







HISTOIRE
DE
L'EMPIRE,

TOME TROISIEME,

QUI CONTIENT

Ce qui s'est passé depuis Ferdinand I. jusqu'à l'éxécution de la Paix de Bade.

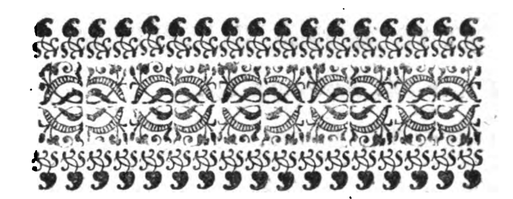
PAR Mr. HEISS.

Nouvelle Edition, augmentée d'un Discours Préliminaire, de Notes Historiques & Politiques, continuée jusqu'à présent, & enrichie de Tailles-douces.



A AMSTERDAM,
Chez les WETSTEINS & SMITH.
M. DCC. XXXIII.
Avec Privilége de Nosseigneurs les Etats de Holl. & de Westfrise.





TABLE

Des Livres *&* *des* Chapitres *contenus dans ce troisième Volume.*



SUITE DU LIVRE TROISIEME.

HIS-



HISTOIRE DE L'EMPIRE.

SUITE DU LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE V.

Ferdinand I.



CHarles V. eut pour ſucceſſeur à l'Empire ſon Frére *Ferdinand*, né à Complut, autrement Alcala de Henarès en Eſpagne, le 10. Mars 1503. 1556.
Son Grand-pére lui donna pour Précepteur Alvarez Oſorio, & pour Gouverneur Pierre Nonnez de Guſman, qui ne l'élevérent pas ſeulement dans les exercices ordinaires aux Princes; mais encore dans l'amour des belles lettres auxquelles il s'appliqua avec beaucoup d'attachement. Il eut auſſi pendant quelque tems, pour Précepteur Hadrien,

FERDINAND I. 1556.

qui avoit été celui de Charles V. & lorsque Ferdinand, Roi de Castille fut mort, François Ximénes, Cardinal de Tolède, prit soin de son éducation, jusqu'à l'arrivée de son Frére Charles en Espagne. Ce Cardinal fut néanmoins le prémier à persuader à Charles, qu'il devoit éloigner Ferdinand de lui, & l'envoyer en Allemagne auprès de l'Empereur Maximilien; parce qu'il s'étoit apperçu que les Espagnols avoient plus d'affection pour Ferdinand né & élevé parmi eux, que pour son Frére qui étoit né & qui avoit été élevé dans les Pays-Bas. En effet en 1518. ce Prince fut embarqué & aborda au mois de Juin dans les Pays-Bas, où l'on engagea Erasme à prendre soin de la conduite de ses études.

Lorsque Ferdinand se maria en 1521. avec Anne de Hongrie, son frére Charles V. lui céda pour sa portion héréditaire la haute & la basse Autriche, & généralement tous les domaines que possédoit la maison d'Autriche en Allemagne, dans la Suabe, le long du Lac de Constance, dans la Forêt Hercinienne, dans le Brisgau & tant au deçà qu'au delà de l'Ill.

Louis le jeune son Beau-frére ayant été tué à la Bataille de Mohacs, Ferdinand en vertu du droit que sa femme avoit à la Couronné de Bohéme, fut couronné à Prague le 24. Fevrier 1527. & après avoir défait Jean de Zapol, Comte de Scepus Vaivode de Transylvanie, qui aspiroit à la Couronne de Hongrie, il entra encore en possession de ce Royaume. Il fut couronné à

Belgrade le 28. Octobre de la même année, en conséquence des anciens Traités faits entre les Rois d'Hongrie & les Princes de la Maison d'Autriche. En 1730. Charles V. lui donna solemnellement à la Diéte d'Ausbourg l'Investiture du Duché de Wirtemberg. Le 5. de Janvier, il fut élu à Cologne Roi des Romains, & le 11. du même Mois couronné à Aix-la-Chapelle, malgré les protestations des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui consentirent pourtant à son Election en 1534. dans la Ville de Cadan en Bohème.

FERDINAND I. 1556.

Cependant comme une partie des Grands du Royaume d'Hongrie étoient toujours dans les intérêts du Comte de Scepus. Ferdinand traita avec lui en 1538. à condition que chacun demeureroit maître des Places qu'il occupoit; & qu'en cas de mort, de la part de Jean Zapol, Ferdinand entreroit en possession de tout le Royaume. En effet si-tôt que ce Comte fut décédé Ferdinand demanda qu'on lui remît le reste de la Hongrie. Mais il fallut la disputer avec un Ennemi plus redoutable. Soliman qui avoit pris sous sa protection la Veuve & le fils de Zapol, s'empara sous ce prétexte d'une partie de la Hongrie, d'où il ne fut pas possible à Ferdinand de le chasser entiérement.

Elevé à la Dignité de Roi de Romains, il présida à diverses Diétes de l'Empire: entre autres à celle de Spire en 1542. à celle de Nuremberg en 1543. à celle d'Ausbourg où il régla en 1555. les conditions de la Paix de Religion, au nom de l'Empe-

FERDINAND I. 1556. pereur Charles V.] Depuis la derniére Diéte qui avoit été tenuë à Ausbourg, où Ferdinand Roi des Romains, de Bohéme & de Hongrie, avoit au nom de l'Empereur Charles V. son frére, réglé les affaires qui restoient à terminer avec les Protestans sur le fait de la Religion, il avoit presque toujours été occupé du côté de la Hongrie, à s'opposer aux tentatives que les Turcs avoient à diverses fois faites, pour de plus en plus

1557. y étendre leurs conquêtes. Mais après avoir muni de bonnes Troupes, & de toutes les autres choses nécessaires à une longue défense les principales Places de ce Royaume, en cas qu'elles fussent attaquées, il fut obligé de revenir en Allemagne, y étant appellé pour assister à la Diéte de Francfort, où

1558. au commencement de l'année 1558. les Ambassadeurs de Charles V. s'étoient rendus avec l'Acte de sa renonciation à l'Empire en faveur de Ferdinand, & où ils avoient présenté ce Prince aux Electeurs. Ceux-ci ayant plusieurs jours délibéré sur cet acte, enfin d'un commun consentement ils l'approuvérent. En conséquence de quoi le 14. de Mars ils procédérent à l'élection de Ferdinand; & après qu'avec les cérémonies accoutumées ils lui eurent ainsi transféré la dignité Impériale, ils lui jurérent obéïssance & fidélité. Paul IV. qui tenoit alors le Saint Siége n'approuva point cette élection, la soutenant nulle, aussi-bien que la renoncia-

(a) Gusman ayant demandé encore une fois Audience, le Pape la lui donna en secret le 13. Juillet, en

ciation de Charles; parce que le consentement du Saint Siége n'étoit intervenu ni en l'une, ni en l'autre. Il refusa même l'audience à Dom Martin de Guzman, que Ferdinand lui avoit envoyé pour lui prêter l'obédience. Et afin de faire connoître que son refus étoit fondé sur des raisons pertinentes, il commit quelques Cardinaux pour examiner le mérite de l'affaire. L'avis de ces Commissaires fut que le Pape ne pouvoit admettre l'Ambassadeur à aucune audience ou autre action publique, qu'auparavant il n'eût par de bons actes justifié comment l'Empire avoit été vaquant, & qu'il ne fît voir le droit en vertu duquel il prétendoit que Ferdinand y eût succédé; que ce qui avoit été fait en la Diéte de Francfort ne pouvoit subsister, ayant été entrepris sans l'aveu du Pape, & par des Electeurs hérétiques; qu'il étoit nécessaire d'éxaminer les raisons qui avoient obligé Charles à se démettre de l'Empire; & que si elles étoient trouvées bonnes, il falloit que Ferdinand renonçât à tout ce qui avoit été fait à Francfort, & qu'on procédât à une nouvelle élection.

FERDINAND I. 1558.

Mais l'Empereur qui regardoit ces raisons comme vaines & frivoles, n'y eut aucun égard, & manda à son Ambassadeur, que si dans trois jours on ne lui donnoit audience, il eût à prendre congé, & à faire les protestations nécessaires; (a) estimant que cet-

en présence de sept Cardinaux, & sans aucune des cérémonies qui accompagnent le Caractére représentatif.

FERDINAND I. 1558. cette ancienne coûtume de mandier la confirmation du Pape, & d'aller prendre la couronne Impériale à Rome, n'étoit, après le consentement des Electeurs, qu'une cérémonie inutile & superfluë : sentiment qui depuis est passé dans l'esprit de tous ses Successeurs. L'Ambassadeur exécuta ponctuellement les ordres de son Maître; & quoique la plupart des Princes de la Chrétienté n'approuvassent point le procédé du Pape, néanmoins il persista dans son opinion jusqu'à sa mort, qui arriva au mois d'Août de

1559. l'an 1559. Mais Pie IV. son Successeur prit un autre sentiment, si bien qu'il confirma la dignité Impériale à Ferdinand.

Ce Prince à son avénement voulant mettre quelque ordre aux affaires de l'Empire, fit convoquer une Diéte à Ausbourg, & convier les Princes & Etats de s'y trouver en personne. Plusieurs s'y rendirent aussi bien que

Ce Ministre lui ayant déclaré le contenu de la derniére Lettre de l'Empereur & ses intentions, Paul lui répondit, que ce Point étoit d'une trop grande importance, pour qu'il prît sa résolution si promptement, & qu'il pouvoit sortir de Rome, quand, & avec telles protestations qu'il voudroit. L'Ambassadeur n'y manqua pas. Charles V. mourut quelque tems après, qui fut le 21. Septembre de la même année, mais sa mort n'apporta aucun changement dans cette affaire; & le Pape, bien loin de se relâcher dans une circonstance qui sembloit devoir faire cesser les prétenduës raisons qu'il pouvoit avoir, n'en marqua que plus de fermeté.

(a) Les Protestans y avoient mis les conditions suivantes: Que le Concile seroit convoqué en Allemagne par l'Empereur; Que le Pape n'y présideroit point, & y seroit soumis comme les autres; Qu'on remettroit aux Evêques & autres Prélats le serment prêté au Pape, pour opiner librement; Que les Protestans [s'y sen-

que lui. Il les exhorta fortement à se soumettre à un Concile oecuménique, comme à l'unique moyen capable de rétablir l'union des peuples, leur promettant qu'on y disposeroit les choses, en sorte qu'ils y seroient plus favorablement écoutés, qu'ils ne l'avoient été en celui qui sous Paul III. avoit été commencé à Trente, & suspendu sous Jules III. Mais comme il vit enfin qu'il ne les pouvoit amener à ce sentiment, il leur laissa dans leurs Etats le libre exercice de la Religion, pour ne pas ébranler la paix publique de l'Empire : il ne discontinua pas néanmoins les sollicitations qu'il avoit commencé de faire auprès du Pape, pour l'obliger à convoquer un nouveau Concile (a).

Et afin d'y mieux réüssir, il tâcha d'y engager les Rois de France & d'Espagne, qui par un Traité de paix venoient de terminer leurs différens. Ce Traité (b) fut entr'eux con-

rendroient avec un sauf-conduit suffisant &] y auroient voix délibérative; Que les Points contestés seroient décidés par l'Ecriture sainte, & [non par les Loix ou les Traditions humaines, ni par des coutumes opposées à la parole de Dieu; &] que l'on examineroit * de nouveau les Decrets faits à Trente. L'Empereur persuadé que ces demandes ne seroient jamais accordées par le Pape, crut ne pouvoir leur refuser la confirmation de l'Accord de Passau, & de tous les Decrets faits depuis sur ce sujet.

* Ils demandoient davantage; car ils vouloient qu'avant toutes choses, on déclarât nul, tous les Decrets faits par ce Concile, comme partial.

(b) Par ce Traité, les deux Rois se rendoient réciproquement ce qu'ils avoient pris l'un sur l'autre pendant une Guerre de huit ans. Le Duc de Savoye fut remis dans ses Etats, sans préjudice des Droits du Roi. Les Places qu'on avoit conquises en Toscane, furent renduës au Duc de Florence, de même que celle de

FERDINAND I. 1559.

conclu à Château en Cambresis, dès le mois d'Avril de la même année. Mais les sollicitations auroient été inutiles, si sur le peu d'espérance (a) qu'alors on avoit d'obtenir du Pape la tenuë d'un Concile général, l'état des affaires de la Religion en France n'avoit fait résoudre le Roi François II. & son Conseil à en convoquer un National, pour chercher les moyens d'y arrêter les progrès du Calvinisme.

24. Août 1560.

Car l'avis de cette résolution ayant été porté à Rome, ce ne fut que l'allarme que le Pape Pie IV. en prit qui le fit déterminer à accorder le Concile général, que depuis tant de tems les Princes Chrétiens demandoient. Mais il fut quelque mois à balancer s'il en convoqueroit un tout de nouveau, ou s'il continueroit celui de Trente que Jules III. avoit suspendu. Enfin ce dernier parti lui sembla le meilleur, il le prit, & par sa Bulle du 29. Novembre 1560. il fit publier que le Concile recommenceroit à Trente le jour de Pâques suivant, conviant tous les Princes, Prélats, Ambassadeurs & autres de s'y rendre.

Concile de Trente rétabli.

Sur

l'Isle de Corses aux Génois. Et pour affermir davantage cette Paix, on donna Marguérite, sœur du Roi, en mariage au Duc de Savoye, avec trois cens mille écus d'or, & sa fille au Roi Philippe avec quatre cens mille.

(a) Le Pape persuadé que si l'Empereur & les Rois de France & d'Espagne, continuoient à demander un Concile général, il y seroit enfin forcé, avoit commencé par gagner ce dernier, en autorisant par une Bulle, l'Inquisition qu'il établit dans les Pays-Bas, par l'érection des Villes de Malines, de Cambray & d'Utrecht en Archevêchés; & de celles d'Anvers, Gand, Bruges, Ypres, Saint Omer, Namur, Harlem, Dewenter,

Sur la nouvelle que les Protestans eurent de cette publication, ils obtinrent de l'Empereur la permission de s'assembler à Naumbourg en Saxe, où ce Prince fit conduire les deux Nonces envoyés par le Pape en Allemagne, pour inviter les Protestans à ce Concile. Le prémier de ces Nonces s'appelloit Zacharie Delphino, Evêque de Depfare en Dalmatie; & l'autre Jean-François Commendon, Vénitien, qui fut depuis le Cardinal Commendon.

1561.

Aussi-tôt qu'à l'Assemblée les Nonces eurent fait notifier leur venuë, & demandé d'y être introduits, les Princes les envoyérent prendre à leur logis avec un fort grand cortége, & leur firent un très-bon accueil. Ils entendirent paisiblement leur harangue, & reçurent les Bulles & les Brefs du Pape. Après quoi leur ayant fait dire par un Chancelier qu'ils leur feroient sçavoir leur réponse, il les firent reconduire à leur logis avec la même cérémonie.

Les Nonces n'y furent pas plutôt arrivés que trois Gentilshommes qu'ils virent entrer

res, Lewarden, Groningue, Middelbourg, Bolduc & Ruremonde en Evêchés. Comme ce Prince y trouvoit son intérêt, il ne parla plus de Concile, & regarda dans la suite l'Inquisition, comme l'unique reméde que le Saint Siége & l'autorité Royale pouvoient employer. Elle le porta à éxercer les plus grandes violences contre les personnes de toutes sortes d'états, & peu s'en fallut qu'il ne fît faire le Procès à la mémoire de Charles V. son pére, comme d'un hérétique. Il n'en fut empêché que par la crainte qu'il eut qu'en ce cas, la résignation que ce Prince lui avoit faite de ses Royaumes, ne fût regardée comme nulle à la Cour de Rome pour raison de l'hérésie.

FERDINAND I. 1561. trer de la part de l'Assemblée, leur rapportérent les Brefs du Pape, leur disant que les Princes ayant vu dans l'inscription que le Pape les appelloit ses fils, ils ne les pouvoient recevoir avec cette qualité, puisqu'ils ne le reconnoissoient point pour leur pére. Les Nonces répondirent que c'étoit la maniére dont le Pape écrivoit aux Princes Chrétiens. Mais les Gentilshommes faisant semblant de ne pas écouter cette réponse, laissérent les Brefs sur la table & s'en retournérent. Ce fut là comme un préjugé de la résolution que dix jours après les Princes, par dix de leurs Conseillers, envoyérent déclarer aux Nonces. Elle contenoit en abrégé, qu'ils ne recevroient point l'invitation du Pape au Concile, d'autant qu'il n'avoit aucun pouvoir de le convoquer; Que c'étoit à l'Empereur à qui cet honneur étoit dû (a), & qu'étant leur Souverain c'étoit à lui seul que sur le fait d'un Concile ils devoient expliquer leurs intentions; Qu'à l'égard des Nonces en leur particulier l'Assemblée avoit pour eux beaucoup d'estime, & qu'ils auroient même pu attendre d'elle plus de

(a) Les Protestans outrérent dans cette occasion, la question sur le droit de la Convocation du Concile, qui dans tous les tems a été dévolu au Pape, comme au Chef de l'Eglise, à qui la direction en a été confiée; à l'égard des Princes, il faut dire qu'étant les Protecteurs nés de la Religion & de la Foi, ils sont obligés d'employer leur autorité à la maintenir dans sa tranquillité, & la Foi ne pouvant être conservée dans leurs Etats que par l'unité, la conformité & l'accord général des Nations différentes qui composent l'Eglise, ils sont dans une obligation indispensable, toutes les fois que la nécessité le demande, de contribuer à faire re-

de témoignages de bienveillance, & un meilleur accueil, s'ils n'eussent pas été revêtus de la qualité de Nonces du Pape. Ce fut de la sorte que ces Nonces furent renvoyés; & les Princes quelque tems après terminérent leur Assemblée par un résultat, contenant que quelque chose qu'on décidât au Concile de Trente, ils s'en tiendroient tous à la Confession d'Ausbourg: cela n'empêcha pas que le concours de toutes sortes de personnes éminentes en sçavoir & en dignité d'entre les Catholiques, ne fût grand à ce Concile; sans s'arrêter à la déclaration que les Protestans avoient faite de ne le pouvoir reconnoître, on se prépara à en faire l'ouverture le 18. Janvier de l'année 1562. auquel jour on en tint la premiére Session.

FERDINAND I. 1561.

1562.

Cependant l'Empereur qui préférablement aux autres affaires, pensoit à l'établissement de sa famille, & sur tout à faire continuer l'Empire dans sa Maison, fit à cet effet convoquer une Diéte à Francfort pour le mois de Novembre suivant.

En attendant sa tenuë il fit couronner son fils Maximilien, & Marie son Epouse, Roi & 20. Septembre.

tenir ces Assembles universelles de la Chrétienté, & de les protéger par la voye de l'autorité. En effet, on n'ignore point les soins de l'Empereur Constantin pour la convocation du Concile de Nicée; ceux d'Arcadius pour celui de Constantinople; l'autorité de Théodose pour faire tenir celui d'Ephèse contre Nestorius, & le pouvoir de l'Empereur Marcien au sujet du Concile de Calcédoine. Mais toutes ces attentions quelques zelées qu'elles fussent, ne sçauroient établir le droit de Convocation en leur faveur, qui ne peut appartenir qu'à l'Administration spirituelle de l'Eglise.

FERDINAND I. 1562.

& Reine de Bohéme. Puis aussi-tôt que la Diéte fut formée, il y fit de sa part proposer l'Election de Maximilien pour Roi des Romains; & il ménagea (a) si bien les esprits des Princes & Députés de l'Assemblée, que d'une commune voix Maximilien fut élu, le trentiéme du même mois de Novembre. Il voulut profiter de cette conjoncture, pour derechef parler aux Protestans sur le fait du Concile, & les disposer à s'y soumettre; mais ils demeurérent fermes dans leur résolution, disant toujours qu'ils vouloient un Concile libre, dont le Pape ne fût point le Juge, puisqu'il étoit partie, & qu'il s'agissoit de la correction des mœurs, & de la conduite Ecclésiastique de Rome, dont la dépravation excitoit les plaintes de tout le monde.

Diéte de Francfort, où Maximilien est élu Roi des Romains.

1563.

L'Empereur les voyant si aheurtés à ce sentiment, se tourna d'un autre côté pour trouver moyen de les réünir à l'Eglise. Pour cet

(a) Ferdinand profita habilement de la tenuë du Concile, pour menager les suffrages des Princes en faveur de Maximilien. Les Evêques & les Prélats d'Allemagne eurent soin de faire en sorte qu'il ne fût fait aucun Decret touchant le Sacrifice de la Messe, un des points qui intéressoit le plus les Protestans; que la Diéte qu'il assembloit à Francfort, pour le Couronnement du Roi des Romains, fût terminée à sa satisfaction, afin que ne voyant pas encore leurs prétentions confonduës sur ce sujet, leurs esprits ne fussent point aigris dans cette Election. Il avoit eu d'ailleurs la précaution de faire couronner son fils Roi de Bohéme, afin que ce Prince eût sa voix dans la Diéte comme prémier Electeur.

(b) C'étoit peut-être le Prélat de toute l'Eglise moins en droit de solliciter la réformation des abus au Concile: aussi Pie IV. ayant sçû que ce Cardinal étoit destiné pour y aller, n'en fit que rire, en disant que l'on

y

cet effet il rechercha Charles IX. Roi de France, & concerta avec lui les instances qu'ils devoient faire aux Péres du Concile, pour les porter à entreprendre la réformation des moeurs des Ecclésiastiques, afin d'ôter aux Protestans & aux Calvinistes cette pierre d'achopement qui les éloignoit si fort de la réunion qu'on demandoit d'eux.

FERDINAND I. 1563.

L'Empereur se chargea de faire dresser un ample Mémoire de ces abus des gens d'Eglise, & de l'envoyer au Concile, avec les moyens de corriger ces désordres; (b) & le Roi de France y dépêcha le Cardinal de Lorraine, avec des Instructions sur ce même sujet. Mais le Pape soutenant que la réformation des moeurs des Ecclésiastiques de la Cour de Rome étoit de son fait, ne voulut pas consentir que le Concile en prît connoissance. Ainsi l'Empereur eut le chagrin de voir sa poursuite éludée, & renduë vaine. Il eut l'année suivante aussi le déplaisir d'être re-

y envoyoit un second Pape dans la personne du Cardinal de Lorraine, qui jouïssoit de trois cens mille écus de revenu par la pluralité de ses Bénéfices, tandis que lui n'en avoit qu'un, & se contentoit de son Pontificat pour porter tout le poids des Affaires, & représenter la Majesté duë au Chef de l'Eglise. A regarder ce Concile dans ses vuës politiques, on diroit qu'il fut le rendez-vous général des intrigues de tous les Princes de l'Europe. L'Empereur tâchoit de le faire prolonger pour amuser les deux Partis, en tirer les secours dont il avoit besoin, & continuer l'Empire dans sa Maison: le Roi de France, pour traiter avec plus de précaution les Huguenots du Royaume, dont les forces augmentoient de jour en jour: & le Roi d'Espagne, pour tenir les Pays-Bas dans le respect, & en même tems leur donner bonne espérance.

FERDINAND I. 1564.

refusé de la demande qu'il avoit faite en faveur des Protestans d'Allemagne, de leur tolérer la Communion sous les deux espéces, & le Mariage des Prêtres; Sa Sainteté n'y ayant jamais voulu consentir, quoique la plupart des Docteurs Catholiques eussent jugé cette condescendance nécessaire pour un tems, afin de pouvoir ramener plus facilement les Protestans à l'Eglise.

Mort & Eloge de Ferdinand.

Cette année fut la derniére du régne de Ferdinand. [Vers le mois de Février, il fut attaqué d'une fiévre qui d'abord ne parut pas fort considérable; la violence augmenta peu à peu, & une hydropisie étant enfin survenuë, ce Prince expira au bout de six mois de maladie,] le 26. de Juillet (a) [dans la Ville de Vienne, agé de soixante ans & neuf mois. Les obséques se firent dans la même Ville le 7. du mois d'Août de l'année suivante: après quoi son Corps fut porté en pompe dans la Ville de Prague, où il fut inhumé, auprès de celui de la Reine Anne

(a) Struvius marque la mort de Ferdinand un jour plutôt savoir le 25. de Juillet.

(b) Il avoit épousé Elisabeth-Anne, fille unique d'Uladislas Roi de Hongrie & de Bohéme, de laquelle il eut quatre fils; sçavoir, Maximilien II. Empereur, Ferdinand II. surnommé le Prudent; Jean, mort en bas âge; & Charles II. Archiduc: & onze filles, Elisabeth, qui épousa Sigismond Auguste Roi de Pologne; Anne, mariée à Albert Duc de Baviere; Madeleine, morte Religieuse à Vienne; Catherine, mariée en prémieres nôces avec Fridéric Duc de Mantouë, & en secondes avec Sigismond II. * Roi de Pologne; Marguérite, morte sans lignée; Madeleine, de même; Barbe, mariée à Alphonse II. Duc de Ferrare; Héléne, morte sans lignée; Jeanne, qui épousa François de Médicis, Duc de Florence, fils de Cosme; Eléonore, pro-

ne (b) son Epouse, avec qui il avoit vêcu dans une grande union. Ce Prince emporta avec lui la réputation] d'avoir gouverné l'Empire & ses Royaumes avec beaucoup d'équité de clémence & de modération [sa prudence sa justice, sa libéralité & son application continuelle aux affaires ne méritoient pas moins de louanges. Mais par dessus toutes ces vertus, on admira en lui un grand fonds de piété, & un grand zéle pour rétablir la Paix dans la Religion, non par le fer & le feu, quoique bien des gens l'invitassent à employer ces sortes de remédes; mais par la douceur, par des Conférences pacifiques & par des Conciles soit Nationaux soit Généraux.] Sur toutes choses il se piqua de tenir sa parole. Je n'en rapporterai qu'un éxemple. Il avoit promis une gratification à un ancien Officier de guerre, qui depuis s'en étoit rendu indigne. Et comme quelques années après cet homme ne laissa pas de la lui venir demander; il ordonna qu'on

FERDINAND I. 1564.

promise au fils aîné de Fridéric III. Electeur de Saxe, à condition qu'il changeroit de Religion avant qu'elle fût nubile; ce qui n'ayant point été exécuté, elle fut mariée d'abord à Guillaume Duc de Mantouë, & ensuite à Sigismond Auguste, Roi de Pologne; & enfin, Marie, qui épousa Guillaume, Duc de Juliers.

* Cathérine d'Autriche épousa Sigismond II. Roi de Pologne; c'est-à-dire, Sigismond Auguste qui étoit veuf de sa sœur & par conséquent son Beau frére. On eut recours pour cet effet à une dispense du Pape. Sigismond se porta à cette alliance, pour se reconcilier avec l'Empereur Ferdinand, qui étoit extrémement courroucé des mauvais traitemens que sa fille Elisabeth avec reçus de la part de Sigismond son mari. Outre cela la mort d'Elisabeth avoit été subite; & il y avoit même soupçon de poison.

FERDINAND I. 1564. qu'on la lui donnât, disant qu'il devoit avoir plus d'égard à sa parole & à sa réputation, qu'à l'indignité de cet Officier.

CHAPITRE VI.

Maximilien II.

MAXIMILIEN II. CE Prince né à Vienne le 1. d'Août 1527. avoit été élevé en Espagne auprès de son Oncle Charles V. Il fit ses prémiéres armes en 1544. dans la guerre de l'Empereur contre la France. Il se trouva en 1546. à celle que Charles V. entreprit contre quelques Princes de l'Empire, & il y donna des marques de valeur & de courage. En 1548. il fit l'ouverture de la Diéte d'Augsbourg, par un discours qu'il prononça en présence de l'Empereur & des Princes de l'Empire. Après la tenuë de cette Diéte il passa en Espagne, où il épousa Marie Fille de Charles V. & il gouverna durant trois ans ce Royaume au nom de son Beau-pére. A son retour en Allemagne, il contribua beaucoup à la Paix de Passau. Depuis jusqu'à la mort de son Pé-

(a) Quelques-uns ont prétendu, qu'après la mort de l'Electeur Jean Gebhard, le Chapitre de Cologne éxerça durant la vacance les droits de son Archevêque dans le Collége Electoral. Il est vrai que Jean Gebhard avoit envoyé à la Diéte en qualité d'Ambassadeur George de Seyn, Comte de Witgenstein, pour assister en son nom à l'Election du Roi des Romains. Mais il y a tout lieu de croire que cet Ambassadeur se retira après

Pére, il se tint presque toujours en Autriche. Son Pére, comme on l'a vu ci-devant le fit couronner Roi de Bohéme le 20. de Septembre 1562. Le 24. de Novembre de la même année, tous les Electeurs présens, il fut élu dans la Diéte de Francfort Roi des Romains. Il arriva, durant que l'on délibéroit sur son Election; que Jean Gebhard, Electeur de Cologne vint à mourir. Cet événement fut à la veille de rompre les mesures qu'on avoit prises, les autres Electeurs n'ayant pas voulu passer plus avant, durant la vacance d'un Electorat. Mais on prit le parti de demander au Chapitre de Cologne, qu'il nommât promptement un nouvel Archevêque; ce qui ayant été fait le 19. de Novembre, Fridéric Comte de Wied, qui avoit été, choisi pour successeur de Jean Gebhard, se rendit aussi-tôt à Francfort, où il assista le 24. Novembre (a) à l'Election du Roi des Romains, qui fut couronné le dernier du même mois dans la même Ville par l'Archevêque de Mayence. Le 8. de Septembre de l'année suivante Maximilien fut couronné Roi de Hongrie dans la Ville de Presbourg; & dans l'année 1664. il succéda à son Pére en l'Empire.]

MAXIMILIEN II. 1564.

Ma-

près la mort de l'Electeur. En effet on trouve qu'il accompagna le nouvel Archevêque de Cologne, lorsque ce Prince se rendit à Francfort, pour assister à l'Election; & toutes les Relations disent que le Nouveau Prélat s'y trouva en personne, de sorte qu'il ne paroît pas que le Chapitre de Cologne ait exercé aucun droit à cet égard.

MAXIMILIEN II. 1564.

Maximilien alors âgé de trente-sept ans ou environ, succéda à son pére Ferdinand I. dans tous ses Etats aussi bien qu'à ses bonnes qualités, particuliérement à sa douceur, à sa modestie, & à sa prudence. Les six Langues qu'il avoit apprises; sçavoir la Latine, l'Allemande, la Françoise, l'Italienne, l'Espagnolle, & l'Esclavonne, ne lui servirent pas peu à s'acquerir une facilité incroyable à gouverner par lui-même ses Etats & ses peuples; & à maintenir les correspondances qu'il entretenoit soigneusement avec ses amis & ses voisins. En toutes sortes d'affaires, particuliérement en celles de la Religion, il préféroit les voyes de la paix à toutes les autres qu'on pouvoit lui proposer: (a) Et il disoit que la Religion, qui étoit une chose toute spirituelle, ne vouloit pas être traitée avec l'épée, & que ceux qui avoient d'autres sentimens n'aimoient point chez eux l'union & la tranquilité.

Guerre du Duc de Meckle-bourg.

Alors à son imitation toute l'Allemagne ne respiroit que la paix, si l'on en excepte le Duc Jean Albert de Mecklebourg: car il la troubla en son pays, étant à l'improviste alle

(a) Il eut dès le tems de son Election un démêlé assez considérable avec le Pape, qui prétendoit qu'elle devoit être confirmée à Rome, comme celle des Empereurs précédens. Maximilien répondit, que si ses Prédécesseurs avoient été trompés, pour lui il ne consentiroit jamais à rien qui pût préjudicier à la Dignité Impériale & à ses Successeurs. Il fondoit son refus sur la fameuse Constitution de Louis IV. Empereur, faite en 1339. *Quia nonnulli in assertiones detestabiles prorumpunt fallaciter asserentes quod Imperialis Dignitas & potestas est à Papa.* Et plus bas: *Nec Papa, sive sedis Apost-* ans

allé le 17. Octobre mettre le siége devant Rostock. Il y avoit long-tems que les Princes de Mecklebourg en vouloient à cette Ville à cause que depuis l'année 1563. que Jean Roi de Dannemarck la leur avoit renduë, la Populace s'étoit souvent soulevée contre eux; & comme elle venoit d'être épuisée par la peste, & n'étoit nullement en état de se défendre, le Duc avoit cru qu'il ne devoit pas perdre une conjoncture si favorable pour la ranger à son devoir. En effet il en profita si bien, qu'il la réduisit à prendre le parti de la soumission, afin d'éviter sa ruïne en recherchant un accommodement. Il fut entr'autres choses arrêté que le Duc avec ses Troupes entreroit dans la Ville pour en prendre possession; que les Habitans seroient maintenus dans leurs Privileges; & que pour le reste des différens, on s'en rapporteroit à la décision de l'Empereur. Mais quand le Duc se vit maître de la Ville, il désarma la Bourgeoisie, condamna les Habitans à une amende de 60000. Richdalles, & fit trancher la tête à deux Habitans qui avoient été les Auteurs de la der- MAXIMILIEN II. 1565.

-tiat alicujus ulterius approbatione, confirmatione, auctoritate indiget vel consensu. Le Comte d'Elfestein ayant tenu ferme à Rome sur ce sujet, & assurant qu'en qualité d'Ambassadeur, il ne lui étoit pas permis de rien changer dans le Disconrs qu'il devoit prononcer; la Cour de Rome crut sauver ses prétendus Droits à cet égard, en disant dans la réponse à ce Ministre, que le Pape confirmoit l'Election, & en suppléoit tous les défauts, & qu'il recevoit l'obéïssance sans exprimer si elle étoit renduë ou non, & sans marquer que la confirmation de son Election fût demandée ou refusée.

MAXIMILIEN II. 1565.

derniére révolte. Lorsqu'il prenoit ainsi toutes les précautions nécessaires pour s'assurer de cette Ville, le Duc Ulric son frére y arriva, prétendant y avoir autant de droit que lui. Et sur le différend qui pour ce sujet survenoit entre eux, Ulric se voulut par les armes mettre en état de soutenir sa prétention; mais l'affaire fut accommodée par l'autorité de l'Empereur, qui fit convenir les deux fréres qu'ils posséderoient la Ville en commun, & que les Habitans les reconnoîtroient tous deux pour leurs Princes.

Guerre de Transilvanie.

Quelque soin que Maximilien prît de cultiver la paix de tous côtés, il fut obligé d'armer pour agir contre Jean Sigismond Prince Transilvanie, qui se qualifioit Roi (a) de Hongrie. Il donna la conduite de son Armée à Lazare Schuendi qui poussa le Transilvain avec tant de vigueur, qu'après lui avoir pris Tockay, & quelques autres Places, il l'auroit tout à fait chassé de son pays, si le Sultan Soliman II. dont Jean Sigismond s'étoit rendu vassal, n'eût par un accommodement qu'il moyenna entre l'Empereur & le Prince, arrêté le cours des progrès de Lazare Schuendi.

Diéte d'Ausbourg.

Après que cettte guerre eut été si heureusement terminée, Maximilien se rendit à la Diéte qu'au 14. Janvier 1566. il avoit con-

(a) La qualité de Roi de Hongrie que Jean Sigismond prenoit, n'étoit point sans fondement. Ferdinand I. avoit dès l'année 1536. été obligé de partager le Trône avec Jean Vaïvode son Prédécesseur, par le Traité qui fut conclu à Vacia, où ils convinrent que Jean posséderoit sous la qualité de Roi, toutes les Provin-

convoquée à Augsbourg pour les affaires de l'Empire. L'ouverture s'en fit le 21. Mars par la proposition que le Duc Albert de Baviére, fit de la part de l'Empereur aux Etats de plusieurs moyens qui s'offroient d'entretenir la paix avec les Protestans ; d'extirper certaines Sectes non comprises en cette paix ; de faire éxécuter les Réglemens précédens de l'Empire, & de reformer les longues procédures de Justice. Sur tout, il les pressa de résoudre les secours avec lesquels on pourroit résister au Turc. Ils employérent un assez long-tems à déliberer sur les prémiers chefs au sujet desquels quelques-uns des Etats prirent occasion d'accuser Frideric, Electeur Palatin, de professer une Religion contraire aux Statuts de l'Empire : ce qui oligea ce Prince de faire en pleine Diéte une profession de Foi, par laquelle il déclara qu'en son particulier il n'avoit de Religion, & n'en faisoit enseigner d'autre en son Pays que celle qui étoit conforme à la Doctrine des Prophétes & des Apôtres, & qui n'étoit nullement contraire à la Confession d'Augsbourg, non plus qu'à l'Apologie qu'on avoit faite de cette Confession ; & qui avoit été approuvée par la derniére Assemblée des Protestans tenuë à Naumbourg. La chose alla même si avant, que par

MAXIMILIEN II. 1566.

vinces & les Villes de ce Royaume dont il étoit le maître, & que s'il avoit des enfans mâles d'un légitime mariage, la Transilvanie seule seroit leur partage, avec toutes les Places fortes qui lui avoient appartenuës, & ausquelles Ferdinand ajoûteroit quelques Principautés dans la Silésie.

MAXIMILIEN II. 1566.

par le Duc Jean Casimir son fils, il fit présenter aux Etats Protestans la Bible & la Confession d'Augsbourg, demandant que par ces deux Livres on eût à le convaincre de son erreur. Et ce fut par ce moyen qu'il ferma la bouche aux envieux qui lui avoient suscité cette affaire.

[Le Pape Pie IV. avoit envoyé à cette Diéte le Cardinal Commendon; & lui avoit donné ordre au cas que l'on entreprît de discuter quelques points de Religion de protester publiquement contre. Le Légat étoit aussi chargé au cas que la Diéte passât outre de menacer tous les Membres qui la composoient des foudres du St. Siége, & de déclarer entre autres à l'Empereur que sa sainteté le déposeroit & le priveroit de tous ses Etats.]

Grombach mis au Ban de l'Empire.

Dans cette même Diéte on proposa de poursuivre l'éxécution du Ban, qui dans une autre Diéte tenuë au même lieu (il y avoit environ sept ans) avoit été décerné contre un Gentilhomme de Franconie nommé Grombach, qui pour des différens particuliers qu'il avoit avec Melchior Hobil, Evêque & Prince de Wirtsbourg, l'avoit fait assassiner au milieu de sa Ville, le 15. d'Avril de l'année 1558. Ce Decret n'avoit pu être éxécuté, parce que le Duc Jean Frideric de Saxe, fils du feu Electeur du même nom, avoit mis sous sa protection Grombach dans sa Forteresse de Gotha. Mais comme l'impunité de ce crime étoit d'une très-grande conséquence, il fut par la Diéte ordonné qu'on employeroit la force pour

pour contraindre le Duc à rendre & à livrer Grombach & ses Complices. On n'en demeura pas là pour cette affaire ; d'autant qu'on étoit bien averti que ce Prince n'avoit accordé sa protection à ces Criminels que pour avoir un prétexte apparent d'armer : car son dessein en mettant des Troupes sur pied, n'étoit pas tant pour défendre ces Coupables, que pour tâcher avec ses forces & le secours de ses amis, d'envahir l'Electorat dont son Pére avoit été dépouillé, & même de parvenir à l'Empire, suivant les visions que lui avoir mises en tête un Magicien qu'il avoit auprès de lui, & en qui il avoit une entiére créance. C'est pourquoi l'Empereur porta la Diéte à consentir que Jean Fridéric seroit poursuivi comme un Perturbateur du repos public ; & promit de fournir un corps de Troupes capable de le forcer dans Gotha, & de se rendre maître de sa personne & de sa Forteresse. Comme il s'intéressoit fort en cette affaire, il crut n'en pouvoir confier la conduite à personne sur qui il s'en pût mieux réposer que sur Auguste, Electeur de Saxe, à qui il venoit de donner l'investiture de l'Electorat. Il le chargea donc du commandement de l'Armée, & de l'éxécution du Decret.

MAXIMILIEN II. 1566.

Après que Maximilien eut fait régler toutes les affaires qui concernoient le dedans de l'Empire ; il fit de pressantes instances aux Etats de pourvoir à celles qui regardoient le dehors, & particuliérement aux moyens de s'opposer aux Turcs qui menaçoient la Hongrie. Car en effet Soliman,

au

MAXIMILIEN II. 1566.

au dernier point mortifié de l'affront qu'il avoit reçu devant Malthe, d'où l'année précédente il avoit été contraint de se retirer (a) honteusement, après quatre mois de Siége, se préparoit à s'en venger sur ce Royaume. Les Etats accordérent à l'Empereur l'entretien pendant huit mois de 40000 hommes de pied, & de huit mille chevaux. Et comme il n'y avoit point de tems à perdre pour se préparer à la défense contre cet Ennemi commun, Maximilien congédia la Diéte, voyant d'ailleurs que les choses qui restoient à régler, ne méritoient pas que celle-là en fût retardée d'un moment.

D'Augsbourg il s'en alla droit à Vienne pour donner tous les ordres nécessaires, afin de rassembler promptement ses Troupes, & de composer une Armée capable d'arrêter celle des Turcs, qu'on disoit être de deux cens mille hommes. Il usa de tant de diligence qu'il se trouva en état de partir le 15. d'Août avec quatre-vingt mille hommes de pied, & vingt mille chevaux; & sur l'avis qu'il eut qu'il y avoit déjà quelques jours que Soliman avoit mis le Siége devant Zi-

Siége & Prise de Zighet.

(a) Ce fut Jean de la Valette, Grand Maître de l'Ordre, qui défendit son Isle, & qui avec ses braves Chevaliers soutint un Siége de plus de quatre mois. Le secours que Garcias de Tolédé, Vice-Roi de Sicile lui avoit promis pour le mois de Juin, n'étant venu qu'au mois de Septembre, & après que les Forts S. Etienne, de S. Michel, & du Bourg furent réduits en cendre. Les Infidéles y perdirent quinze mille soldats, & huit mille Matelots avec presque toutes leurs munitions par 78000 coups de canon.

(b) Cette conquête coûta bien cher aux Turcs. Outre

Zighet, dont le brave Comte de Serin étoit Gouverneur, il marcha droit à Javarin pour observer l'Ennemi. Mais il fut conseillé de ne rien hazarder, & de se tenir sur la défensive, n'étant pas si fort de moitié que Soliman, les suites ont fait voir avec combien de fondement ce Prince en fut blâmé; en observant son Ennemi, il donna tout le tems aux Turcs de ruïner par un feu continuel les fortifications de la Ville, & des Forteresses de Zighet, & de réduire le Comte de Serin à se réfugier dans le dernier Château, où le feu l'ayant aussi gagné, il résolut de faire une sortie sur les Ennemis. Pour cet effet, il prit trois cens braves soldats; mais ayant été tué avec tous ses gens, la Ville fut prise (*b*) le 6. Septembre. Maximilien n'en fut pas plutôt averti, qu'il résolut de se retirer, & de regagner l'Autriche. En quoi il fit une seconde faute, parce qu'il auroit pu profiter de la consternation où étoient les Généraux Turcs, tant à cause de la mort de Soliman qu'une apopléxie avoit emporté deux jours avant la prise de la Place sans qu'il en eût été rien publié, que de l'ab-

tre la personne de Soliman, ils y avoient perdu 17000 Spahis, & 7000 Janissaires. La perte de Zighet fut suivie de celle de Giula, qui se rendit après une si vigoureuse résistance, que le Grand Seigneur outré de la longue défense que Ladislas Kereksenius qui y commandoit avoit faite, fit punir ensuite ce Général à Constantinople d'une mort cruelle, en le faisant enfermer dans un tonneau plein de cloux, & rouler le long d'un penchant d'une Montagne escarpée, jusqu'à ce qu'il eût perdu la vie.

MAXIMILIEN II. 1566.

l'absence de Selim (a) son fils & son Successeur, qu'ils attendoient pour savoir ce qu'ils auroient à faire.

Quelques Auteurs veulent que ce qui fit prendre ce parti à l'Empereur, étoit, que les secours que plusieurs Princes lui avoient promis, n'étant pas prêts de venir, il ne pouvoit sans hazarder beaucoup tenir la campagne ; & que demeurant ainsi sans action, il lui étoit plus avantageux de retourner en Allemagne pour des affaires pressantes qu'il y avoit. Il laissa pourtant un grand corps de Troupes qu'il partagea dans les principales Places de Hongrie, ce qui servit à disposer Selim, à entendre à une Tréve qui lui fut proposée, voyant que de ce côté-là il seroit empêché de faire de grands progrès.

Cette Tréve entre les deux Empereurs fut concluë pour huit ans aux mêmes conditions de la derniére qui avoit été faite entre Ferdinand I. & Soliman, & à la charge que chacun retiendroit ce qu'il avoit conquis en cette guerre. En quoi Maximilien eut de l'avantage, parce que Schvendi, un de ses Généraux, avoit pris & enlevé beaucoup de Places aux Ennemis.

Pour le reste des Troupes, l'Empereur les

(a) Selim Successeur de Soliman arriva peu de tems après en Hongrie, où, après avoir fait la Campagne de l'année suivante sans beaucoup de succès, il s'en retourna à Constantinople, & laissa le Commandement de son Armée à Pertaus Bassa son cousin germain, avec ordre de soutenir Jean Sigismond, Prince de Transilvanie dans ses desseins contre l'Empereur Maximilien.

L'Ar-

les emmena avec lui pour aider l'Electeur de Saxe à pousser à bout Jean Fridéric de Saxe, & à finir le siége de Gotha qui duroit encore. Il avoit cela si fort à cœur, qu'il ne fut pas plutôt de retour, qu'il envoya ces Troupes à l'Electeur avec toutes les autres qui lui étoient nécessaires; ensorte qu'il fut facile à ce Prince de contraindre en peu de tems la Ville & la Forteresse de se rendre aux conditions qu'il lui plut d'imposer. Dès le moment qu'il en fut le maître, il commença par le châtiment de Grombach, & de ses Complices: il les fit punir selon la qualité de leurs crimes, c'est-à-dire, de divers genres de mort. Pour le Duc Jean Fridéric qu'il avoit fait prisonnier, il l'envoya à l'Empereur. Par son ordre ce Duc fut enfermé & gardé jusqu'à sa mort. Et afin que la Place ne pût à l'avenir servir de retraite aux brouillons, les fortifications de la Ville & du Château furent entiérement démolies & rasées.

MAXIMILIEN II. 1566.

1567.

Cette affaire étant finie, Maximilien convoqua une Diéte à Falde, sur l'appréhension qu'il eut des fâcheuses suites que pouvoient avoir pour l'Allemagne les divisions & les désordres, qui dans les Pays-Bas commençoient fort à s'échauffer. D'autre côté il

L'Armée de ce dernier s'étoit augmentée cette année-là considérablement par le concours de plusieurs braves de divers Etats de la Chrétienté. Il s'y étoit rendu de la France, Henry, Duc de Guise, fils de celui qui avoit été assassiné devant Orléans par Timoléon de Cossé de Brissac, Philippe Trossi, Vital de S. Gelais, Lansac & plusieurs autres.

MAXIMILIEN II. 1568.

il trouvoit que quelques Princes de l'Empire prenoient trop d'intérêt aux affaires des Huguenots de France, au secours desquels le Prince Jean Casimir, fils de l'Electeur Palatin, avoit déjà mené près de sept mille Chevaux, & trois mille Fantassins. Par une sage prévoyance il fit faire en cette Assemblée plusieurs Decrets pour la manutention de la paix en Allemagne, car c'étoit la fin à laquelle tendoient toutes ses pensées, & tous ses soins. Ce fut par ce même motif qu'il s'entremit du différend; qui l'année suivante éclata entre l'Electeur de Tréves & sa Ville capitale. L'Electeur n'avoit encore jamais pu pleinement réduire à son obéïssance les Habitans de cette Ville. Il prétendoit qu'elle lui étoit immédiatement sujette; qu'il y avoit toute jurisdiction; qu'elle lui devoit le serment de fidélité; que c'étoit à lui de faire les impositions, d'établir les Magistrats, de garder les clefs des portes, de juger les procès criminels, & d'en faire exécuter les sentences. Ceux de Tréves alléguoient au contraire, que depuis un tems immémorial, ces droits leur avoient appartenu sans dépendre de l'Archevêque, que sous certaines conditions. Ce Prélat voyant donc qu'il ne pouvoit rien gagner sur ce Peuple, le 6. de Juin il mit devant la Ville le siége qui dura jusqu'au mois d'Août que l'Empereur & les Electeurs s'entremirent de l'accommodement. On conclut un Traité par lequel il fut dit, que l'Archevêque léveroit le siége; qu'il ne toucheroit ni aux personnes, ni aux biens des Habitans;

1569.

Guerre de Tréves.

qu'il entreroit dans la Ville avec quelques compagnies de gens de pied & de cheval; qu'on y logeroit l'Etat Major & la garde de l'Electeur; mais que pour le reste, il lui seroit assigné des quartiers; & pour ce qui étoit de l'essentiel de leur différend, ils s'en remettroient au jugement de l'Empereur & des Electeurs.

MAXIMILIEN II. 1569.

Comme Maximilien préféroit trop ouvertement la Paix à toute autre chose, les Protestans des Etats d'Autriche, à qui il avoit autrefois refusé le libre éxercice de leur Religion, s'avisérent alors pour l'obtenir de vouloir profiter de cette bonne disposition. Flattés de l'espérance d'y pouvoir d'autant mieux réüssir, que les Etats du Pays venoient de lui faire un plaisir signalé, en l'aquittant de plusieurs grosses sommes qu'il avoit empruntées pour la guerre contre le Turc. En effet cette conjoncture leur fut si favorable, qu'après de très-fortes instances, ils le firent consentir d'accorder à la Noblesse Protestante le libre éxercice de leur Religion dans leurs Châteaux, Villes & Villages.

L'Empereur accorde la liberté de conscience aux Protestans d'Autriche.

Il se laissa aller à cette condescendance, non seulement parce qu'il ne pouvoit pas la refuser; mais par une pente naturelle qu'il avoit à la douceur; & encore plus (ainsi qu'il a été dit) parce qu'il étoit persuadé qu'en fait de Religion, la force irritoit les esprits au lieu de les ramener.

Cet esprit de modération fit qu'il ne put qu'avec une peine extraordinaire écouter le recit qu'on lui fit des cruautés inouïes, que le

MAXIMILIEN II. 1569. — 1570.

le Duc d'Albe & Reguesenes Grand Commandeur de Castille, éxerçoient dans les Pays-Bas, pour forcer les consciences des Peuples sur le fait de la Religion. Cela le fit résoudre à dépêcher son frére Charles vers Philippe, Roi d'Espagne, pour le prier de modérer ce procédé afin d'empêcher la désertion entiére des Habitans de ces Provinces, & d'ôter le mauvais éxemple que de telles violences donnoient aux Etats de l'Empire. Mais ses remontrances ne produisirent aucun effet, au contraire la guerre s'alluma dans ces Pays-là plus que jamais; (a) & elle eut avec le tems les suites funestes que chacun sçait.

Ce fut aussi sur le même principe qu'il refusa à l'Ambassadeur du Roi de France Charles IX. la permission qu'il lui avoit demandée de faire des levées en Allemagne pour agir contre ceux de la Religion Prétenduë Réformée. Mais les Protestans, & entr'autres l'Electeur de Saxe, qui autrefois avoit envoyé des secours en France, ne suivirent pas cet éxemple, poussés à cela par une raison particuliére. Ils sçavoient que le Pape, le Roi de France, & le Roi d'Espagne, avoient fait une Ligue ensemble pour

(a) Les troubles des Pays-Bas ont duré jusqu'à la Paix de Munster. Les cruautés du Duc d'Albe qui avoit fait mourir plus de dix mille personnes par la main du Boureau; la mort des Comtes d'Egmond & de Horn; la fondation des Etats de Hollande par le courage & la sagesse du Prince d'Orange; la mort suspecte de l'Infant Dom Charles, fils unique de Philippe, Roi d'Espagne, ont attiré long-tems l'attention de l'Europe de ce côté-là.

(b)

pour exterminer entiérement les Religionnaires, & que c'étoit le même motif qui dans les Pays-Bas faisoit agir le Duc d'Albe contre eux. C'est pourquoi ils tâchoient de se précautionner contre la persécution dont ils se voyoient menacés. Deux choses pourtant les désabusérent quelque tems après de cette impression. D'un côté ils apprirent que le Roi de France s'étoit excusé d'entrer dans la Ligue contre le Turc, & que pour raison il avoit allégué l'épuisement de ses finances, & le misérable état où les guerres des Huguenots avoient réduit son Royaume. Ils virent d'ailleurs que le Roi d'Espagne avoit joint ses forces maritimes avec celles du Pape, des Vénitiens, du Duc de Savoye, des Genois, & de Malte, pour conjointement agir contre celles de Selim. Ils y furent d'autant plus portés que cet Ennemi du nom Chrétien, tout fier de la conquête qu'il venoit de faire de l'Isle de Cypre sur les Vénitiens, tenoit encore son Armée Navale assemblée vers le Golfe de Lépante; (b) & apparemment pour quelque nouveau dessein. Les Chrétiens en ayant eu avis, firent voile de ce côté sous la conduite de Jean d'Autriche, fils naturel de Char-

MAXIMILIEN II. 1571.

Bataille de Lépante.

(b) Autrefois appellé le Golfe de Corinthe, à quelque distance du Promontoire Actium si fameux par la bataille qui décida de l'Empire Romain entre Octave Cesar, & Marc Antoine. La victoire des Chrétiens y fut compléte; 117 Galéres des Turcs prises; plus de 20 coulées à fond; près de 35000 hommes des Infidelles en partie abîmés dans les Gouffres de la Mer, en partie faits prisonniers; tous leurs Chefs noyés ou tués.

MAXIMILIEN II. 1571.

Charles V. à qui le commandement de toute l'Armée avoit été déféré ; & ils sçurent si bien prendre leurs avantages sur les Ennemis, qu'ils les défirent entiérement.

L'Empereur qui n'avoit point voulu entrer dans cette Ligue des Princes Chrétiens contre le Turc, à cause de la Tréve que quelque tems auparavant il avoit faite avec lui, l'Empereur, dis-je, avoit cependant pourvu aux affaires du Royaume de Hongrie. Pour cet effet, il avoit conclu un Traité avec Jean Sigismond, Prince de Transilvanie, par lequel il l'avoit obligé de renoncer à la qualité de Roi de Hongrie, qu'à l'imitation de son pére il avoit usurpée, & de se reconnoître Vassal de l'Empereur, quoiqu'il fût tributaire du Turc. Et d'autant que ce Prince étoit venu à mourir quelques jours après avoir ratifié ce Traité,

1572.

Maximilien l'avoit renouvellé avec Etienne Bathori, que les Turcs de Transilvanie avoient élu en la place de l'autre. L'Empereur ne s'étoit pas contenté d'assurer ainsi la paix de ce Royaume, il en avoit si bien ménagé les Etats qu'il les porta à élire Rodolphe son fils aîné pour son Successeur à cette Couronne.

L'Empereur fait élire Rodolphe son fils aîné Roi de Hongrie.

Après

(a) Ce Roi à son retour en France passa par Vienne, où Maximilien le reçut avec toute l'affection & la magnificence digne d'un Prince. Il y demeura six jours. L'Empereur lui proposa en mariage sa fille Isabelle, Veuve de Charles IX. & pour remédier aux troubles de son Royaume, il lui conseilla de changer d'abord le Conseil du feu Roi, sur lequel il devoit rejetter toute la haine & l'animosité que les massacres avoient excités dans les esprits. Rodolphe & l'Archiduc Ernest

Après quoi il retourna à Vienne dans le dessein de travailler à lui procurer celle de Bohéme, & même l'Empire, en le faisant de bonne heure élire Roi des Romains. Auparavant il voulut pour le second de ses fils songer au Royaume de Pologne, qui venoit de vaquer par la mort de Sigismond, le dernier de la maison de Jagellons; mais Henry, Duc de Valois, frére de Charles IX. Roi de France, l'emporta sur tous les autres Prétendans. MAXIMILIEN II. 1572.

Toutefois Maximilien eut encore lieu d'y prétendre par l'abandonnement de cette couronne qu'Henry fit un an ou environ après son élection, pour venir recevoir la succession du Royaume de France (*a*), qui suivant les loix de l'Etat lui étoit échu par la mort de Charles IX. son frére. Mais cette seconde rencontre ne fut pas plus heureuse à Maximilien que la prémiére. Car soit qu'il n'eût pas avec assez de soin & de diligence ménagé les esprits des principaux Palatins de Pologne, soit que ces Seigneurs appréhendassent la trop grande puissance de la Maison d'Autriche, il élurent encore à son préjudice Etienne Bathory (*b*), Prince de Transilvanie, dont la valeur & le mérite 1573. 1574.

nest ses fils conduisirent ce Prince jusques sur les Frontiéres de Frioul. Son séjour à Vienne ne fut pas avantageux à Maximilien, par rapport à la couronne de Pologne.

(*b*) Le Sénat de Pologne avoit prié Henry III. de revenir dans le Pays, après lui avoir renvoyé tous ses équipages & domestiques; sinon qu'ils procéderoient à l'élection d'un autre Roi. La Reine Mére avoit dépêché Pibrac pour demander du tems; mais celui-ci voyant

MAXIMILIEN II. te lui avoient dans la Pologne aquis le plus fort parti.

1574. Maximilien ne se désista pas de sa prétention, il crut être obligé de la soutenir par les armes, non tant par un motif d'ambition, ou par un désir de rendre sa Maison plus puissante; que parce qu'il jugeoit que s'il pouvoit devenir maître de ce Royaume-là, il arrêteroit bien plus facilement les progrès des Turcs qui sans cesse l'inquiétoient.

Pendant qu'il disposoit les choses pour se mettre en état de pouvoir entreprendre cette expédition il ne laissa pas de travailler avec tant d'application à assurer la Couronne de Bohéme & l'Empire à son fils Rodolphe, qu'il en vint à bout. Les Etats de Bohéme s'étant assemblés au mois de Septembre, procédérent à l'élection de Rodolphe, ils le couronnérent le 22. du même mois; & les Etats de l'Empire qui se tinrent presque dans le même tems à Ratisbonne, le créérent Roi des Romains, & lui en mirent la Couronne sur la tête le prémier de Novembre ensuivant.

1575. L'Empereur assure à Rodolphe la Couronne Impériale, & la Couronne de Bohéme.

L'Empereur ayant ainsi pourvu aux affaires de sa famille, se donna tout entier durant plusieurs mois à celles de l'Empire. Il proposa aussi à la Diéte son dessein sur la Pologne; mais par une maladie qui peu de jours après l'emporta, il fut obligé de quitter ces pensées, pour s'occuper tout de bon à

Dessein sur la Couronne de Pologne.

yant qu'ils avoient déjà fait un Decret signé du 24. Juillet, portant que la Royauté étoit vacante comme par mort, & que les Etats s'assembloient pour élire un nouveau Roi, crut qu'il étoit de l'honneur de son mai-

à celles de l'Eternité. Il n'eut pas de peine à prendre ce parti. Depuis long-tems dans ses entretiens familiers il s'étoit accoutumé à parler de l'immortalité de l'ame. Il sembloit même qu'il se faisoit un plaisir de penser à la mort. Et lorsqu'un jour Adam de Dietrichstein, Grand-Maître de sa Maison le félicitoit de ce qu'il avoit heureusement passé son année climatérique de quarante-neuf ans, il lui répondit que toutes les années étoient climatériques, voulant dire par-là qu'en quelque année ou en quelque moment de la vie qu'on se trouve on est toujours également proche de la mort. Il mourut âgé de cinquante ans le 12. d'Octobre, propre jour de saint Maximilien dont il portoit le nom.

MAXIMILIEN II. 1575.

Mort de l'Empereur Maximilien II.

1576.

Son Eloge.

Ce Prince étoit extrêmement affable & libre avec tous ceux qui lui vouloient parler; n'ayant jamais mortifié personne par un refus, ou par une mauvaise parole. Il étoit facile à pardonner, ennemi des Flateurs, & plus encore des Calomniateurs, aimant sur toutes choses la vérité. On a remarqué en lui une grande aversion pour le luxe & pour la débauche; & l'on trouve que pour se parer il n'a jamais acheté le moindre bijou. Il entendoit fort bien la guerre, quoiqu'il ait été malheureux dans celle de Hongrie: il la faisoit avec conduite & avec activité. [Il gardoit une telle régularité dans son domes-

maître de n'y pas rester davantage. Le choix tomba sur le Prince de Transilvanie, à condition qu'il épouseroit Anne sœur du défunt Roi.

Maximilien II. 1576.

meſtique, que toutes ſes actions avoient une certaine heure prescrite. La priére, les Conſeils, les Signatures des dépêches, le dîner, le ſouper, le ſommeil, la chaſſe, &c. toutes ces choſes avoient un tems marqué. Après ſon dîner, tandis qu'il étoit encore à table, où lors qu'il la laiſſoit; toutes ſortes de perſonnes celles même de la plus vile condition pouvoient s'approcher de lui, lui parler & lui préſenter des placets; il leur répondoit avec affabilité & dans la même langue qu'ils lui avoient parlé.] Il avoit durant vingt-neuf ans vêcu en grande union avec ſon épouſe Marie, fille de l'Empereur Charles V. ayant eu d'elle quinze enfans, dont cinq moururent avant lui. Les autres dix le ſurvêcurent; ſçavoir, Rodolphe, Erneſt, Mathias, Maximilien, Albert, & Venceslas: & quatre filles, Anne, Eliſabeth, Marguérite & Eléonore; la prémiére avoit épouſé Philippe II., Roi d'Eſpagne; la ſeconde Charles IX. Roi de France, & les deux autres ne furent point mariées (a).

(a) Il y a de la confuſion dans cette énumération des Enfans de l'Empereur Maximilien II. Il y a auſſi du faux. Voici quelque choſe de plus éxact. Maximilien eut quinze enfans: Rodolphe, Erneſt, Matthias, Maximilien, Albert Cardinal, Venceslas, Ferdinand, qui lui ſurvêcurent tous. Ceux ci moururent avant lui, Albert VII. Fridéric, Charles. De cinq filles deux furent mariées; ſavoir Anne & Eliſabeth: Marie, Marguérite & Eléonore moururent jeunes.

CHA-

CHAPITRE VII.

Rodolphe II.

1576.

Rodolphe imite les sages maximes de son pére.

RODOLPHE (a) âgé de vingt-quatre ans, Roi des Romains, de Hongrie & de Bohéme, ayant été couronné Empereur, tint la même conduite, & dans le gouvernement de ses Etats usa des mêmes maniéres qu'avoit observées l'Empereur Maximilien II. son pére.

1577.

Les Mécontens du Pays-Bas, appellent Mathias frére de l'Empereur pour en prendre le gouvernement.

Durant son régne il préserva l'Allemagne des guerres qui après sa mort s'allumérent dans toute la Chrétienté, n'ayant pour but en maintenant le repos & l'union des membres dans l'Empire, que de pouvoir faire une plus forte résistance aux Infidéles.

L'Archiduc Mathias reçoit le gouvernement des Provinces-unies; puis est obligé de le quitter.

Son frére l'Archiduc Mathias, s'étoit déja aquis une telle réputation de valeur & de prudence, qu'alors le Prince d'Orange & les Etats Confédérés des Pays-Bas, qui avoient secoué le joug de la domination Espagnolle, le sollicitérent de vouloir bien se charger du Gouvernement de leurs Provinces. Il l'accepta du consentement & avec la permission de l'Empereur; & s'étant rendu auprès d'eux, il y conduisit d'abord les affaires assez à leur satisfaction; mais dans la suite du tems, la défiance qu'ils se crurent obli-

(a) Il naquit le 18. Juillet 1552. & fut élevé en Espagne.

RODOLPHE II. 1577.

obligés d'avoir de tous les Princes de la Maison d'Autriche, fut cause que l'année 1580. ils le congédiérent, quoiqu'avec des maniéres assez honnêtes, en ayant ainsi usé pour faire place au Duc d'Anjou qu'ils firent venir en Flandre (a).

Rodolphe restraint les Priviléges des Protestans.

L'Empereur avoit pour l'ancienne Religion le même zêle que son pére, mais il n'avoit pas la même indulgence pour les Protestans. Ceux d'Autriche avoient étendu leurs priviléges au-delà de leur concession; Rodolphe les restraignit, & laissa seulement à quelques Gentils-hommes l'éxercice de la nouvelle Religion dans leurs maisons de campagne, faisant au surplus éxactement observer la Pacification de Passau, qui entr'autres

(a) Le Duc d'Albe ayant été révoqué par le Roi Philippe, Louïs de Requesens, Grand Commandeur de Castille, fut mis en sa place. Celui-ci après avoir gagné la bataille de Mouker-Heyde près de Nimégue, où Louïs de Nassau fut tué, assembla les Etats Généraux, pour éxiger des sommes considérables à l'éxemple de son Prédécesseur qui se vantoit d'avoir fait monter les confiscations seules à huit millions d'or par an; mais ses propositions furent rejettées, & les Etats s'unirent plus que jamais pour défendre leur liberté. Toutes les Provinces Catholiques craignant le même sort, firent un Traité avec la Hollande & la Zélande pour ce sujet, qu'on appelle la PACIFICATION DE GAND. Requesens étant venu à mourir, les Etats voulurent bien recevoir Dom Jean d'Autriche, à condition que les Espagnols sortiroient du Pays, & que le Traité de Gand fût confirmé; mais ce Prince n'ayant pas tenu sa parole, & s'étant emparé de Namur, Charlemont & Mariembourg, les Peuples armérent contre lui, le chassérent & appellérent l'Archiduc Mathias pour les gouverner, ayant sous lui le Duc d'Orange. La jalousie & la division s'y étant mises, Dom Jean eut le tems de recevoir les Troupes que lui amena Aléxandre Farnèse Duc de Parme. Il eut un avantage considérable sur l'A-

tres choses portoit que tout Prélat qui renonceroit à la Religion Catholique seroit privé de son Bénéfice.

RODOLPHE II. 1581.

Cette clause n'empêcha pas Gebhart Trusches, Archevêque Electeur de Cologne, de se déclarer pour les nouvelles opinions, & d'apostasier pour épouser Agnès de Mansfeld, Chanoinesse de Gurishim, fille de Jean-George Comte de Mansfeld, d'une rare beauté, & dont il étoit devenu éperduëment amoureux par les fréquentes visites qu'il lui avoit renduës.

Trusches Archevêque de Cologne, change de Religion.

L'Empereur étoit alors à la Diéte d'Ausbourg qui se tenoit pour les affaires générales de l'Empire, & particuliérement pour celles de la Religion (*b*). Comme l'Assemblée

l'Armée des Etats à Gemblours. Ce succès cependant ne le retablit pas dans le Gouvernement, & ces mêmes Etats conduits par les conseils du Prince d'Orange, jugeant qu'ils seroient également agités sous l'un & l'autre de ces deux Princes, résolurent de traiter avec le Duc d'Anjou.

(*b*) Vers la fin de cette Diéte, on délibéra si l'on feroit publier la Réformation du Calendrier que le Pape Grégoire XIII. avoit faite. Guillaume Landgrave de Hesse fut celui de tous les Membres de l'Assemblée qui s'y opposa le plus fortement. Il dit qu'il n'étoit pas question de delibérer sur l'utilité de la chose en elle même, mais sur la maniére dont on s'y prenoit pour l'introduire; que dans cette affaire en portoit un notable préjudice à la dignité & à l'autorité de l'Empire; & que comme les Papes n'y avoient déja donné que trop d'atteintes, il ne falloit pas souffrir qu'il usurpât un droit attaché de tout tems à la dignité Impériale, tel que celui de réformer le Calendrier. Il fut appuyé par l'Electeur de Saxe; de sorte qu'aucun des Princes Protestans n'ayant voulu consentir à cette Publication, l'Empereur renvoya l'affaire à une autre Diéte, ordonnant de suivre encore pour cette année l'ancien usage.

RODOL-PHE II. 1581. blée étoit composée de bon nombre de Princes Protestans, l'Electeur y envoya ses Deputés avec ordre de tâcher sous main d'obtenir la liberté de conscience en son Diocése. Ils en feroient venus à bout sans l'opposition que le Sénat de Cologne & le Chapitre de l'Eglise Cathédrale y formérent, de quoi l'Electeur fut si irrité, que sous prétexte de défendre les confins de son Archevêché des entreprises des Flamans, il mit des Troupes sur pied, & levant le masque aidé de quelques Princes Protestans, il surprit la Ville de Bonn, pilla le trésor de son Eglise que l'on gardoit dans le Château de Breulle, accorda le libre éxercice de la Religion à ses Sujets; puis le 4. Février
1583. 1583. il épousa publiquement Agnès de Mansfeld dans la même Ville de Bonn. Le Pape & l'Empereur employérent toutes sortes d'instances & d'exhortations pour le ramener à son devoir, mais elles furent inutiles: & l'Electeur persistant dans son apostasie, fut par Sa Sainteté excommunié & déposé dans toutes les formes Canoniques. Ernest fils d'Albert V. Duc de Baviére, fut mis en sa place. Dès qu'il sçut que le Chapitre l'avoit élu Archevêque de Cologne, il se mit en état de soutenir son élection contre l'Electeur déposé, qui prétendoit se maintenir par la force. Il marcha avec une armée composée des Troupes du Duc de Baviére son pére, & de celles que l'Empereur y avoit fait joindre, & alla attaquer Trusches. Cette guerre dura quelque tems; mais enfin après plusieurs

sieurs exploits où le sort des armes balança tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, Trusches fut entiérement chassé du pays avec la belle Agnès, qui pour toute conquête lui demeura. Il se retira avec elle en Hollande, où le reste de ses jours il vêcut fort à l'étroit. Ernest s'étant mis en possession de l'Archevêché, n'y permit d'autre éxercice que celui de la Religion Catholique, laquelle s'y est depuis toujours maintenuë; & l'Empereur le confirma en sa nouvelle dignité, par l'investiture qu'il lui accorda.

Guerre contre le Turc.

Rodolphe qui à la faveur de la Tréve qu'il avoit ci-devant faite avec Amurat III. s'étoit appliqué à pacifier le dedans de l'Empire, prit aussi le soin de la faire prolonger encore pour huit ans avec ce Sultan. Néanmoins quelque tems après les Turcs sans avoir égard à cette Tréve ne laissérent pas de faire des courses dans la Hongrie & dans la Croatie. Même vers la fin d'Octobre ils vinrent avec dix mille hommes faire ravage jusqu'aux frontiéres de la Carniole, d'où ils emmenérent un grand nombre de Chrétiens & de bestiaux, & une grande quantité de meubles; mais l'Archiduc Ernest frére de l'Empereur qui avoit été envoyé pour leur faire tête, les poursuivit jusqu'en Croatie, où ils furent presque tous défaits, avec perte de tout leur butin; la tête de leur Général fut apportée à Ernest. 1584.

Maximilien son frére, qui trois ans après fut élu Roi de Pologne, seulement par une partie des Etats de ce Royaume, vaquant 1588.

Maximilien frére

par

RODOLPHE II. 1588.

de l'Empereur est déclaré Roi de Pologne, puis défait par Sigismond son compétiteur.

par la mort du Roi Etienne; Maximilien, dis-je, ne fut pas si heureux qu'Ernest, dans la guerre qu'il fut obligé d'entreprendre pour soutenir son droit contre Sigismond, fils de Jean, Roi de Suéde. Car Sigismond avoit aussi été élu Roi de Pologne par le plus grand nombre & le plus fort parti, l'année suivante près de Cracovie. Maximilien étant venu aux mains avec son Compétiteur, fut mis en déroute, & fait prisonnier par Sigismond, qui ne lui accorda sa liberté que

1589. l'année d'après 1589. à condition qu'il renonceroit comme il fit à la Couronne de Pologne (a).

1593.

Le Turc rompt lâchement la Tréve, & en est puni par les avantages que l'Empereur remporte sur lui.

Nonobstant la Tréve que Rodolphe avoit renouvellée avec Amurat III. cet infidéle ne laissa pas l'an 1592. de recommencer la guerre & de s'emparer des Villes de Repitsch, de Wihitsk, & de quelques autres de la Croatie. Il fit même à Veissembourg arrêter & enfermer dans une tour Fridéric Krecovier, Ambassadeur de Rodolphe, lequel y mourut au mois de Juin de la même année. Ces hostilités & ce violement du droit des gens, obligérent l'Empereur à armer promptement. Il mit en campagne une armée de quarante-cinq mille hommes, tant Allemans qu'Hongrois, la-

(a) Sigismond étant demeuré paisible possesseur de la Couronne de Pologne, par les avantages qu'il eut sur Maximilien, & voulant se conserver en même tems le Royaume de Suéde, fit un Traité avec les Etats, par lequel il s'obligea de passer chaque cinquiéme année en Suéde & d'y résider; mais les Guerres qu'il eut à soutenir contre les Turcs, la Moscovie, & les Tartares, ne lui ayant pas permis pendant près de quinze ans

laquelle ayant près de Sisseg, Abbaye & Château très fort en Croatie entre deux riviéres, rencontré les Turcs, elle les attaqua si vertement qu'elle les défit à plate-couture. Leur Bassa, plusieurs autres Officiers, & environ 12000. Soldats y furent ou tués ou noyés, sans qu'il en coûtât aux Impériaux plus de cent hommes. Amurat ne fut pas plutôt averti de cette défaite, qu'il envoya une autre Armée qui prit Sisseg. Puis il en fit passer une plus forte en Hongrie; elle y fit de grands dégâts, & s'empara de Wesprin & de quelques autres Places; mais dans le même tems l'Empereur ayant fait marcher un renfort de Troupes, son Armée s'avança vers Bellegrade, elle y présenta encore la bataille, & comme à la précédente, les Turcs y perdirent plus de douze mille hommes, la plupart Janissaires. Peu de jours après Tieffembach, Lieutenant Général de l'Empereur en la haute Hongrie, ayant ramassé un corps de vingt mille hommes, surprit & emporta d'assaut Zabatik forteresse alors estimée imprenable. Il y fit passer au fil de l'épée tous les Turcs de la garnison; il battit aussi le secours que les Bassas de Bude & de Temeswar y vouloient jetter. En moins d'un mois il reprit Filleck, &

RODOLPHE II. 1593.

3. Novembre.

ans de quitter la Pologne, les Peuples se lassérent d'une si longue absence, & Charles Oncle de Sigismond, ayant sçû profiter en habile Prince des dispositions des Etats en sa faveur, engagea les Evêques à prononcer la dispense du serment de fidélité envers Sigismond, se rendit maître du Royaume, & fit profession du Luthéranisme.

Rodolphe II. 1593.

& onze autres Places & Châteaux, que durant trente ans les Turcs avoient occupés: Ainsi il tira d'esclavage un nombre infini de Chrétiens, & délivra plusieurs Villes & Pays du Tribut de ces Infidéles.

L'Empereur profitant de cette bonne fortune, envoya derechef en Hongrie Mathias son frére, qui par composition se rendit Maître de Novigrad; pendant que le Comte de Serin, & le Seigneur Nadasti, chassérent les Turcs des Forteresses de Bresens, Seczin & de Segest en la basse Hongrie. Ces conquêtes furent suivies de la bataille de Hatvan, que le prémier jour de Mai les Impériaux gagnérent aussi sur les Turcs.

1594.

Diéte de Ratisbonne.

La dépense extraordinaire où Rodolphe se voyoit engagé, soit pour soutenir la guerre en Hongrie, soit d'ailleurs pour en garentir l'Empire, l'avoit obligé de convoquer pour le même mois de Mai, une Diéte à Ratisbonne. Le dix-huitiéme jour, l'Empereur s'y rendit en personne, & à son exemple, les Electeurs, Princes, & Etats en firent de même. Le 2. Juin, il leur fit remontrer l'infidélité que les Turcs avoient commise à son égard, lui faisant la guerre au préjudice de la Tréve, qui avoit été renouvellée avec eux, & la nécessité où il avoit été réduit d'opposer la force à la force; mais que comme cette guerre lui étoit extrêmement à charge, il étoit obligé de recourir à leur assistance pour la pouvoir soutenir. Les Etats considérant que les suites de cette guerre pourroient tomber sur l'Allemagne, se portérent volontiers à lui accor-

der

der quelques mois Romains, dont il fut content. Ils firent néanmoins divers Réglemens touchant la levée, le logement, & la marche des gens de guerre; comme aussi pour les Monnoyes. Ils jugérent pareillement à propos d'en faire pour la Chambre de Justice, & pour quelques autres affaires. Quant à ce qui regardoit les Pays-Bas, dont on avoit porté les plaintes à la Diéte, on ne prit autre résolution que celle de députer vers les Etats de ces Pays quelques Princes de l'Empire, pour avec eux chercher & concerter les moyens d'accommoder les choses, & les terminer à l'amiable. On en donna avis à l'Archiduc Ernest frére de l'Empereur, qui alors en étoit Gouverneur général. Mais l'année suivante, ce Prince mourut, sans avoir pu profiter des bonnes intentions des Etats de l'Empire.

Août 1594.

La Diéte finit par la cérémonie que fit l'Empereur, pour conférer les Investitures que demandoient l'Electeur de Cologne, le Palatin, les Ducs de Poméranie & de Virtemberg, & de quelques autres Etats, pour pouvoir paisiblement joüir de leurs Principautés & de leurs fiefs. Après quoi il s'en retourna à Prague, & il y fit préparer les secours nécessaires pour la défense de la Hongrie. Il fut d'autant plus obligé d'y apporter tous ses soins, que dans le même tems le Grand-Visir Sinan, Général des Turcs, fortifié d'une puissante armée de Tartares avoit contraint l'Archiduc Mathias de lever le siége qu'il avoit mis devant la Ville de Graan, depuis quelques années occupée par les

Suite de la guerre de Hongrie contre le Turc.

RODOLPHE II. 1594. les Turcs. Ensuite ce Visir s'étoit emparé des Forteresses de Thata & de Saint Martin, & avoit assiégé Raab, autrement dit Javarin, dont il se rendit bien-tôt maître. Aussi fut-ce par la lâcheté & la trahison du Gouverneur, qui pour une somme d'argent lui livra cette importante Place.

Cependant les Troupes que l'Empereur pour fortifier l'armée de l'Archiduc Mathias son frére avoit fait avancer, arrivérent assez à tems pour arrêter les progrès de Sinan. Mais ce qui lui servit davantage à repousser les Infidéles, fut que Sigismond Bathory, Prince de Transilvanie, quitta le partie d'Amurat, & fit une alliance & Ligue particuliére avec l'Empereur, sous condition de joindre leurs forces, & d'agir de concert pour chasser le Turc de leurs Etats. Le
1595. Transilvain fit davantage: Au commencement de l'année suivante, il attira dans la même Ligue, les Vaivodes de Moldavie & de Valachie; & ces trois Princes attaquérent si vivement les Turcs & les Tartares qui étoient entrés chez eux, qu'il y en eut peu des uns & des autres qui purent regagner leur pays. D'autre côté l'Archiduc Mathias, qui sous lui avoit pour Lieutenant Général Charles Comte de Mansfeld brave & expérimenté Capitaine, avoit mis le siége devant Graan. Les Turcs s'étant approchés pour secourir la Place, Mathias fut au devant d'eux, leur livra combat, en tua cinq mille sur la place avec leurs principaux Chefs, & mit le reste en déroute. Après quoi au bout de deux mois de siége il se ren-

dit

dit maître de Graan, Place la plus forte du pays, cette conquête fut suivie de celle de plusieurs autres Forteresses & Châteaux assez considérables, qu'avec une diligence toute extraordinaire il enleva aux Turcs. 1595.

L'année suivante ne fut pas si heureuse aux Impériaux. Mahomet III. qui depuis quelques mois avoit succédé à Amurat son pére dans l'Empire Ottoman, voulut par quelque grand exploit signaler le commencement de son régne. Il vint avec une armée de 150000. hommes assiéger Agrie, une des plus importantes Places de la haute Hongrie. D'abord elle se défendit assez vigoureusement, dans l'attente où elle étoit d'un puissant secours que l'Empereur lui envoyoit sous la conduite de l'Archiduc Maximilien son frére. Mais ce Prince à cause des pluyes & des mauvais chemins, n'ayant pu arriver à tems, la Soldatesque de la Ville, dont les Officiers ne purent jamais être les maîtres, s'impatienta de ce retardement, & le 13. d'Octobre, elle força le Gouverneur à capituler & à rendre la Place à des conditions peu honorables. Le Turc même vengea cette lâcheté. 1596.

Il ne tint point la capitulation, ayant sur le cœur la grande perte qu'il avoit faite devant cette Ville, où il étoit demeuré plus de vingt mille Turcs; & son ressentiment alla si loin, qu'il fit tailler en piéces cette infidéle garnison jusqu'aux femmes & aux enfans.

L'Archiduc Maximilien mortifié de cette perte, pour tâcher d'avoir sa revanche,

RODOLPHE II. 1596. ne laissa pas de s'approcher du Camp de l'Ennemi, & tant qu'il put il harcela les Turcs jusqu'au 26. d'Octobre. Il les mit en déroute, en tua près de douze mille, chassant le reste jusqu'aux tentes du Grand-Seigneur, & prit leur artillerie. Il auroit sans doute entiérement défait ces Infidéles, si un Renégat Italien qui s'apperçut que les Impériaux au lieu d'achever leur victoire, s'amusoient au pillage des tentes, ne fût avec des Troupes fraîches venu les charger. Il le fit avec tant de succès, qu'il les renversa les uns sur les autres, & les mit en fuite; mais de peur de quelque risposte, il n'osa les poursuivre plus outre. Ce qui donna loisir à l'Archiduc, au Prince de Transilvanie, à Chieffembach & aux autres Officiers de rallier leurs Troupes, & de se remettre de cet échec où ils avoient perdu cinq à six mille hommes.

Après cette bataille Mahomet voyant son armée diminuée de près de la moitié qu'il avoit perduë, tant au siége d'Agrie que dans la derniére rencontre, prit le parti de s'en retourner à Constantinople pour se donner à ses plaisirs.

Il laissa dix mille hommes dans Agrie, & le commandement du reste de ses Troupes à ses Généraux. La jalousie & la division s'étant mises entre eux, comme ils n'agissoient pas de concert; le Sultan retiré, ils ne se mirent pas en devoir de continuer leurs progrès. Ce qui ayant relevé le cœur des Impériaux & des Hongrois; sous la conduite du Comte Nadasti & des Barons de Bern-

Bernstain & de Palfi au mois de Mai 1597. RODOL-
ils entreprirent de surprendre la Forteresse PHE II.
de Tata en Hongrie, & ils y réüssirent, 1597.
pendant que l'Archiduc Maximilien fortifié
de quelques Troupes que l'Empereur avoit Suite de la guerre de Hongrie.
fait passer, se disposoit d'attaquer la Ville
de Pappa près de Raab, qu'il prit trois
mois après.

[Le 27 Octobre de cette même année mourut Alfonse Duc de Ferrare, à qui l'année précédente l'Empereur avoit eu intention de donner le commandement général de l'Armée contre le Turc. Il avoit institué son héritier, & déclaré son successeur César d'Est son Bâtard, qui s'empara aussi tôt de sa succession. Mais le Pape Clément VIII. qui regardoit César comme inhabile à succéder, & qui prétendoit que le Duché de Ferrare fût dévolu à la Chambre Apostolique, s'opposa vigoureusement à lui, le cita par trois fois, l'excommunia faute d'avoir comparu, & mit des troupes sur pié pour le chasser de cet Etat. César tint ferme pendant quelques tems & contre les foudres spirituelles du St. Père & contre ses armes
temporelles. A la fin cette guerre se termina 1598.
par l'entremise du Cardinal Aldobrandin, à condition que César céderoit au Pape le Duché de Ferrare, & qu'il retiendroit Reggio, Modéne, les autres Villes & Fiefs relevant de l'Empire & les Biens allodiaux. Après quoi César fut créé par l'Empereur Duc de Reggio, de Modéne & de Carpi.

En Hongrie] Adolphe Baron de Schvartzemberg commença la campagne suivante

RODOLPHE II. 1598. par un exploit digne de remarque. Il étoit averti que les Turcs gardoient assez négligemment la Forteresse de Raab, ou Javarin, qu'ils tenoient depuis quatre ans. Il prit résolution de la surprendre; & en ayant concerté les moyens avec un Gentilhomme François nommé de Vaubecour, qui proposa & s'offrit d'en petarder une des portes; ce dessein fut si bien éxécuté, que la porte où le petard fut appliqué, fut entiérement enfoncée. Aussi-tôt les Troupes entrérent dans la Place, elle s'en saisirent, néanmoins après un combat de quatre heures, où seize cens Turcs demeurérent morts sur le lieu, & sept cens furent faits prisonniers.

L'Archiduc Mathias qui commandoit en la basse Hongrie, fit la même chose à Bude; car il la prit aussi par assaut. Il y trouva un grand butin; il en enleva plus de 80. piéces de canon, & il délivra sept mille Chrétiens. Mais il fut obligé de se retirer sans avoir pu emporter le Château; le dépit qu'il en eut le fit résoudre de mettre le feu à la Ville.

En revanche les Turcs joints aux Tartares au nombre de cent cinquante mille, voulurent en la haute Hongrie forcer la Ville de Varadin. Elle étoit défenduë par Melchior de

(a) Ce Prince par son inconstance naturelle, ne put pas rester long-tems dans ses propres Etats: Il les transmit au Cardinal André son Cousin Germain, pour se retirer chez Zamosc Chancelier & Général de Pologne. André n'y fut pas plus à couvert. La Cour de Vienne n'eut point d'égard à ses protestations de respects pour Rodolphe. Il y fit marcher George Basta Gouverneur de la haute Hongrie, & Michel Vaïvode de

de Redren, Baron de Friedland, Grand Maréchal de l'Archiduc Maximilien, assisté seulement de 2000. Soldats Siléfiens & Hongrois, & des Habitans du lieu. Durant six semaines il soutint le siége avec tant de vigueur, qu'après avoir fait périr dans les assauts & dans les différentes sorties un grand nombre d'assaillans, il contraignit les Turcs de se retirer avec honte. Lorsqu'ils levérent le siége, il ne restoit plus que 700. combatans dans la Place.

1599.

Bathory se repent de l'échange qu'il avoit fait avec l'Empereur de la Transilvanie.

Ce fut dans ce tems que l'Archiduc Maximilien fut établi Gouverneur de Transilvanie, ensuite de la cession que Sigismond Bathory, Prince de Transilvanie, avoit faite de son Etat à l'Empereur, en échange des Duchés, qu'avec une pension annuelle de quarante mille écus, il lui avoit donnés en Silésie. Mais Bathory après deux mois de séjour en Silésie, ayant reconnu que sa Principauté valoit mieux que tout ce qu'on lui avoit donné, s'en retourna secrétement à Colosvar, dit Clausembourg en Transilvanie, où sa femme fille de l'Archiduc Charles d'Autriche étoit restée. (a) Ce jeune Prince nonobstant la legéreté qu'il venoit de faire paroître, se conduisit si adroitement avec les Etats du pays, que pour deux raisons ils ne

de Valachie. Un combat général décida de son sort. Il y perdit sa principauté & sa vie. Sigismond fut encore appellé au secours de ces Peuples. Il se mit à la tête de leurs affaires; mais toujours malheureux, il fut contraint de se remettre à la clémence de l'Empereur, qui lui donna pour demeure un Château dans la Bohéme, où il finit ses jours.

RODOLPHE II. 1599. ne laissérent pas de le recevoir avec beaucoup de joye. D'une part ils appréhendoient la domination des Princes de la Maison d'Autriche, dont le gouvernement, disoient-ils, s'étendoit sur les ames aussi-bien que sur les corps & les biens de leurs Sujets: De l'autre ils craignoient encore plus de donner lieu à ce Prince de réclamer la protection du Sultan pour se faire rétablir en ses Etats.

1600. Les Turcs cependant au nombre de soixante mille sous la conduite d'Ibrahim Bassa avançoient avec tant de succès leurs affaires de l'autre côté du Danube, sur les confins de la basse Hongrie, qu'après avoir repoussé le Duc de Mercœur, qui par un généreux dessein de signaler son courage contre ces Infidéles étoit avec quantité de Volontaires François & quelques Troupes venu pour jetter du secours dans Canise qu'ils assiégeoient. Ils se rendirent maîtres de la Place, & de plusieurs autres aux environs. Mais

1601. ce Duc ayant reçu de l'Empereur un bon nombre de Troupes, dont avec les siennes il composa une armée de vingt-cinq mille hommes, voulut avoir sa ravanche; & prévenant les ennemis, s'avança dans la Transilvanie, il y prit d'assaut Albe Royale, ou Cronveissembourg, qu'ils avoient enlevée au Transilvain, & remporta sur eux plusieurs autres avantages. Toutefois après qu'il se

(a) Ces Articles ont été peu observés par la Maison d'Autriche; les Dignités & les Charges de ce Royaume ayant été donnés pour la plupart à des Allemands: celle de Palatin de Hongrie même, qui selon toutes les Loix fondamentales, ne peut être remplie que par un

se fût retiré, ils se mirent en devoir de reprendre cette Place ; & l'année suivante ils l'attaquérent avec tant de vigueur, qu'ils l'emportérent d'assaut.

RODOLPHE II. 1602.

1603.

Traité de Paix entre la Hongrie & la Transilvanie.

Comme souvent toutes ces expéditions ne se faisoient qu'avec une très grande effusion de sang humain, on commença de part & d'autre à se lasser de la guerre en Hongrie, & l'on pensa tout de bon aux moyens d'y établir la paix, tant au dedans entre les Catholiques & les nouveaux Religionnaires, qu'au dehors avec les Etrangers. D'abord on entama la négociation avec Etienne Botsckay, Seigneur Hongrois Calviniste, qui depuis la défaite du Prince Bathory, & sa retraite en Bohéme, s'étoit avec l'aide du Turc emparé de la Principauté de Transilvanie & de la portion du Royaume de Hongrie, dont Bathory avoit joui. Le Traité en fut arrêté le mois de Septembre 1604. entre l'Empereur, les Etats de Hongrie, & le Prince Botsckay. 1604.
Il portoit entr'autres choses que les Catholiques, les Luthériens & les Calvinistes auroient libre éxercice de leur Religion en Hongrie ; que Botsckay demeureroit sa vie durant Prince de Transilvanie ; qu'on ménageroit aussi la paix avec le Turc ; que les Etats de Hongrie pourroient en l'absence de l'Empereur prendre pour leur Palatin ou Gouverneur, l'Archiduc Mathias ; (a) que tou-

un naturel du Pays, a été possédée par les Mansfeld, Basta, Tanhauser & Buguor, comme si la Noblesse Hongroise en étoit indigne. Les Jésuites de leur côté n'y ont rien perdu, depuis que ce Traité les a réduits aux libéralités de l'Empereur ; quoique la Religion

RODOLPHE. II. 1605.

toutes les autres Charges seroient éxercées par des Naturels du Pays; & que les Jésuites n'y pourroient rien posséder en propre, à la reserve des présens que l'Empereur voudroit leur faire.

1606.

L'Empereur traite aussi avec le Turc.

On ne trouva pas la même facilité à traiter avec le Sultan Achmet qui avoit succédé à Mahomet III. On fut près de deux ans à négocier l'accommodement, & il ne fut conclu que le 9. Novembre 1609. Les conditions étoient que le Sultan traiteroit l'Empereur de Pére, & que l'Empereur traiteroit le Sultan de fils dans toutes leurs Lettres & négociations; que le Roi d'Espagne seroit, s'il le vouloit, compris dans la paix; que les Tartares y seroient aussi compris sur l'assurance que le Turc donnoit, quils ne feroient point de courses sur les Chrétiens; que cette Tréve ou cession d'armes dureroit vingt ans, à commencer du prémier Janvier 1608. que les deux Partis s'envoyeroient réciproquement des présens tous les trois ans; que l'Empereur commenceroit sans délai, par un présent de deux cens mille florins; & que le Sultan envoyeroit aussi-tôt après à l'Empereur un présent de pareille valeur; que chacun posséderoit ce qu'il occupoit; que sur les Villes & Villages occupés depuis

Protestante y soit autorisée par des conventions solemnelles, on a vu sous les Régnes de Ferdinand III. & de Léopold, plus de soixante Temples & Colléges, privés de leurs revenus & de leurs Priviléges pour les en gratifier à l'avantage de la Religion Catholique.

(a) Comme Etienne Botsckay, ne servit pas peu à faire

puis les derniéres guerres, ils ne pourroient imposer de charges que celles qu'ils portoient alors; que sous quelque prétexte que ce pût être ils n'attaqueroient aucune Place les uns sur les autres; que de part & d'autre ils pourroient réparer leurs Forteresses, & que l'accord (a) fait avec Botskay Prince de Transilvanie subsisteroit en son entier.

RODOLPHE II. 1606.

1607.

Les Hongrois élisent Mathias pour leur Roi, ce que par un accommodement l'Empereur est obligé d'approuver.

Ces Traités ayant par les deux Empereurs été ratifiés, les Etats de Hongrie assemblés à Presbourg furent avertis que Rodolphe à cause de ses infirmités, n'étoit ni en volonté, ni même en état de les venir visiter, comme ils l'en avoient instamment supplié pour rétablir les affaires du Royaume. Ils sçavoient aussi qu'au préjudice de ses fréres il témoignoit une très-forte inclination à favoriser & à élever les Archiducs Ferdinand & Léopold ses cousins germains qui étoient conduits par le conseil des Péres Jésuites ennemis déclarés de ceux qui professoient les nouvelles opinions. Ces deux raisons les portérent à appeller & à recevoir pour leur Gouverneur l'Archiduc Mathias; suivant en cela l'article du Traité fait avec le Transilvain qui leur en donnoit la liberté. Ils passérent même plus avant: car pour ôter à Ferdinand & à Léo-

faire réüssir l'accommodement entre les deux Empires, on convint de part & d'autre de récompenser ses soins; & l'Empereur consentit qu'il demeureroit Possesseur de la Transilvanie, qu'il lui laissoit en toute Souveraineté, à condition de reversion à la Maison d'Autriche faute de mâles.

RODOLPHE II. 1607.

Léopold toute l'espérance qu'ils pouvoient avoir au Royaume de Hongrie ; considérant aussi que l'Empereur qui n'avoit point d'enfans étoit fort infirme, & ne s'appliquoit à rien moins qu'au gouvernement de ses Etats ; Mathias qui étoit son plus proche héritier, est par eux élu pour leur Roi, à condition qu'il confirmeroit tous leurs Privilèges, & leur accorderoit la liberté de professer publiquement les nouvelles Religions, que la plupart d'entr'eux avoient embrassées.

Le bruit de cette élection & des conditions sous lesquelles elle avoit été faite & acceptée, s'étant répandu par toute l'Allemagne ; les Protestans de Bohéme se réveillérent. Ils avisérent ensemble de députer vers Mathias quelques-uns des plus considérables d'entr'eux pour l'engager à venir en Bohéme, sur l'espérance qu'ils porteroient les Etats à suivre l'éxemple des Hongrois, pourvu qu'il leur accordât les mêmes graces. Mathias se laissa par ces Députés aisément persuader & sans perte de tems, ayant ramassé le plus de Troupes qu'il put, il se mit à leur tête & marcha vers la Bohéme, passant par l'Autriche, dont il tâcha aussi de se rendre maître. L'Empereur irrité au dernier point du procédé de Mathias, avoit pris des mesures pour se mettre en état de s'opposer aux desseins de son frére. Mais les Electeurs &

(a) Le Cardinal Jean de Garcia Nonce du Pape Paul V. n'eut pas peu de part à ce Traité. Outre que Rodolphe avoit toujours marqué beaucoup de complaisance & de respect pour la Cour de Rome, la grande facilité

& autres Princes de l'Empire appréhendant que cette entreprise n'eût des suites fâcheuses, envoyérent au devant de Mathias, pour lui en faire voir la conséquence, & le porter à embrasser les voyes d'un accommodement avec l'Empereur, qu'ils assuroient y être disposé. Sur cette assurance il déféra à leurs avis, & les choses furent si bien ménagées en sa faveur par l'entremise de ces Princes, qu'en vertu du Traité (a) qui fut signé à Prague le 27. de Juin, l'Empereur pour avoir la paix, & demeurer dans son repos accoutumé, lui céda la Hongrie & l'Autriche, & même lui promit de lui assurer la Bohéme, s'il décédoit sans enfans mâles.

En exécution de ce Traité l'Empereur envoya par le Cardinal Dicdrichtstein les ornemens Royaux de la Couronne de Hongrie à Mathias qui étoit demeuré à la tête de son Armée, le Cardinal les lui remit en présence de l'Archiduc Maximilien & de quantité d'autres Princes & Seigneurs. Ces ornemens étoient la Couronne d'or de Ladislas Roi de Hongrie, l'Epée de Saint Etienne, le Globe du monde, le Sceptre & deux paires de souliers, & un vieil habit à l'antique, les Joyaux & les titres de la Couronne. Mathias les ayant reçus, se retira avec l'armée, & suivant l'accord il marcha droit à Vienne. Le 14. Juillet il y fit son en-

cilité de son naturel sur tout ce qu'on lui proposoit, & la foiblesse de son esprit qui commençoit à baisser, ne pouvoient manquer d'y apporter de grandes dispositions.

RODOLPHE II. 1607. entrée en triomphe, & prit possession de l'Archiduché. Il y ratifia (en ce qui le regardoit) la Tréve avec l'Ambassadeur du Grand Seigneur, ensuite cet Ambassadeur pour la faire aussi ratifier à l'Empereur, passa à Prague où étoit Sa Majesté Impériale.

Couronnement de Mathias Roi de Hongrie.

Après que Mathias eut été inauguré par les Etats d'Autriche, il retourna l'année suivante en Hongrie; dix mille hommes, à la tête desquels étoient les principaux Seigneurs du Royaume, le reçurent sur la frontiére, & le conduisirent à Presbourg. La prémiére chose qu'il y fit, fut de leur accorder par Lettres autentiques la liberté de la Religion, & la confirmation de leurs priviléges, puis le dix-neuviéme Novembre il fut sacré; la cérémonie se fit en la maniére suivante.

Le Roi richement vêtu à la Hongroise, étant à cheval, fut conduit par les Seigueurs & toute la Noblesse jusqu'au portail de la grande Eglise, accompagné du Cardinal Gragatsch Archevêque de Strigonie, du Nonce Apostolique, & de quelques autres Evêques & Prélats. Il avoit à son côté l'Archiduc Maximilien son frére; devant lui marchoient quelques Seigneurs portant la Couronne, le Sceptre, l'Epée, le Globe, & dix banniéres aux armes des dix Provinces du Royaume; sçavoir Dalmatie, Croatie, Esclavonie, Moldavie, Servie, Bulgarie, Podolie, Transilvanie, Walachie, & Bosnie. Lorsqu'ils furent arrivés à l'Eglise, Mathias mit pied à terre, & s'alla placer dans le Choeur vis-à-vis le grand Autel, auprès duquel le Cardinal Forgats qui de-

devoit le sacrer, étoit dans un fauteuil revêtu de ses habits Pontificaux. Dans le même tems Mathias fut présenté au Cardinal par le Palatin Illiaschafki, & par les principaux Seigneurs & Officiers de la Couronne; ils parlérent au Cardinal en ces termes: *Nous amenons un Héros que nous désirons avoir pour Roi, & pour porter la Couronne de Hongrie.*

RODOLPHE II. 1608.

L'Archevêque leur ayant demandé s'il étoit suffisant pour cela; ils répondirent qu'oui, & firent recit de ses belles qualités & de son mérite, après quoi on dit quelques oraisons; puis on commença la Messe du Saint Esprit, laquelle fut chantée en Musique. La Messe ne fut pas plutôt achevée que le Palatin Illiaschafki éleva la Couronne qu'il avoit en sa main, & par trois fois demanda à haute voix aux Assistans s'ils élisoient l'Archiduc Mathias pour leur Roi, à quoi tous répondirent qu'oui. Sur ce consentement général il lui mit la Couronne sur la tête, & l'Epée de Saint Etienne en main, en lui souhaitant toute prospérité.

En même tems le Roi fit avec cette Epée vingt-huit Chevaliers; & s'étant assis en son Trône, le Palatin cria le prémier *Vive Mathias deuxiéme, notre Roi.* Ce qui fut suivi des acclamations de tous les assistans, du son des Cloches, des Trompettes, des Orgues, & du Cantique d'action de graces. Cette cérémonie étant achevée, il sortit de l'Eglise, monta à cheval la Couronne en tête, & alla hors la Ville où l'on avoit préparé un Théatre sur lequel étoit élevé un

RODOLPHE II. 1608.

Trône magnifique où il devoit faire & recevoir les fermens accoutumés. Pendant cette Calvalcade les Hérauts d'armes jettoient parmi le peuple quantité de Medailles d'or & d'argent. Quand il fut arrivé au Théatre, il descendit de cheval, monta sur son Trône, & fit publiquement le serment ordinaire. Les Hongrois prêtérent ensuite le leur, élevant tous la main en haut. Et cela fait, le nouveau Roi revint dans le même ordre à la Ville, où il n'oublia rien pour régaler l'Assemblée aussi Royalement qu'une si célébre occasion le pouvoit requérir.

L'Empereur est obligé d'accorder la liberté de conscience aux Protestans d'Autriche.

L'Empereur cependant, au lieu de licencier ses Troupes, suivant l'accord fait à Prague, les faisoit vivre à discrétion dans l'Evêché de Passau, d'où elles se jettérent en Bohéme continuant à en ravager le pays, comme elles avoient fait l'autre, sous le commandement de l'Archiduc Léopold, son cousin germain. Tous ces désordres qui dégoûtoient autant les Etats de l'Empire que ceux de Bohéme; particuliérement les Protestans qui étoient les plus maltraités, donnérent lieu à ceux-ci & à ceux d'Autriche, de se prévaloir de leur nombre & de leurs forces, pour obliger Rodolphe à les mieux traiter, & à leur accorder ce qu'ils n'avoient pu obtenir par leurs priéres. La conjoncture leur étoit favorable.

1609.

Il étoit survenu de nouvelles brouilleries entre l'Empereur & le Roi Mathias, sur ce que ce dernier avoit pénétré la résolution que l'autre avoit prise de faire à son

pré-

préjudice élire Roi des Romains un des Archiducs de Gratz. Aussi l'Empereur craignant qu'ils ne se jettassent du côté de son frére Mathias, qui pour s'opposer à ce dessein se tenoit armé, & qui d'ailleurs les favorisoit secrétement, se trouva comme forcé à leur faire un meilleur traitement. Il leur accorda par ses Lettres Patentes toute liberté de conscience, leur permettant de bâtir des Temples, des Cimetiéres, & des Ecoles sur des fonds à eux appartenans, en quelque Jurisdiction qu'ils fussent situés, même sans la permission du Seigneur de Fief ou Haut-Justicier.

RODOLPHE II. 1609.

Sur cet éxemple les autres Protestans de l'Empire, aux plaintes desquels on ne voulut pas faire la même raison, crurent devoir par d'autres voyes aussi songer à leur sureté. La plupart des Princes de cette Religion proposérent à cette fin de faire entr'eux une nouvelle alliance, encore plus étroite que les précédentes. Elle fut en effet concluë peu de tems après entre le Prince Palatin Electeur, le Duc de Wirtemberg, Maurice Landgrave de Hesse, Ernest Marquis d'Onosbach, Fridéric Marquis de Badendourlach, Christian Prince d'Anhalt, & plusieurs autres Princes, avec la plupart des Villes Impériales. A cette Alliance on donna le nom d'Union, & aux Princes qui y entrérent, celui de Correspondans, dont l'Electeur Palatin fut déclaré le Chef.

Juillet. Nouvelle Alliance des Protestans d'Allemagne, nommée l'Union Evangélique.

Le parti contraire lui en opposa un autre, qui se fit sous le prétexte de la conservation de la Religion Catholique, Apostolique & Ro-

Ligue Catholique opposée à l'union Evangélique.

Rodolphe II. 1609.

Romaine, où entrérent les Electeurs de Mayence, de Cologne & de Tréves, l'Archevêque de Saltzbourg, les Evêques de Bamberg, Wirtbourg & d'Aichstedt, le Duc de Baviére qui en fut nommé le Chef, les Archiducs d'Autriche & autres. Elle fut appellée la Ligue Catholique; avec cette différence néanmoins, que dans l'Union il n'y eut que des Princes de l'Empire qui y entrérent; & que dans la Ligue quelques Etrangers y furent admis, comme le Pape, le Roi d'Espagne & quelques autres; & même on envoya l'Evêque de Spire, & le Sieur Helfestein en France, pour y engager cette Couronne. Un des plus pressans motifs qui avoient porté l'un & l'autre parti à se précautionner de la sorte, fut l'intérêt que directement ou indirectement chacun pouvoit avoir dans l'affaire de la succession de Cléves & de Juliers, ouverte dès le mois de Mars de la même année par le decès de

Affaire de la succession de Cléves & de Juliers.

Jean-Guillaume, Duc de Cléves, de Juliers & de Berghe, Comte de la Mark & de Ravensbourg (a). Ce Prince n'avoit point laissé d'enfans: mais quatre de ses sœurs; sçavoir, Marie-Eléonore, Anne, Magdeleine,

(a) Il est important de remarquer que le Duc Jean Guillaume qui venoit de mourir étoit fils du Duc Guillaume, qui l'étoit de Jean Duc de Cléves, Comte de la Mark, & Seigneur de Ravestein, lequel Jean avoit épousé Marie fille & héritiére de Guillaume Duc de Juliers & de Berghe, & Seigneur de Ravensbourg. Le contrat de mariage portoit: *Que ces terres demeureroient toujours unies en une seule main*, afin de se pouvoir mieux défendre contre leurs Voisins qui devenoient trop puissans. Fridéric III. Empereur avoit concédé à Albert Duc de Saxe, pour services par lui rendus à l'Empire,

ne, & Sibille, qui avoient été mariées dans les Maisons de Brandebourg, de Neubourg, de Deux-Ponts & d'Autriche-Burgau, lui avoient donné plusieurs héritiers collatéraux. Les principaux étoient, Jean-Sigismond, Electeur de Brandebourg, fils d'Anne, laquelle étoit fille aînée d'Albert-Fridéric, Marquis de Brandebourg & Duc de Prusse; & de Marie-Eléonore, l'aînée de ces quatre sœurs, & Wolfgand-Guillaume, fils de Philippe-Louïs, Duc de Neubourg, & d'Anne de Cléves la puînée. Ces deux Princes étoient alors de la Religion Protestante, & contestoient hautement la succession entr'eux. Car pour Jean II. Duc des Deux-Ponts, fils de Jean I. & de Magdelaine de Cléves, troisiéme sœur du même Duc Jean-Guillaume, & Charles d'Autriche, Marquis de Burgaw, qui avoit épousé la quatriéme nommée Sybille, ils ne poursuivoient le droit qu'ils prétendoient y avoir que par les voyes ordinaires. Il y avoit encore d'autres Prétendans, comme les Ducs de Saxe descendans de Jean-Fridéric, Electeur, & de Sybille de Cléves sœur de Guillaume, Duc de Cléves, pére de Jean-Guillaume & de ses

pire, le droit de succéder aux Duchés de Cléves, de Juliers & de Berghe, au cas que celui qui possédoit alors ces Duchés vînt à mourir sans hoirs mâles, & Maximilien I. avoit ratifié cette concession. Le Duc de Saxe la maintenoit être d'autant meilleure que ces Fiefs étoient masculins, & par conséquent ne pouvoient tomber en quenouille, ajoûtant que les Empereurs suivans n'en avoient pu disposer au préjudice des Loix & Coutumes de l'Empire, & contre la nature de ces Fiefs.

RODOL-PHE II. 1609. ses quatre sœurs ; le Duc de Nevers de la même Maison de Cléves, & le Comte de la Mark, Marquis de Maulevrier ; mais les droits de ces trois derniers n'étoient mis en aucune considération.

D'abord Maurice, Landgrave de Hesse, ami commun des deux Contendans, s'entremit pour les accommoder. A cet effet, il les convia de venir à Dortmond dans le Comté de la Mark. Le Palatin de Neubourg s'y rendit en personne, & l'Electeur de Brandebourg y envoya son frére Ernest chargé de sa procuration, avec plein pouvoir de souscrire à tout ce que le Landgrave lui conseilleroit de faire. Il les fit convenir qu'ils vuideroient leurs différens à l'amiable & par arbitres ; Que cependant ils joindroient leurs forces pour s'opposer à tous ceux qui à leur préjudice voudroient s'emparer de la succession ; Qu'ils se transporteroient incessamment à Dusseldorf, pour conjointement prendre l'administration & le gouvernement de tous les Etats du feu Duc Jean-Guillaume, sauf toutefois les droits des autres Princes qui y avoient prétention, & le droit de Fief de Sa Majesté Impériale ; Que les Etats des Pays en contestation, seroient au plutôt convoqués pour prêter le serment, tant à l'Electeur qu'au Comte Palatin de Neubourg ; Qu'entr'eux il ne se traiteroit ni du pétitoire ni du possessoire, mais que la décision en seroit remise aux arbitres ; Enfin qu'ils ne feroient rien au préjudice l'un de l'autre, & qu'en cette affaire ils se comporteroient en parens & bons

amis.

amis. Suivant cette transaction ces deux Princes s'acheminérent à Dusseldorf, ils la firent recevoir & agréer par les Etats; aussi n'ôsérent-ils en refuser l'enregistrement, parce qu'elle avoit été approuvée par le Roi de France qu'ils avoient attiré dans leurs intérêts.

RODOLPHE II. 1609.

Cependant le Conseil de l'Empereur ne songeoit qu'à empêcher que ces belles Provinces ne tombassent entre les mains des Princes Protestans. Il jugea qu'il n'y avoit point de meilleur moyen pour y réüssir, & de les faire passer en celles d'un Prince Catholique & affectionné à la Maison d'Autriche, qu'en les faisant séquestrer entre les mains de l'Empereur, en y établissant un Commissaire en son nom. Suivant cet avis, Rodolphe envoya à Juliers l'Archiduc Léopold, Evêque de Strasbourg & de Passau, frére de l'Archiduc Ferdinand, pour y agir en cette qualité de Commissaire Impérial. Ce Prince n'y fut pas plutôt arrivé qu'il se mit en devoir d'éxercer sa commission, & d'en donner avis à tous les Princes & Etats voisins intéressés, pour les obliger à y déférer; mais les Princes correspondans d'Allemagne, de concert avec le Roi de France, le Roi d'Angleterre & les Provinces-Unies des Pays-Bas, prévoyant les dangéreuses suites de cette usurpation, témoignérent hautement qu'ils ne le souffriroient point.

Ils résolurent même de joindre leurs forces pour s'opposer à celles que l'Archiduc Léopold assembloit, & qui devoient être fortifiées des Troupes, que d'un côté l'Em-

pereur,

Rodolphe II. 1609.

pereur, & que de l'autre côté l'Archiduc Albert, commandant les armées du Roi Catholique dans les Pays-Bas, faisoient état de lui envoyer pour lui donner moyen d'exécuter sa commission. Dans ces entrefaites la Ville de Donavert, où les Protestans étoient les plus forts, avoit attiré une petite guerre dans la Suabe. Ces Religionnaires appuyés apparemment d'ailleurs, avoient chassé les Catholiques de la Ville, & s'en étoient rendus les maîtres. Ils rejettérent toutes les propositions d'accommodement, qui de la part de l'Empereur étoient faites par ses Commissaires.

Le Duc de Baviére se rend maître de Donavert.

Pour ce sujet la Ville fut proscrite, assiégée, & réduite à demander composition. Le Duc de Baviére qui commandoit au siége auroit pu l'emporter par assaut; mais il ne jugea pas à propos de le faire, ni de la châtier par un pillage, quoiqu'elle s'y fût exposée par son obstination. Il préféra la douceur à la force, voulant par cet exemple de clémence obliger les Villes d'Ulm, de Nuremberg, de Nortlingue, & les autres Etats Protestans de Suabe ses voisins à se tenir dans le devoir, & à ne pas tomber dans de semblables extrémités; mais les unes & les autres au lieu d'en savoir quelque gré au Duc, se joignirent à ceux de Bohéme dont les esprits étoient furieusement émus des menaces que tous les jours on leur faisoit de leur ôter la liberté de conscience & leurs autres priviléges, & tous ensemble portérent leurs plaintes de ces entreprises à l'Assemblée qu'alors les Princes de l'Union E-

Assemblée des Princes de l'Union.

van-

vangélique tenoient à Hall en Suabe, lesquels leur promirent leur protection. RODOLPHE II. 1609.

Ces Princes s'étoient assemblés particuliérement pour l'affaire de Juliers; ils y avoient appellés presque tous ceux de leur créance; de sorte que le concours étoit si grand des Princes, des Députés de la Noblesse, de ceux des Villes, & même des Ambassadeurs des Rois étrangers du nombre desquels étoit le sieur de Boissise, de la part de Henry IV. Roi de France; de sorte, dis-je, que le concours fut tel qu'on y compta jusqu'à quarante voix. Ils arrêtérent entr'eux d'entreprendre tout de bon la défense des deux Princes possédans les Etats de Cléves & de Juliers, d'en chasser le Séquestre que l'Empereur y avoit envoyé, & d'assiéger pour cet effet la Ville de Juliers, où il s'étoit établi. Ils réglérent aussi ce que chacun devoit contribuer pour sa cotte part; & pour cette entreprise l'Ambassadeur de France promit au nom de son Maître jusqu'à huit mille hommes de pied & deux mille chevaux.

L'Empereur informé de la résolution des Protestans, indiqua une Diéte à Wirsbourg, où tous les Electeurs, Princes & Villes de son parti furent conviés de se trouver. Il y fut traité des moyens de secourir l'Archiduc Léopold; & de ce que chacun fourniroit pour mettre à cet effet une puissante Armée sur pied. Après cela on ne vit par toute l'Europe que levées de Troupes & préparatifs de guerre; sans qu'aucun Etat s'en pût exempter; ce qui ne donnoit que Assemblée des Princes Catholiques.

trop

RODOL-PHE II. 1609.

trop évidemment à connoître qu'outre les affaires de Juliers, il y avoit encore quelqu'autre grand dessein caché.

C'est ce qui peu de tems après obligea Rodolphe à convoquer une autre Diéte à Prague, où plusieurs Princes de l'un & l'autre parti se rendirent. Entr'autres choses on y proposa la reconciliation de l'Empereur avec son frére Mathias; l'élection d'un Roi des Romains; la restitution de Donavert; & l'accommodement de l'affaire de Cléves & de Juliers. Rien de positif ne fut arrêté sur les deux prémiers points. Pour Donavert, il fut ordonné que sans aucune exception l'Electeur de Baviére laisseroit cette Place en sa prémiére liberté, en le dédommageant des frais qu'il avoit faits pour la prendre. Quant à l'affaire de Juliers, l'Empereur proposa à l'Assemblée de conférer les Etats du feu Duc Jean-Guillaume à l'Electeur de Saxe, tant pour lui que pour les Princes de sa maison; à condition qu'il justifieroit qu'il y avoit plus de droit que n'y en avoient les Princes prétendans; que sur le fait de la Religion il n'y changeroit rien; qu'il satisferoit aux demandes du Duc de Nevers & du Marquis de Burgaw; & qu'il payeroit les frais faits en cette guerre par l'Empereur & par l'Archiduc Léopold. Et quoique la plus grande partie de l'Assemblée refusât de consentir à sa proposition, il passa outre; & sur la soumission que le Prince de Saxe fit de satisfaire à ces conditions il l'investit de tous les Etats de cette succession.

1610.

Le Duc de Saxe est investi par l'Empereur des Etats de Cléves & de Juliers.

Non-

Nonobstant tout ce qui s'étoit fait dans la Diéte sur ce dernier article, Maurice, Prince d'Orange & le Prince d'Anhalt continuérent leur dessein sur Juliers, & ayant rassemblé les Troupes destinées pour en faire le siége, ils l'investirent le 18. Juillet. Le Maréchal de la Châtre étant un mois après arrivé avec 12000 hommes de pied, François, & 2000 chevaux, la Place fut tellement pressée que le 2. Septembre ensuivant elle se rendit à composition, & fut remise entre les mains des Princes de Brandebourg & de Neubourg, avec les autres Places du Duché de Juliers qui n'osérent faire de résistance.

RODOLPHE II. 1610.

Prise de la ville de Juliers.

On ne laissa pas de reprendre les voyes d'accommodement pour cette grande affaire, & la Ville de Cologne fut nommée pour les Conférences. Plusieurs Princes amis des parties s'y trouvérent; comme aussi les Ambassadeurs de l'Empereur, du Roi de France, du Roi d'Angleterre, de l'Electeur Palatin, du Landgrave de Hesse, & des Etats des Provinces-Unies, avec ceux de Saxe & autres.

Propositions d'accommodement de l'affaire de Cléves & de Juliers, mais sans effet.

Derechef on y proposa le séquestre; toutefois à des conditions bien différentes de celles que l'Empereur par son Mandement dans le commencement de l'affaire avoit autrefois marquées; mais il fut rebuté par quelques-uns, & même par le Duc de Neubourg; ensorte que l'Assemblée voyant que ses offices étoient inutiles, se sépara sans rien arrêter.

Quelques mois après il s'en ménagea une au-

Accommodement

RODOLPHE II. 1610.

Entre Brandebourg & Saxe sans exécution.

autre dans un Château près de Leipsic: c'étoit par les amis communs de Saxe & de Brandebourg, & pour tâcher de faire un accommodement sur le même sujet entre les Electeurs de ces deux Maisons. Les choses y furent si bien conduites que le 18. Mars ils signérent un Traité, portant entr'autres choses; que les Etats de Cléves & de Juliers seroient possédés & administrés par l'Electeur & autres Princes de Saxe, conjointement avec l'Electeur de Brandebourg & les Princes de Neubourg; que l'Empereur seroit prié de ratifier cette transaction; & que la maison de Saxe retiendroit l'Investiture de ces Etats qu'elle avoit euë de Sa Majesté Impériale, sans préjudice de celle que Brandebourg & Neubourg avoient à lui en demander; toutefois cet accord demeura pour lors sans exécution, à cause que le Duc de Neubourg n'y voulut pas entrer. Et ainsi lui & le Duc de Brandebourg demeurérent encore les seuls maîtres de la succession.

Cette affaire n'avoit pas été la seule qui avoit animé le parti Protestant contre les Catholiques. Il y en avoit eu d'autres particuliéres en Baviére, dans les Evêchés de Strasbourg & de Passau, & à Aix-la-Chapelle, lesquelles avoient excité de petites guerres dans tous ces endroits, dont les Protestans faisoient de grandes plaintes. Ceux de Bohéme étoient aussi furieusement aigris: c'étoit à l'occasion de l'Inquisition qu'on vouloit établir dans le Royaume, & des mortifications qu'incessamment on leur donnoit,

noit, sans avoir aucun égard aux priviléges ni aux libertés qui leur avoient été accordées. Ils souffrirent long-tems ces traverses sans éclater, mais à la fin ils ne purent plus se contenir quand ils virent que l'Archiduc Léopold venoit en Bohéme surprendre la petite Ville de Prague, & s'y cantonner avec les Troupes qu'on l'avoit obligé de licencier & de faire sortir de ses Evêchés de Strasbourg & de Passau. Ils eurent recours au Roi Mathias. Ce Prince leur promit son assistance, & pour d'un même pas faire marcher les effets avec sa parole, il se rendit en Bohéme à la tête de son Armée, résolu d'obliger l'Empereur à faire retirer ses Troupes, & à tenir de bonne foi toutes les choses dont il étoit convenu avec ces Religionnaires. L'Empereur effrayé de la prompte marche de son frére, & du nombre de Troupes qui l'accompagnoient, embrassa aussi-tôt les voyes d'accommodement qui lui furent proposées. Il fut entr'autres choses arrêté que les Troupes de l'Archiduc Léopold seroient payées, & en même tems licenciées; & que les Protestans seroient conservés dans la liberté de conscience & les autres graces qui leur avoient été concédées. Mais comme le principal sujet qui avoit fait venir Mathias, étoit le dessein qu'il avoit de profiter de cette conjoncture pour s'assurer de la couronne de Bohéme; on se prévalut si bien de la timidité & de la pusillanimité de Rodolphe, qu'il consentit de s'en dépouiller en faveur de son frére. Ainsi par acte signé de sa main le 21. Mai, il

RODOLPHE II. 1610.

Mathias protége les Protestans de Bohéme.

RODOL-PHE II. 1611.

Mathias est fait Roi de Bohéme.

il lui fit une cession authentique. Par cet acte, il mandoit aux Etats de vouloir agréer son frére Mathias pour son Successeur en ce Royaume. Comme ils étoient fort las du gouvernement de Rodolphe, ils reçurent fort agréablement sa cession. Et dès le lendemain ils proclamérent Mathias, Roi de Bohéme, & le couronnérent à Prague dans la Chapelle de Saint Venceslas à peu près avec les mêmes cérémonies, qui à son couronnement de Roi de Hongrie, avoient été observées à Presbourg.

L'Empereur s'étant ainsi défait de la Couronne de Bohéme, ne songea qu'aux moyens de se décharger encore du peu de soin qu'il prenoit des affaires de l'Empire sur un Roi des Romains, qui pût s'en bien aquiter. Pour cet effet, il convoqua une Diéte à Mulhausen, d'où il la fit transférer à Nuremberg, pour s'y pouvoir plus commodément rendre, afin de conférer & de prendre une derniére résolution avec les Princes Electeurs sur le choix d'un Sujet capable de l'Empire. Mais étant tombé malade, les Electeurs ne passérent pas outre sur cette affaire. [Vers le commencement de Novembre, la Diéte fit partir pour Prague des Ambassadeurs, qui se rendirent auprès de l'Empereur. Il n'y avoit que le Duc de Brunswig avec ce Prince. Les Ambassadeurs lui représentérent l'Etat où se trouvoit l'Empire; & lui dirent que les Electeurs demandoient, que l'on fit de nouveaux Réglemens pour l'administration de la justice; que sa Majesté changeât ses Ministres & ses

Con-

Conseillers ; & qu'elle indiquât une Diéte pour le commencement du Printems ; que les Electeurs n'approuvoient nullement la conduite que Mathias avoit tenuë à son égard ; mais que cependant ils soupçonnoient qu'il y avoit un peu de la faute de l'Empereur, si les affaires de l'Empire n'avoient pas été mieux administrées jusque-là ; & qu'ils croyoient que la cause de tous les desordres pouvoit venir de ce qu'il ne leur avoit point communiqué les affaires les plus importantes, comme ses Prédécesseurs avoient coutume de le faire. Ils ajoûtoient, que les Electeurs le prioient au cas qu'il ne voulût pas demeurer davantage dans le Royaume de Bohéme, de leur faire savoir le tems auquel il sortiroit de ce Royaume & le lieu où il fixeroit sa demeure ; que par rapport à l'Election d'un Roi des Romains, ils ne vouloient rien faire, que de concert avec lui ; & que comme ils étoient portés à choisir un Prince de la Maison d'Autriche, ils le prioient de leur faire connoître la personne qu'il souhaitoit avoir pour successeur. A quoi Rodolphe répondit, qu'il souhaitoit avant qu'on se mît en devoir de lui élire un successeur que l'on convoquât un autre Diéte, à la quelle il pût lui même se trouver en personne. Cependant les Electeurs étoient convenus] entr'eux, mais fort secrétement, de la personne, que pour cette dignité de Roi des Romains, ils choisiroient d'entre ceux qui y prétendoient, qui étoient le Roi Mathias, l'Archiduc Ferdinand de Gratz, l'Archiduc Léopold d'Inspruk, &

RODOLPHE II. 1611.

RODOLPHE II. 1611.

le Duc Maximilien de Baviére. Mais la décision de cette affaire & celle des autres qui avoient été proposées à l'Assemblée furent remises à une autre Diéte, qu'ils arrêtérent & indiquérent au mois de Février de l'année suivante, [dans la Ville de Francfort.]

Mariage de Mathias.

Le Roi Mathias cependant épousa l'Archiduchesse Anne-Cathérine d'Inspruk sa cousine germaine ; les nôces s'en firent le deuxième Décembre à Vienne. Ce fut avec toute la magnificence imaginable. L'Empereur n'y put assister. [Ce Prince à qui *Tycho Brahé* avoit mis en tête qu'il devoit se garentir avec soin des piéges que lui tendroient ses plus proches parens, devenoit de jour plus mélancolique, se défioit de tout le monde & se tenoit renfermé dans le fond de son Palais (a). Vers la fin de l'année, il commença à se trouver mal, & une grande fluxion lui tomba sur les jambes avec inflammation.]

Mort de l'Empereur Rodolphe.

Quelques semaines après son mal empira (b) de telle sorte qu'il en mourut le dixième de Janvier 1612, âgé de cinquante-neuf ans, sans avoir été marié; laissant en son épargne beaucoup d'or & d'argent

(a) Il ne sortoit jamais, pas même pour aller à l'Eglise. Il se contentoit de se promener dans les Galeries de son Palais, où il en avoit pratiqué de diverses espéces; mais toutes avec des fenêtres étroites, & obliques, afin que, lors qu'il regardoit, on ne pût ni l'appercevoir ni lui tirer quelque fléche; ce qu'il craignoit extrémement.

(b) Curis atque animi angoribus potiùs quàm morbo confectus, pridie enim nihil de assueta vitæ ratione immutaverat: XII. Kal. Feb. summo mane excessit è vita, Princeps sane inter optimos censendus, cùm Germaniæ

gent avec une grande quantité de joyaux. [Son Grand Chambellan avoit résolu de cacher la mort de ce Prince jusqu'à ce que le Roi Mathias fût arrivé. Mais malgré le soin qu'il prit, le bruit s'en étant répandu par-tout, on dépêcha des Exprès au Roi Mathias & aux Electeurs pour leur apprendre cette nouvelle. Le corps de l'Empereur Rodolphe fut porté dans l'Eglise Cathédrale de Prague, le 6. de Fevrier; & vers le commencement d'Octobre, on lui fit des funérailles solemnelles.]

RODOLPHE II. 1612.

Ce Prince [étoit d'un tempérament doux: il avoit le regard assez agréable, le front grand, la bouche belle, les yeux brillans, la taille médiocre & plutôt petite que grande. Un esprit vif & élevé, une connoissance étendue de toutes choses, un jugement délicat, une facilité admirable pour délibérer dans les conseils; tout cela lui avoit acquis la réputation d'un Prince accompli, comme son zéle pour la Religion, & la candeur de ses mœurs lui avoient attiré l'amour des Peuples. Ce fut avec toutes ces qualités que Rodolphe commença à régner. Mais il démentit bien-tôt toutes les espérances

maniæ rebus admirabili prudentiâ in summam tranquilitatem adductis, bella cum Amurato & Mahomete Turcarum Regibus susceperit, egregioque ad posteritatem exemplo prælio sæpe victis, præferocem gentem vinci posse docuerit: neque dubium est, si ipse, qui in umbrâ parietibus septus vitam agebat, aliquando armatus in aciem processisset, quin totâ Germaniâ commotâ excitatâque ex aliis Europæ Regnis innumerabili prope mortalium multitudine ingentes victorias adeptus fuisset. *Aud. Mauroc. Hist. Ven. Anno* 1612.

RODOLPHE II. 1612.

ces que l'on avoit conçuës. A mesure qu'il avança en âge, il se montra] peu capable du gouvernement de ses Etats dans la paix, & encore moins dans la guerre ; toute son occupation étoit aux sciences & particuliérement aux méchaniques. Souvent des journées entiéres on le voyoit dans des boutiques d'Horlogers, de Tourneurs & de Peintres. Son Palais n'étoit aussi rempli que de Chymistes, qui lui avoient tellement mis en tête la curiosité, qu'un de ses plus grands divertissemens étoit celui de distiller & de faire d'autres opérations chymiques. [Le reste de son tems, il le passoit dans les Ecuries de ses chevaux, qu'il prenoit beaucoup de plaisir à voir. Il ne s'y rendoit que par de petites ruës détournées ; & quand on vouloit le voir, il n'y avoit pas de plus sur moyen que de prendre un habit de Palfrenier, & de se rendre dans ses Ecuries.] Des occupations si peu convenables à un Empereur, jointes à une timidité naturelle qu'il avoit, firent qu'il fut peu craint de ses ennemis, & qu'ils entreprirent beaucoup de choses à la diminution de l'autorité Impériale.

CHAPITRE VIII.

Mathias.

[APRE'S la mort de l'Empereur Rodolphe II. l'Electeur de Saxe Jean George

ge & Jean de Deux-Ponts, en qualité de Tuteur & d'Administrateur du Palatinat, prirent le Vicariat de l'Empire, quoique Philippe Louis, Palatin de Neubourg, en qualité de Tuteur légitime prétendît à la même fonction. Mais] l'Electeur de Mayence ne fut pas plutôt averti du décès de Rodolphe, qu'il convoqua ses Collégues à Francfort [le onziéme de Mai,], pour l'élection d'un Empereur. Les Electeurs s'y étant assemblés; [après bien des délibérations dans lesquelles on proposa tantôt Albert d'Autriche pour qui l'Electeur de Saxe & les Electeurs Ecclésiastiques, avoient beaucoup de penchant, tantôt Maximilien de Baviére & tantôt le Duc de Savoye; on élut enfin le 3. de Juin,] le Roi Mathias, & avec l'applaudissement de tout l'Empire, on le couronna le 14. Juin. La prémiére chose qu'il fit étant établi sur le trône Impérial fut de recommander aux Electeurs & aux autres Princes, & Etats en général & en particulier, l'union & la paix, leur protestant que son principal soin seroit de rétablir & de maintenir le repos dans tout l'Empire. Peu de jours après il partit pour Prague, & il y séjourna quelques mois, afin de donner ordre aux affaires de ce Royaume; il les expédia le plus promptement qu'il put, puis il alla faire sa résidence à Vienne.

MATHIAS. 1612.

L'Empereur Mathias part de Francfort après son Couronnement, & va résider à Vienne.

Ce Prince voulant imiter les précedens Empereurs de sa Maison, employa toutes sortes de moyens pour ramener les Protestans à l'Eglise Catholique, mais ils ne voulurent point correspondre à ses bonnes in-

Diéte de Ratisbonne, infructueuse à l'Empereur par le changement de

MATHIAS. 1613.

L'inclination que les Protestans avoient eue pour lui.

Le Duc de Neubourg se range du côté du parti Ca-

tentions ; cela fit même qu'ils se réfroidirent à son égard, & qu'insensiblement ils perdirent les bons sentimens qu'ils avoient eu pour lui. Ils firent bien connoître ce changement dans la Diéte qui la même année se tint à Ratisbonne. Car au lieu de concourir unanimement à l'assistance que l'Empereur demandoit aux Etats, pour se pouvoir opposer aux entreprises que faisoit sur la Hongrie Betlem Gabor, que le Turc avoit établi Prince de Transilvanie, en la place de Gabriel Bathory, qu'il avoit fait étrangler pour ses cruautés & son mauvais gouvernement ; ils firent en sorte qu'il n'eût sur cela aucune satisfaction. Ils eurent même tant d'adresse & de crédit dans cette Diéte, aussi bien que dans une autre qui peu de tems après fut convoquée à Lintz, qu'elles ne furent occupées qu'à leur faire raison sur les plaintes qu'ils faisoient contre les Magistrats Catholiques, sans rémédier à aucune autre affaire de l'Empire, & sans convenir d'autre chose, si ce n'étoit que l'Empereur rétabliroit de nouveau la Chambre Aulique.

Ils étoient cependant en une fort grande inquiétude de la guerre, qui dans le Pays de Juliers & de Cléves s'échauffoit entre les Espagnols & les Hollandois. Les Hollandois à la vérité s'étoient hautement déclarés, & ils agissoient pour l'Electeur de Brandebourg ; mais le Duc de Neubourg ayant reconnu que l'Electeur mettoit tout en œuvre pour demeurer seul possesseur de Juliers, s'étoit jetté entre les bras de l'Empereur,

des

des Archiducs de Flandres, & du parti Catholique en Allemagne. Ils l'aidoient puissamment, & par le moyen du Marquis de Spinola, Général de l'armée Espagnole en Flandres, il s'étoit déjà fait en sa faveur plusieurs entreprises sur les Places des Duchés de Juliers & de Berghe, & l'on s'étoit saisi de Rhimberg & de Wessel sur le Rhin, frontiéres du Duché de Cléves.

MATHIAS. 1613.

tholique, il en est assisté.

Le Duc même, pour les engager davantage à lui continuer leur protection, s'allia avec la maison de Baviére; Il épousa Madelaine, sœur du Duc Maximilien, Chef de la Ligue Catholique, & se fit Catholique Romain. Les Protestans, pour l'accommodement de cette affaire, désiroient fort de renouer les négociations, & pour ce sujet durant l'année 1614. ils firent plusieurs allées & venuës particuliéres, mais il n'y purent réüssir. Ce qui les obligea l'année suivante de s'assembler à Nuremberg, pour prendre de nouvelles mesures. Ils firent entendre à l'Electeur de Saxe que si tous les Princes ne s'unissoient pour la guerre de Juliers, leur Religion en souffriroit un notable dommage. L'Electeur de Saxe, qui avoit obtenu de l'Empereur l'Investiture des Etats de cette succession, usa de politique. Il n'appréhendoit pas moins les Espagnols qui faisoient la guerre pour les intérêts de Neubourg, que les Hollandois qui avoient embrassé ceux de l'Electeur de Brandebourg. Le Saxon pour tâcher à chasser les uns & les autres du Pays de Cléves & de Juliers, fit entendre aux Protestans qu'on ne pou-

10. Novembre.

Il épouse la sœur du Duc de Baviére, & se fait Catholique.

1614.

1615.

MATHIAS. 1615.

voit penser à rétablir la paix dans ces Etats, que les Hollandois n'en fussent sortis ; parce qu'après qu'ils s'en seroient retirés, les Espagnols n'auroient de leur côté aucun sujet d'y demeurer. Mais tout cela n'eut aucun effet.

Tréve avec le Turc.

Dans cette conjoncture d'affaires on fut étonné de voir que le Turc recherchoit l'Empereur d'un accommodement. Les propositions en furent faites en un tems où l'on appréhendoit le plus cet Ennemi du nom Chrétien : C'est pourquoi on les reçût volontiers. On fit avec lui une Tréve de vingt ans, & elle vint bien à propos pour faire retirer en Transilvanie Bethlem-Gabor, qui avoit fait une irruption en Hongrie.

Cette Tréve ne fut pas moins favorable à l'Empereur & au parti Catholique, en ce qui regardoit les affaires du côté des Pays-Bas, qu'en ce qu'elle leur donna plus de moyen d'avancer celles du Duc de Neubourg, dont ils soutenoient les intérêts. Car

1616.

ce Duc fortifié de quelques unes de leurs Troupes, & secondé par le Comte Henry de Berghe, Général de la Cavalerie Espagnole, commandant un Corps de neuf à dix mille hommes de la même Nation, s'empara de Dortmonde & de Susate, autrement dit Soëst, & ne trouvant aucune résistance dans les Duchés de Juliers & de Berghe, il se rendit maître de presque toutes les Places, Lieux & Forteresses de ce Pays.

Pen-

(a) Si nous en croyons quelques Historiens, Ferdinand après avoir juré les Articles qu'on avoit exigés de lui, ne fut pas plutôt retourné dans son appartement qu'il

Pendant que l'Empereur veilloit ainsi aux affaires générales, il n'oublioit pas celles de sa Maison. Comme il n'avoit point d'enfans, non plus que ses fréres Maximilien & Albert, il jugea à propos d'adopter l'Archiduc Ferdinand son cousin germain, petit-fils de l'Empereur Ferdinand I. & dans le même tems du consentement, & à la sollicitation de ses fréres & du Roi d'Espagne Philippe III. il se démit en sa faveur du Royaume de Bohéme. Ensuite il le fit élire & proclamer par les Etats son Successeur à cette Couronne; toutefois à condition que du vivant de l'Empereur il ne se mêleroit d'aucune chose, à moins que ce ne fût par sa permission, & par celle des mêmes Etats. Ce qu'ayant promis d'obsérver (a) il fut couronné le 29 jour de Juin fête des Apôtres saint Pierre & saint Paul.

MATHIAS. 1616.

L'Empereur adopte Ferdinand son cousin germain.

1617.

Les Protestans de ce Royaume n'en étoient pas cependant mieux traités. Aussi murmuroient-ils hautement, de ce que pour le fait de la Religion, l'on ne leur tenoit pas les choses qu'on leur avoit accordées. On auroit alors fort facilement pu les contenter, & remédier aux petits désordres dont ils se plaignoient. Au contraire, il arriva que dans cette conjoncture l'Archevêque de Prague fit démolir un Temple qu'ils avoient fait bâtir en un lieu nommé Clostergrab, & qu'avec des procédures un peu trop rigoureuses il en fit fermer un autre à Bru-

Les Etats de Bohéme se révoltent tout à fait. 1618.

qu'il se fit absoudre par le Nonce du Pape, du serment, qu'il venoit de faire; *Struvius, Priod. X. Sect. VIII. §* 7.

MATHIAS. 1618.

Brunow. Cela obligea quelques Seigneurs de la même Religion d'en faire leurs plaintes au Conseil, que l'Empereur avoit laissé à Prague. Mais on leur répondit fort fiérement qu'on n'avoit rien fait qui fût au préjudice des priviléges du Pays, ni contre les Edits de l'Empereur & les résolutions des Etats de l'Empire. Ces Seigneurs voyant bien qu'ils n'en auroient point d'autre raison, s'aviférent de convoquer les Etats du Royaume, afin qu'en leur Assemblée on délibérât sur l'état courant des affaires. L'Empereur en ayant été averti leur défendit de passer outre, même avec des menaces contre ceux qui sans sa permission avoient été assez hardis pour convoquer les Etats. Mais la résolution en étoit prise, & ces défenses vinrent trop tard.

L'ouverture des Etats se fit le 21. May. Deux jours après, savoir le 23. plusieurs Seigneurs députés de leur part retournérent au Conseil. Ils y firent de nouvelles remontrances, & demandérent justice avec un peu moins de respect qu'il n'appartenoit à des Supplians. Entre les Juges qui y étoient il y en eut trois, savoir Guillaume Schlabata, Président de la Chambre, Jaroslaw Borsita, Comte de Martinitz, & Philippe Fabrice, Sécretaire du Conseil, qui avec plus d'aigreur & de mépris qu'ils ne devoient, rebutérent leur requête. Ces Députés furent si irrités, qu'ils se ruérent sur eux, & d'un deuxième étage les jettérent par les fenêtres. Et afin de soutenir une action si violente, le Comte de la Tour, principal

Au-

Auteur de la sédition, fit aussi-tôt prêter serment aux Habitans de Prague, établit trente Directeurs du Royaume, & chassa toutes les personnes suspectes, particuliérement les Jesuites non seulement de la Ville, mais aussi du Royaume. Ils coururent aussi aux armes, & ils envoyérent les ordres nécessaires pour faire des levées par tout le Royaume. Ils publiérent un Manifeste pour faire connoître à l'Empereur & à tout le monde la justice de leur cause & de leur procédé. Ils y alléguoient que les gens qu'ils avoient jettés par les fenêtres étoient des ennemis de l'Etat, & des perturbateurs du repos public, & que comme tels ils les avoient châtiés à la Bohémienne, c'est-à-dire, disoient-ils, suivant la bonne, louable, & ancienne coutume du Pays.

MATHIAS. 1618.

Mais l'Empereur ne pouvant goûter des raisons par lesquelles on prétendoit justifier une éxécution si précipitée contre des personnes de cette qualité, qui étoient revêtus de son autorité dans le Royaume, ne songeoit qu'aux moyens d'en pouvoir punir les Auteurs, pendant que par des Lettres & par un Manifeste qu'il opposa au leur, il tâchoit de les amuser. Le Conseil de Vienne fut d'avis de leur donner quelque satisfaction en éloignant des affaires le Cardinal Kleſel qui étoit extrêmement haï en Bohéme, & encore plus par les Archiducs Maximilien & Ferdinand. Ce Cardinal, Evêque de Vienne, d'une naissance pourtant assez obscure, étoit un des Conseillers intimes de l'Empereur, & zélé pour la conservation de l'autorité

L'Empereur tâche à réduire les Bohémes par la force.

 torité

MATHIAS. 1618.

torité de son Maître. Il s'étoit fort opposé aux demandes qu'avoit fait Ferdinand pour que l'Empereur le fit couronner Roi de Bohéme & de Hongrie ; il penchoit beaucoup à la paix, & il commençoit à favoriser les Protestans. Tout cela lui attira l'inimitié de Ferdinand. Ce Prince fit ses efforts pour le rendre suspect à l'Empereur : il l'accusoit de semer la discorde dans la Famille d'Autriche, de favoriser les Hérétiques, & de ne chercher que ses intérêts. Comme ces accusations ne firent aucune impression sur l'esprit de l'Empereur, Ferdinand à ce qu'on prétend, avoit pris des mesures pour faire tuer le Cardinal d'un coup de mousquet dans le tems de la cérémonie de son Couronnement, lorsque l'on feroit les décharches. Le coup n'ayant pas réussi, Klesel fut à peine de retour à Vienne, que le Roi Ferdinand & l'Archiduc Maximilien le firent citer devant eux le 20. de Juillet. Il se rendit au Château avec le Nonce du Pape, qu'il renvoya pourtant lorsqu'il fut descendu de carosse; mais il ordonna à ses Domestiques d'observer ce que l'on pourroit attenter sur sa personne. Il fut reçu au Palais par un des Ministres du Roi Ferdinand, qui alla au devant de lui, & lui dit que l'indisposition de son maître l'avoit empêché de venir le recevoir. Le Roi Ferdinand, l'Archiduc & les Ministres Espagnols résolurent de ne point l'admettre à l'Audience. On le conduisit dans une autre chambre, où Sigismond, Baron de Breuner, & les Comtes de Colalto & de Tempiren lui signifiérent, que

que les Princes de la Maison d'Autriche, après en avoit communiqué avec le Pape, avoient résolu de ne plus le souffrir dans leur Cour, tant pour sa mauvaise conduite dans le manîment des affaires, que pour divers autres causes; qu'il falloit qu'il laissât l'habit de Cardinal, & qu'il en prît un noir qu'on lui avoit fait préparer & qu'il se disposât à les suivre. Klesel, ne voyant pas d'autre ressource, protesta contre la violence qui lui étoit faite; il changea ensuite d'habit, & fut conduit par un Escalier dérobé au Carosse qui l'attendoit pour le transporter dans le *Tyrol*. Le Baron & les deux Comtes dont il a été parlé l'accompagnérent jusqu'au lieu de son éxil avec une escorte de deux cens Cavaliers. En même tems on manda à la Cour Pierre Hutner l'un de ses Conseillers, on l'obligea de livrer les clefs de son Maître; & on l'arrêta de même que tous les Officiers du Cardinal. Tout cela se passa si secrétement que dans le Château même personne n'en eut la moindre connoissance. Après que Klesel eut été ainsi enlevé, Ferdinand & l'Archiduc d'Autriche furent trouver l'Empereur, qui ne savoit rien de ce qui s'étoit passé, & qui en fut fort affligé lorsqu'ils le lui apprirent. Le Pape Paul V. en fut entrémement irrité; ce qui fit connoître qu'il n'avoit, pas, comme on le disoit, approuvé l'Arrêt de ce Cardinal: il fit même de fortes instances pour qu'on le mît en liberté. Mais ce ne fut que Grégoire V. son successeur, qui obtint que Klesel seroit transféré à *Rome*,

MATHIAS. 1618.

MATHIAS. 1618. pour y être jugé. On nomma à cet effet une Congrégation de Cardinaux, qui le déclara innocent, & le fit remettre en liberté, dans l'année 1623. & en 1627. du consentement de Ferdinand II. il retourna à son Evêché.

Cependant l'éloignement du Cardinal Klesel ne raccommoda par les affaires en Bohême.] Le mal étoit trop violent pour être adouci par ce lénitif. Et dans la suite on vit bien qu'il n'y avoit point d'apparence d'arracher à ces Révoltés les armes des mains, qu'en leur donnant une satisfaction entiére, à quoi le Conseil de Vienne n'étoit nullement disposé. C'est pourquoi il fut résolu qu'on y employeroit la force. On fit donc avancer des Troupes vers les frontiéres de Bohéme, desquelles le Comte de Dampierre avoit la conduite; il fut bien-tôt suivi du Comte de Buquoy & d'une armée considérable, dont les hauts Officiers entr'autres étoient le Duc Henry Jules de Lawembourg, les Comtes de Boucheim & de Collalto. Mais les Bohémes dans les levées de leurs Troupes avoient usé de tant de diligence qu'elles composoient déjà un corps de près de trente mille hommes, dont ils avoient donné le commandement à Ernest de Mansfeldt. Ce Général venoit de servir le Duc de Savoye contre le Roi d'Espagne, & avoit amené avec lui quantité d'Officiers, qui depuis la conclusion de la paix entre ces deux Princes, avoient été licentiés. Aussi-tôt qu'il se fut mis à la tête de cette armée, il alla attaquer Pilsen, & nonobstant le secours

que

que le Comte de Dampierre y avoit jetté, il s'en rendit bien tôt le maître. Cet exploit obligea le Comte de Buquoy à faire entrer ses Troupes dans le pays. Elles y firent de si grandes insolences, & y exercérent tant de cruautés, que plusieurs Princes des Etats voisins par un juste sentiment de compassion se crurent obligés de soulager un peuple qu'ils voyoient dans l'oppression. La Silésie fut la prémiére à s'intéresser en la cause des Bohémes & à leur envoyer du secours. Les Princes de l'Union Evangélique qui s'étoient assemblés à Rottembourg sur le Taureau, jugérent aussi à propos de s'employer pour eux, & de dépêcher quelques-uns d'entr'eux vers l'Empereur pour lui bien faire connoître l'importance de cette affaire.

MATHIAS. 1618.

Les Princes de l'Union Evangélique s'intéressent pour les Bohémes.

Ces Députés lui remontrérent qu'elle ne touchoit pas seulement les Habitans de Bohéme, mais tous les Protestans de l'Empire; qu'il y avoit loug tems qu'ils se plaignoient du mauvais traitement qu'ils recevoient de leurs Ennemis; qu'on avoit négligé & méprisé leurs plaintes; qu'on châtioit leur juste ressentiment comme une rébellion formée; & qu'au reste la passion qu'on témoignoit en les poursuivant avec des armées composées d'Etrangers, & commandées par des Chefs qui étoient ennemis déclarés de la Religion Protestante, faisoit assez connoître qu'on avoit plus d'envie de les ruiner & de les détruire entiérement, que d'écouter leurs plaintes & de leur donner quelque satisfaction. C'est pourquoi ils supplioient sa Majesté

MATHIAS. 1618.

L'Empereur se laisse porter à l'accommodement.

jesté Impériale de rappeller son armée, & par ce moyen de lever l'ombrage que tous les Etats Protestans d'Allemagne prenoient de ce procédé. Les Etats d'Autriche y ajoûtérent leurs remontrances, & ceux de Moravie leurs priéres; les uns & les autres assez efficacement pour obliger l'Empereur à prier l'Archevêque de Mayence, les Electeurs Palatin & de Saxe, & le Duc de Baviére de chercher quelques moyens d'accommodement.

L'Electeur de Saxe s'y employa avec beaucoup de zéle; il avoit pris jour avec les Députés des Parties pour se trouver à Egra, Ville frontiére de Bohéme, de Saxe, & de Franconie. Mais le Duc de Baviére qui vouloit pêcher en eau trouble, y apporta des longueurs qui furent cause que les affaires s'aigrirent tellement, sur tout après la prise de la Ville de Budveitz par le Comte de Buquoy, que toutes les mesures pour l'accommodement furent rompuës.

L'Empereur eut un extrême regret de voir cette négociation échoüée; car il commençoit à être fatigué des affaires. C'étoit aussi en partie pour ce sujet, qu'en faveur de son cousin Ferdinand il s'étoit dès le mois de Juillet demis (a) de la Couronne de Hongrie, comme l'année précédente il avoit fait de celle de Bohéme, & l'avoit fait élire & cou-

(a) Il le fit couronner Roi de Hongrie dans les Etats tenus à Posson, avec la même reserve qui fut stipulée dans la demission de la Couronne de Bohéme; sçavoir, qu'il ne feroit rien dans l'administration du Gouvernement, que par ses ordres, & l'agrément des Etats.

couronner par les Etats de ces Royaumes. Ces Chagrins joints à l'affliction que peu de tems après il ressentit de la mort de l'Archiduc Maximilien qui arriva le 2. Novembre, & de la perte qu'il fit le 14. Décembre ensuivant de l'Impératrice sa femme, l'accablérent de telle sorte qu'il tomba dans une maladie de langueur qui l'emporta le 20. Mars 1619. Il laissa à son Successeur de furieux embarras à démêler tant au sujet de la Religion, qu'au regard des affaires politiques. On en va voir les révolutions pendant une guerre de trente années ; elle sembla être pronostiquée par une Comette, qui par sa longue queuë en forme d'un glaive recourbé, étoit effroyable. Sur la fin de l'année derniére elle avoit durant trente jours paru dans presque tous les principaux Etats de l'Europe. [Il ne laissa qu'un fils naturel, qui fut connu sous le nom de *Dom Mathias d'Autriche.*]

MATHIAS. 1618.

Maladie de l'Empereur.

1619.

CHAPITRE IX.

Ferdinand II.

AUSSI-TOT après la mort de Mathias, [l'Electeur Palatin & l'Electeur de Saxe

Traverses formées par les Protestans à

tats. [Au reste, comme il fut couronné le prémier de Juillet & que l'Empereur n'assista point à la cérémonie, il faut nécessairement que Matthias se soit démis de la Couronne de Hongrie avant le mois de Juillet.]

FERDINAND II. 1619.

Saxe prirent le Vicariat de l'Empire, & l'Archevêque de Mayence convoqua les Electeurs à Francfort pour le 20. Juin 1619. Mais dans le même tems,] les Etats de Bohéme qui par l'averſion qu'ils avoient pour la domination trop ſévére de la Maiſon d'Autriche s'étoient portés à l'excès dont nous venons de parler, envoyérent ſecrétement offrir leur Couronne à Fridéric V. Electeur Palatin, Chef de l'Union Evangélique, quoiqu'ils euſſent reçu Ferdinand d'Autriche pour leur Roi. Fridéric flatté de l'eſpérance de cette Couronne, fut exprès à Munich viſiter Maximilien Duc de Baviére, pour l'intéreſſer dans ſon parti. Il lui fit même offre de ſa voix & de celles des Electeurs de Mayence & de Brandebourg pour l'élever à la dignité Impériale, à condition qu'il lui prêteroit ſon aſſiſtance pour l'aider à parvenir à la Couronne de Bohéme. Mais Maximilien ne voulut pas ſur une eſpérance incertaine expoſer ſon Etat & ſa Famille à une guerre certaine, & peut-être perpétuelle qui pourroit tourner à ſa ruine entiére. Il prit un conſeil plus modéré, & ſe réſolut de demeurer ferme dans les intérêts de l'Egliſe Catholique, & de l'Empire. Fridéric néanmoins ſe confiant en l'amitié & aux forces de la plupart des Proteſtans d'Allemagne & de Bohéme, ne laiſſa pas d'accepter la propoſition de ceux de Bohéme, & de travailler puiſſamment à ménager & à engager le plus d'amis & de Troupes qu'il put à ſon ſervice; n'épargnant rien pour ſe mettre en état de ſurmonter tous les obſtacles dont on lui

l'élévation de Ferdinand.

lui faisoit peur. Les Bohémes, les Siléfiens, les Moraves, avec une partie des Autrichiens se déclarérent pour lui contre Ferdinand. Les Protestans de Hongrie suivirent leur exemple, & appellérent même Bethlem-Gabor Prince de Transilvanie à leurs secours, sous l'espérance de l'élever sur le Trône.

FERDINAND II. 1619.

Ferdinand de son côté n'oublioit rien aussi pour se maintenir dans la possession, & il lui arriva dans cette conjoncture un bonheur, qui fut comme un pronostic de tous ceux qu'il eut dans la suite de cette guerre. Le Comte de la Tour (a) un des Chefs des Rébelles de Bohéme, avoit rassemblé une armée considérable, & après quelques avantages qu'il avoit eus en Moravie, il étoit vénu en Autriche pour attaquer Vienne. Le Comte de Buquoy qui étoit à Budveiss frontiére de Bohéme avec dix ou douze mille hommes des Troupes de l'Empereur, profitant de l'absence du Comte de la Tour, fit des courses dans le Royaume sur les Rébelles. Le Comte de Mansfeld qui étoit à Pilsen, mit ses Troupes en campagne, & s'y voulut opposer. Ces deux Chefs s'étant rencontés, se choquérent rudement, & Mansfeld fut entiérement défait. Ce qui étourdit si fort les nouveaux Directeurs du Royaume, qu'ils rappellérent promptement le Comte de la Tour, & l'obligérent d'aban-

(a) Ce Comte de la Tour avoit été proscrit par l'Empereur Mathias, pour avoir eu l'audace de s'emparer de la Ville de Pilsna dans la Bohême.

FERDINAND II. bandonner le dessein qu'il avoit sur Vienne.

1619. Ferdinand estimant que ce n'étoit pas assez d'employer la force, & qu'il y falloit joindre l'adresse & la négociation, alla rendre visite à Maximilien pour l'engager plus fortement dans ses intérêts. Les deux Princes n'eurent pas de peine à s'unir étroitement pour leur avantage commun, étant déjà alliés par le sang, aussi-bien que par l'amitié qu'ils avoient contractée ensemble lors de leurs études à Ingolstat. Comme le tems s'approchoit auquel les Electeurs se devoient trouver à Francfort pour l'Election ; Ferdinand qui avoit été convoqué aussi bien que ses Collégues par l'Electeur de Mayence, nonobstant l'opposition des Etats de Bohéme (a) qui dissuadoient les Electeurs de l'admettre, se mit en chemin pour s'y rendre. Il y trouva les Electeurs de Mayence, de Tré-

Etroite alliance de Ferdinand d'Autriche & de Maximilien de Baviére.

Assemblée des Electeurs à Francfort.

(a) Ils fondoient leur opposition sur ce que le droit d'Election étant un droit réel, personne n'en pouvoit user qu'il ne fût en possession d'un Electorat ; & ils soutenoient que comme Ferdinand n'avoit pas pris possession réelle du Royaume de Bohéme, il ne pouvoit être admis dans le Collége des Electeurs : outre que n'ayant point rempli les conditions qu'il avoit promises à son sacre, son couronnement même par-là étoit devenu nul. Sur ces principes ils envoyérent des Ambassadeurs, qui avoient ordre de demander à être admis à l'Assemblée convoquée pour l'Election d'un Empereur. Leur demande ayant été refusée, ces Ambassadeurs s'arrêtérent à Hanaw, d'où il envoyérent à l'Archevêque de Mayence une Protestation, dans laquelle ils exposoient les raisons qui devoient empêcher l'admission de Ferdinand, ou du moins faire différer l'Election, jusqu'à ce que le différent fût terminé. Les Electeurs Séculiers vouloient prendre ce dernier parti, & l'Electeur Palatin sur-tout s'y portoit vivement, afin

Tréves & de Cologne, avec les Ambassadeurs des Electeurs Palatin (b), de Saxe & de Brandebourg; qui après quelques conférences l'élûrent unanimement (c) Empereur le vingt-septiéme Août 1619. & le couronnérent le 8. Septembre suivant.

FERDINAND II. 1619.

Election de Ferdinand.

Peu de jours après cette cérémonie Ferdinand apprit que les séditieux de Bohéme irrités de son élevation à la Couronne Impériale, avoient à son préjudice élu à Prague Roi de Bohéme Fridéric V. Electeur Palatin, quoi qu'absent. Avant que d'employer la force pour soutenir son droit, il voulut faire toutes sortes d'efforts avec Maximilien Duc de Baviére envers Fridéric pour le porter à rejetter cette élection faite par des Rébelles contre toute raison, forme & équité. Mais Fridéric sans écouter aucune chose contraire à sa résolution, prit le chemin (d) de Prague, où s'étant rendu il y fut cou-

Fridéric Palatin élu Roi de Bohéme.

afin de pouvoir jouïr plus long tems du Vicariat de l'Empire. Mais les Electeurs Ecclésiastiques qui étoient dans les intérêts de Ferdinand & qui cherchoient à déposséder promptement le Palatin du Vicariat, refusérent d'entendre à aucun délai.

(b) L'Electeur Palatin ne voulut pas se trouver en personne à l'Assemblée de peur d'offenser les Bohêmes & ses Alliés en reconnoissant Ferdinand pour Empereur au cas qu'il fût élu. Il avoit même recommandé à ses Ambassadeurs, de ne point disputer à Ferdinand la qualité de Roi de Bohême; mais de se contenter de soutenir la cause des Bohémes; & de mettre tout en œuvre pour empêcher l'Election de Ferdinand.

(c) L'Election ne fut pas unanime; car l'Electeur Palatin donna son suffrage à Maximilien de Baviére; moins pourtant par considération pour ce Prince, que par l'envie qu'il avoit de voir interrompre la succession à la Couronne Impériale dans la maison d'Autriche.

(d) L'ambition d'Elisabeth sa femme, fille du Roi d'An-

FERDINAND II. 1619.

couronné le 4. Novembre suivant, faisant en même tems publier un Manifeste dans lequel il tâchoit de justifier sa cause. Ferdinand voyant que ses exhortations n'avoient eu aucun effet, jugea qu'il falloit prendre d'autres mesures. Il partit promptement de Francfort pour s'en retourner en ses Etats, & passa par Munich, afin de cimenter davantage son amitié avec le Duc Maximilien, & de concerter avec lui les moyens de reprimer l'entreprise de Fridéric & celles des Princes de l'Union Evangélique, dont il étoit le Chef. L'Empereur n'en trouva point de plus prompt que de leur opposer la ligue Catholique; & pour la remettre en vigueur il la ratifia, confirmant Maximilien dans sa qualité de Chef de l'armée des Confédérés. Il fut de plus arrêté entr'eux que l'Empereur ne pourroit faire ni Paix, ni Tréve sans le sçu & le consentement de Maximilien;

Ferdinand ratifie la ligue Catholique, &

d'Angleterre le détermina, & dissipa toute la crainte qu'il pouvoit avoir des suites fâcheuses qu'auroit infailliblement l'acceptation de cette Couronne. Il ne fut pas long-tems à s'en repentir. Après sa défaite il fut obligé de se retirer en Silésie, & ensuite en Hollande, réduit à la merci des Etats, & du Roi d'Angleterre, son beau-pére, qui ne voulut pas qu'il passât dans son Royaume, de peur d'y attirer l'orage: il attendit une occasion plus favorable pour travailler à ses intérêts, comme on le verra dans la suite.

Ce Royaume n'étoit autrefois qu'un Duché. Le Gouvernement en avoit été donné par élection à une fille nommée Libussa, qui, pressée par le Peuple de se marier, épousa un simple Laboureur nommé Premislas qui fut le prémier Duc de Bohéme. Il fut érigé en Royaume sous Ladislas I. en 1061. Ottocare I. fut mis au nombre des Electeurs en 1208. & en 1356. cette dignité fut confirmée au Roi de Bohéme par la Bulle d'or. Ce Royaume a toujours été electif; mais les

lien; ni réciproquement Maximilien sans l'approbation de l'Empereur; que Maximilien contribuëroit aux frais de la guerre à proportion de ses Confédérés; mais que si la nécessité des affaires l'obligeoit à fournir davantage d'argent, & à faire des dépenses plus considérables, l'Empereur & toute sa Maison seroient tenus de les lui rembourser sous l'hypotéque de tous leurs biens; que si Maximilien venoit à perdre dans cette guerre quelque partie de ses Etats, l'Empereur & sa Maison l'en dédommageroient; de plus que les Villes & les Terres appartenantes à la Maison d'Autriche, lesquelles Maximilien & ses Successeurs pourroient reprendre sur ses Ennemis, demeureroient pour gage à Maximilien avec tous droits utiles & directs jusqu'à la réparation des dommages qu'il auroit soufferts pendant la guerre, & jusqu'à l'actuel remboursement de tous les frais

Prend de nouveaux engagemens avec le Duc de Baviére.*

les Etats du Pays ont presque toujours affecté des Princes de la famille Royale, lorsqu'une incapacité trop marquée ne les a pas fait exclure de la Couronne. C'est pour cette raison que l'on a vu sur le Trône de Bohéme une assez longue suite de Princes de la Maison d'Autriche; mais les Bohémiens voyant que ces Princes vouloient se faire un droit d'une grace qu'on avoit accordée à leurs Ancêtres, offrirent leur Couronne au Duc de Baviére, lequel non seulement la refusa, mais seconda même l'Empereur de toutes ses forces, pour lui conserver la possession de ce Royaume. Fridéric Electeur Palatin ne fut pas si délicat, aidé des secours de Jaques Roi d'Angleterre, & de la République de Hollande, il se fit élire & couronner Roi de Bohéme. Il auroit poussé sa fortune bien plus loin, si le Duc de Baviére qui commandoit l'Armée Impériale, n'eût remporté la victoire à la fameuse bataille de Prague, qui se donna le 20. Novembre 1620.

FERDINAND II. 1620.

frais extraordinaires qu'il auroit faits. Ce fut sous ces conditions que Maximilien se rembarqua, dans cette affaire, & accepta le commandement de l'Armée des Confédérés Catholiques.

Le motif secret qui le détermina à accepter ce Généralat, fut qu'il aspiroit à la Dignité Electorale de la branche aînée de sa Maison; & comme cette dignité rend le Prince qui en est revêtu, Général né des Troupes de l'Empire, il étoit bien aise à toutes fins de remplir cette place, pour ne pas donner lieu à d'autres Maisons de l'usurper sur la sienne. (a)

Ferdinand ayant ainsi disposé les choses, fit promptement rassembler toutes ses Troupes, & les fit marcher vers la Bohéme pour fortifier celles que le Général Buquoy y commandoit. Dans le même tems Maximilien fit avancer l'Armée de la Ligue Catholique sous le commandement du Comte de Tilly son Lieutenant Général, & tous étant joints, ils ne songérent plus qu'à attaquer l'Electeur Palatin qui avoit aussi une Armée nombreuse, dont les principaux Chefs étoient le

(a) Ferdinand avoit encore tenté d'attirer dans ses intérêts Loüis XIII. Il lui envoya le Comte de Furstemberg en qualité d'Ambassadeur, pour solliciter du secours contre la Bohéme, le Palatin, & la Transilvanie. L'on reçut cette Ambassade avec toutes les marques d'honneur & de distinction; mais la politique ne voulant pas que le Roi de France entrât dans les démêlés de l'Empire, soit que l'affaire fût trop éloignée des Frontiéres du Royaume; ou que l'on eût des intérêts à ménager à la Porte, Loüis XIII. envoya pour ce sujet Charles de Valois Duc d'Angoulême, fils na-

le Prince d'Anhalt, & les Comtes de Mansfeld & de la Tour.

FERDINAND II. 1620.

Comme la Bohéme étoit le sujet de la querelle, elle fut le théâtre du prémier acte de guerre. Les Impériaux livrérent bataille à Weissenberg près de Prague le 18. Novembre 1620. qui étoit un Dimanche; auquel jour, dit un Historien, on remarqua qu'on lisoit par toute l'Eglise l'Evangile qui porte, *de rendre à Cesar ce qui est à Cesar, & à Dieu ce qui est à Dieu.* Après un combat fort opiniâtre; qui avoit commencé dès la pointe du jour, la victoire se rangea du parti des Impériaux; la défaite des Bohémiens fut entiére, neuf mille hommes des meilleures Troupes de Bohéme demeurérent sur la place; & le reste prit la fuite abandonnant dix grosses piéces de Canon, & environ cent Drapeaux.

Frideric Electeur Palatin couronné Roi de Bohéme, est défait.

Le Comte de Papenheim qui fut depuis ce Général si renommé dans la suite de cette guerre, fut trouvé parmi les morts, donnant encore quelques signes de vie. Il fut retiré de là assez à tems pour pouvoir être pansé de ses blessures.

Fri-

turel de Charles IX. avec le Comte de Bethune & le Marquis de Châteauneuf, pour reconcilier les Puissances d'Allemagne. Ils virent les Princes confédérés à Ulm au mois de Juin 1620. De là ils allérent trouver l'Empereur à Vienne; & enfin ils joignirent Bethlem-Gabor au mois d'Octobre à Hainbourg que ses Partisans avoient déjà proclamé Roi de Hongrie; mais leur négociation n'eut aucun succès; peut-être aussi ne furent-ils pas chargés d'en avoir un autre que celui qu'ils eurent.

FERDINAND II. 1620.

Fridéric se sauve en Siléfie.

Fridéric voyant son Armée défaite sans ressource, apprébenda d'être surpris & arrêté dans Prague. C'est pourquoi dès le lendemain il en sortit avec sa femme, ses enfans, & ce qu'il avoit de plus précieux. Plusieurs des principaux Seigneurs Bohémes le suivirent. Il se sauva à Breslau en Siléfie pour tâcher de se relever de cette perte, & de rétablir ses affaires.

Bethlem-Gabor élu Roi de Hongrie veut soutenir son élection, & n'y réüssit pas.

Il ne faut pas oublier de dire que, quelques mois avant cette défaite, les Protestans du Royaume de Hongrie voulant imiter ceux de Bohéme, avoient, d'intelligence avec Fridéric, appellé à leur secours Bethlem-Gabor, Prince de Transilvanie; & même suivant les promesses qu'ils lui avoient faites de l'élever sur le Trône de Hongrie, il fut élu par les Etats du Royaume assemblés à Neuhausel pour leur Roi. Mais cette élection n'eut pas une suite plus heureuse que celle de Fridéric.

Bethlem-Gabor étoit entré en Hongrie avec une Armée de soixante mille hommes, tant Turcs, Tartares, qu'autres gens de différentes Nations, & cette nombreuse Armée n'étoit pas demeurée sans rien faire. Elle avoit déjà passé sur le ventre au Régiment de Tiffembach, & enfermé dans Gottingen le Comte Schwartzemberg. Mais ce Comte sçut si bien ménager sa garnison & ses munitions, qu'ayant soutenu l'effort de toutes ces Troupes jusqu'à l'hiver, la plupart de ces gens ramassés, peu accoutumés à faire la guerre en une saison si rude, levérent le Siége, & s'en retour-

né-

nérent chez eux, sans attendre l'ordre de Bethlem-Gabor, & même sans lui donner avis de leur retraite. FERDINAND II. 1620.

Progrès des Armées de l'Empire.

Le détail des événemens particuliers de la Guerre que Ferdinand II. continua contre les Protestans, seroit infini; je dirai seulement que ce ne fut depuis la bataille de Prague, qu'un enchaînement de victoires. La Bohéme fut réduite à l'obéïssance de l'Empereur par le Duc de Baviére, la Lusace par l'Electeur de Saxe, & la Moravie par le Comte de Buquoy. Ces conquêtes se firent avec tant de rapidité que Fridéric ne crut pas même être en sureté à Breslau, & se retira dans le Marquisat de Brandebourg, tâchant toujours, mais inutilement, de relever ses affaires & son parti presque ruïné.

Fridéric & les Princes de son parti mis au ban de l'Empire. 1621.

L'Empereur pour abbatre entiérement ce parti avoit dès le 21. Janvier proscrit & mis au ban de l'Empire non seulement le Palatin, mais aussi Jean-George, Marquis de Brandebourg-Jagernsdorf, le Prince Christian d'Anhalt, George-Fridéric Comte de Hohenloë, & quelques autres Princes qui l'avoient suivi, les privant de leurs biens, Etats & Dignités. Il avoit aussi commis Maximilien Duc de Baviére, pour l'exécution de cet Arrêt, avec promesse de le revêtir des Etats & de la Dignité Electorale du Palatin. Et afin de donner une marque autentique de la reconnoissance qu'il avoit des services qu'on lui rendoit, il fit présent de la Lusace à l'Electeur de Saxe, pour récompense de ceux qu'il avoit reçus de lui en Siléfie.

L'Empereur donne la Lusace à l'Electeur de Saxe.

FERDINAND II. 1621.

Mais dans le tems qu'il gratifioit ainsi ceux qui le servoient, il fit punir sévérement les principaux auteurs de la révolte de Bohéme jusqu'au nombre de quarante-trois; entre lesquels étoient neuf des prétendus Directeurs du Royaume qui eurent la tête tranchée: les autres furent pendus, ou subirent un autre genre de mort. Cependant le Comte de Mansfeldt un des Généraux de Fridéric qui s'étoit toujours tenu en Bohéme près de Pilsen avec le débris de ses Troupes, se voyant à la fin environné de celles de l'Empereur, & en danger d'être forcé, eut recours au stratagême. Il amusa les Impériaux par des propositions d'accommodement, & fit si bien que se retirant adroitement de Bohéme, il se sauva vers la fin de l'année dans le pays de Franconie, où il eut moyen de refaire ses Troupes.

Et fait punir les Auteurs de la révolte de Bohéme.

Mansfeld se sauve en Franconie, & tâche à relever le parti de Fridéric.

Cette heureuse retraite fortifia l'espérance que les Protestans avoient encore en lui, & encouragea plusieurs Princes à se mettre en devoir de relever le parti de Fridéric.

Christian Duc de Brunswic, que l'on appelloit le Furieux, & qui se disoit *l'Ami de Dieu, & l'ennemi des Prêtres*, fut de ce nombre. Il craignoit, si le parti Catholique prévaloit, de perdre l'Evêché d'Halberstat, dont il étoit en possession. Cela le fit résoudre à se déclarer pour Fridéric, mais avec tant de zéle, qu'étant allé rendre visite à l'Electrice épouse de Fridéric qui étoit fille de Jacques, Roi de la Grande Bretagne, il lui arracha par galanterie un de ses gans & l'attacha à son chapeau comme pour li-

vrée,

vrée, ou marque de son engagement, avec serment de périr ou de rétablir Fridéric dans ses Etats. FERDINAND II. 1621.

Ce Prince mit donc une Armée assez considérable sur pied, & rôda quelque tems dans l'Allemagne, laissant vivre ses Troupes à discrétion. L'Empereur lui ayant opposé le Comte d'Anhalt, qui fut soutenu des Troupes d'Espagne, le Duc fut recoigné dans son pays, d'où nous le verrons bientôt sortir pour continuer ses persécutions contre les Catholiques.

Le Marquis de Bade-Dourlach se jette dans les intérêts de Fridéric.

Le Marquis George-Fridéric de Bade-Dourlach embrassa pareillement les intérêts du Palatin par un ressentiment qu'il couvoit, de ce que l'Empereur avoit fait adjuger la moitié du Marquisat de Bade au Marquis Guillaume Catholique fils d'Edouard. En quoi il prétendoit avoir été fort lézé, attendu qu'Edouard n'ayant épousé qu'une simple Damoiselle, ses enfans n'étoient pas capables d'hériter du Marquisat.

Ayant donc remis ses Etats à son fils aîné, il mit tout ce qu'il put amasser de Troupes en campagne à dessein d'aller joindre le Comte de Mansfeldt : mais le destin qui présidoit à leur parti, fit entrer la présomption au lieu de la prudence dans le Conseil du Marquis de Bade-Dourlach : & voici comment.

1622.

Tilly Général des Troupes Impériales & Bavaroises, ayant commencé à donner la chasse au Comte de Mansfeldt dans le Palatinat, il le poursuivit si vigoureusement durant deux heures, qu'il l'avoit déjà mené

FERDINAND II. 1622.

battant jusqu'au village de Mingelsheim. Alors le Comte de Mansfeldt se voyant hors de toute espérance de pouvoir sauver une partie de ses Troupes par la fuite, à cause que le chemin y étoit trop serré, usa de cette ruse de guerre. Il mit le feu au village derriére lequel à la faveur de la fumée il rallia ses Troupes & alla charger l'Avantgarde des Impériaux qui le suivoient, & les poussant l'épée à la main jusques dans leur gros, il mit en déroute toute leur Armée qui se croyoit victorieuse de la sienne.

Le Marquis de Bade-Dourlach perd la bataille.

Le Marquis de Bade-Dourlach averti de ce succès, crut qu'il devoit s'en prévaloir pour se signaler; mais au lieu d'aller joindre Mansfeldt, selon l'avis de l'Electeur Fridéric qui étoit revenu de Hollande au Palatinat, il alla droit à Tilly posté entre Vimpsen & Hailbron, & n'oublia rien pour l'engager à un nouveau combat. Celui-ci renforcé de quelques Régimens Espagnols, que Gonçales de Cordouë lui avoit amenés, ne le refusa pas. Ils en vinrent aux mains le 7. de Mai, & Tilly plus experimenté que l'autre, le défit à platé-couture. Il lui prit de plus son canon, 1500. chariots de bagage & 120. drapeaux, & fit prisonniers la plupart de ses Officiers avec 2000. soldats. A peine le Marquis put-il se sauver lui-même, & conserver une petite partie de sa Cavalerie, avec laquelle il alla, mais trop tard, se joindre au Comte de Mansfeldt.

Exploits de Mansfeldt.

Ce Comte continua ses exploits heureusement; car ayant passé le Rhin avec l'Electeur Palatin, il contraignit l'Archiduc Léopold,

pold, qui avoit mis le siége devant Hague-neau, de le lever. Il ravagea ensuite l'Evê-ché de Spire, & repassant le même fleuve il battit & fit prisonnier le Landgrave Louïs de Hesse-Darmstat. Mais Tilly qui apprit ce malheur & vit le péril que couroit le pays de ce Prince, y accourut, & poussa tellement Mansfeldt qu'il l'obligea d'aban-donner la meilleure partie de son bagage, pour pouvoir plus surement faire sa retraite. FERDINAND II. 1622.

Pendant que ces mouvemens se faisoient au Palatinat, le Duc Christian de Brunswic refit son armée par le moyen du pillage des Evêchés Catholiques de Munster & de Pa-derborn, sans que les Eglises en fussent exem-tes, & s'avança avec toutes ses forces pour joindre Mansfeldt, afin de reparer la perte du Marquis de Dourlach. Mais Tilly lui vint couper le chemin à Hoëchst sur le Meyn, le chargea & le mit en détoute le 22. Juin; jusque-là que le pont dont Christian s'étoit saisi sur la riviére, étant venu par malheur à se rompre, il y perdit son infanterie com-posée de six mille hommes, dont la plupart furent noyés & les autres tués ou faits pri-sonniers. Il sauva seulement sa Cavalerie à la faveur d'un gué qu'il trouva, & se retira avec elle à Darmstadt auprès de l'Electeur Fridéric & du Comte de Mansfeldt, pour chercher quelque nouvelle ressource. Déroute du Duc de Brunswic.

Ce fut là presque le dernier effort que fit le parti de l'Electeur Palatin: car ce Prince mortifié de tant de disgraces prêta l'oreille aux exhortations des Rois d'Angleterre & de Dannemarc, qui lui conseillérent de désar-

FERDINAND II. 1622.

mer, pour faciliter d'autant plus la conclusion de son accommodement qui se négocioit alors à Bruxelles. Il prit donc le parti de licencier son armée près de Saverne, & après avoir congédié le Duc de Brunswic & le Comte de Mansfeldt avec tous les remercimens imaginables de leurs services, il se retira en Hollande. Sur quoi l'on peut faire cette réfléxion, que cet Electeur n'agissoit pas selon les vrayes maximes de la politique, qui ordonne de faire tous les plus grands efforts dont on est capable, au tems même où l'on aspire le plus à la paix; une paix désarmée n'étant jamais ni glorieuse, ni avantageuse, ni sure.

Le Duc de Brunswic & le Comte de Mansfeldt se mettent au service des Hollandois.

Le Duc de Brunswic & le Comte de Mansfeldt ne voulant pas demeurer inutiles, offrirent leur service & leurs Troupes aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. Leurs propositions furent favorablement reçuës, & ils furent conviés de se rendre le plus promptement qu'ils pourroient auprès d'eux. Mais comme ils marchoient au travers du pays de Luxembourg, pour aller au secours de Bergopsom que le Mar-

(a) Cette proye avoit été guettée dés long temps. Le Pape l'avoit jugé digne de ses soins, & désiré déstoffer la librairie du Vatican d'un si rare thrésor. Et quoique le Duc de Baviére n'eust pas apprins à donner ni à partager & eust abbaissé ses soins jusqu'à despouiller tous les lambris des Maisons principales de l'Electeur, neantmoins le Pape ayant esté son prémier solliciteur pour l'Electorat, il fut obligé de ce porter à cette complaisance, & d'en offrir une bonne partie au Cardinal Ludovisio, ayant à faire encore de Rome pour venir à bout de ses desseins. De sorte que cette Bibliotheque fut divisée au Mois de Decembre de l'an 1622. & cha-

Marquis de Spinola assiégeoit, ils furent chargés par Gonçales de Cordouë près de Floriac, où ils perdirent 3000. hommes, & le Duc de Brunswic y eut le bras gauche emporté. Cela n'empêcha pas Mansfeldt de continuer sa route, & pour la faire avec plus de diligence il laissa son bagage en chemin, & vint assez à tems pour faire lever le siége de Bergopsom, d'où l'un & l'autre se retirérent en Westphalie & en Oostfrise.

FERDINAND II. 1622.

Prudente conduite des Impériaux.

Les Impériaux se servirent de principes tout opposés à ceux de Fridéric. Tilly ne perdit pas un moment de tems pour continuer à prendre ses avantages; & au plus fort même des propositions d'accommodement, il acheva de dépouiller l'Electeur Palatin. Il prit & pilla le Château de Heidelberg, d'où il enleva cette belle & curieuse Bibliotheque (a), la plus nombreuse & la plus célébre de toute l'Allemagne, avec une infinité de raretés.

Il ne restoit plus à ce Prince que Frankendal; les instances de l'Archiduchesse Isabelle Régente des Pays-Bas ayant empêché Til-

chariée en partie à Rome, en partie à Munchen. Un Grec, nommé Leon Bibliothecaire au Vatican vint exprès à Heidelberg pour ce sujet. Jamais mulets porterent une plus precieuse charge de delà les Monts, si on a permis aux Ministres du Pape d'en faire un triage, sans l'avoir escrémée auparavant. Au bout cette partie de la Bibliotheque Palatine est aujourdhui un des plus riches meubles du Vatican & porte encore les marques de l'heresie, étant logée à part, & marquée d'un Escriteau heretique de Bibliotheque Palatine. *Spanheim, Memoires, pag.* 261.

FERDINAND II. Tilly d'attaquer cette place dans la vuë d'un achemînement à la paix.

1622. Le commencement de cette année fut aussi celui de la grandeur où l'on voit à présent la maison de Baviére: car ce fut presque à son seul sujet que l'on convoqua une Diéte à Ratisbonne, pour la translation de l'Electorat Palatin en la personne de Maximilien de Baviére. [Cette Diéte fut ouverte le 7. Janvier 1622. L'Empereur après avoir fait un long détail des crimes de l'Electeur Palatin, déclara qu'il l'avoit en conséquence proscrit; qu'il l'avoit privé de la Dignité Electorale; & que comme par la Loi appellée *Commissoriale*, cet Electorat étoit dévolu à sa Majesté Impériale; par la plénitude de sa puissance elle le transféroit dans la personne du Duc Maximilien de Baviere, en reconnoissance des services que ce Prince lui avoit rendus, durant la derniére guerre.

Les Espagnols formérent de grandes difficultés par rapport à cette Proposition. Ils n'approuvoient nullement cet aggrandissement de la Maison de Baviére, ancienne Rivale de la Maison d'Autriche: d'autre part lorsqu'ils avoient commencé à traiter le mariage du Prince de Galles avec l'Infante Marie; ils avoient pris des engagemens fort étroits avec le Roi d'Angleterre pour la restitution du Palatinat.

A l'égard de la disposition (a) des Electeurs,

(a) L'Empereur n'avoit convoqué à cette Diéte, que les Electeurs, & un petit nombre de Princes, du suffrage desquels il étoit assuré.

teurs, & des autres Princes elle étoit différente suivant qu'ils se laissoient conduire, par la raison, par la passion, ou par des vuës d'intérêt. L'Archevêque de Mayence depuis long-tems aigri contre le Palatin désiroit avec ardeur le Bergstraet : L'Archevêque de Cologne, Frére du Duc de Baviére ne pouvoit guére lui être contraire : L'Archevêque de Tréves, Ennemi déclaré du Palatin, ne demandoit qu'à le voir entiérement privé de ses Etats, & à obtenir quelque portion de sa dépouille : L'Archevêque de *Saltzbourg*, dont le Pays étoit entre les Etats de l'Empereur & ceux du Duc de Baviére n'auroit ôsé contre-dire de pareils voisins : Le Landgrave de Darmstadt cherchoit à s'assurer de la faveur de l'Empereur, qui devoit juger son différent touchant Marpourg : L'Electeur de Saxe, irrité contre l'Empereur, qui avoit chassé les Protestans de Bohéme, ne voulut point assister à cette Diéte ; il se contenta, de même que l'Electeur de Brandebourg, d'y envoyer des Députés, chargés de déclarer que leurs Maîtres ne consentoient point à l'Investiture que l'Empereur prétendoit donner au Duc de Baviere. Enfin Wolfgang Guillaume, Duc de Neubourg, se plaignoit hautement, de ce que contre la disposition de la Bulle d'Or, on vouloit donner à un Parent éloigné les biens du Coupable, au préjudice des Parens les plus proches qui se trouvoient innocens. Dans la réponse qu'il donna vers la fin de Janvier à la proposition de sa Majesté Impériale ; il disoit : Que quoique l'Electeur Palatin eût pu

FERDINAND II. 1623.

mériter les peines, dont on le vouloit châtier; cependant la maniére dont on procédoit contre lui, paroissoit illégitime; puisqu'il n'avoit été ni cité, ni entendu, ni condamné avec connoissance de cause; & que si dans les moindres causes, suivant la Capitulation jurée par sa Majesté Impériale, & regardée comme une Loi fondamentale de l'Empire, le Coupable devoit être jugé par des personnes de la même dignité, à plus forte raison cette Loi devoit avoir lieu dans le cas d'un crime manifeste. D'ailleurs, *ajoutoit-il*, transférer l'Electorat dans la personne du Duc de Baviére, au préjudice des Enfans, du Frére & des autres Proches, qui bien-loin d'avoir donné des sujets de plainte à l'Empereur l'ont au contraire servi tres-utilement, & qui conformément à la Bulle d'Or ont un droit acquis à cette Dignité; c'est renverser les Loix de l'Empire: c'est agir contre l'équité: c'est violer les coutumes observées de tout tems en pareille occasion: c'est introduire une innovation préjudiciable aux autres Electeurs séculiers: c'est détruire dans son fondement le droit de la succéssion Electorale.

Comme l'Empereur persistoit toujours dans son sentiment aprés cette premiére réponse, le Duc de Neubourg en fit une seconde dans laquelle aprés avoir employé des raisons encore plus fortes; il imploroit la clémence de sa Majesté Impériale & son amour pour la Pa-

(a) Cette clause étoit ajoûtée pour leurrer les Rois d'Angleterre & de Dannemarc. L'Empereur vouloit leur faire croire qu'il n'avoit pas entiérement négligé leur

Patrie: il représentoit que la translation que FERDINAND II.
l'on prétendoit faire seroit infailliblement 1623.
une source de défiance & de jalousie entre
le Chef & les Membres, & une semence
de guerre, étant naturel de croire que les
Rois & les autres Princes, Parens ou Alliés de la Maison Palatine, feroient tous leurs efforts pour maintenir ses droits & ses prétentions.

Mais rien ne put fléchir l'Empereur, qui ne vouloit, ou ne pouvoit plus aller contre ses promesses. Il jugea que comme les Ecclésiastiques & les Princes Catholiques consentoient à sa proposition, le plus grand nombre des suffrages lui suffisoit pour passer outre: de sorte que le 25. de Février il conféra solemnellement la Dignité Electorale au Duc Maximilien de Baviere. Il ajoûta néanmoins, qu'incessamment il convoqueroit une Diéte, que l'on examineroit les droits & les prétentions des Enfans & des Parens du Palatin; qu'on les régleroit à l'amiable, ou par un jugement dans les formes, au cas que l'accommodement ne pût réüssir; & qu'on prendroit des mesures pour qu'après la mort de Maximilien, personne ne se trouvât lésé (a). Après cela le Duc de Baviere fut mandé dans l'Assemblée: il se mit à genoux aux pieds de l'Empereur des mains de qui il reçut le Bonnet & le Manteau Electoral, & il prêta ensuite sur les Evangiles le serment accoutumé (b).

leur intercession en faveur du Palatin.

(b) Les Députés des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, le Duc de Neubourg & l'Ambassadeur d'Espagne, ne voulurent point être présens à cette Investiture.

FERDINAND II. 1623.

On donna au nouvel Electeur] le haut Palatinat, à la reserve des Bailliages de Banckstein & de Weidem, qui furent destinés au Duc de Neubourg. On n'avoit pas dessein pour lors que ce bienfait passât la personne de Maximilien. Mais la prospérité des affaires de l'Empereur, à qui la fortune rioit de toutes parts, lui fit naître d'autres idées. Voyant Fridéric & son parti à bas, il distribua sa dépouille à qui en voulut; & il en fut comme d'un chêne abbatu, dont chacun prend une branche. L'Empereur acheva de donner à Maximilien le côté du bas Palatinat, qui est delà le Rhin, en échange de la haute Autriche, qui lui avoit été engagée pour 150000. Richsdalles. Il abandonna aussi au Roi d'Espagne le reste du bas Palatinat, à la reserve du Bailliage de Germersheim avec ses appartenances & dépendances, qu'il donna à l'Archiduc Léopold-Guillaume son fils Evêque de Strasbourg, parce que cela lui étoit commode. Il fit présent au Landgrave de Darmstat des Bailliages d'Ursberg & d'Umstadt. L'Archevêque de Mayence reprit ce que le Prince Palatin tenoit dans le Bergstraet par engagement de l'Archevêché de Mayence. Les Evêques de Worms & de Spire, & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, comme voisins, en eurent aussi leur part.

Le Duc de Brunswic rentre en Allemagne & est entiérement défait.

Quelque tems après le Duc Christian de Brunswic rentra dans l'Allemagne, avec une armée que les Etats des Pays-Bas lui avoient aidé à ramasser. Il y fit de grands ravages, refusant & méprisant la grace ou le pardon

que

que l'Empereur lui faisoit offrir : mais ayant été joint par le Général Tilly dans l'Evêché de Munster près de Statlo le 16. Août, il fut défait sans ressource, toute son Infanterie fut tuée ou prisonniére, & tous les grands Officiers, les Princes & la Noblesse de son Armée, passérent au pouvoir de ce Général, qui de plus lui prit soixante-dix drapeaux, douze grosses piéces de canon que les Hollandois lui avoient prêtées, & tout le bagage. Le Duc Christian se sauva en Hollande, où le Comte de Mansfeldt ne tarda guére à l'aller joindre: car ce Comte qui étoit dans la Frise Orientale, où il ravageoit la campagne à son aise, fut aussi surpris par Tilly qui lui défit deux mille hommes, & l'obligea pareillement de faire retraite du côté de Hollande.

FERDINAND II. 1623.

Ces succès firent que l'Allemagne prit un peu d'haleine & que l'Empereur se voyant victorieux pensa s'y rendre le maître absolu de l'Empire. Mais le Roi d'Angleterre, vers lequel le Duc Christian & le Comte de Mansfeldt s'étoient depuis réfugiés, étant indigné du mauvais traitement que souffroit l'Electeur Palatin son gendre, fit prendre la résolution à son Parlement de se déclarer contre la maison d'Autriche. Le prémier pas que firent les Anglois fut de rompre l'accord de Mariage du Prince de Galles, qui avoit été arrêté avec l'Infante d'Espagne; à quoi ils se portérent d'autant plus aisément qu'ils avoient quelque assurance qu'on ne refuseroit pas à ce jeune Prince Henriette fille de France. Le second fut de faire des alliances

avec

FERDINAND II. 1623.

avec tous ceux à qui la puissance de cette Maison donnoit de la jalousie.

L'Empereur de son côté fit convoquer le Collége Electoral à Schleusingen dans le Comté d'Henneberg, tant pour délibérer sur les moyens de résister aux desseins que l'on formoit contre l'Empire, que pour y faire agréer la cession qu'il avoit faite de la Dignité Electorale au Duc de Baviére. Il tâcha pour cet effet de gagner les Electeurs & les autres Princes, & de captiver leur bienveillance en leur renvoyant gratuitement les Princes de leurs Maisons qui avoient été faits prisonniers par ses armes, & qu'il regardoit comme autant de Criminels de lèze-Majesté. Ils se laissérent prendre à ces démonstrations d'amitié, nommément l'Electeur de Saxe qui s'y trouva en personne avec celui de Mayence, & qui consentit comme les autres à l'élévation du Duc de Baviére à la Dignité Electorale.

Le Duc de Baviére confirmé dans l'Electorat par les Electeurs.

Paix de l'Empereur avec Bethlem-Gabor.

Les affaires n'étant plus si agitées au dedans de l'Allemagne, donnérent lieu à l'Empereur de s'opposer à Bethlem-Gabor, qui venoit de faire une seconde invasion dans la Hongrie, où il avoit défait près de Tyrna le Général Carafa & le Marquis de Monténégro. Cet avantage lui enfloit tellement le

(a) La Ligue Protestante, qui prit son Origine de la intervenuë broüillerie entre les Prætendans à la Succession de Cléves, & acheva de croistre & de se former sur le sujet de l'Election du Comte Palatin au Royaume de Bohême. Le prémier grand eschec qui lui survint lui fut mortel; & elle fut si estourdie de la perte de le bataille de Prague, qu'elle ne put jamais s'en remettre; & tout ce que le Roi de Dannemarck, Halber-

le cœur, que sur des propositions qui lui furent faites de quelque accommodement avec l'Empereur, il voulut en prescrire les conditions. Ce qui ayant irrité le Général Impérial il alla au devant de lui, le combattit près de Neutra, & le défit entiérement. Cette perte le rendit plus sage, & il se tint trop heureux d'accepter lui-même le traité de paix que l'Empereur lui prescrivit.

FERDINAND II. 1623.

1624.

L'on vit un effet assez considérable des pratiques & intelligences que le Roi d'Angleterre avoit ménagées avec plusieurs autres Princes & Etats pour le rétablissement de l'Electeur Palatin, (a) & pour contrebalancer cette grande puissance que la Maison d'Autriche empiétoit en Allemagne. Ce fut la guerre que Christian IV. Roi de Dannemarc déclara à l'Empereur; après toutefois avoir fait diverses ligues avec les Suédois, les Hollandois, le Prince de Transilvanie, & les Princes & Etats du Cercle de la basse Saxe, duquel il s'étoit fait aussi déclarer le Chef & le Directeur. Il s'avança avec son Armée vers le Weser & se rendit maître de Minden. Il en fit autant d'Hamelen, où en visitant les fortifications, il lui arriva un furieux accident; il tomba avec le cheval sur lequel il étoit monté du haut du rempart

berstadt & Mansfeldt ont depuis fait pour restablir ce Party n'a servi qu'à le faire plus long tems languir, & a ressemblé à la vertu des eaux précieuses qu'on donne aux malades desesperez qui leur font bien revenir le cœur, & leur allongent la vie de quelques heures; Mais qui ne les remettent point en santé, & ne les empêchent pas de mourir. *Silhon Ministre d'Etat. P. I. l. 1. pag. 288.*

FERDINAND II. 1624.

part dans le fossé, qui étoit de vingt-neuf pieds de profondeur, sans pourtant se tuer. Mais cette chute fut si rude, qu'il demeura comme mort sans parole jusqu'au lendemain, & le cheval en creva.

Peu de jours après il fut obligé d'abandonner les Villes d'Hamelen & de Minden aux Impériaux commandés par le Comte de Tilly, & il se retira vers Ferden pour y attendre douze mille hommes que les Etats Généraux des Provinces-Unies envoyoient, sous le commandement du Comte de Mansfeldt. Tilly cependant qui talonnoit l'armée Danoise lui enleva un quartier où environ trois cens hommes furent tués, du nombre desquels étoient le Duc Fridéric de Saxe Altembourg & le Général Obertraut, dont le Roi de Dannemarc regreta fort la perte. On commença d'attribuer à mauvais augure cette chute du Roi & cet enlévement de quartier, & Tilly se prévalent de cette opinion pour son parti, poursuivit sa pointe, & continua de prendre ses avantages sur les Troupes Danoises, principalement lorsque le Général Walstein l'eut joint dans le Duché de Brunswic. L'un & l'autre occupérent si bien les Danois & les autres Princes ligués, qu'ils donnérent d'autant plus lieu à l'Empereur d'éxécuter le dessein qu'il avoit prémédité de mettre sur la tête de son fils aîné la couronne de Hongrie. Ferdinand avoit si bien ménagé les esprits des principaux Seigneurs de ce Royaume, qu'au même tems qu'il se fut rendu pour cet effet de Vienne à Edenbourg, où les Etats s'étoient assemblés;

L'Empereur fait élire & couronner son fils Roi de Hongrie.

blés; on y élut en pleine Diéte & d'un consentement général, ce même fils pour Roi sous le nom de Ferdinand III. qui fut couronné le 18. Décembre.

FERDINAND II. 1625.

La nouvelle de ce couronnement surprit fort Bethlem-Gabor Prince de Transilvanie, qui depuis long-tems aspiroit à cette couronne. Il en fut si irrité qu'il se résolut de se vanger de ceux du Royaume, qui avoient flatté son ambition & l'avoient ainsi amusé. Quelques tems auparavant il avoit fait une ligue avec le Roi de Dannemarc, pour agir chacun de son côté contre la maison d'Autriche. Ce Roi avoit promis de lui envoyer un secours considérable sous la conduite du Comte de Mansfeldt. Sur l'assurance de cette promesse le Transilvain se prépare d'entrer pour la troisiéme fois en Hongrie, espérant d'y faire de grands progrès, principalement lorsque ce Comte seroit arrivé en Silésie, où ils se devoient joindre.

Bethlem-Gabor entre en Hongrie.

A dire la vérité, si la bonne fortune les eût accompagnés, rien n'étoit mieux concerté que le projet qu'ils avoient fait pour une puissante diversion de ce côté-là, dans le tems que le Roi de Dannemarc agiroit au milieu de l'Allemagne, ainsi qu'il avoit été arrêté entr'eux. Mais les choses n'eurent pas un plus heureux succès d'une part que de l'autre.

1626.

Le Danois cependant fortifié de toutes les Troupes de ses Alliés, étoit revenu sur ses pas avec une Armée de soixante mille hommes. Le Duc Christian de Brunswic en commandoit une partie pour agir vers le We-

Mansfeldt se met en devoir de l'aller joindre en Silésie.

Wesér dans les Evêchés d'Hildesheim & d'Osnabruk. Le Comte de Mansfeldt étoit à la tête du second Corps pour s'opposer à Walstein, & tâcher de passer en Silésie; & le troisiéme étoit conduit par le Roi en personne, pour marcher au milieu des deux autres contre Tilly.

Le Comte de Mansfeldt pour éxécuter son projet se rendit d'abord maître de toute la Province de Magdebourg, & prenoit le chemin de la Silésie. Mais le Général Major Altringer qui s'étoit jetté dans Dessau sur l'Elbe avec une forte garnison, & qui en gardoit le pont, s'opposa à son passage. Mansfeldt pour ne point perdre inutilement le tems, résolut d'emporter le pont de vive force. Il fit d'abord rudement attaquer les prémiers Forts occupés par les Impériaux; mais ils soutinrent tous les assauts avec tant de vigueur qu'ils donnérent tems à Walstein de venir à leurs secours.

Ce Général avoit fait avancer le Comte de Schilk avec quelques Escadrons de Cavalerie pour encourager les assiégés; & afin que Mansfeldt ne pût avoir connoissance du nombre des gens qu'on jetta dans les Forts & les Redoutes que les Impériaux défendoient, Walstein fit couvrir le pont du côté des ennemis avec des tentes. Nonobstant cela le Comte de Mansfeldt se confiant en ses Troupes voulut faire le 25. Avril de grand matin, les derniers efforts avec toute son Armée pour emporter le pont; mais Walstein ayant mis la sienne en bataille, s'avança & chargea si à propos les ennemis qu'il

qu'il les défit ; en sorte que Mansfeldt ne put faire autre chose que de sauver par la fuite une partie de sa Cavalerie, avec laquelle il se retira vers la Marche de Brandebourg laissant son Infanterie, son bagage & son artillerie avec la Ville de Zebst à la merci des victorieux.

Défaite de Mansfeldt à Dessau. Il ne laisse pas de passer outre.

Cette disgrace n'abbatit pas le courage de Mansfeldt. Il ramassa en sa retraite jusqu'en Silésie tant de Troupes, qu'en peu de tems il mit en campagne un corps de vingt-cinq mille hommes, avec lequel il s'avança vers la Hongrie pour joindre Bethlem-Gabor. Mais ce Prince, au lieu de demeurer ferme dans son parti, avoit demandé à l'Empereur & obtenu de lui la paix pour la troisiéme fois, laissant périr dans les montagnes de Hongrie presque toute l'armée de Mansfeldt de faim, de froid & de maladie. Ce qui ayant rebuté le Comte, il abandonna le reste de ses Troupes au Duc Ernest de Saxe-Veimar, & se retira à Bude. Delà se mettant en chemin pour gagner Venise, quoique malade, son mal augmenta si fort qu'il en mourut dans un Village entre Zara & Spalato en Dalmatie. Il ne faut pas obmettre de dire que Walstein, qui l'avoit toujours suivi & talonné dans sa marche vers la Hongrie, s'étant comme lui enfoncé dans les montagnes, son Armée eut un pareil sort.

Mort d'Ernest, Comte de Mansfeldt.

Le Duc Ernest qui avoit succédé au commandement du reste de l'Armée de Mansfeldt, n'eut pas le tems de la rétablir. Pendant qu'il s'appliquoit de tout son pou-

Mort d'Ernest, Duc de Saxe Veimar.

voir

FERDI-NAND II. 1626.

voir à la refaire, il tomba malade & mourut vers la fin de la même année. Sa mort avoit été précédée de celle du Duc Christian de Brunswic, qui en continuant ses exploits de guerre dans la basse Saxe, étoit décédé dès le mois de Mai, n'ayant pas encore atteint l'âge de trente ans. Desorte qu'en peu de mois l'Empereur fut délivré de trois grands ennemis, & le parti Protestant affoibli de trois grands Capitaines.

Mort de Christian, Duc de Brunswic.

Tilly ayant toujours en tête le Roi de Dannemarc, & quelques-uns de ses Alliés, jugea à propos de tomber sur les plus foibles. Il fit invasion dans le Pays de Hesse, & y attaqua la Ville de Meuden, qu'il emporta d'assaut, y passant tout au fil de l'épée. Ensuite il se présenta devant Gottingen, dont les habitans épouvantés du traitement qu'il avoit fait à Meuden, se rendirent sans faire de résistance. De-là ayant voulu attaquer Northeim, où le Roi de Dannemarc avoit mis garnison, ce Prince accourut au secours de cette Place avec tant de vitesse, qu'il fut sur les bras de Tilly, lors même que celui-ci croyoit qu'il étoit à plus de trente lieuës de son camp. Ce qui obligea ce Général d'user de stratagême, & de se retirer la nuit, laissant dans son camp les tambours & les trompettes pour amuser par ce bruit les Danois, avec ordre à ces gens là de le suivre à la pointe du jour.

Le Roi de Dannemarc perd la bataille.

Tilly fit ainsi de nécessité vertu : mais s'étant fortifié de quelques Troupes, il retourna sur ses pas contre le Roi de Dannemarc,

mare, qui à son tour changea de batterie, & se retira jusqu'au Château de Lutter, où il fit ferme, se mettant en bataille derriére un ruisseau. Tilly ayant considéré ce poste ne laissa pas d'attaquer vigoureusement les Danois, mais il fut de même repoussé jusqu'à deux fois. Il ne pensoit plus qu'à faire retraite, lorsqu'ayant tout d'un coup repris cœur, il ramena les siens à la charge, poussa les Danois, & mit en déroute leur Cavalerie. Il prit trente piéces de Canon, 95 Drapeaux & leur bagage, tailla en piéces trois mille hommes, entre lesquels étoient plusieurs Chefs & gens d'élite, & fit trois mille prisonniers. Cette bataille se donna le 28. Août. La perte qu'y fit le Roi de Dannemarc l'obligea de s'enfuïr vers le Holstein avec une partie de sa Cavalerie. Tilly par cette victoire eut lieu non seulement de se saisir de plusieurs Places, mais de rappeller aussi les Princes de Lunebourg & Maurice, Landgrave de Hesse dans le parti de l'Empereur, cachant en eux-mêmes aussi-bien que les autres Protestans, la jalousie que leur donnoient toutes ces prospérités.

FERDINAND II. 1626.

Au plus fort de cette guerre il en étoit survenu une nouvelle à l'Empereur, qui n'étoit guére moins fâcheuse que celle-là. C'étoit en la haute Autriche, Province qu'il avoit cédée à Maximilien, Electeur de Baviére, pour gage des grandes avances qu'il étoit obligé de faire suivant leur Traité de Ligue. Les charges & levées de deniers trop fortes que l'Electeur en éxigeoit avec beau-

Soulévement des Paysans d'Autriche sagement assoupi.

FERDINAND II. 1626.

beaucoup de rigueur par le moyen des garnisons qu'il y avoit établies, jointes à un Edit que l'Empereur fit publier au même tems, portant ordre à tous les Ministres & Maîtres d'Ecole Protestans de sortir incessamment du Pays, firent soulever les Paysans. La plupart d'entr'eux professoient la Confession d'Ausbourg; & des Emissaires & Boute-feux étrangers s'étant mêlés parmi eux, les irritérent tellement qu'ils coururent aux armes, & s'attroupérent en divers endroits; les uns pour s'opposer à la sortie de leurs Ministres, les autres pour s'exemter de payer les impôts établis par l'Empereur Maximilien. Et pour se dédommager de ceux qu'on les avoit contraints de payer, ils pillérent & saccagérent particuliérement les biens d'Eglise avec les derniéres violences.

L'Empereur après avoir inutilement tenté les voyes de la négociation, pour dissiper ce commencement de révolte, résolut d'y employer la force; il envoya des Troupes pour charger ces Séditieux: mais ceux-ci qui s'étoient joints, & assemblés en corps d'Armée, marchérent contre les Impériaux, & en défirent d'abord 1500. commandés par le Duc Adolphe de Holstein. Ils batirent encore trois mille hommes de six mille que le Duc de Baviére y avoit envoyés. De sorte qu'enflés de ce progrès ils eurent la hardiesse de mettre le siége devant Lintz, Capitale de la haute Autriche. Leur Armée étoit composée de soixante mille Combattans, commandés par un nommé Etienne

Fa-

Fadinger, Chapelier de son métier. Cette homme ayant été tué dans une attaque, eut pour Successeur dans le commandement un nommé Willinger, Cordonnier de profession, homme audacieux & turbulent, qui ayant abandonné le siége de Lintz, fut attaqué par le Comte de Papenheim, & tué à la tête de 4000 des siens, qui furent entiérement défaits. Le reste de ces Révoltés élurent encore pour leur Chef un jeune Ecolier, qui soutint quelque tems leurs affaires. Mais les forces Impériales augmentant de jour en jour, ils furent vigoureusement poussés, & enfin dissipés par le Comte de Papenheim, qui défit à plate couture le reste de leurs Troupes, consistant en sept mille hommes, dont la plupart furent tués avec leur Général.

FERDINAND II. 1626.

19. Novembre.

L'Empereur en cette rencontre montra beaucoup de sagesse & de modération; car il ne fit punir que quelques-uns de ceux qui avoient été faits prisonniers, & renvoya tous les autres chez eux avec une amnistie générale, sans faire une plus particuliére information contre les Auteurs de la révolte. Il savoit pourtant bien que la chose venoit de plus loin; & que les Princes & Etats Protestans avoient fait à son préjudice des négociations fort secrétes avec eux, aussi-bien qu'avec quelques Puissances étrangéres.

Gustave Adolphe, Roi de Suéde, étoit entr'autres celui que le parti Catholique appréhendoit le plus. Il s'étoit dès l'année précédente assuré de la Livonie; puis étant descendu dans la Prusse Ducale, il avoit

Progrès du Roi de Suéde en Livonie & en Prusse.

FERDINAND II. 1626.

surpris Pillau. De-là passant dans la Prusse Royale il s'étoit emparé aussi de toutes ses Places ; & même du petit Verder près de Dantzic. Ce Prince ne se trouvant pas trop éloigné des frontiéres de la Silésie & de Bohéme, où les Protestans se plaignoient toujours d'être persécutés de même que ceux d'Allemagne, il profita de cette proximité pour faire publier un Ecrit, par lequel il leur déclaroit, qu'ils trouveroient retraite & toute liberté de Religion & de commerce en son Royaume.

1627.

Retour de Walstein en Allemagne.

Sur cette espérance de refuge & de protection plusieurs commencérent à parler plus haut. Mais l'Empereur rappella promptement le Général Walstein de Hongrie en Bohéme ; où ayant refait ses Troupes il entra d'abord dans la Silésie, pour en chasser quelques restes des Troupes de Mansfeldt & de Weimar. Il les dissipa & se rendit entiérement maître de toute cette Province. De-là étant allé vers la basse Saxe soutenir le Général Tilly, ils obligérent le Roi de Dannemarc de se retirer en Holstein, où Tilly le poursuivit si vigoureusement, qu'il le chassa jusqu'en Jutland avec perte de toutes les Troupes que le Marquis de Dourlac y commandoit. Les Places que le Roi de Dannemarc avoit encore en Allemagne, furent ensuite reprises tout d'une haleine. Cette disgrace des Danois fit que l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Poméranie rentrérent dans les intérêts de l'Empereur, & que le prémier qui n'avoit point encore ap-

prouvé

prouvé la promotion du Duc de Baviére à l'Electorat, le fit.

FERDINAND II. 1627.

Mais comme tout cela n'étoit pas suffisant pour calmer entiérement les mouvemens qui troubloient l'Empire, on trouva à propos de convoquer les Electeurs, & les Princes & Etats pour y remédier. Ils s'assemblérent pour cet effet à Mulhausen, où ayant écouté d'un côté les plaintes des Protestans d'Autriche, & de l'autre celles que le Comte Palatin faisoit faire de son éxil, ils convinrent qu'on prieroit l'Empereur de vouloir faire cesser les mauvais traitemens qu'on éxerçoit contre ses Sujets Protestans dans ses Pays héréditaires, & de recevoir en ses bonnes graces le Comte Palatin, en lui faisant rendre une partie de ses biens, moyennant quoi le Comte Palatin, & son fils seroient obligés de renoncer au Royaume de Bohéme; & qu'au cas que le Comte ne voulût pas accepter cet accord, les Electeurs assisteroient l'Empereur contre lui.

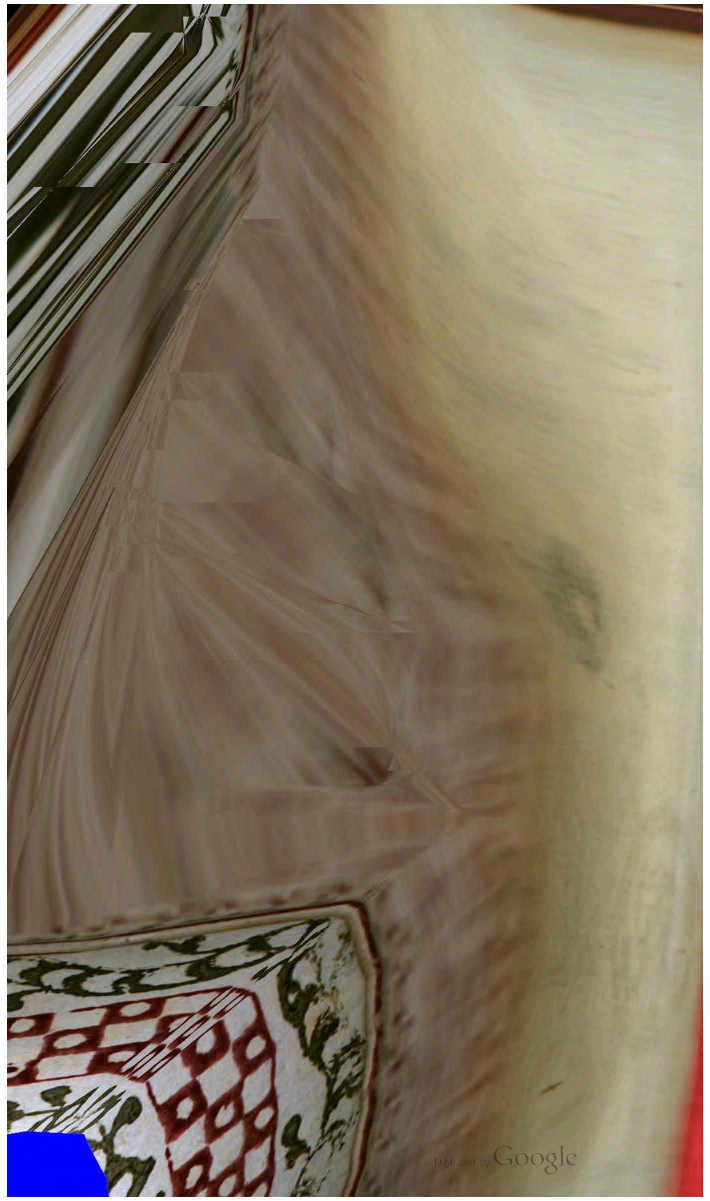
Projet d'accord entre l'Empereur & l'Electeur Palatin.

C'est tout ce qui fut projetté dans cette Assemblée pour les affaires publiques. Cependant l'Empereur songeant à celles de sa maison, fit nommer son second fils Léopold à l'Evêché d'Halberstat vacant par le decès du Duc Christian de Brunswic, & à l'Abbaye de Hirschfelt qui vaquoit aussi par la mort d'un des Princes de Hesse. Ce qui fit derechef murmurer les Protestans entre les mains desquels ces Bénéfices avoient été.

L'Archiduc Léopold est pourvu de l'Evêché d'Halberstat.

Dans le même tems l'Empereur fit convoquer les Etats de Bohéme à Prague, à des-





FERDINAND II. 1627.

dessein d'y faire couronner comme Reine de Bohéme Eléonore sa femme, & d'y faire élire pour son Succésseur en son Royaume son fils Ferdinand III. qui étoit déjà Roi de Hongrie.

Il s'y rendit avec sa femme & ses enfans accompagnés d'une suite magnifique; & après avoir en pleine Assemblée réglé plusieurs choses qui regardoient la sureté, la police & les priviléges du Royaume, il fit proclamer son fils Roi de Bohéme, à condition toutefois qu'il ne se mêleroit aucunement des affaires de cet Etat du vivant de son pére. Après quoi l'on fit la cérémonie du couronnement de l'Impératrice. Ce couronnement fut suivi de celui du nouveau Roi, avec cette différence qu'il y eut trois personnes employées à mettre la couronne sur la tête de l'Impératrice, savoir le Cardinal d'Harach, Archevêque de Prague, Adam de Walenstein, grand Burgrave du Royaume, & l'Abbesse & Princesse de St. George; & qu'il n'y eut que l'Archevêque seul qui mit le diadéme sur la tête de Ferdinand (*a*).

L'Empereur fait couronner son fils Ferdinand III. Roi de Bohéme.

Si nous voulons en passant jetter les yeux du côté d'Italie, nous y verrons finir la bran-

(*a*) On n'observa point la forme ordinaire pour l'Election ni pour le Couronnement. Tandis que les Etats délibéroient sur les divers points que l'Empereur leur avoit proposés, Ferdinand s'empara adroitement de la Couronne du Royaume; & sans consulter l'Assemblée, il fit couronner de sa propre autorité l'Impératrice Eléonore le 18. de Novembre & Ferdinand son fils le 29. du même Mois.

(*b*) C'est sur ces tems là, que les Villes de Hambourg

branche aînée de Mantoüe avec l'année 1627. par la mort de Vincent, Duc de Mantoüe & de Montferrat, lequel ne laissant point d'enfans mâles, donna lieu à une nouvelle guerre. Le Duc de Nevers comme plus proche Héritier masculin d'une part, & le Duc de Savoye du chef de sa sœur Marguérite, épouse du Duc François de Mantoüe & grand-Mére de Charles III. Duc de Mantoüe d'autre part, prétendoient à la succession; mais l'Empereur en attendant que les parties s'accommodassent mit tout en œuvre pour en faire un séquestre.

FERDINAND II. 1627.

Sujet de la Guerre en Italie à cause de Mantoüe.

Cela ne lui fit pas négliger ses grands desseins en Allemagne, où il se rendit de plus en plus formidable. Le Comte de Tilly venoit de conquérir l'Archevêché de Bréme & toutes les Villes du Holstein, & avoit enfin réduit le Roi de Dannemarc à penser à la paix. D'autre part le Général Walstein s'appliquoit à s'assurer du Duché de Mechlebourg, dont il avoit eu la confiscation qui en avoit été faite sur les Ducs Albert & Adolphe Fridéric, lesquels l'Empereur avoit mis au ban de l'Empire pour avoir suivi le parti du Roi de Dannemarc (*b*).

Tilly réduit Bréme & Walstein fait la conquête du Mechlebourg.

Ce Général en avoit achevé la conquête par

bourg & de Lubeck fondent leurs droits de Franchise & leur liberté. Elles prétendent l'avoir acheté par les grandes sommes d'argent qu'elles fournirent au Roi de Dannemarc en 1627. lorsqu'il entreprit la Guerre contre l'Empereur Ferdinand II. avec une Armée de 40000 combattans qui fut défaite par le Comte de Tilly & le Marquis de Spinola. Le Roi de Dannemarc fit à ces deux Villes une promesse qu'il s'obligea de ratifier au retour de son expédition; mais le chagrin qu'il eut du

FERDINAND II. 1627.

par la prise de Rostock & de Wismar ; & l'année suivante la saison ne lui permit pas plutôt de se mettre en campagne, qu'il marcha en Poméranie contre Stralsondt, parce que cette Ville avoit aussi assisté le même parti. Mais les Bourgeois sçurent si bien amuser Walstein par des propositions d'accommodement, qu'ils gagnérent assez de tems pour négocier sous main & faire venir un secours de Suéde, dont s'étant prévalus, les choses se portérent si avant qu'ils se trouvérent à la fin réduits à se mettre sous la protection de la Couronne de Suéde.

Stralsondt appelle le Roi de Suéde à son secours.

Ce fut la prémiére démarche que fit le Roi de Suéde Gustave Adolphe sur les fortes sollicitations que ceux du parti Protestant lui faisoient de venir à leur secours en Allemagne. Il voyoit en effet que les armes de l'Empereur se rendoient puissantes le long de la Mer Baltique, & que dans peu de tems il pourroit être assez fort pour y donner la loi, au préjudice de la Couronne de Suéde, comme il la donnoit déjà dans tous ses Etats.

Dessein que l'Empereur forme de se rendre absolu.

A dire le vrai l'on ne s'appercevoit que trop du dessein qu'avoit l'Empereur de se rendre beaucoup plus absolu dans l'Empire que ses Prédécesseurs. Il cherchoit même alors à cet effet tous les moyens imaginables d'abatre & d'affoiblir au moins le parti Protestant ; & se servant pour cela du motif de la Religion, il vouloit ôter à tous les Prin-

du mauvais succès ne lui ayant pas fait tenir sa parole, il soutint que la transaction n'étoit pas accomplie, & ne

Princes de l'Union les biens d'Eglise qu'ils avoient usurpés sur les Catholiques depuis la paix de Passau. Il jugea à propos de commencer l'exécution de son dessein par ses Pays héréditaires, ordonnant que les Ministres & les Prédicateurs Protestans eussent à se faire instruire en la Religion Catholique, ou à quitter leurs Cures, & à sortir des terres de son obéïssance.

FERDINAND II. 1628.

A l'égard de l'Empire il n'hésita point à déclarer aux Princes & autres Etats Protestans, que son intention étoit qu'ils eussent à restituer les biens d'Eglise qu'ils occupoient; ce qui étoit les attaquer par l'endroit le plus sensible : parce que ces Bénéfices faisoient alors une des principales parties de leurs Etats. Et à ce propos il ne sera pas inutile de faire voir succinctement en quoi ces biens Ecclésiastiques consistoient, & comment l'abus s'y étoit introduit.

Bénéfices Ecclésiastiques occupés par les Protestans.

Un des plus beaux de ces Bénéfices étoit l'Archevêché de Magdebourg, autrefois possédé par Fridéric, Marquis de Brandebourg, puis par Sigismond son frére, qui en ayant été revêtu l'an 1550. âgé seulement de 13 ans, n'en avoit joui que six au plus. Ces deux Princes étoient morts dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Mais Joachim-Fridéric, fils de Jean-Georges de Brandebourg en ayant été pourvu, il y introduisit la Confession d'Ausbourg, & se maria l'an 1570. portant par son éxemple plu-

ne pouvoit donner par conséquent aucune atteinte à ses anciens droits.

FERDINAND II. 1628.

plusieurs Chanoines à se marier de même.

L'Archevêché de Bréme avoit eu un pareil sort. Le prémier Archevêque qui y avoit introduit les nouvelles opinions, étoit Georges, Duc de Brunswic, auquel avoit succédé l'an 1556. Henri, Duc de Luxembourg, qui mourut l'an 1585. Ils avoient tous deux professé la Confession d'Ausbourg (mais sans s'être mariés.) Le Successeur de ce dernier qui étoit le Duc Adolphe de Holstein, étoit entré dans l'Archevêché dès l'âge de dix ans, & ayant depuis épousé Auguste, sœur du Roi de Dannemarc, il fut le prémier Archevêque de Bréme marié. Les Protestans s'étoient pareillement rendus maîtres de plusieurs Evêchés. Celui de Minden avoit été usurpé sur les Catholiques par le Duc Henri-Jules de Brunswic l'an 1566. D'autres Princes de cette Maison s'étoient emparés presque en même tems de celui de Halberstat, & en avoient fait comme un bien héréditaire dans leur famille. On avoit dès l'année 1568. enlevé l'Evêché de Verden aux Catholiques, aussi-bien que celui de Lubeck pour le Duc de Saxe Hall, auquel avoit succédé le Duc Adolphe de Holstein en l'Evêché de Lubeck, qui depuis ce tems-là est demeuré comme un Domaine héréditaire à la Maison de Holstein sous le nom toutefois d'Evêché.

Celui de Rattzebourg avoit été usurpé l'an 1554. par Christophe de Schuellemberg; comme ceux de Misnie, de Marsbourg & de Naumbourg par les Ducs de

Saxe,

Saxe, en y changeant la Religion. Et pour ceux de Brandebourg, de Havelberg & de Lebus, les Marquis de Brandebourg s'en étoient impatronisés, ainsi qu'avoit fait le Duc de Poméranie de celui de Camin.

FERDINAND II. 1628.

Outre ces grands Bénéfices on en avoit usurpé plusieurs autres de cette nature avant & après la pacification de Passau. Les deux Maîtrises de l'Ordre Teutonique, l'une de Prusse & l'autre de Livonie, étoient de ce nombre; de même que l'Archevêché de Riga, les Evêchés de Revel, de Courlande, de Dessel, de Tretzivi, de Schuerin, de Schleswic, de Kilian, de Pomersan, de Heilberg & de Warmeland, sans parler des Eglises Collégiales, des Abbayes, & des Hôpitaux dont les Catholiques se trouvoient dépouillés.

Démêlés entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe pour l'Archevêché de Magdebourg.

On préparoit donc un Edit Impérial pour la restitution de tous ces biens. Cependant le Marquis Christian-Guillaume de Brandebourg, Archevêque de Magdebourg ayant été mis au ban de l'Empire pour avoir adhéré au parti du Roi de Dannemarc, l'Empereur obtint du Pape les Bulles de cet Archevêché en faveur de son fils l'Archiduc Léopold, faisant interdire la voye d'élection & de postulation aux Chanoines, dont la plupart étoient dans la même espéce que leur Archevêque. Mais ceux-ci n'y déférérent point. Ils postulérent le Duc Auguste, fils de l'Electeur de Saxe, qui acceptant cette Dignité, fut cause de la mésintelligence qui se glissa ensuite entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe, l'un & l'autre se faisant un

 point

FERDINAND II. 1629.

point d'honneur de maintenir chacun son fils dans cet Archevêché.

Ce qui donnoit pourtant à penser à l'Empereur dans son entreprise, étoit la jalousie que les Rois de France, d'Angleterre & de Suéde, & les Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, aussi-bien que les Etats Protestans de l'Empire avoient du progrès de ses armes. Il sçavoit que tous faisoient offrir leur secours au Roi de Dannemarc pour continuer la guerre. Il appréhendoit d'ailleurs que les Turcs & les Tartarês ne se prévalussent de l'éloignement de ses Troupes pour faire invasion dans ses Pays héréditaires. Toutes ces raisons l'obligérent de ne point s'éloigner de l'accommodement qui étoit proposé entre lui & le Roi de Dannemarc. Ce Roi de son côté se voyant chassé d'Allemagne avec perte de ses meilleures Troupes, & de quelques-unes de ses Provinces, crut aussi devoir préférer la paix à tout autre conseil. Ainsi chacun ayant pris un esprit de paix, on nomma de part & d'autre des Ambassadeurs qui s'assemblérent dans la Ville de Lubeck vers le commencement de l'année 1629.

Assemblée de Lubeck, où la paix entre l'Empereur & le Roi de Dannemarc, fut concluë.

Ceux de l'Empereur étoient Jean, Baron d'Aktringer Maréchal de camp, Maximilien, Comte de Gronsfeld, Jean Christophle, Baron de Rupa, & Reinard Walmerod, Intendant des Finances; & le Roi de Dannemarc y avoit envoyé Christian Frise son Ministre d'Etat, Ulefelt grand Chancélier du Royaume, & Albert Schelius qui avoit été Admiral, avec deux Gentilshommes

mes de la maison de Rantzau qui assistérent à l'Assemblée pour le Duché de Holstein.

Au commencement de leur négociation Jean Salvius, Sécretaire du Roi de Suéde écrivit aux Ambassadeurs de l'Empereur, & leur demanda des passeports pour Gabriël Oxenstiern que son maître, comme proche parent des Princes de l'Empire ses voisins, y vouloit envoyer pour faire rétablir toutes choses en l'état qu'elles étoient auparavant. Mais les Impériaux lui firent réponse qu'ils n'avoient point d'ordre de traiter avec le Roi de Suéde, & qu'ils ne pouvoient admettre personne à leur Assemblée sans le commandement exprès de l'Empereur; Que si toutefois il avoit des propositions à faire pour avancer la paix, il n'avoit qu'à les envoyer, & qu'ils en donneroient part à l'Empereur, qui ne manqueroit pas d'y répondre.

Publication de l'Edit de restitution des biens Ecclésiastiques.

L'Empereur voyant en bon chemin l'accommodement avec le Dannemarc, jugea à propos de profiter de cette conjoncture pour publier l'Edit touchant la restitution des biens d'Eglise usurpés par les Protestans. Il le fit paroître le 28. Avril 1629. avec ordre à tous les Cercles de l'éxécuter selon sa forme & teneur. On établit de plus par tout des Commissaires pour cet effet. Ce qui se fit à l'appui d'une grande & nombreuse Armée, que Walstein commandoit, & qui vivoit avec tant de licence, que les Catholiques même, qui en souffroient plus que les Protestans, faisoient chaque jour de grandes instances à l'Empereur pour la faire li-

FERDINAND II. 1629.

licentier. On commença l'éxécution de cet Edit en la Ville d'Ausbourg, où la Confession des Protestans avoit pris sa naissance & son nom. Les Villes Impériales de Strasbourg, Ulm, Hildesheim, Magdebourg & Brémen, y obéirent aussi bien que le Duc de Wirtemberg. Mais les autres, particuliérement l'Electeur de Saxe à qui l'affaire de Magdebourg tenoit au cœur, & l'Electeur de Brandebourg n'y déférérent point.

Au contraire tous ces Protestans s'unissant ensemble, publiérent un manifeste contre cet Edit, portant que l'Empereur ne pouvoit pas seul décider une affaire de cette importance; & que s'agissant de la Religion où tout l'Empire avoit intérêt, cela ne se pouvoit résoudre que dans une Diéte générale. Ces remontrances ne pûrent pourtant rien contre la résolution prise par l'Empereur; quoique d'autre part les Catholiques, ainsi que nous venons de dire, ne fussent pas plus édifiés que les autres de la conduite de l'Empereur, & de celle de son Général. Cela fit qu'ils en prirent hautement le prétexte de demander la paix, & que toute la Ligue Catholique s'assembla à Heidelberg, d'où elle envoya une députation à l'Empereur, pour le prier de pacifier les choses selon les instances qui lui en avoient été faites en la Diéte de Mulhausen.

Dans cette conjoncture l'Empereur se trouva fort empêché. Il se voyoit entre les Confédérés Catholiques, & le Walstein, dont l'humeur hautaine & l'ambition le tenoient en bride. Ce Général vouloit être

le

le maître absolu des affaires & des armes. De plus il avoit une extrême jalousie de l'Armée des Confédérés ; & c'étoient tous les jours des querelles pour les quartiers, ce qui le portoit à presser l'Empereur de dissiper cette Ligue. Il fit tant de démarches pour la faire désarmer, que l'affaire en fut presque réduite au plus & au moins. La Ligue avoit avancé beaucoup d'argent pour l'entretien des Troupes Catholiques, & chacun des Confédérés s'étoit emparé des biens d'Eglise, qu'il ne vouloit point rendre qu'on ne le remboursât. Les affaires étant réduites en ces termes, l'Empereur se hâta de conclure la paix avec le Roi de Dannemarc. La négociation en duroit depuis le commencement de l'année. A la fin elle fut terminée le 19. Juin. Chacun par cette paix rentra purement & simplement dans ses droits. Et ainsi le Danois se retira de dessus le théatre de l'Empire, comme pour faire place au Roi de Suéde qui y devoit bien-tôt jouer un autre rôle.

FERDINAND II. 1629.

Paix entre l'Empereur & le Roi de Dannemarc.

Il y eût une particularité dans la négociation de cette paix, qu'il est bon de ne pas oublier : c'est que les Impériaux ne voulurent jamais y admettre les Ambassadeurs de Suéde. Le Roi Gustave en eut une grande mortification, qui dans la suite ne demeura pas sans ressentiment de sa part. Il en eut presque dans le même tems un autre qui lui fut bien plus sensible. Il perdit dans la Prusse une grande bataille où il commandoit en personne contre les Polonois. Leur Général nommé Koniecpolski ayant re-

Le Roi de Suéde perd la Bataille en Prusse contre les Polonois, ce qui donne lieu à une Tréve.

FERDINAND II. 1629.

reçu un renfort de sept mille Impériaux conduits par Arnheim, le chargea si vigoureusement, que nonobstant l'opiniâtreté du combat qui dura jusqu'à la nuit, le Roi fut obligé de céder & de quitter le champ de bataille avec peu de Troupes, après y avoir couru deux grands dangers. Car il fut pris par deux fois, & relâché autant, sans être connu, à cause qu'il étoit travesti. Il fit sa retraite à Mariembourg, où la division qui se mit parmi les Chefs Allemans & Polonois, lui donna tems de refaire son Armée.

Cependant les Ambassadeurs de France & d'Angleterre étant arrivés en Prusse où le Roi de Pologne s'étoit aussi rendu, ces Médiateurs travaillérent si efficacement à la reconciliation de ces deux Couronnes, qu'ils conclurent une Tréve de cinq ans. Tout ce qui avoit été occupé par les armes de Suéde fut restitué, à la reserve du Port & du Château de Memel, des Villes d'Elbing, de Braunsberg, du Pilau, & de tout ce que la Suéde avoit conquis en Livonie; qui demeureroit pour assurance entre les mains des Suédois. Cette Tréve fut au bout du tems prorogée.

Si-tôt que l'Empereur se vit délivré du Roi de Dannemarc, il prit à cœur l'affaire de la succession de Mantouë, & fit passer ses meilleures Troupes dans ce Pays-là; pendant que le Roi d'Espagne y envoyoit de son

(a) Le motif que le Roi de Suéde fit valoir aux Etats de son Royaume, pour déclarer la Guerre à l'Empereur, ne fut que le prétexte dont il crut devoir se servir; mais sa véritable raison étoit fondée sur le ressen-

son côté Spinola avec une puissante Armée. Mais cette entreprise fut un coup fatal pour le parti Catholique d'Allemagne, d'autant que les Protestans voyant les principales forces de l'Empereur éloignées, profitérent de ce tems pour reprendre les armes. Le Roi de France qui favorisoit les intérêts du Duc de Nevers vrai Héritier de cette succession, ne s'endormit pas non plus. Comme il se trouvoit libre du parti Huguenot par la réduction de la Rochelle, il passa lui-même en Savoye avec une Armée de trente mille hommes de pied & trois mille chevaux. Il se rendit d'abord maître du Pas de Suse, & força le Duc de Savoye d'entendre à un accommodement.

Le Roi de Suéde prend résolution d'entrer en Allemagne.

Ces brouilleries d'Italie favorisérent le dessein que le Roi de Suéde avoit formé d'entrer en Allemagne. Aussi ne manqua-t-il pas d'en profiter. Car aussi-tôt après la Tréve de Pologne, étant retourné à Stokholm il y fit assembler vers la fin de l'année les Etats de son Royaume, & leur communiqua ouvertement la pensée qu'il avoit de porter ses Armes en Allemagne pour le secours des Etats Protestans opprimés par la Maison d'Autriche. (a) Cette pensée fut si agréablement reçuë de l'Assemblée, que tous ceux qui la composoient, lui protestérent qu'ils étoient dans la disposition qu'il pouvoit souhaiter de contribuer autant qu'il leur

sentissent de ce que les Troupes Impériales avoient fait le Siége de Stralsondt, où il y avoit Garnison Suedoise; & de ce que l'Empereur étoit entré dans les intérêts de la Pologne & l'avoit assisté contre lui.

FERDINAND II. 1629.

leur seroit possible à l'éxécution de ce grand projet.

Et comme il avoit devant lui l'éxemple de l'Electeur Palatin, & du Roi de Dannemarc, qui avoient l'un après l'autre échoué dans une pareille entreprise: il concerta avec les mêmes Etats les moyens de lier si bien sa partie avec les Princes qui l'appelloient en Allemagne, que bien loin de courir le risque d'éprouver le sort que ceux-là avoient eu, il en pût tirer un avantage considérable pour sa Couronne. En éxécution de ces déliberations la prémiére chose qu'il fit, fut de remettre ses vieilles Troupes en bon état, de donner des commissions pour en lever de nouvelles, & de faire préparer tout ce qui seroit nécessaire pour le trajet de la Mer.

La seconde, à laquelle il s'appliqua fortement, fut de s'assurer de nouveau de ses amis, & de ceux qui avoient le même intérêt que lui, à s'opposer à l'agrandissement de la Maison d'Autriche. Il avoit d'ailleurs sujet de croire que tous les Protestans lui seroient d'autant plus favorables, qu'ils n'avoient point d'autres moyens que celui de la force ouverte pour conserver la liberté de l'éxereice de leur Religion, & les biens qu'ils avoient usurpés sur l'Eglise. Cependant pour donner un prétexte légitime à son entreprise, il fit dresser un Manifeste, où il exposa tous les sujets de plaintes qu'il avoit contre l'Empereur, & l'envoya à tous les Electeurs, les conviant de s'entremettre auprès de sa Majesté Impériale, pour lui procu-

curer sur cela une convenable satisfaction; ajoûtant que s'il ne l'obtenoit promptement, il se sentoit obligé d'employer ses armes pour se la faire faire de force, & que l'Empereur seroit chargé & responsable devant Dieu & devant les hommes, de tous les maux que cette guerre attireroit dens l'Empire. Il se plaignoit principalement de ce que l'Empereur avoit fait solliciter le Roi de Pologne, & lui avoit offert des Troupes pour continuer la guerre contre la Suéde; qu'il avoit dépouillé les Ducs de Mekelbourg de leurs Etats; qu'il avoit refusé des passeports à ses Ministres, pour assister au Traité de paix qui avoit été signé à Lubeck avec le Roi de Dannemarc; que le Général Valstein, avoit, contre le droit des gens, arrêté son Courrier allant en Transilvanie, & donné un contre-sens à ses lettres par dérision à sa personne; qu'il avoit déclaré de bonne prise des Navires qu'il avoit surpris chargés de marchandises de Suéde; ayant de plus défendu aux Marchands Suédois de trafiquer dans l'Empire; & qu'il avoit attaqué la Ville de Stralsondt, à cause qu'elle étoit sous la protection de la Couronne de Suéde.

FERDINAND II. 1629.

Dans les lettres que le Roi avoit écrites aux Princes Protestans il leur donnoit de plus toutes sortes d'assurances de ne point mettre bas les armes, que toutes les choses à leur égard ne fussent rétablies au même état qu'elles étoient dans l'Empire en l'année 1617. Mais, soit que la plupart de ces Princes eussent une crainte ou vraye, ou feinte & politique de l'Empereur, ils ne don-

FERDINAND II. 1629. donnérent pas grand sujet au Roi par leurs réponses de se louer d'eux; vu qu'ils ne lui donnérent pas même la qualité de Roi de Suéde. Ce qu'ils firent apparemment exprès, pour ne rien faire qui pût être tiré à conséquence contre la Pologne, qui lui contestoit le titre de Roi de Suéde.

Mort de Bethlem-Gabor.

Dans cette conjoncture Bethlem-Gabor Prince de Transilvanie se préparoit à remonter sur le Théâtre avec le Roi de Suéde. Mais ses projets furent dissipés par l'augmentation d'une maladie qui l'emporta vers le milieu du mois de Novembre. Quelques jours avant sa mort il fit un Testament assez bizarre, & qui ne démentoit point la conduite qu'il avoit tenuë dans le Gouvernement de ses affaires. Il légua à l'Empereur un cheval richement enharnaché, avec quarante mille Ducats. Il fit un pareil legs au Roi de Hongrie. Il en fit aussi un semblable au Sultan Amurat IV. Il donna à la Princesse sa femme en espéces cent mille ducats d'or, cent mille Richsdalles, & cent mille florins d'Allemagne, outre les grands revenus qu'elle avoit en terres. Il nomma pour Exécuteur de son Testament le Sultan, qui ne maintint la Veuve dans la Principauté, que jusqu'à ce que Istuan Bethlem frére du défunt l'en dépossédât. Mais les Transilvains ayant appellé à la Souveraineté un Seigneur Polonois nommé Georges Ragotski, Istuan fut dépossédé, & Ragotski mis en sa place.

1630. Avant que de faire entrer le Roi de Suéde en Allemagne, il ne sera pas hors de propos

pos de montrer comment l'Empereur se démêla des affaires de Mantouë pour en retirer ses Troupes. Car il s'étoit engagé dans cette guerre un peu à contre-tems pour les affaires du Nort.

Les Vénitiens qui appréhendoient fort les suites de cette guerre, & en souffroient de grandes incommodités, étant très-souvent chargés de nouveaux hôtes, dont ils payoient l'écot, traversoient autant qu'ils pouvoient les desseins de l'Empereur. La Ville de Pignerol avoit été prise par les François, presque à la vuë de trois Armées, de celle de l'Empereur, commandée par Gollalte; de celle d'Espagne, que conduisoit le Marquis de Spinola; & de celle du Duc de Savoye, où il étoit en personne. Le sensible déplaisir que ce Duc eût de cette perte, & du mauvais état de ses affaires, joint à une maladie qu'on prétendoit contagieuse, dont il fut attaqué quelque tems après, l'avoit enlevé de ce monde. Sa mort avoit été suivie de celle de Spinola, qui étoit décédé devant Casal que défendoit vigoureusement le Comte de Toiras, à la confusion des Espagnols.

Prise de la Ville de Mantouë par stratagême.

Les Impériaux n'auroient pas eu un sort plus favorable devant la Ville de Mantouë, que celui que les Espagnols avoient eu jusqu'alors devant Casal, si le stratagême dont ils se servirent, ne leur eût point réüssi. Ils venoient d'arrêter un Courrier chargé d'une lettre du Duc de Nevers pour les Vénitiens, & avoient vu par cette lettre que le Duc les prioit de lui envoyer au jour préfix, par l'endroit qu'il leur marquoit, quatre mille

hom-

FERDINAND II. 1630.

hommes pour renforcer sa garnison. Collalte crut qu'il pouvoit se prévaloir de cette occasion, pour surprendre la place, en substituant quatre mille hommes des siens au lieu des quatre mille Vénitiens. Il disposa toutes choses pour cette entreprise, & en donna la conduite à Gallas. Ce Corps donc ne manqua pas sur le soir du jour marqué, de faire semblant d'avoir forcé un quartier des Impériaux, & d'en être poursuivi, se battant en retraite vers la Ville. Lorsqu'il est arrivé à la porte, elle lui est ouverte sous cette feinte; & s'en étant rendu maître, il se saisit au même tems des principaux postes de la Ville, qui fut abandonnée au pillage. Le Duc de Nevers ne fut pas plutôt averti de cette surprise, qu'il se retira précipitamment avec sa femme & ses enfans au Château, d'où peu de tems après on leur donna la permission d'aller à Plaisance. Le siége de Casal cependant duroit toujours; & la Tréve qui avoit été faite entre les Ministres de l'Empereur, & ceux de France, d'Espagne, & du Duc de Savoye, pour tâcher de parvenir à quelque accommodement, étoit expirée sans aucune résolution. De maniére que les Armées de France & d'Espagne, qui s'étoient préparées à tout événement, se trouvoient en présence pour décider par une bataille à qui demeureroit la place. Mais Jules Mazarini, qui avoit com-

Accommodement

(a) Après que le Duc de Mantouë eût fait sa Paix, les Vénitiens lui prêtérent quatre millions pour s'établir dans sa Souveraineté, & faire son voyage à la Cour

commencé à entamer au nom du Pape quelques négociations pour pacifier ces différens, eut tant d'adresse, qu'après plusieurs allées & venuës d'une Armée à l'autre, il fit convenir les Généraux d'une cessation d'armes, par des propositions de paix, dont chacune des parties demeura contente. Ce fut en effet sur ces mêmes propositions, que le Sieur Brûlard Conseiller d'Etat, & le Pére Joseph Capucin Ambassadeurs de France à la Diéte de Ratisbonne, où l'Empereur se trouvoit en personne, y négociérent heureusement l'accommodement du Duc de Nevers. Le Traité n'en fut pourtant ratifié que l'année suivante. Il portoit entr'autres choses, que Charles Duc de Nevers demanderoit pardon de son procédé à l'Empereur; qu'après cela il entreroit en possession des Duchés de Mantouë & de Montferrat; qu'on rendroit au Duc de Savoye tout ce qui lui en appartenoit; que le Roi de France retiroit ses Troupes des Etats du Duc de Savoye, & n'attaqueroit plus aucun Prince de l'Empire; que réciproquement l'Empereur n'attenteroit rien au préjudice de la France; que les barricades des Alpes & des Grisons seroient remises en l'état où elles étoient auparavant; & que les Vénitiens & le Duc de Lorraine seroient compris dans le même Traité, à condition que leurs Troupes seroient licentiées (u).

FERDINAND II. 1630.

du Duc de Mantouë.

Après

Cour de l'Empereur; & c'est en vertu de ce prêt, que leur est venuë l'hypotéque sur la Ville de Mantouë.

FERDINAND II. 1630.

Diéte de Ratisbonne, où les Electeurs de Saxe & de Brandebourg refusérent de se trouver.

Après ce traité signé, l'Empereur jugeant que son armée seroit désormais inutile en Italie, envoya ses ordres pour la faire repasser en Allemagne, où tout sembloit se disposer à une nouvelle guerre. On recevoit tous les jours avis des préparatifs que le Roi de Suéde faisoit pour passer la mer. Les Protestans demandoient hautement dans la Diéte la suspension de l'Edit pour la restitution des biens d'Eglise, & le rétablissement du Palatin.

Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg faisoient de grandes plaintes du Général Walstein, alléguant pour excuse de ce qu'ils n'étoient pas venus à la Diéte, qu'il avoit ruiné leurs Etats par les marches, les logemens, les exactions & les pilleries de ses Troupes, à qui il donnoit toute licence contre les ordres & les réglemens de l'Empire; & que cela les avoit mis hors d'état de pouvoir se rendre à Ratisbonne, & y soutenir une dépense convenable à leur dignité. Comme ces plaintes qui n'avoient pas tant pour but la réparation de ces torts & griefs, que la déposition de Walstein, furent puissamment soutenuës de la part de tous les Etats; l'Empereur ne put se dispenser d'y avoir égard, & d'envoyer ordre à Walstein de se retirer. Ce Général étoit alors à Meminge, bien informé de tout ce qui se passoit à Ratisbonne. Il se soumit généreusement selon les apparences à la volonté de l'Empereur, & se démit de son Généralat; mais il en garda un ressentiment très-vif en lui-même. Le Général Tilly

Tilly qui commandoit l'armée de la Ligue, fut mis en sa place. Dans le même temps l'Empereur ayant reçu une lettre de l'Electeur de Saxe, qui l'avertissoit que le Roi de Suéde étoit arrivé avec un armement considérable sur les Côtes de Poméranie, il en donna communication à la Diéte. Il fut résolu qu'au nom de tout l'Empire on feroit la guerre à ce Roi, comme à un Ennemi de l'Etat, qui la commençoit sans aucun sujet légitime & sans l'avoir déclarée. Les autres affaires qui y avoient été proposées furent renvoyées, partie à la prochaine Diéte, partie à une députation de l'Empire. De quoi les Protestans ne demeurérent pas satisfaits n'ayant pu obtenir la moindre chose sur la suspension qu'ils demandoient de l'éxécution de l'Edit touchant les biens Ecclésiastiques, en faveur de ceux qui les possédoient.

FERDINAND II. 1630.

L'Ambassadeur du Roi d'Angleterre n'étoit pas plus content des paroles qu'on lui donna, au lieu de la réponse positive qu'il attendoit à la sollicitation pressante qu'il avoit faite pour le rétablissement du Comte Palatin en sa Dignité Electorale & en ses biens. L'Empereur termina la Diéte par le couronnement de l'Impératrice son Epouse. Ce fut l'Electeur de Tréves, comme seul Prêtre d'entre les Electeurs présens, qui en fit la cérémonie dans la grande Eglise, après quoi l'Empereur congédia l'Assemblée, & se mit sur la riviére pour s'en revenir à Vienne.

Arrivée du Roi de

Avant que le Roi de Suéde eût abordé aux

FERDINAND II. 1630.

Suéde en Allemagne.

aux Isles de la Poméranie, il écrivit une seconde fois aux Electeurs de l'Empire pour se plaindre de ce qu'ils n'avoient pas daigné par leurs réponses lui ouvrir & proposer aucun expédient de paix, & de ce qu'ils lui avoient même réfusé le titre de Roi. A quoi il ajoûta une protestation de n'être point responsable des maux que la Chrétienté pourroit souffrir d'une guerre dans laquelle on l'engageoit malgré lui.

Cependant sur l'avis qu'il eut qu'Aléxandre Leslé Commandant la garnison Suédoise qui étoit dans Stralsundt, ayant ramassé quelques Troupes des environs, avoit passé dans l'Isle de Rugen & en avoit chassé les Impériaux, il prit résolution de venir mouiller l'ancre au Port de Ruden, à la vuë de l'Isle d'Usedom, qui est tout proche de l'autre. Il y débarqua vers la fin du mois de Juin de l'année courante avec deux Régimens de cavalerie, de huit Compagnies chacun, & quatre-vingt-douze Compagnies d'Infanterie, qui composoient toute son Armée.

Il n'y eut pas plutôt mis pied à terre qu'il se jetta à genoux, priant Dieu de vouloir bénir son expédition. On rapporte même de lui ces paroles fort édifiantes: *Que l'on ne gagnoit pas moins les victoires par les priéres que par les armes; & qu'on n'avoit de bonheur dans la guerre qu'autant que l'on y avoit de piété.* (paroles certes dignes d'un Chrétien).

Son arrivée sur les terres de l'Empire releva le cœur à tous les Protestans. Ils n'ou-

blié-

bliérent pas d'obſerver & de prendre pour un bon augure, qu'il avoit pris terre en Allemagne à pareil jour de l'année que l'on avoit préſenté à Charles-Quint dans le ſiécle précédent le formulaire de la Confeſſion d'Ausbourg.

FERDINAND II. 1630.

Le Roi de Suéde ſe retrancha d'abord dans ſon camp; & ayant fait venir d'auprès de Stralſondt le Colonel Leſlé avec ſes Troupes, ſon prémier exploit de guerre fut de s'emparer des Iſles d'Uſedom & de Wolin, dont il chaſſa les Impériaux. Sa prudence éclata particuliérement dans la conduite qu'il tint avec Bogiſlas Duc de Poméranie. Il jugeoit fort bien qu'il ne pouvoit ſe rien promettre de ſolide dans ſon entrepriſe, s'il n'avoit un lieu de retraite près de la mer, pour communiquer avec ſes Etats. C'eſt pourquoi il fit ménager avec tant d'eſprit & tant d'honnêteté le Duc de Poméranie, à qui il promit ſa protection, que ce Duc reçut garniſon Suédoiſe dans ſa Ville capitale de Stetin où il réſidoit, puis dans ſes Places de Demin, de Stargard, de Wolgaſt, & dans quelques autres en vertu d'un Traité qu'ils firent enſemble du conſentement des Etats du Duché. Ces Etats y donnérent les mains avec d'autant plus de joye & de facilité, qu'ils avoient eſpérance de ſe délivrer par ce moyen de la véxation des Impériaux, & d'être maintenus dans le libre éxercice de leur Religion.

Bonne conduite du Roi de Suéde dans

Peu de tems après le Roi de Suéde ſe voyant renforcé des Troupes que le Colonel Horn lui avoit amenées de Courlande, tour-

FERDINAND II. 1630.

Ses conquêtes.

tourna ses armes du côté du Duché de Mecklebourg, dans l'intention d'y rétablir les Ducs de ce nom, que l'Empereur avoit dépouillés de leur Etat pour en revêtir Walstein. Il s'imagina avec beaucoup de raison que cette action seroit de grand éclat; puisqu'elle feroit voir qu'il n'étoit passé dans l'Empire que pour la protection des Opprimés. Il s'empara d'abord par adresse de la Ville de Rostock capitale de Mecklebourg, avec promesse toutefois d'accorder toute protection aux habitans; leur déclarant de plus qu'il n'étoit venu que pour le rétablissement de leurs légitimes Princes, & qu'il feroit vivre ses Troupes avec tant de discipline que le Duché n'en seroit nullement foulé.

L'Electeur de Brandebourg se reveilla aux progrès des armes du Roi de Suéde, & lui envoya un Ambassadeur pour lui proposer de sa part une neutralité. Mais le Roi ne lui donna pour toute réponse que l'alternative à choisir, ou de chasser les Impériaux de ses Etats, ou de lui livrer des Places, afin qu'il pût tirer de son Pays les mêmes avantages que les Impériaux en tiroient. Ce que je remarque ici en passant fait voir que ce Roi, tout foible & tout nouveau venu qu'il étoit dans ces commencemens, tenoit une conduite aussi vigoureuse, qu'il l'eut depuis dans le fort de ses conquêtes.

Après s'être assuré d'un poste dans le Mecklebourg, il repassa en Poméranie, & y fit attaquer au mois de Novembre la Ville & le Port de Colberg, où la garnison

Im-

Impériale se défendit jusqu'en l'année suivante. Mais pendant ce siége les Land-graves de Hesse se jettérent sous sa protection, & il fit avec eux une alliance qui ne fut ratifiée que l'année d'après à Spandaw.

FERDINAND II. 1630.

Ce fut aussi en Poméranie où il reçut la lettre que l'Empereur lui écrivoit, pour lui reprocher l'injustice de ses armes, lui représentant que les différens qui étoient entre les Etats de l'Empire, ne regardoient non plus le Roi de Suéde, que les démêlés de la Suéde regardoient l'Empereur & l'Empire, & qu'ainsi il l'exhortoit à la paix. Les Electeurs lui écrivirent dans le même sens, en lui donnant alors la qualité de Roi. Dans la réponse que le Roi de Suéde fit à l'Empereur, il lui témoigna qu'il étoit étonné de ce qu'il lui avoit écrit comme s'il eût été un Prince qui n'eût aucun commerce avec l'Empire. Et en celles qu'il fit aux Electeurs, il leur déclara nettement qu'il se formalisoit de ce qu'ils avoient mis leurs noms dans leurs Lettres avant le sien. Il répéta aux uns & aux autres les raisons qui l'avoient obligé de prendre les armes, & le dessein où il étoit de préférer toujours une paix honnête à la guerre; mais qu'en attendant il pousseroit sa pointe, pour arriver d'autant plutôt à cette bonne fin.

Le Roi de Suéde poursuit ses conquêtes.

Pour cet effet il attaqua Garts & Greyfenhagen, où il y avoit des garnisons Impériales qui incommodoient extrêmement Stetin. Il prit Greyfenhagen l'épée à la main, & alla avec la même vitesse forcer Garts où les Impériaux mirent le feu en l'aban-

FERDINAND II. 1630.

donnant. Les Troupes qui en sortirent avec quelques autres qui étoient aux environs commandées par Schaumbourg s'étant rassemblées voulurent faire tête au Roi. Mais elles furent contraintes de se retirer vers Francfort sur l'Oder & vers Lansberg, où il leur donna encore la chasse. Tous ces progrès avoient tellement étonné & affoibli de ce côté-là les Impériaux, & rendu le parti du Roi si considérable, que la plupart des mécontens d'Allemagne ne feignirent plus de se déclarer pour lui, de qui ils reçûrent aussi un puissant appui.

Christian-Guillaume Administrateur de Magdebourg, qui avoit été proscrit pour avoir trempé dans la guerre de Dannemarc, & qui depuis avoit été des prémiers à recourir à la protection du Roi de Suéde, fut un de ceux qui en ressentit de plus solides effets. Soutenu par un Prince victorieux, il rentra dans cet Etat & fut ensuite aidé de quelques Troupes Suédoises, avec lesquelles, après avoir fait quelques progrès, il fut obligé de se renfermer dans la Ville, lorsque le Général Papenheim la vint assiéger.

1631. Le commencement de l'année 1631. fut remarquable par le Traité d'alliance que le Roi de Suéde conclut le 16. de Janvier avec les Plénipotentiaires du Roi de France en la ville de Berwalde au Marquisat de Brandebourg, dans le même tems que l'Assemblée des Protestans, que l'Electeur de Saxe avoit convoquée à Leipsic, délibéroit sur les moyens de se défendre. L'Empereur leur avoit fait de très-expresses défenses de

s'as-

s'assembler : mais ils avoient passé outre, sans y avoir aucun égard ; & ils ne se séparérent point qu'ils n'eussent signé une nouvelle Ligue. Pendant leurs délibérations le Général Tilly attaqua la Ville de Neubrandebourg, où il y avoit une forte garnison Suedoise ; & nonobstant la vigoureuse résistance qu'elle fit, il s'en rendit le maître dans le mois de Mars, puis s'avança vers Magdebourg que Papenheim tenoit assiégé. Mais le Roi de Suéde eut bien-tôt sa revanche ; car dans le mois suivant il emporta de vive force Francfort sur l'Oder, ayant taillé en piéces trois mille Impériaux, & fait quatre mille prisonniers. Le Général Tilly de son côté pressoit vivement le siége de Magdebourg, afin de donner de la terreur aux Protestans par la réduction de cette belle & grande Ville. Il y fit de tels efforts qu'il y perdit plus de neuf mille hommes de ses meilleures Troupes. Mais à la fin il l'emporta d'assaut le 20. Mai, & la Ville fut saccagée, pillée, & en partie brûlée. Il n'y a presque point eu d'éxemple d'un si grand carnage dans toutes ces guerres ; plus de trente mille de ses habitans y périrent par le fer, le feu & l'eau, la plupart ayant été jettés dans l'Elbe. Ce fut là le fruit que cette populace retira de l'opiniâtreté des Ministres Protestans qui avoient rejetté avec arrogance toutes les propositions d'une honnête & raisonnable capitulation.

FERDINAND II. 1631.

Saccagement de Magdebourg par les Impériaux.

Le Roi Gustave profita de cette conjoncture pour rétablir les Ducs de Mecklebourg dans leurs Etats. Puis s'étant remis en marche

Le Roi Gustave rétablit les Ducs de

 che

FERDINAND II. 1631.

Meckle-bourg.

Bataille de Leipsic gagnée par le Roi de Suéde qui poursuit généreusement la victoire.

che le 15. Juin, & ayant en chemin défait un parti de mille Chevaux Impériaux, il alla passer l'Elbe à Wirtemberg pour se joindre aux Troupes de Saxe & de Brandebourg. C'étoit afin de faire tête au Général Tilly; qui depuis la prise de Magdebourg s'étoit rendu maître de Hall, de Mersbourg & de Leipsic. La prise de cette derniere Place donna occasion à la bataille qui fut donnée le 28. Août dans son voisinage entre l'Armée de Suéde & celle des Impériaux; Tilly fut blessé, battu & mis en déroute par le Roi de Suéde. Les Impériaux y perdirent neuf à dix mille hommes, 29. piéces de Canon, six-vingt Drapeaux ou Etendarts, & tout le bagage. La perte ne fut pas grande du côté des Suédois & des Saxons: ceux-ci n'y perdirent que deux mille hommes, & les Suédois que 1500. ou environ.

Après cette grande victoire l'Electeur de Saxe mit le siége devant Leipsic, & le reprit le 22. d'Octobre. Le Roi de Suéde poursuivit les Fuyards jusqu'auprès de Hall, où les ayant joints, il les chargea & en défit près de trois mille. Delà il marcha vers la Franconie, & se rendit maître d'Erford, de Kœnigshouen & de Wirtzbourg, dont il emporta le Château d'assaut, & la Ville par composition. Puis passant par Francfort sur le Mein, selon l'accord qu'il fit avec cette Ville, & côtoyant la riviére il s'assura de Hoëchst, & ensuite de Mayance, d'Oppenheim, de Wallof, & de quelques autres lieux; où il défit encore deux mille Impériaux,

riaux, & gagna vingt piéces de Canon.

L'Electeur de Saxe profitant aussi de sa bonne fortune, s'avança vers la Bohéme, prit le 11. Novembre la Ville de Prague, & tout d'un tems se rendit maître du reste du Royaume par la conquête de la Ville d'Egre; pendant que d'autre côté le Général Bannier Suédois reprit vers la fin de la même année la Ville de Magdebourg.

1632.

Tous ces avantages que le parti Protestant d'Allemagne, & les Princes du Nord remportérent même en plein hiver sur le parti Catholique, ne furent pas les seuls dont la fortune les favorisa. Car au commencement de l'année 1632. le Roi de Suéde reçut nouvelles, que ses Troupes avoient réduit la Ville de Wismar port de la mer Baltique; & que d'autre côté le Général Horn, qu'il avoit laissé en Franconie s'étoit emparé de la Ville de Bamberg; laquelle néanmoins les Suédois ne gardérent pas long-tems, parce que le Général Tilly qui étoit accouru de ce côté-là, les en chassa peu de tems après.

Le Roi de Suéde fait alliance avec le Roi très-Chrétien.

Mais afin que la prudence du Roi Gustave éclatât autant que sa valeur, il rechercha les Princes de qui il pouvoit le plus espérer de secours. Il négocia à Mayence avec les Ambassadeurs de France un Traité de renouvellement d'alliance & de ligue offensive & défensive avec le Roi Très-Chrétien, où quelques autres Princes & Etats voisins entrérent, pour être tous ensemble plus capables de reprimer la trop grande puissance de la Maison d'Autriche.

Les Ministres de l'Empereur étonnés de

FERDINAND II. 1632.

la rapidité des conquêtes de Gustave, du nombre des Princes qui entroient l'un après l'autre dans son parti, & des nouvelles ligues & alliances qu'il contractoit avec les puissances étrangéres, commencérent à trembler & à craindre pour les Etats héréditaires de leur Maître, & même pour l'Empire. Ce n'étoit pas sans sujet qu'ils étoient touchés de cette appréhension. Car près de la moitié de l'Allemagne se voyoit déjà subjuguée par les Suédois & leurs Alliés.

La Bohéme venoit d'être réduite au pouvoir du Saxon; le Landgrave de Hesse s'étoit déclaré pour les victorieux; & l'Electeur de Tréves s'étoit mis sous la protection de la France. Dans une si fâcheuse conjoncture l'Empereur fut conseillé par ses plus fidéles serviteurs de tenter le seul moyen qu'ils croyoient lui rester pour le rétablissement & le soutien de ses affaires. C'étoit de rappeller Walstein, & de lui confier derechef le commandement général de ses Armées. L'Empereur embrassa ce parti, nonobstant l'opposition des Ministres Espagnols & du Duc de Baviére, ennemis secrets de Walstein. Il le rengagea à son service par des offres très-avantageuses, & lui renvoya la Commission de Généralissime de ses Armées, avec un pouvoir absolu & indépendant des Conseils de Vienne. Walstein pour ne point décheoir de la bonne opinion qu'on avoit de lui, mit en trois mois plus par son crédit que par les assistances de la Cour Impériale, une Armée sur pied beaucoup plus nombreuse qu'on ne l'avoit attenduë; & il en

en fit faire la revuë sur les confins de la Moravie & des Pays héréditaires. Pendant tout ce manége le Roi de Suéde qui en avoit été bien averti, & qui avoit résolu de s'avancer vers la Baviére pour se venger du Duc à qui il en vouloit, avant que cette Armée pût se mettre en marche, ne perdit point de tems. Il prit sa route par Nuremberg, où il fut magnifiquement reçu; & il n'y séjourna que pour se préparer au siége de Donawert, dont il se vouloit assurer pour se conserver un passage sur le Danube.

FERDINAND II. 1632.

Le Duc Rodolphe Maximilien de Lawembourg qui y commandoit n'ayant pas assez de Troupes pour en soutenir le siége, abandonna la Place. Cette fuite donna lieu au Roi, non seulement de s'en rendre le maître, mais aussi de tomber promptement sur les bras de Tilly qui s'étoit retiré au delà de la riviére de Lech pour lui en disputer le passage. Les précautions que ce Général avoit prises, n'empêchérent pas le Roi de la passer; & quoique Tilly se fût prévalu de tous les postes avantageux, il fut forcé & chargé si vertement qu'il fut obligé d'abandonner le champ de bataille avec perte de mille ou douze cens hommes. Il fut même blessé dans sa retraite, & de telle sorte que s'étant fait porter à Ingolstat, il y mourut quelque tems après de sa blessure. Gustave s'assura ensuite des Villes voisines, comme d'Ausboug, de Landshut & autres; puis il alla le 5. Avril mettre le siége devant In-

La fortune du Roi de Suéde chancéle

devant Ingolstadt.

golstadt, dont la vigoureuse défense interrompit en quelque façon la rapidité de ses victoires. S'en étant approché pour reconnoître quelque endroit, il y eut un cheval de tué sous lui d'une volée de Canon. Il vit avec douleur emporter d'un autre coup le Marquis Charles de Bade Dourlach qui étoit à sa gauche. Enfin n'ayant pu réduire cette Place à son obéissance, il fut contraint de se retirer. Mais Munich, résidence de l'Electeur de Baviére, paya pour Ingolstadt. Le Roi la prit à discrétion, & il en enleva 140. grosses piéces de canon. Les Habitans se rachetérent du pillage moyennant trois cens mille Richsdalles. Le Duc de Baviére ne perdit pas cœur pour cela. Il força la Ville de Ratisbonne de se soumettre à lui, & marchant vers le haut Palatinat, il s'en rendit en partie le maître, pendant que le Général Walstein reprenoit Egre, Prague, & tout le Royaume de Bohéme.

Enfin ces deux Généraux, le Duc de Baviére & le Général Walstein, s'étant joints avec leurs Armées, obligérent le Roi de Suéde de quitter la Baviére, & de venir se mettre sous le canon de la Ville de Nuremberg pour se la conserver; comme ils étoient plus forts en nombre que lui, & qu'ils avoient toutes les commodités imaginables pour

(a) Le Roi de Suéde attaqua l'Armée Impériale retranchée & commandée par Walstein à Furtz sur la vieille montagne, le 24. Août 1632, & fut contraint de se retirer avec très-grande perte, montrant bien par cet éxemple, que les grands hommes font de grandes fautes, & que le courage du Lion se trouve rarement avec

pour les vivres, ils tâchérent de lui en boucher les passages. Mais la Ville ouvrit ses Magasins, & lui fournit du pain, & toute autre nourriture abondamment. Toutefois comme il manquoit de fourrage pour sa Cavalerie, & que Bannier avec de nouvelles Troupes l'avoit joint, il crut qu'il y alloit de sa réputation de ne point demeurer toujours là inutilement. Il prit résolution d'attaquer le camp des Ennemis. Il y eut plusieurs escarmouches & petits combats, en l'un desquels le Général Bannier fut blessé au bras d'une balle de mousquet qui demeura attachée à l'os. Enfin il y eut une rencontre où l'on s'échauffa si bien, que les Suédois perdirent près de cinq mille hommes sur le champ de bataille, sans compter les prisonniers, du nombre desquels se trouva le Général Torstenson.

Les Impériaux y firent aussi une perte de deux mille de leurs plus braves soldats, y compris le Comte Fugger & le Général Caraffa, qui furent tués. Le Général Walstein d'un côté, & le Duc de Veymar de l'autre, y eurent leurs chevaux tués sous eux; & le Roi (a) y courut fortune de la vie par une balle de mousquet qui lui emporta une partie de son casque.

L'on tient pour constant que si Walstein avoit

avec la prudence du Renard; parce que la chaleur du cœur, requise pour être intrépide, chasse la froideur du cerveau, ou parce que le froid du cerveau se communiquant au cœur l'empêche d'agir. *Du May Etat de l'Empire, 10. Dialogue.*

FERDINAND II. 1632.

avoit voulu suivre les conseils du Duc de Baviére, qui sans rien hazarder davantage, alloient à continuer d'affamer le Roi dans son camp, ils l'auroient entiérement ruïné devant cette Place. Mais soit par un effet de la jalousie que ce Général avoit du Duc, soit par un motif du ressentiment qu'il avoit toujours conservé dans le cœur de l'affront qui lui avoit été fait par le parti Catholique, en forçant l'Empereur de lui ôter le commandement général des Armées Impériales, ainsi qu'il à été dit, il ne voulut jamais embrasser ce parti, dans la pensée qu'il avoit d'ailleurs de ne pas si tôt finir la guerre.

Le Roi de Suéde marche au secours du Duc de Saxe.

Aussi-tôt qu'il vit que le Roi de Suéde, après avoir laissé dans Nuremberg un nombre de Troupes suffisant pour sa défense, s'étoit retiré, & se jettoit dans la Franconie pour refaire un peu son Armée, il se sépara du Duc de Baviére, qui repassa en son pays. Pour lui il marcha vers la Saxe, ayant envoyé devant lui Galas pour lui frayer le chemin en Misnie, avec Papenheim & Holck, qui, chemin faisant, enlevérent plusieurs Places au Duc de Saxe. Ce Duc voyant tant de gens lui tomber sur les bras, presse le

(a) La Bataille de Lutzen, & la mort de Gustave Adolphe sont décrites fort diversement par les Historiens. Puffendorff, entre autres remarque une circonstance étrange. Il prétend que François Albert Duc de Saxe-Lawembourg fut soupçonné d'avoir porté le coup mortel au Roi de Suéde. Ce qui fonde cette opinion; c'est que François Albert, ayant obtenu son congé de l'Empereur, s'etoit d'abord rendu auprès de l'Electeur de Saxe, pour essayer de le détourner de l'alliance du Roi

le Roi de Suéde de venir à son secours. Gustave y court aussi-tôt, & joint les Impériaux aux environs de Lutzen proche de Leipsic. Walstein qui avoit envoyé Papenheim vers Hall, lui manda de revenir promptement, n'étant pas alors si fort de Troupes que les Ennemis. Cependant le Roi ayant mis son Armée en bataille, où il devoit commander l'aile droite, le Duc de Weimar la gauche, & Kniphausen le corps de bataille, avoit donné tous les ordres pour le choc, lorsqu'il s'exposa à un coup fatal auquel il ne s'attendoit pas.

FERDINAND II. 1632.

Bataille de Lutzen, & mort du Roi de Suéde.

Il s'écarta avec deux Sous-Ecuyers seulement, pour reconnoître un poste, dont il prétendoit se servir à son avantage ; & il donna malheureusement dans un parti de Cuirassiers, qui le chargérent sans le connoître. Le Roi & ses deux hommes firent une défense vigoureuse. Mais ce Prince ayant reçu un coup de pistolet à la tête, tomba mort à terre. Le cheval du Roi retourna tout seul dans le Camp, & il fit conjecturer l'accident funeste qui étoit arrivé, particuliérement quand on remarqua un des pistolets déchargé, & la selle teinte de sang (a).

Cet-

Roi de Suéde. Son dessein n'ayant pas réussi il passa dans l'Armée de Gustave en qualité de Volontaire, & affecta de se tenir auprès du Roi autant qu'il lui fut possible. Le Chancelier Oxenstiern à qui une pareille démarche étoit suspecte, avertit le Roi de se tenir sur ses gardes. Mais Gustave ne put s'imaginer qu'un Prince d'une si haute naissance, & de même Religion que lui fût capable d'une trahison. Le jour de la Bataille François Albert affecta de se tenir auprès de Gustave ;

 &

FERDINAND II. 1632.

15. Novembre.

Les Suedois remporterent la victoire.

Cette disgrace toucha sensiblement le Duc Bernard de Weimar, & les autres Chefs de Suéde; néanmoins elle n'apporta aucun changement aux ordres qu'ils avoient reçus du Roi leur Maître. Ils les suivirent, sans faire mine qu'ils l'eussent perdu; & ce fut avec tant de fidélité & de bravoure, qu'on peut dire que le Roi de Suéde gagna la bataille tout mort qu'il étoit. Ils battirent Walstein; & si le Comte de Papenheim ne fût arrivé à propos avec son Armée pour le soutenir, ils auroient défait les Impériaux à plate-couture. Il demeura près de dix mille hommes morts sur la place de part & d'autre; entre lesquels se trouva le Comte de Papenheim, & l'Abbé de Fulde (a). Enfin le combat fut si sanglant, que presque tous les

& lors qu'on lui demanda comment il avoit pu se faire qu'il n'eût reçu aucun mal, quoique Gustave eût été tué à son côté; il eut l'imprudence de répondre qu'il étoit redevable de ce bonheur à son Echarpe verte, & de montrer en quelques endroits de ses habits du sang du Roi. Il n'en fallut pas d'avantage pour se persuader qu'il étoit coupable d'une mort, qui devoit être agréable à l'Empereur. D'ailleurs on sut qu'il entretenoit de grandes correspondances à la Cour de Vienne. On jugea que l'Echarpe verte étoit le signal donné aux Impériaux pour le reconnoître, & pour distinguer l'endroit où seroit Gustave. Enfin le Duc confirma tous ces soupçons, en abandonnant les Suédois, aussi-tôt après la mort du Roi, & en se declarant leur Ennemi. *Puffendorff, Rer. Suecic. Lib. IV.*

(a) Cet Abbé étoit Jean Bernard Schenck de Sweinsperg, qui ayant été chassé de son Abbaye par les Troupes du parti Protestant, & s'étant mis à la suite de l'Armée Impériale, voulut être spectateur de la Bataille sur une hauteur où il s'étoit placé; un boulet de Canon l'alla trouver dans un lieu où il croyoit être hors de toute insulte, & le punit d'une curiosité si peu convenable à son caractére.

On

les Généraux, & les autres Officiers y furent blessés. La nuit les sépara, & chacun remporta les trophées qu'il avoit gagnés pendant la bataille. Les Impériaux eurent soixante Enseignes de leurs Ennemis, & les Suédois demeurérent Maîtres du Champ de bataille.

FERDINAND II. 1632.

Le corps du Roi de Suéde fut trouvé avec celui de l'un de ses Sous-Ecuyers étendu près de lui; l'autre blessé à mort parloit encore, & rapporta la chose, comme nous la venons de dire, quoique plusieurs Auteurs la racontent tout autrement. On porta le corps du Roi par Naumbourg, Wirtemberg & Wolgast à Stockolm, Capitale de Suéde.

Walstein, après la bataille, ayant réparé l'é-

On compte sept batailles rangées données depuis l'entrée de Gustave Adolphe Roi de Suéde, en Allemagne, jusqu'à la Paix: Sçavoir celle de Leipsic en Misnie, gagnée par les Suédois le 7. Septembre 1631. sur le Comte de Tilly Général des Impériaux: Celle de Lutzen le 6. de Novembre de la même année, gagnée par les Suédois; mais qui y perdirent leur Roi: Celle de Hameln le 28. Juillet 1633. où les Suédois & les Heissiens commandés par George Duc de Lunebourg battirent les Impériaux sous les ordres des Comtes de Mérode & de Gronsfeld; Celle de Nordlingen en Suabe le 6. de Septembre 1634. gagnée par Ferdinand Roi de Hongrie, assisté de Ferdinand Infant d'Espagne & de Charles Duc de Lorraine: Celle de Vistock le 24. Septembre 1636 gagnée par Jean Bannier Général des Suédois, sur Jean Georges Electeur de Saxe, assisté du Comte de Hatzfeld Général des Troupes Impériales. Celle de Leipsic le 13. Octobre 1642. gagnée par Léonard Torstenshon Général de l'Armée Suédoise, sur l'Archiduc Léopold, assisté d'Octave Piccolomini Général de l'Empereur; Et celle de Jancou en Bohéme, le 24. Fevrier 1645. gagnée par le même Torstenshon sur le Général Hatzfeld fait prisonnier.

FERDINAND II. 1632.

l'échec qu'il y avoit reçu, repassa en Bohéme. L'Electeur de Saxe prit son tems pour reprendre Leipsic & les autres Places, où les Impériaux avoient mis garnison, résolu de tenir ferme dans le parti Suédois, dont l'Armée principale Allemande demeura sous le commandement du Duc Bernard Weimar, & les affaires sous la conduite du Chancelier Oxenstiern.

L'Armée de Suéde se partagea en deux. Le Duc Bernard passa avec la meilleure partie vers Ratisbonne, & s'en rendit Maître, aussi-bien que de la Ville de Bamberg. Le Duc George de Lunebourg marcha avec l'autre partie en la basse Saxe, pendant que le Maréchal Horn qui étoit resté en Alsace, s'empara par composition de la Ville de Benfelt, & que l'Electeur Palatin Fridéric profitant de l'heureux succès des armes de Suéde, reprenoit quelques Villes dans le voisinage du Palatinat pour s'y rétablir.

Mort de l'Electeur Palatin.

Mais la mort qui l'enleva à Mayence le 29. Novembre 1632. interrompit le cours de sa fortune avec celui de sa vie.

1633.

Cependant les Princes voisins de l'Allemagne agissoient comme on fait dans un embrasement, où chacun court selon les intérêts qu'il y prend. La France fit entrer ses Troupes, pour appuyer les progrès de ses Alliés contre la Maison d'Autriche.

La Reine Christine élevée sur le Trône de Suede continuë la Guerre, re-

Christine de Suéde, fille unique & héritiére du grand Gustave, qui avoit été élevée (quoique fort jeune) sur le Trône de son pére, n'oublia rien de sa part avec son Conseil, pour maintenir la gloire de ses armes.

Ce fut dans cette vuë que le Chancelier, au nom de cette Reine, conclut à Hailbron avec le Roi très-Chrétien, & quelques autres Princes & Etats de l'Empire, un renouvellement de Ligue le 9. Avril 1633.

nouvelle la ligue avec la France, & son parti est heureux.

Le Duc Charles de Lorraine se jetta au contraire dans le parti de l'Empereur, faisant au commencement de la même année éclater les menées secrettes qu'il avoit entretenuës depuis un assez long-tems contre la France. Il ne fit pas un grand scrupule de violer la parole qu'il avoit donnée au Roi très-Chrétien par son Traité à Vic, le dernier jour de l'an 1631. quoiqu'il l'eût réïtérée par celui de Liverdun du 30. Juin 1632. Il reçut des Troupes Impériales dans son Pays, & attira Gaston de France frére unique du Roi dans son parti, par le mariage que ce Prince conclut avec la Princesse Marguérite de Lorraine, sœur du Duc Lorrain, contre la volonté de sa Majesté. Enfin il en fit tant qu'il obligea Louïs XIII. de marcher en personne avec une puissante Armée du côté de la Lorraine, & d'assiéger & prendre Nancy, où il traita encore pour la troisiéme fois avec le Duc Charles le 6. Septembre de l'année courante.

L'Empereur, pour soutenir ses affaires en Allemagne, fit agir Walstein en Bohéme & en Silésie; Altringer en Baviére, & dans le haut Palatinat; Mérode avec Buning-Hausen en Westphalie; & Groensfelt au Pays de Juliers, pour donner par tout de l'occupation aux Suédois & à leurs Confédérés.

La

FERDINAND II. 1633.

La fortune se déclara d'abord pour la Régence de la Reine Christine. Le Duc Georges de Lunebourg s'étant joint avec Kniphausen Suédois, assiégea la Ville de Hamelen. Mais ayant appris que le Comte de Mérode venoit à lui pour la secourir, il leva le siége, alla à sa rencontre, & le défit. Ce Comte y fut tué avec plusieurs autres Officiers & Soldats; & le Duc Georges étant demeuré Maître du canon, du bagage, de 70 drapeaux, & d'un grand butin, retourna devant la Place, & s'en rendit le Maître le 19. Juillet; comme il fit le 2. Septembre de celle d'Osnabruck, & de tout l'Evêché.

Conspiration de Walstein.

Parmi tant de différens mouvemens de guerre, il arriva un incident de la derniére conséquence dans le parti de l'Empereur, par la conspiration & la mort de Walstein. Mais pour donner plus de jour à cet événement, il faut reprendre le fait de plus loin. Lorsque Walstein fut la prémiére fois déposé de sa Charge de Généralissime des Armées Impériales, il reçut ce coup, comme nous l'avons déjà dit, avec beaucoup de fermeté en apparence; & n'en témoigna à l'extérieur aucun ressentiment. Il est pourtant vrai qu'il en fut touché au dernier point, & qu'il regarda cette déposition comme le plus grand affront qui pouvoit lui être fait en un tems où il croyoit mériter par ses services les plus grandes recompenses. Aussi n'avoit-il songé dans sa retraite qu'aux moyens de se relever & de se mettre en état de pouvoir non seulement se ven-

venger, mais aussi se payer, comme l'on dit, par ses mains. Car il ne prétendoit pas moins que le Royaume de Bohéme & la Moravie pour le fruit de ses travaux, & le dédommagement du Duché de Mecklebourg qu'on lui avoit fait perdre. L'occasion de son rétablissement dans l'emploi de Généralissime des Armées de l'Empereur lui avoit semblé favorable pour l'éxécution de ses projets. En effet depuis qu'il s'étoit vu remonté dans ce poste, il n'avoit épargné ni argent, ni bon traitement, ni caresses pour gagner l'amitié des Officiers de l'Armée, afin qu'étant assuré d'eux, il pût facilement se faire craindre par l'Empereur, pour pouvoir arracher de lui par la crainte ce qu'il ne pouvoit pas espérer d'obtenir autrement. Il avoit aussi ménagé plusieurs intelligences secrétes avec le parti Protestant par l'entremise du Prince de Dannemarc qui servoit dans les Troupes de Saxe, & qui même fut tué par un assassin en faisant ses négociations. Walstein ne feignoit point de se faire fort de porter l'Empereur & le Duc de Baviére à un accommodement avec les Chefs de ce Parti, tel qu'ils pouvoient le désirer, pourvu qu'ils voulussent l'aider à conquérir le Royaume de Bohéme. En dernier lieu il avoit voulu prendre à l'égard des Troupes une précaution qui étoit de faire souscrire par les Colonels & Capitaines un serment de fidélité qui ne regardoit que lui, & où il n'étoit fait aucune mention de l'Empereur. Mais elle eut un effet tout contraire à ce qu'il prétendoit. Car plusieurs

FERDINAND II. 1633.

ſieurs de ces Officiers, dont on avoit ſurpris la ſignature au milieu de la débauche & dans le vin, ayant le lendemain fait réfléxion ſur ce qu'on leur avoit fait faire, en avertirent leurs Chefs, & ceux-ci, les Miniſtres de l'Empereur. Et ce fut cela même qui fit le plus ouvrir les yeux à ceux qui avoient déjà pour ſuſpecte la conduite de Walſtein. Auſſi ces avis ayant été communiqués à l'Empereur, il ne put plus douter de l'infidélité de Walſtein, & il crut qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour prévenir le mal qui en pouvoit arriver. C'eſt pourquoi il envoya promptement des ordres ſecrets aux Troupes de ne lui plus obéir, auſquels il en fut joint d'autres adreſſés à quelques Officiers les plus fidéles pour l'arrêter & s'aſſurer de ſa perſonne. Walſtein en eut le vent & ne s'en étonna point; au contraire croyant ſon parti aſſez formé avec les Proteſtans pour ſe pouvoir ſoutenir, il ne ſongea qu'à travailler par toutes ſortes de démarches à ôter à l'Empereur le ſoupçon qu'on lui avoit fait concevoir de ſa conduite; & pour montrer qu'il n'appréhendoit rien, il ſe rendit même à Egre le 15. Février 1634. accompagné ſeulement des Comtes de Tertzkey & de Kintzky, & de trois Officiers ſes principaux Confidens. Il croyoit toutefois qu'il y ſeroit plus en ſureté qu'ailleurs, tant parce que c'étoient des Irlandois, à qui il ſe fioit plus qu'aux Allemans, qui y étoient en garniſon, qu'à cauſe que ce lieu étoit très-commode pour y pouvoir faire venir les Suédois, au cas qu'il eût

be-

besoin de leur secours. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé il reçut par un Courier exprès des Lettres du Duc de Saxe qui lui mandoit qu'il falloit qu'il s'abouchât avec le Duc de Weimar, pour résoudre la jonction de leurs Armées sans différer davantage. Ces lettres étoient si pressantes qu'elles le firent résoudre d'y déférer. Leslay qui commandoit la garde, & qui en cette qualité avoit introduit le Courrier, ayant pénétré cette résolution, alla trouver les Colonels Butler & Gourdon, avec lesquels il avoit comploté, suivant l'ordre de l'Empereur, de se saisir de Walstein. Il leur fit connoître que la proye leur alloit échapper s'ils ne se dépêchoient. Mais après avoir long-tems consulté sur la maniére de l'arrêter, ils jugérent que ne pouvant y réüssir sans courir trop de risque, il falloit par la mort se défaire tout-à-fait de lui & des siens. Cet Arrêt ayant été prononcé entr'eux, ils s'obligérent par serment de l'éxécuter; & pour en mieux venir à bout, ils résolurent que Gourdon prieroit à souper les Comtes de Tertzkey & Kintzky & les trois autres; que sur la fin de la débauche ils les tuëroient, & que dans le même tems ils envoyeroient poignarder Walstein. La chose fut éxécutée suivant ce projet. Ils furent aidés par Robert Geraldin & Gautier Deverox Capitaines du Régiment de Butler, & par trente Soldats choisis du même Régiment, dont il y en avoit deux Ecossois, un Espagnol, & le reste Hibernois. Le signal ayant été donné sur la fin du repas, les

FERDINAND II. 1633.

FERDINAND II. 1633.

les Conviés furent mis à mort ; puis du même pas le Capitaine Deverox avec la même troupe va au logement de Walstein, enfonce la porte de sa chambre où il étoit couché, & le trouvant debout devant son lit, parce qu'il s'étoit levé au bruit, il lui enfonce sa pertuisane dans le corps & le couche mort par terre, sans qu'il eût prononcé une parole. Telle fut la fin d'Albert-Venceslas-Eusebe, Comte de Walstein, Duc de Mecklebourg, de Fridland, de Segan & de Glogaw, qui d'une fortune fort médiocre, étoit parvenu à la plus haute où un Gentilhomme puisse aspirer.

Mort de Walstein.

Le Duc François-Albert de Saxe-Lawembourg du même parti, s'étant rendu le lendemain en la même Ville d'Egre, sans savoir rien de ce qui étoit arrivé, fut arrêté & mené prisonnier à Vienne.

Le Duc Bernard de Weimar qui alloit aussi au même rendez-vous, auroit eu un pareil sort, s'il avoit été jusque là. Mais il reçut avis en chemin de se retirer, & il s'en retourna promptement sur ses pas. On arrêta aussi les Colonels Spar & Ulefelt, qui eurent la tête tranchée avec 16. autres Officiers convaincus de la même conspiration.

L'Electeur de Saxe commence à quitter les Suédois.

Ce succès facilita la négociation que l'Empereur avoit commencée avec l'Electeur de Saxe, pour l'attirer dans son parti ; & ce Prince se laissant persuader que la Couronne de Suéde ne cherchoit que son avantage particulier dans les troubles de l'Empire, bien loin d'en procurer la tranquillité, prê-

prêta l'oreille aux propositions d'accommodement & de paix, dont il sera parlé dans la suite.

Pour ne point perdre de tems l'Empereur envoya aussi-tôt son fils Ferdinand, Roi de Hongrie à la tête de l'Armée, avec le même pouvoir de Généralissime qu'avoit eu Walstein. Dès le moment qu'il y fut arrivé, il fit faire un nouveau serment à toute l'Armée, & par sa présence & sa bonne conduite il dissipa cet esprit de révolte, dont elle avoit été infectée. Ensuite il la fit marcher vers Ratisbonne, que les Suédois occupoient; & après deux mois de siége, il les réduisit à capituler. Il les chassa encore de plusieurs autres Places qu'ils tenoient le long du Danube. Puis il vint tomber sur Nordlinguen, & l'assiégea. Pendant ce siége le Cardinal Infant Ferdinand, qui passoit avec force Troupes par l'Allemagne, pour aller prendre possession du Gouvernement des Pays-Bas, dont il avoit été pourvu, s'aboucha avec le Roi de Hongrie. Sur l'avis qu'ils eurent que l'Armée Suédoise & la Protestante s'étoient jointes & mises en marche, la prémiére sous le commandement du Maréchal Gustave Horn, & l'autre sous celui du Duc Bernard de Weimar, pour venir secourir la Place, le Roi & l'Infant convinrent de joindre aussi toutes leurs forces ensemble, pour s'opposer aux Ennemis. Les Armées se trouvérent bien-tôt en présence; & l'opiniâtreté de Weimar à donner bataille, l'emporta sur l'avis contraire de Horn. Le combat fut li-

FERDINAND II. 1634.

Bataille de Nordlinguen, perduë par les Suédois.

livré le 17. Août. Les Suédois eurent d'abord quelque avantage ; mais les Impériaux ayant essuyé ce prémier choc, se remirent, & chargérent les Ennemis avec tant de vigueur, qu'ils en défirent une partie, & obligérent l'autre à chercher leur salut dans la fuite. Les Victorieux y gagnérent trois cens Drapeaux, 80 piéces de canon, dix mille chevaux, 4000 chariots, & tout le reste du Bagage. Il ne leur en coûta pas plus de douze cens hommes qui furent tués ou blessés. Mais les Suédois y en perdirent dix-huit mille, dont près de douze mille furent trouvés morts sur la place, & six mille furent faits prisonniers, entre lesquels ésoient le Maréchal Horn, le Comte Cratz, les Généraux Majors Rostein, & Schaffelitzki, 14 Colonels, & quantité d'autres Officiers. Bannier qui commandoit les Suédois, se retira dans la Thuringe, & dans la basse Saxe, pour refaire d'autres Troupes; le Duc Bernard de Weimar se sauva aussi vers le Rhin avec le débris de l'Armée Allemande, pour solliciter un secours de France qu'il n'eut pas de peine à obtenir.

1635.

Sujet de Guerre entre la France & l'Espagne.

Les Espagnols fournirent alors un légitime sujet au Roi très-Chrétien de rompre avec eux, & d'embrasser encore plus fortement qu'il n'avoit fait la défense de ses Alliés. L'Electeur de Tréves s'étoit mis sous la protection du Roi, pour être en sureté contre les Protestans & les Suédois, & avoit reçu à cet effet une garnison Françoise dans ses Châteaux d'Erenbreitstein & de Philipsbourg. Les Espagnols & les Autrichiens

lui

lui en vouloient du mal, & méditoient de s'en venger. Ces derniers commencérent à exécuter leur dessein contre lui, au mois de Janvier 1635. par la prise de Philipsbourg, & au mois de Mars les Espagnols surprirent la Ville de Tréves, d'où, après y avoir établi une bonne garnison, ils enlevérent l'Electeur qu'ils menérent prisonnier à Bruxelles, puis à Gand, & de là à Vienne. Cet attentat fut cause que le Roi de France, qui crut que son honneur & la bonne foi ne lui permettoient pas de laisser opprimer cet Electeur, déclara la guerre aussi-tôt au Roi d'Espagne. Il satisfit par ce même moyen aux Traités qu'il avoit renouvellés avec la Reine Christine de Suéde, aussi-bien qu'avec les Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, & avec Guillaume, Landgrave de Hesse-Cassel pour agir tous de concert contre les Impériaux & les Espagnols.

Cependant l'Empereur ne perdoit point son tems. Il avoit si heureusement continué sa négociation avec l'Electeur de Saxe, que celui-ci se détacha tout-à-fait du parti des Suédois, & fit la paix avec lui à Prague le 10. Mai 1635. L'Electeur de Brandebourg, Guillaume, Duc de Saxe Weimar, & Georges, Duc de Lunebourg avec plusieurs autres Princes, & Villes Impériales entrérent aussi dans cette paix. Elle fut suivie d'une nouvelle alliance que l'Empereur fit avec l'Electeur de Baviére, lui donnant en mariage Marie-Anne sa fille aînée. La cérémonie s'en fit à Vienne le 10. de

L'Electeur de Saxe fait la Paix avec l'Empereur.

FERDINAND II. 1635.

Juilliet en présence de plusieurs Princes, entre lesquels y parurent magnifiquement Léopold Guillaume Archiduc, Albert de Baviére, Jean Casimir, frére du Roi de Pologne, Wolfgang, Duc de Neubourg, un Prince d'Anhalt, & les Ambassadeurs d'Espagne, de Dannemarc, de Savoye, de Toscane & de Holstein.

De la réünion de tous ces Princes avec l'Empereur, on espéroit que les Suédois seroient bien-tôt chassés de l'Empire: mais la paix de Prague produisit des effets bien différens de ceux qu'on s'en promettoit en Allemagne. Car bien que les Etats Protestans se fussent reconciliés avec l'Empereur, néanmoins leurs meilleures Troupes étoient passées au service de la Couronne de Suéde, qui ne manqua pas de s'en prévaloir. De plus la Reine Christine fit en même tems une Tréve à Stundorf pour vingt ans avec la Pologne, par l'entremise du Comte d'Avaux, Ambassadeur de France, du Comte de Donglas, Ambassadeur d'Angleterre, & de ceux de l'Electeur de Brandebourg & des Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. Et en exécution de ce Traité les Suédois retirérent des Places de la Prusse, qui furent renduës aux Polonnois, les gens de guerre qui y étoient en garnison.

De toutes ces Troupes, & de celles qu'ils avoient ramassées d'ailleurs, ils formérent un corps d'Armée de vingt quatre mille hommes sous le commandement du Général Bannier, qui n'ayant pu convenir des conditions de la paix, que l'Electeur de

Saxe

Saxe avoit projettée avec lui entre l'Empire & la Suéde, continua la guerre plus cruellement qu'auparavant. Il entra d'abord dans la Saxe, où les Suédois, pour se venger de l'inconstance de l'Electeur, ravagérent tout le Pays; & après avoir défait deux mille Saxons qu'ils rencontrérent, ils attaquérent la Ville de Havelberg qu'ils emportérent d'assaut.

FERDINAND II. 1635.

Le Duc de Weimar fait son traité avec la France.

Le Duc Bernard de Weimar, qui étoit Général des Troupes des quatre Cercles Supérieurs du Rhin, avoit dès le 10. Novembre dernier signé un Traité avec la France; en conséquence duquel le Roi avoit en même tems fait déclarer ouvertement la guerre à l'Empereur, & fait marcher ses Troupes vers l'Alsace. Le Duc les y vint joindre avec les siennes, & entreprit le siége de Saverne qui eut un plus heureux succès que n'eut celui que les François avoient mis presque dans le même tems devant Dole Ville Capitale de la Franche Comté.

Bannier gagne la Bataille sur les Impériaux.

Après tous ces engagemens, la guerre fut poussée fort vigoureusement de toutes parts. Bannier Général des Troupes de Suéde ayant à diverses reprises insulté les Impériaux & les Saxons de qui il avoit aussi de fois à autre reçu quelques échecs, en vint avec eux à une bataille qu'il gagna près de Wistock. Les Impériaux & les Saxons y perdirent sept mille hommes avec leur Artillerie, & tout leur bagage, & furent poursuivis jusqu'à Werben. Peu de tems après Bannier ayant joint les Troupes que Jean Vrangel avoit amenées de Poméranie, fit

FERDINAND II. 1636.

une invasion dans la Marche de Brandebourg, & la ravagea pour se venger pareillement de ce que l'Electeur de Brandebourg avoit accepté la paix de Prague. Il fit marcher des Troupes vers la Thuringe pour retenir dans son parti la Ville d'Erfort qui parlementoit avec l'Electeur de Saxe. Il envoya aussi quelques Régimens au Landgrave Guillaume de Hesse, pour l'aider à secourir la Ville de Hanau que les Impériaux assiégeoient. La Landgrave s'en prévalut si bien, qu'il battit les Assiégeans, & les fit retirer de devant la Place. Mais le Général Goëtz lui étant tombé sur les bras avec une autre armée plus forte que la sienne, le poussa en Westphalie & en Frise; d'où, pendant que le Landgrave s'amusa à ravager le pays, Goëtz vint éxercer les mêmes violences dans le pays de Hesse.

Dépérissement des Troupes de Galas.

Le Duc de Weimar ne demeuroit pas de son côté sans action. Il suivoit de près le Général Galas qui s'étoit avancé avec une Armée de 60000. hommes jusque dans la Franche-Comté, & avoit attaqué Saint Jean de Laune Ville du Duché de Bourgogne sur la Riviére de Saone. Le Duc de Weimar harcela si fort cette grande Armée par de continuelles escarmouches, & de fréquens enlévemens de quartiers, qu'elle fut presque dissipée; & le reste fut obligé de se retirer en mauvais état. Galas alla se ra-

(a) L'Electeur de Saxe fit tous ses efforts pour faire differer cette Election, jusqu'à ce que l'on fût convenu d'une Amnistie générale. Charles Louis Palatin protesta contre l'Election par un Ecrit qu'il publia. Il ne

rafraîchir à Brisac, & fut bienheureux d'y trouver toutes les provisions qu'il y avoit laissées, sans quoi il couroit risque de tout perdre. Ce qui fit ouvrir les yeux au Roi de France, & lui fit remarquer l'importance qu'il y avoit d'ôter ce poste sur le Rhin à la Maison d'Autriche.

FERDINAND II. 1636.

Ferdinand, Roi de Bohéme & de Hongrie est élu Roi des Romains.

Dans cette conjoncture l'Empereur qui étoit devenu fort valétudinaire à cause de son âge & de ses infirmités corporelles, & qui pour cette raison songeoit depuis quelque tems à se faire donner pour Coadjuteur Ferdinand son fils Roi de Hongrie & de Bohéme, convoqua à cet effet une Diéte à Ratisbonne. Il ne s'y fut pas plutôt rendu avec son fils, que les Electeurs de Mayence, de Cologne & de Baviére présens, & les Ambassadeurs des Electeurs de Saxe & de Brandebourg s'assemblérent pour procéder au choix d'un Coadjuteur & futur Successeur à l'Empire. Ils ne manquérent pas tous (*a*) de donner leurs voix au Roi de Bohéme suivant la proposition & les instances que l'Empereur leur en avoit faites; & le 22. Décembre il fut proclamé Roi des Romains sous le nom de Ferdinand III. Peu de jours après il fut solemnellement couronné par l'Electeur de Mayence; lequel fit aussi au commencement de l'année 1637. la cérémonie du couronnement de la Reine Marie, Infante d'Espagne, épouse du même

1637.

ne fut point question du suffrage de l'Electeur de Tréves, qui étoit encore en prison à Vienne: cependant on en fit mention dans la Capitulation.

FERDINAND II. 1637.

me Ferdinand. Il semble que toutes ces choses furent faites par quelques pressentimens de la prochaine mort de l'Empereur. Car étant retourné de Ratisbonne à Vienne, il y tomba malade, & mourut le 25. Février âgé de 59 ans, après en avoir regné 17. avec beaucoup de traverses, & dans une continuelle guerre. Il fut extrêmement regreté des Catholiques, dont il s'étoit hautement déclaré le protecteur contre les Protestans. [Dès l'âge de vingt ans, au commencement de son régne, il avoit fait voeu devant la célébre image de la Vierge dans la Ville de Lorette, qu'au péril de sa vie, il chasseroit les *Protestans* de la Styrie, de la Carinthie & de la Carniole. A l'âge de quarante trois ans, tems où il étoit Roi de Hongrie & de Bohéme, & Empereur, il fit un semblable vœu dans le Village de Marienzell en Styrie: il s'engagea de chasser pareillement les Protestans du Royaume de Bohéme & des Provinces qui en dépendent. Enfin environ huit ans avant sa mort; il s'obligea par serment de profiter de toutes les occasions que le Seigneur lui présenteroit pour protéger la Religion Catholique dans le Royaume de Bohéme, & pour la défendre par toutes sortes de moyens licites & honnêtes. Il fit plus: il invita son prémier Ministre à faire le même serment; & il lui fit promettre qu'il l'aideroit de tout son pouvoir dans cette entreprise. Il ne fut pas moins zélé pour agir en faveur de la Religion Catholique, que pour promettre. Il purgea la Syrie, la Carinthie & la Car-

Mort de Ferdinand.

niole

riole de toutes sortes de Sectes : il chassa du Royaume de Bohéme, de la Moravie & de la Haute & de la Basse Autriche tous les Prédicateurs Protestans : il mit des Prêtres Catholiques en leur place ; & ramena plusieurs millions d'hommes au sein de l'Eglise Romaine : de sorte que Ferdinand II. peut & doit avec justice être regardé comme l'Apôtre de toutes ces Provinces ; & a mérité d'être appellé l'*Empereur Apostolique*.

FERDINAND II. 1637.

Il étoit d'un tempérament doux & aimant le repos, aussi ne se trouva-t-il en personne que dans une seule expédition militaire ; savoir au malheureux siége de Canise. Il abandonna toujours la conduite de ses Armées à ses Généraux. Cependant, s'il eut voulu terminer ses guerres, il eût pu passer pour un des Princes les plus heureux dans ses entreprises militaires. Mais comme il n'avoit pas encore fini une guerre, qu'il en commençoit un autre, il perdit par là tout le fruit de ses victoires ; & sans laisser à ses Successeurs le même bonheur qu'il avoit eu, il leur laissa des guerres difficiles, qui mirent l'Empire à deux doigts de sa ruine.] Il avoit épousé en prémiéres noces Anne Marie, fille de Guillaume, Duc de Baviére ; & en secondes Eléonor, fille de Vincent, Duc de Mantoue. Celle-ci ne lui avoit point donné d'enfans : mais il en avoit eu six de l'autre, dont il n'en restoit que quatre de vivans ; savoir Ferdinand III. son Successeur à l'Empire, âgé alors de 29 ans ; Léopold Guillaume qui fut Evêque de Passau, de Strasbourg, de Halberstad, d'Ol-

FERDINAND II. 1637.

mutz & de Breslaw, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, & depuis Gouverneur des Pays-Bas; Marie Anne épouse de l'Electeur Maximilien de Baviére; & Cecile Renée qui fut mariée à Uladislas, Roi de Pologne. Un mois (a) après mourut aussi à Stétin George Bogislas, Duc de Poméranie dernier mâle de sa famille. Elle avoit subsisté environ sept cens ans successivement en ligne masculine. Cette mort investissoit l'Electeur de Brandebourg (b) du Duché de Poméranie en vertu du Traité de ces deux Maisons. Mais comme les Suédois avant le décès de ce Duc s'étoient rendus maîtres de la principale partie de son Duché, l'Electeur de Brandebourg n'y pouvoit pas jouïr de ses droits à cause de la guerre; & ses prétentions n'en furent réglées qu'environ dix ans après par les Traités de Westphalie.

Mort de Bogislas, dernier Duc de Pomeranie.

CHA-

(a) Dans une entrevuë de Gustave, Roi de Suéde & de Bogislas, ce dernier Duc de Poméranie: *Mon Cousin*, dit le Roi, *faites mieux dans votre mariage, ou bien, adoptez moi pour votre fils & héritier.*

(b) S'étant émûë quelque discorde entre les Maisons de Brandebourg & de Poméranie, on en vint aux Armes, & enfin à un accord, qui portoit; que si la Maison de Poméranie venoit à manquer, les Marquis de Brandebourg succéderoient à ces Principautés. Après l'extinction de cette Maison, l'Electeur de Brandebourg auroit volontiers pris possession de la Poméranie, si elle n'eût pas été entre les mains des Suédois; mais la

CHAPITRE X.

Ferdinand III.

AUSSI-TÔT que les derniers devoirs eurent été rendus au défunt Empereur avec toute la magnificence imaginable, Ferdinand son fils & son Successeur fut obligé de s'appliquer fortement à soutenir les guerres, qui se continuoient sans aucun relâche avec beaucoup de vigueur de part & d'autre par toute l'Allemagne. 1637.

Expéditions des Suédois, & leur retraite en Poméranie par stratagème.

L'Armée Suédoise sous le commandement du Général Bannier ne s'étoit pas ralentie. Un peu devant la mort de l'Empereur elle avoit pris sur les Saxons la Ville & le Château de Torgaw, fait prisonniére toute la garnison, & gagné 25. Etendarts ou Drapeaux. Delà elle s'étoit allée poster devant Leipsic, où ayant appris que les Impériaux marchoient pour secourir la Place, elle se retira à Torgaw, puis à Neustad, où

la couronne de Suéde étant victorieuse en Allemagne, & bien résoluë d'y conserver un pied, elle ne voulut entendre à aucune paix, si on ne lui laissoit cette Province Maritime, qui l'accommodoit extrêmement. Comme donc les Vainqueurs font la Loi, la Suéde conserva le meilleur de cette Province & laissa le reste à l'Electeur, qui obtint pour récompense les Evêchés d'Halberstad & de Minden, & l'expectative de l'Archevêché de Magdebourg, qui étoit alors possédé par Auguste l'un des fils de l'Electeur de Saxe, *du May Etat de l'Empire*, 3 *Dialogue*.

FERDINAND III. 1637.

où elle joignit le Maréchal Wrangel qui avoit vingt mille combattans. Il arriva encore à ces deux Généraux un secours de Suéde assez considérable; néanmoins ils n'osérent pas tenir devant l'Armée Impériale commandée par Galas, parce qu'elle étoit plus forte que la leur. Ils lâchérent donc le pied; & cette Armée leur donnant la chasse jusqu'en Poméranie, ils furent même obligés de faire passer une partie de leurs Troupes dans l'Isle de Wollin, où déjà l'on croyoit qu'il n'y auroit pas assez de Navires pour les transporter en Suéde.

Ce n'étoit cependant qu'une feinte pour leurrer les Impériaux en leur abandonnant un Pays ruïné. En effet leurs Troupes s'y affoiblirent tellement durant l'hiver, soit par le peu de vivres qu'ils y trouvérent, soit par le froid, par les maladies, & par la désertion de beaucoup de Soldats qui se sauvoient au camp des Suédois, où il y avoit abondance de toutes choses, qu'ils furent contraints de se retirer & de songer à gagner la Bohéme pour y refaire leur Armée. Ils n'eurent pas plutôt pris leur marche de ce côté-là, que Bannier se remit en campagne, & reprit non seulement Gartz, Wolgastz, & Dam; mais encore plusieurs autres Places de la Province.

1638.

Efforts inutiles du Palatin en Westphalie.

Charles-Louïs, fils aîné de Fridéric, Electeur Palatin, crut devoir profiter de cette conjoncture pour rétablir ses affaires. Il avoit assemblé un petit Corps d'armée sous la conduite du Général King; & étant entré en campagne il avoit attaqué la Ville de

de Meppen, qui est un poste fort considérable en Westphalie. Mais il y fut battu par le Général Hatzfelt ; & son frére le Prince Robert, & King son Général furent pris avec dix huit piéces de canon, plusieurs Drapeaux, & la plus grande partie du bagage. Toutefois quelque reste de cette Armée se sauva à Minden sur le Weser. Le fruit qui suivit cette victoire fut d'une part la réduction de Cloppenbourg, de Vecht, & de quelques autres lieux ; & de l'autre la continuation du blocus de la Forteresse d'Ehrenbreistein que Jean de Verth avoit formé. Il serroit de si près depuis quelques mois la garnison Françoise qui y étoit, qu'elle fut obligée de capituler & d'en sortir après avoir consommé tout ce qui pouvoit aider à sa nourriture, même jusqu'aux rats & aux souris. Mais comme les Suédois avoient pris une nouvelle vigueur par le Traité d'alliance qu'ils venoient de renouveller avec la France à Hambourg, Bannier ayant reçu un renfort de huit mille hommes alla passer l'Elbe au Pays de Lunebourg, & força les Princes de ce nom à demander la neutralité qui leur fut accordée pour éviter le pillage de leur Pays. Delà il marcha vers la Misnie, où les peuples témoignérent n'être point fâchés de son retour. Car nonobstant les défenses qui leur étoient faites de prendre parti avec les Suédois, sur peine d'être déclarés traîtres à la patrie ; l'inclination qu'ils avoient pour eux étoit si forte, jointe au désir de butiner, qu'ils méprisérent les ordres de l'Empereur ;

Prise d'Ehrenbreistein par Jean de Werth.

Retour de Bannier en Misnie.

FERDINAND III. 1638.

& plusieurs se rangérent de leur côté ; ce qui augmenta de beaucoup l'Armée Suédoise.

Les François n'étoient pas moins animés à poursuivre leur pointe vers l'Alsace sous la conduite du Duc Bernard de Weimar. Il avoit rafraîchi son Armée dans l'Evêché de Bâle au deçà du Rhin ; & ayant joint le Duc de Rohan & le renfort qu'il lui avoit amené, il avoit marché vers les Villes Forestiéres sur le Rhin, & s'étoit saisi de Seckingen, puis de Lauffembourg & de son Pont, où il avoit fait passer la Riviére à son Armée pour mettre le siége devant la Ville de Rhinfeld. Mais Jean de Verth s'étant promptement avancé avec bon nombre de Troupes Impériales & Bavaroises, secourut la Place, & obligea le Duc de Weimar de se retirer à Lauffembourg. Toutefois les Impériaux & les Bavarois ne portérent pas loin leur avantage. Car le lendemain matin le Duc de Weimar alla les surprendre, & les défit. Jean de Verth, Sperreuter, Savelli, Enckenfort, & plusieurs autres Officiers de remarque furent pris avec le canon & le bagage. Il remit le siége devant Rhinfeld, qui se rendit au bout de quinze jours ; prit ensuite Newbourg, Freibourg, Thubingen, Stugard, & quelques autres lieux. Mais il jugea qu'à moins

Rhinfeld attaqué par le Duc de Weimar secouru par les Impériaux qui sont défaits, & Rhinfeld pris par le même Duc.

(a) Mort des blessures qu'il reçût en combattant glorieusement pour notre Service en la bataille de Rheinfeld & en défendant la cause commune de nos Alliés en Allemagne, avec cette réputation générale d'avoir été l'un des plus grands Capitaines, comme il étoit aussi

moins d'être maître de la Forteresse de Brisac, il ne pourroit pas garder ses conquêtes. FERDINAND III. 1638.

Ce qui lui fit prendre la résolution de la bloquer. Le Duc de Rohan (a) avoit eu part au glorieux exploit de Rhinfeld; & comme si ç'eût été assez pour sa réputation, sa destinée ne lui permit pas d'en voir la continuation. Il avoit reçu deux blessures devant cette Place, d'où ayant été porté à Lauffenbourg, & de là à Kunisfeld, il y mourut. Mort du Duc de Rohan.

Le Duc Bernard s'étant tout-à-fait attaché au siége de Brisac, les Impériaux, qui sçavoient aussi-bien que les François l'importance de cette Place, & que les vivres y manquoient, tentérent tous les moyens possibles pour y jetter du secours. Ils y envoyérent du côté d'Allemagne le Général Goetz avec un grand corps d'Armée. Mais le Duc Bernard sortit de ses lignes, l'alla combattre & le défit. Il y eut du côté des Impériaux plusieurs morts sur la place avec quantité de prisonniers. Siége de Brisac. Juillet.

Peu de tems après le Duc de Lorraine étant venu du côté de l'Alsace avec un corps de Cavalerie & d'Infanterie, pour tenter le même secours, le Duc de Weimar alla aussi au devant de lui jusqu'à quatre lieuës de Brisac entre Ensisheim & Tann. Là il le joignit le 4. d'Octobre, & mit d'abord sa Cavale-

aussi d'ailleurs estimé l'un des Sçavans hommes de son Siécle. *Lettres Patentes du Roi, pour le rétablissement de la Vicomté de Rohan, en Duché & Pairie, en faveur de Henry Chabot.*

FERDINAND III. 1638.

valerie en déroute ; mais il ne put jamais rompre l'Infanterie. Le Duc de Lorraine combattant toujours en retraite, se sauva à Tann, & de là en Lorraine. Le Général Goetz tenta un troisiéme secours le 24. du même mois ; & la chose fut entreprise si vigoureusement qu'il força les lignes du Duc de Weimar. Toutefois il fut repoussé avec encore plus de vigueur, & il perdit trois Colonels, & plusieurs autres Officiers & Soldats, qui furent ou tués ou faits prisonniers.

Reddition de Brisac. 19. Novembre.

Ainsi le Baron de Reynach, Gouverneur de la Place, voyant sa garnison & les Habitans réduits à très-petit nombre, & les uns & les autres à l'extrémité, faute de vivres, ayant mangé les rats & les souris, & jusqu'à la chair humaine des corps morts, fut obligé de capituler. On ne laissa pas de lui accorder des conditions fort honnêtes ; moyennant quoi il remit la Ville avec le Château de Landsgron qui dépendoit aussi du Gouvernement de cette Place, au pouvoir du Duc de Weimar.

Ce fut par cette belle action que cet illustre Prince couronna ses glorieux exploits. Car

(a) Weimar mourant envoya au Comte de Nassau son Cheval & ses armes. N'étoit-ce pas montrer qu'il l'estimoit seul digne de commander après lui son Armée, & de succéder à la grandeur de sa réputation & de sa gloire. *Oraison Funébre du Maréchal de Guébriant par l'Evêque d'Usez.*

(b) C'est depuis ce Colonel Rosen, que la famille de ce nom-là, originaire de la premiére noblesse de Livonie, est établie en France, il donna sa fille en mariage & laissa tous ses biens à Conrad de Rosen, qui étoit son proche parent, & que nous avons vu parvenu

Car quelques mois après revenant avec son Armée, qu'il avoit fait rafraîchir dans la Franche-Comté, pour passer par Brisac en Allemagne, il tomba malade à Huningue près de Bâle, d'où s'étant fait porter par batteau à Neubourg, il y mourut le 18. Juillet 1639. (a) après avoir dicté son Testament au Docteur Relinger son Conseiller & son Sécretaire. Il laissa par ce Testament le commandement & la direction de ses Troupes & de ses affaires aux Colonels Jean, Comte de Nassau, Erlach, Ohem & Rosen; donnant au Comte de Nassau son meilleur cheval de bataille avec dix mille écus; au Colonel Rosen (b) aussi dix mille écus; au Colonel Ohem dix mille écus; & à chacun des autres Colonels de son Armée six mille écus. Il légua de plus à son principal Prédicant ou Ministre, quatre mille écus; à chacun de ses deux Médecins mille écus; & à ses Gentils-hommes, Pages & autres Domestiques, tout ce qui se trouva de surplus en argent, meubles, & autres choses. Pour ce qui est du Général Major Erlack (c), il eut la meilleure piéce de la succession, qui

FERDINAND III. 1638.

Mort du Duc de Weymar & son testament 1639.

nir de nos jours à la dignité de Maréchal de France, & de Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, après avoir passé pendant un Service de cinquante ans par tous les degrès Militaires & donné des marques de zéle pour l'Etat & d'expérience dans les différens Commandemens, dont le Roi Louïs XIV. l'a honoré.

(c) Le Général Major Erlack avoit été Colonel du Régiment des Gardes du Roi de Suéde. La Maison de ce nom est illustre & originaire du Canton de Berne: on la compte entre les six plus anciennes de toute la Suisse.

FERDINAND III. 1639.

qui étoit le Gouvernement de Brisac.

Le Roi très-Chrétien ne fut pas plutôt averti de cette mort, qu'il voulut, comme il étoit bien juste, profiter des conquêtes que le Duc avoit faites avec les Troupes & l'argent de France. Sa Majesté envoya incontinent cent mille pistolles d'Espagne à Brisac, pour s'assurer des Troupes, & des Places. On fit un Traité conforme à la disposition du Prince défunt, avec les Directeurs nommés par le Testament; lesquels firent avec les Troupes serment de fidélité au Roi, qui laissa au Général Major Erlack le Gouvernement de Brisac, du Pays & des Places en dépendantes.

Le Roi Très-Chrétien se rend maître de Brisac.

Le Prince Palatin Charles-Louïs, fils aîné de l'Electeur Palatin Fridéric V. qui s'étoit retiré vers le Roi d'Angleterre son Oncle, crut pouvoir profiter de la mort du Duc de Weimar, sur quelques espérances que des Officiers des Troupes Weimariennes lui en donnoient. Ils le flattoient de le faire élire Chef & Général de ces Troupes, & de lui faire remettre en même tems Brisac entre les mains. Il passa incognitò d'Angleterre en France pour prendre la poste, & se rendre plus diligemment en Alsace. Mais la Cour de France en étant avertie, elle le fit arrêter & mener au Bois de Vincennes.

Le Prince Palatin essaye d'attirer, mais en vain, l'armée du Duc de Weymar.

Le Général Bannier s'étoit pendant l'hiver rafraîchi en Saxe, & avoit fort grossi ses Troupes. Au commencement du Printems il battit aux champs, entra dans la Bohéme, prit quelques Villes, & mit le siége devant Pra-

Bannier chassé de Bohéme, faisant une belle retraite.

Prague. Cette entreprise étonna l'Empereur. Il fit marcher en diligence l'Archiduc Léopold son frére, & le Général Picolomini pour le secours de cette Place avec une armée de cinquante mille hommes qu'il avoit fait promptement ramasser. Bannier ne se trouvant pas assez fort pour tenir ferme devant eux, n'ayant que trente-six mille hommes, résolut d'abandonner son dessein. Il fit une retraite glorieuse; & quoiqu'il fût vertement poursuivi par l'Archiduc, il regagna Erford en très-bon ordre. De là il s'avança dans le pays de Brunswic, & s'y étant joint avec les Troupes que commandoit alors le Duc de Longueville, & avec celles de Lunebourg & de Hesse, il fit tête aux Impériaux. Il mit même en leur présence le siége devant Wolfembutel, où il y avoit garnison Impériale, mais sans succès. Car ces grandes armées s'étant affamées l'une & l'autre, elles furent obligées de s'élargir, & toutes les expéditions de guerre de cette année se passérent à chicaner le terrain, & à empiéter les bons quartiers, les uns au désavantage des autres.

FERDINAND III. 1640.

Les esprits s'ennuyent de la guerre, & l'on commence à parler de Paix.

Dans le fort de toutes ces guerres les Princes & Etats d'Allemagne, ayant mûrement considéré qu'elles ne s'entretenoient qu'aux dépens des Sujets de l'Empire, & que les Troupes Allemandes aussi-bien que les étrangers en ruinoient toutes les Provinces, sans apparence de pouvoir arrêter ces désordres par autre voye que par celle d'une bonne paix, avoient sollicité l'Empereur de vouloir mettre fin à leurs miséres. Pour cet effet il avoit

FERDINAND III. 1640.

avoit dès le mois de Juin fait convoquer une Diéte à Ratisbonne, où l'Empereur s'étoit rendu incontinent après les couches de l'Impératrice, qui avoit mis au monde Léopold-Ignace-Joseph qui fut Empereur après son pére. Il y fut d'abord résolu que les Electeurs, chacun en particulier, ou leur Collége en général, écriroient au Roi de France, à la Reine Christine, & aux Sénateurs du Royaume de Suéde pour les convier de vouloir entendre à la paix.

Diéte de Ratisbonne sur le sujet de la Paix.

1641.

Mais pendant que ces démarches se faisoient pour tâcher d'y parvenir, le Genéral Bannier ayant quitté le pays de Brunswic, & passé par la Thuringe & la Misnie, vint faire une irruption dans le haut Palatinat. Son dessein étoit de faire rompre la Diéte, & d'en empêcher la continuation, craignant la cessation de la guerre. Il s'avança même avec une partie de son Armée jusqu'à Ratisbonne, & fit faire quelques décharges de canon contre la Ville. On disoit qu'il s'en seroit emparé, si d'abord il l'eût attaquée chaudement avec toutes ses Troupes, à qui, par un défaut de précaution, il avoit permis de s'étendre pour mieux butiner dans le haut Palatinat & dans la Franconie. Aussi est-ce ce qui donna loisir à l'Empereur de rassembler toutes ses Troupes du voisinage, & de former un Corps d'armée sous le commandement de Picolomini & de Merci, capable de résister à Bannier. Ils investirent d'abord auprès de Neubourg le camp volant du Général Schlang, Commandant 4000. chevaux Suédois, qui ne pouvant trouver au-

Bannier marche vers Ratisbonne pour rompre la Diéte.

aucun moyen d'échaper, fut obligé de se rendre aux Impériaux avec ses 4000. chevaux qui étoient l'élite de la cavalerie Suédoise.

Il est contraint d'abandonner son entreprise.

La fortune ayant ainsi changé, & Bannier craignant le même traitement que Schlang venoit d'essuyer, abandonna son entreprise, & le haut Palatinat, & se retira avec le reste de son Armée en Bohéme. De là il passa en Misnie, où il se posta avantageusement, mettant la Riviére de Sale entre lui & les Impériaux, qui l'avoient toujours talonné de près. Il y laissa un peu prendre haleine à ses Troupes, & voulut aussi un peu mieux ménager sa santé, qu'il n'avoit pu faire dans sa retraite. Car il y avoit eu quelques accès de fiévre, qui ne l'avoient pas pourtant empêché de donner ses soins & son application ordinaire à la conduite de son Armée. Mais peu de jours après, sa maladie s'augmenta de telle sorte, qu'il fut obligé de se faire porter à Halberstat, où il mourut le 30. Mai 1641. après avoir déclaré à l'Armée que ce seroit Torstenson qui la viendroit commander, & qu'en attendant son arrivée, elle devoit obéir aux ordres des Officiers Généraux Pful, Vrangel, & Wittemberg. Ces trois Généraux, suivant les intentions de Bannier, firent subsister & agir leurs Troupes dans la haute & basse Saxe, & obligérent les Impériaux d'en sortir, & d'aller prendre leurs quartiers d'hiver dans les pays héréditaires d'Autriche jusqu'à l'année suivante.

Mort du Général Bannier.

La Diéte de Ratisbonne s'étoit cependant oc-

Continuation de la

FERDINAND III. 1641.

Diéte de Ratisbonne sur le fait de la Paix.

occupée à délibérer sur les moyens qui pouvoient le plus disposer les choses à la paix. Ils étoient convenus entr'autres de ceux-ci; Qu'il seroit accordé une amnistie générale de tout ce qui avoit été entrepris de part & d'autre depuis le commencement de toutes les guerres; Que l'on traiteroit les affaires avec la France & avec la Suéde en des assemblées séparées, & que l'une se tiendroit à Munster, & l'autre à Osnabrug en Westphalie; Que les griefs touchant la Religion qui avoient été la principale cause de ces désordres seroient reglés à l'amiable par les Commissaires nommés de chaque côté; que le Traité de Passau de l'année 1555. fait avec ceux de la Confession d'Ausbourg, seroit religieusement observé; Que la cause Palatine que l'Empereur avoit fait excepter de l'amnistie générale seroit réglée par un Traité séparé & particulier qui seroit ensuite inséré dans les Actes publics de l'Empire: De plus, d'autant qu'il n'y avoit encore guére de disposition ni d'espérance à la paix, il fut arrêté que pour continuer & soutenir la guerre comme il falloit pour y forcer les Ennemis, on pourvoyeroit aux quartiers d'hiver des Armées Impériales, ensorte qu'un Etat n'en souffriroit pas plus qu'un autre, & que ceux qui ne s'en trouveroient pas chargés contribuëroient à proportion d'une autre maniére, c'est-à-dire, en argent à l'entretien des Troupes. On fit aussi divers autres réglemens pour les faire vivre dans une discipline plus réguliére qu'elle n'avoient fait. Et quant à la réformation de la justice qui

qui étoit le dernier des points qui avoient été proposés dès l'entrée de la Diéte, il n'y fut point touché. L'on arrêta seulement que l'année suivante l'Electeur de Mayence indiqueroit une Assemblée à Spire ou à Francfort pour y travailler de bonne maniére.

L'Empereur créa en cette Diéte trois Princes de l'Empire, Fridéric de Hohenzollern, Jean Antoine Comte d'Eggenberg, & Wenceslas Duc de Lobkovitz, lesquels furent reçus & admis en cette qualité aux Sessions publiques de la Diéte; laquelle fut congédiée peu de tems après.

Assemblées de Lubec & de Hambourg pour les préliminaires de la Paix.

Ce fut dans ce temps que l'on vit enfin le fruit des assemblées, qui depuis un assez long-temps s'étoient tenuës à Lubec, & ensuite à Hambourg par l'entremise du Roi de Dannemarck. Il avoit, comme neutre, engagé l'Empereur, le Roi de France, & la couronne de Suéde à y envoyer leurs Ambassadeurs pour convenir des Préliminaires qui étoient absolument nécessaires pour pouvoir lier & engager la négociation d'une bonne paix entre ces trois grandes Puissances, & toutes les autres parties intéressées.

Conclusion du traité des préliminaires.

Le traité en fut signé à Hambourg le 25. Décembre par Conrad de Lutzow au nom de l'Empereur & du Roi d'Espagne, par Claude de Mesmes Comte d'Avaux pour le Roi de France, & par Jean Salvius pour la couronne de Suéde. Il porta, entr'autres choses, conformément à ce qui avoit déjà été arrêté à Ratisbonne, que les Villes de Munster & d'Osnabrug en Westphalie seroient les lieux où les négociations se feroient; Que

FERDINAND III. 1641.

les Assemblées qui se tiendroient en l'un & l'autre lieu, ne seroient réputées que pour une seule & même Assemblée, en sorte que ce qui seroit arrêté par l'une, seroit censé arrêté par l'autre; Que les Ambassadeurs & Députés de toutes les parties pourroient se rendre en l'un & en l'autre lieu, & y séjourner pendant la durée de la négociation des traités avec toute sorte de commodité & de sureté; Que pour cet effet tous passe-ports & sauf-conduits seroient expédiés de la part de l'Empereur & du Roi d'Espagne, pour les Plénipotentiaires de France, de Suéde, de la Duchesse de Savoye comme Tutrice du Duc de Savoye son fils, & des Etats Généraux des Provinces-Unies, comme aussi pour les Députés de l'Electeur de Tréves, du Prince Charles Louïs Comte Palatin & de ses fréres, des Ducs de Brunswic & de Lunebourg de la Princesse Amélie veuve du feu Landgrave de Hesse, & généralement de tous les autres Etats & Ordres de l'Empire Alliés de la France & de la Suéde; Que respectivement il en seroit expédié de semblables de la part de la France pour les Plénipotentiaires de l'Empereur, du Roi d'Espagne, de la Couronne de Suéde, & de leurs Alliés; comme pareillement il en seroit usé de même par la Couronne de Suéde à l'égard de tous les Ambassadeurs & Députés qui viendroient à ces Assemblées. Quant au jour qu'elles devoient commencer leurs séances, il fut assigné au 25. de Mars 1642. mais attendu qu'il survint divers empêchemens qui retardérent l'arrivée

des

des Députés, l'ouverture des Assemblées fut remise au 10. Juillet 1643.

Renouvellement d'alliance entre la France & la Suede.

Après que ce traité eut été achevé de part & d'autre, les Plénipotentiaires de France & ceux de Suéde, avant que de se séparer, délibérérent sur les moyens de se procurer une paix avantageuse; & jugeant qu'il n'y en avoit point de meilleurs, que de tenir toujours les deux Couronnes bien unies, & de soutenir de concert plus fortement qu'il n'avoit encore été fait, la guerre en Allemagne, il fut arrêté que l'alliance entre les deux Couronnes seroit renouvellée pour autant de tems qu'il seroit trouvé convenable pour le bien commun. Le traité en fut signé par les mêmes Ambassadeurs d'Avaux & Salvius, aux conditions entr'autres, que les Armées Suédoises occuperoient les ennemis dans la Westphalie, la Saxe, & les pays héréditaires de l'Empereur; pendant que les François avec les autres Alliés feroient une puissante diversion le long du Rhin & dans les Provinces voisines; Que toutes les Forteresses, Villes, & Provinces, dont chacun se rendroit Maître, lui demeureroient jusqu'à la fin de la guerre; Qu'il ne seroit fait aucune tréve ou paix que du consentement de l'une & l'autre partie; & qu'on insisteroit dans la négociation de la paix générale, que les choses fussent rétablies en Allemagne au même état qu'elles étoient devant la guerre de Bohéme en l'année 1618.

Les armées Françoises & Weymariennes

L'Empereur étant cependant retourné de Ratisbonne à Vienne, donna tous ses soins pendant l'hiver, pour se préparer à la pro-

chai-

FERDINAND III. 1642.

chaine campagne, voyant de tous côtés ses Ennemis qui se disposoient à l'attaquer vigoureusement. Le Comte de Guebriant Général de l'Armée Françoise, qu'on appelloit Weymarienne, & le Général Eberstein, commandant celle de Hesse Cassel, n'attendirent pas même la saison ordinaire de battre aux champs, pour faire leurs prémiers mouvemens. Non contens des quartiers de rafraîchissement qu'ils avoient eu dans les Etats de l'Abbaye de Fulde, & dans ceux de l'Evêché de Munster, ils obtinrent des Etats Généraux des Provinces des Pays-Bas la liberté de faire passer le Rhin à leurs Armées auprès de Wésel, & se jettérent dans l'Archevêché de Cologne. Ils s'y saisirent d'abord d'Ordingen & de Linn, pour assûrer les logemens qu'ils y vouloient établir pour le reste de l'hiver.

rentrent en campagne.

Sur cette nouvelle Hatzfelt se mit en marche avec ses troupes, & passa aussi le Rhin à Andernach pour secourir l'Electeur de Cologne. Lamboy, qui étoit au pays de Juliers, avança à même dessein avec les siennes jusqu'au pays de Kempen, où il se posta avantageusement derriére une grande & longue Levée défenduë d'un fossé pour attendre Hatzfelt. Mais le Comte de Guébriant apprenant que Hatzfelt étoit encore éloigné, prit la résolution avec les Hessiens d'attaquer Lamboy, avant que l'autre l'eût joint. Le dessein lui réüssit, & l'Infanterie ayant enfin forcé non sans peine la levée, & rempli le fossé pour faire passage à la Cavalerie, ils défirent les Régimens de Lamboy les uns après

Défaite de l'armée

après les autres, nonobstant leur forte résistance. Et l'avantage fut tel, que deux mille Impériaux demeurérent sur la place, trois mille furent faits prisonniers, tout le canon avec le bagage fut pris, & Lamboy même tomba entre les mains des victorieux avec plusieurs autres Officiers.

FERDINAND III. 1642.

Impériale par le Comte de Guébriant.

Cette victoire donna tant de cœur au parti des Alliés que toute la campagne ne fut pour eux qu'une suite d'avantages & de conquêtes. Tortstenson, qui avoit été établi en la place du Général Bannier, fut celui qui en donna le bransle. Aussi-tôt qu'il eut joint l'Armée, qui avoit hiverné dans la basse Saxe, & qu'il en eut fait la revuë, il marcha au commencement du Printems droit vers la Lusace. Il s'empara de Linkau le 17. Avril, & ensuite de Glogau, où il fit passer 800. hommes au fil de l'épée, & fit autant de prisonniers. Il trouva 5000. quintaux de poudre, 8000. mesures de bled, & 3000. chevaux tout sellés.

Prémiers explois de Torstenson, qui avoit succédé à Bannier.

De-là il alla se présenter devant Schweidnitz; & sur l'avis qu'il eut que les Impériaux marchoient pour jetter dans la Place un secours considérable de Troupes; il donna ordre à Konigsmark d'aller à leur rencontre, & de les amuser en attendant que lui-même le pût joindre avec l'Armée. Ce qui ayant été éxécuté, tous deux les chargérent si à propos le 21. Mai près de Loppen, qu'ils les défirent. Les Impériaux y laissérent 800. morts sur la place, & deux mille prisonniers, & leur Commandant le Duc François-Albert de Saxe-Lawembourg

FERDINAND III. 1642.

y fut blessé de deux balles, dont il mourut le 20. Juin à Schweidnitz, où il avoit été transporté. Cette Ville se rendit ensuite aux Suédois, & fut le prémier effet de cette victoire. Quoique Torstenson n'eût alors que 16000. chevaux, il ne laissa pas de continuer sa marche vers la Moravie, & d'abord il se rendit maître d'Olmutz capitale de la Province. Cette Ville servit à donner un grand rafraîchissement à son Armée; car on y trouva une quantité incroyable de munitions tant de guerre que de bouche. Picolomini avoit cependant ramassé un Corps de vingt mille hommes, avec lequel il alla droit à Torstenson. Il l'obligea de passer en Silésie, d'où Torstenson d'un côté & le Général Wrangel d'un autre, après y avoir fait un grand butin, sortirent pour aller mettre le siége devant Leipsic. L'Archiduc Léopold & le Duc Picolomini en étant avertis se mirent à leurs trousses, dans le dessein de secourir la Place; mais ayant à la fin été joints par Torstenson, celui-ci leur livra combat le 13. Octobre près du village de Brittenfels, & remporta sur eux une pleine victoire. Cinq mille des Impériaux demeurérent étendus sur le champ de bataille, 4500. furent faits prisonniers, 46. piéces de canon, 90. étendarts & tout le bagage furent pris. Les Suédois n'y perdirent que 500. hommes. Le gain de cette bataille fut suivi de la prise de Leipsic, qui se rendit par composition au victorieux. Il ne crut pas devoir demeurer en si beau chemin & se contenter de ces

Juillet. Picolomini s'oppose à Torstenson.

Défaite des Impériaux par Torstenson à Brittenfels.

Prise de Leipsic par le même.

avantages. C'est pourquoi après avoir donné deux mois de rafraîchissement à ses Troupes, il s'avança au mois de Janvier du côté de la Lusace, prit Wildenfels & Kemnitz, & alla mettre le siége devant Fridberg la plus forte Place du Pays. Mais le Duc Picolomini qui avoit rassemblé le débris de l'Armée Impériale, vint fort à propos sur la fin de Février la secourir, comme elle étoit sur le point de capituler, & força les Suédois d'abandonner ce siége avec perte pour eux de 2000. hommes. Ce Duc entreprit cette action pour réparer en quelque sorte l'affront que lui avoit fait recevoir à la bataille de Brittenfels la fuite honteuse d'une partie de ses Troupes. Le ressentiment qu'il avoit de cette disgrace étoit tel, qu'il l'avoit porté à engager l'Archiduc Leopold à faire faire une punition éxemplaire de ceux qui dans le fort de la mêlée, au lieu de combattre vaillamment comme beaucoup d'autres, avoient honteusement pris la suite. Et comme il avoit été remarqué que le Regiment du Colonel Madlon avoit le prémier lâché le pied sans rendre aucun combat, & avoit été la principale cause du désordre, on s'étoit contenté de s'en prendre à celui-là seul, & d'en faire une sévére punition pour servir d'éxemple aux autres. On y avoit procédé de la sorte. L'Archiduc Léopold, le Duc Picolomini, & les autres principaux Chefs de l'Armée, qui pour lors étoient en Bohéme, s'étant transportés au camp, on ordonna à six Régimens qui s'étoient signalés dans la bataille de se mettre

FERDINAND III. 1643.

Picolomini contraint Torstenson de lever le siége de Fridberg.

On châtie un Régiment qui avoit fui à la bataille de Brittenfels, & la maniére dont on y procéde.

FERDINAND III. 1643.

sous les armes. On fit venir au milieu d'eux toutes les compagnies de celui de Madlon, les Colonels & les Officiers en tête, & ayant tous leurs armes à l'ordinaire. Alors le Prevôt général les ayant fortement blâmés de leur lâcheté, leur commanda de rendre les armes & de les porter aux pieds du Général Picolomini. A quoi tous ayant satisfait, leurs drapeaux furent déchirés & rompus par les Soldats des six Regimens qui les environnoient; & le Prevôt après avoir allégué les causes de leur dégradation, & les avoir rayés de l'état des Troupes de l'Empereur, prononça la sentence qui avoit été renduë contr'eux par le Conseil de Guerre. Elle les condamnoit, savoir le Colonel, les Capitaines & les Lieutenans à avoir la tête tranchée, & les Enseignes & autres moindres Officiers à être pendus, aussi bien que les Soldats qui devoient être décimés, suivant l'ancien usage. Mais le lendemain jour de l'éxécution, plusieurs personnes intercédérent si puissamment auprès de l'Archiduc pour ces Criminels, qu'ils obtinrent grace pour ceux qui avoient autrefois bien servi, & firent ensorte que la peine des autres fut commuée en celle de passer par les armes. Pour ce qui est du Colonel Madlon il fut mis en prison, & depuis mené à Prague, où son procès ayant été revu, il fut condamné à la mort, & eut la tête tranchée.

Picolomini quitte le service de l'Empereur & s'en

Il sembloit que la satisfaction qu'on avoit donnée au Duc Picolomini, en faisant ainsi châtier quelques-uns de ceux à qui il attribuoit avec raison la cause de la perte de la der-

dernière bataille, lui feroit changer la résolution qu'il avoit prise de ne plus servir en Allemagne pour, disoit-il, n'être plus en danger de voir sa réputation exposée à la merci de troupes si peu jalouses de leur devoir & de leur honneur. Mais cette considération, ni la gloire qu'il venoit d'avoir à secourir Fridberg, ni les bons traitemens qu'il avoit pour ce sujet reçus de l'Empereur & du Duc de Saxe ne le purent retenir. Il s'engagea au service du Roi d'Espagne, & passa en Flandres, après qu'on eut remis la conduite de son Armée à Galas, à qui l'Empereur en avoit donné le commandement général.

FERDINAND III. 1643.

tache à celui du Roi d'Espagne.

Les Suédois cependant pour se venger de l'échec qu'ils avoient reçu devant Fridberg tombérent dans la Silésie & la Moravie, où ayant repris Olmutz sur les Impériaux, & défait le Comte de Bouchain près de Preraw, prirent plusieurs autres Places, & entr'autres le Château d'Willemberg sur les frontiéres de Moravie & de Silésie. L'on dit qu'ils y trouvérent un million d'or, & une quantité incroyable de riches meubles, & autres choses que Torstenson fit enlever sur quarante chariots.

Progrès des Suédois en Silésie & Moravie.

Au reste Konigsmark que Torstenson avoit laissé en Saxe n'y demeura pas oisif. Il prit Halberstad & plusieurs autres Places, où les Saxons avoient des garnisons Impériales. De-là passant l'Elbe, il alla chercher le Général Major Cracow, qui pour faire diversion avoit été envoyé en Poméranie par le Général Galas. L'ayant joint,

Progrès des Suédois en Saxe & Poméranie.

FERDINAND III. 1643.

il le chargea, le défit, & le chassa de la Poméranie, après quoi il recouvra Camin, & les autres Places que les Impériaux avoient surprises à leur arrivée dans le pays, les ayant trouvées mal gardées, & peu fournies des choses nécessaires pour leur défense.

Le Duc d'Anguien après la bataille de Rocroy va au secours du Maréchal de Guebriant.

D'autre côté le Maréchal de Guébriant, qui au sortir du pays de Cologne, avoit marché vers la Franconie, & qui après y avoir fait un grand butin, s'étoit jetté dans le Duché de Wirtemberg, & dans le Marquisat de Baden, y avoit été sans cesse aux mains durant tout l'Été avec les Impériaux & les Bavarois. Il y avoit conservé assez heureusement les avantages des armes Françoises, pendant que le Duc d'Anguien fils du Prince de Condé prémier Prince du sang de France en avoit soutenu & rehaussé la gloire au dernier point par la fameuse victoire qu'il avoit remportée devant Rocroy sur les Espagnols, cinq ou six jours après la mort du Roi Louïs XIII. Et comme après la conquête de Maubeuge, de Barlemont, de Thionville, de Sirque & d'autres Places, qui avoient suivi d'assez près cette victoire, le Maréchal de Guébriant se trouvoit pressé par les Ennemis, le Duc d'Anguien s'avança de ce côté-là & lui envoya du secours avec lequel il battit les Bavarois proche de Rottweil, & prit même cette Place. Mais cet avantage fut très-funeste pour lui, car ayant été pendant le siége blessé au bras d'un coup

Le Maréchal de Guebriant bat les Bavarois, prend Rottweil, & y meurt. 26. Novembre.

(a) Gaspard, lequel avoit un frére nommé François, qui fut aussi Général des Bavarrois, tous deux tués

coup de fauconneau, il mourut deux jours après être entré dans la Ville. FERDINAND III. 1643.

La mort de ce Chef causa la perte de ses Troupes. Comme elles s'étoient répanduës dans les Villages voisins, sans aucune précaution contre les Ennemis, elles furent facilement surprises. Leur principal quartier étoit à Dutlinguen avec toute l'artillerie & la plupart des équipages. Les Ennemis y vinrent avec tant de diligence, & cachérent si bien leur marche, qu'avant qu'on en eût aucun avis, la place se trouva investie par Jean de Werd, qui fut suivi du Général Mercy (a). Dans le même tems ils font passer le Danube à une partie de leurs Troupes, attaquent le Colonel Rosen commandant la Cavalerie qui venoit au secours de la Place, le défont, & le mettent en fuite. Puis ils se rendent maîtres de Dutlinguen, & ensuite de tous les autres quartiers que les Troupes Françoises occupoient. Après quoi Mercy reprit Rottweil, & garantit ainsi la Baviére de l'incursion que les François avoient projettée d'y faire. Il arriva presqu'en même temps une autre chose qui ne fut pas moins favorable aux Impériaux & à leurs Alliés, & qui leur donna encore plus lieu de respirer. La couronne de Suéde ayant reçu quelques mécontentemens du Roi de Dannemarck, avoit pris la résolution de se venger de lui & de le surprendre. Pour cet effet Torstenson reçut un ordre secret de quit-

La mort du Maréchal de Guébriant cause la perte de ses Troupes.

Torstenson quitte la

tués par le Duc d'Anguien. Le prémier en 1644. & l'autre en 1646. le 5. May.

FERDINAND III. 1644.

quitter la Moravie & la Siléſie, & de marcher avec toute la diligence imaginable vers le Dannemarck, ſans en rien communiquer aux Alliés, qui le trouvérent fort mauvais. En éxécution de cet ordre il traverſe l'Allemagne, va ſe jetter dans le Holſtein, prend d'abord Oldeſloe, Kiel, Chriſtianpries & autres places, & défait un parti de Danois près de Colding; pendant que le Marêchal Horn faiſoit une irruption en Schonen avec une Armée de 20000. hommes, & qu'on équippoit une flotte dans les ports de Suéde, pour agir auſſi bien par mer que par terre contre le Dannemarck. Avec toutes ces forces les Suédois durant cette année remportérent de grands avantages ſur les Danois Ce qui obligea pluſieurs Princes de s'entremettre pour l'accommodement de ces deux Couronnes; lequel néanmoins, quelque ſoin & empreſſement qu'ils y apportaſſent, ne put être conclu qu'un an après.

Moravie, & va attaquer le Dannemarck.

Torſtenſon n'attendit pas qu'il fût achevé pour s'en retourner dans l'Empire; parce qu'il apprit que l'Empereur profitoit de ſon abſence pour reprendre les Places que les Suédois occupoient en Siléſie & en Moravie. Ayant donc laiſſé le ſoin de la Guerre en Holſtein au Colonel Helm Wrangel, il ſe mit en état de retourner dans l'Empire. Et quoique Galas fît mine de lui vouloir couper chemin, il ne laiſſa pas de paſſer. Il marcha du côté d'Halberſtat, où ayant joint le Général Major Konigſmarck, il alla attaquer Galas près de Magdebourg, lui enleva mille priſonniers, & trois mille chevaux,

Torſtenſon retourne en Allemagne.

&

& dans la suite de la campagne le serra de si près dans ce poste, qu'il affama ses Troupes, & le réduisit au point de n'en pouvoir sauver au plus que le tiers. FERDINAND III. 1644.

Cependant, vers le Rhin, les Bavarois sous le commandement du Général Mercy faisoient des progrès considérables dans le Brisgaw, & avoient mis le siége devant Fribourg. Le Duc d'Anguien, pour les arrêter, s'avança de ce côté-là; mais il ne put y arriver qu'après la prise de cette Place. Cela n'empêcha pas ce Prince d'aller aux Ennemis, & de les attaquer dans leurs retranchemens. Le combat fut fort sanglant & opiniâtré, & quoique la perte des hommes fût plus grande du côté des François, que des Bavarois, le champ de bataille demeura aux prémiers, & Mercy se retira. Ce qui donna lieu au Duc d'Anguien, après avoir rétabli ses Troupes, de pousser ses conquêtes le long du Rhin, & de se rendre maître de Germersheim, de Philipsbourg, de Spire, de Worms, de Mayence, de Landau, de Baccarac, & autres.

Les deux Commandans Suédois Torstenson, & Konigsmark avoient de même continué à soutenir avantageusement la réputation de leurs armes en Allemagne. Ils avoient si fort harcelé l'Armée Impériale commandée par Galas, que lorsqu'elle trouva jour sur la fin de l'année de se sauver vers la Bohéme, elle n'avoit pas plus de quatre à cinq mille hommes d'Infanterie, & deux mille chevaux ou environ. De

FERDINAND III. 1644.

sorte que Torstenson se voyant assez fort lui seul pour lui donner la chasse, il se sépara de Konigsmark, qui se jetta dans l'Archevêché de Brême pour hiverner, pendant que Torstenson suivit l'Armée Impériale en Bohéme.

Défaite des Imperiaux en Bohéme par le Général Torstenson.

L'Empereur, informé du misérable état de cette Armée, & en même tems de l'approche de Torstenson, songea à lui opposer d'autres forces. Il fit promptement rassembler toutes les Troupes que commandoient les Généraux Hatzfeld, Goëutz, & Jean de Werd, pour en former un corps d'Armée. Torstenson ne laissa par de s'avancer, & ayant joint les Impériaux le 6. de Mars entre les Places de Budweis, & de Tabor, leur livra bataille. D'abord il eut du pire; mais ses Troupes ayant repris cœur, & s'étant ralliées, elles chargérent si brusquement les Impériaux, que leur Infanterie fut taillée en piéces, & la Cavalerie mise en déroute. Le Général Goëutz, & plus de trois mille hommes demeurérent morts sur la place; 26. piéces de canon, & 63. Drapeaux furent pris; & le nombre de ceux qui furent faits prisonniers, alloit à 4000. hommes y compris le Général Hatzfeld & plusieurs Officiers Majors.

Les Suédois poursuivant leur victoire, surprirent à la pointe du jour du 31. Mars une partie des Fuyarts, qui s'étoient sauvés près de Krembs sur le Danube. Ils en tuérent plus de 1200. & prirent le reste avec trois mille chevaux. Ils envoyérent ensuite du secours à Olmutz, & remplirent tous

les

les pays héréditaires d'Autriche d'une telle épouvante, que l'Empereur se crut obligé de se retirer de Prague à Vienne, & que plusieurs se sauvérent même jusques dans le Tirol.

FERDINAND III. 1645.

Cet échec des Impériaux fut en quelque façon compensé par celui que le Vicomte de Turenne essuya auprès de Mergentheim, autrement dit Mariendal, où son Armée étant dispersée dans plusieurs Villages, fut surprise & battuë par les Bavarois, que Mercy leur Général commandoit. Ce Vicomte ayant abandonné plusieurs Officiers & Soldats, avec l'artillerie & le bagage à la merci des ennemis, se retira au pays de Hesse avec le reste de ses Troupes. Il y trouva moyen de les refaire, & s'étant même fortifié de celles de Hesse-Cassel, il ramena en campagne une Armée plus forte qu'auparavant; puis, lorsqu'il se fut joint avec le Duc d'Anguien, qui étoit revenu de France avec un nouveau secours, ils cherchérent les ennemis.

Défaite du Maréchal de Turenne à Mariendal.

Bataille de Nortlingue.

Ils les trouvérent à Allersheim près de Nortlingue, où l'on combattit si vigoureusement & si également de part & d'autre, que les aîles droites de chaque Armée emportérent les aîles gauches l'une de l'autre, & prirent les uns sur les autres des prisonniers de considération. Toutefois les Impériaux & Bavarois, qui avoient perdu leurs Chefs, le Général Mercy ayant été tué au fort du combat, & le Général Geleen fait prisonnier, songérent à la retraite & abandonnérent le champ de bataille aux Fran-

 çois;

FERDINAND III. çois ; ce qui leur donna lieu de prendre Nortlingue & Dunkelſpiel.

645. Les Suédois d'autre côté, pour mieux avancer leurs progrès dans la Bohéme & dans la Moravie, pouſſérent juſques ſur les frontiéres de Hongrie, pour tâcher de faire agir plus vigoureuſement George Ragotsky, Prince de Tranſilvanie, qui dès l'année précédente s'étoit déclaré contre l'Empereur, & mis en campagne avec ſoixante mille hommes, & cent piéces de canon. Car Ragotsky n'agiſſoit que mollement, & ne cherchoit qu'à temporiſer pour faire ſa paix. De ſorte que Torſtenſon voyant qu'il n'y avoit rien à attendre de ce côté-là, ſe réſolut d'achever la conquête de la Moravie, pour éxécuter enſuite le deſſein qu'il avoit projetté de retourner dans la Saxe, & d'y aller prendre ſes quartiers d'hiver.

Tréve entre l'Electeur de Saxe & les Suédois.

Le Saxon n'ignoroit pas ce projet ; & afin d'en prévenir de bonne heure l'éxécution, n'étant d'ailleurs que trop ennuyé de la guerre, il ſongea tout de bon à conclure une tréve, dont la négociation avoit été introduite depuis quelques mois entre lui & les Suédois. Ce fut ſur la fin d'Août qu'elle fut arrêtée à des conditions aſſez avantageuſes pour lui, puiſqu'elles le délivroient de ces fâcheux Hôtes, & de l'appréhenſion d'en avoir de nouveaux. La Cour de Vienne en eut du chagrin. Mais ce Prince ne pouvoit plus ſouffrir de voir ſes Etats ſervir en partie de théâtre à une guerre, où il n'avoit pas le principal intérêt. Le plus grand mal à l'Empereur fut que les Troupes du

Lieu-

Lieutenant Général Konigsmark, qui étoient occupées en ce pays là, prirent, après la conclusion de ce traité, le chemin de Bohéme, pour se joindre à Torstenson, & lui donner plus de moyen d'avancer ses progrès en Moravie, où il n'étoit déjà que trop puissant.

FERDINAND III. 1645.

On ne laissoit pas cependant de travailler fortement à Munster & à Osnabrug, où la plus grande partie des Plénipotentiaires de toutes les Couronnes, & des autres Princes & Etats intéressés étoient arrivés, pour accélérer la négociation d'une paix générale. On y avoit examiné tous leurs pouvoirs, & réglé plusieurs contestations préliminaires; on y avoit entr'autres choses ménagé à l'instance de la France, & de la Suéde, la liberté de Philippe-Christophle, Archevêque Electeur de Tréves, qui pendant dix ans avoit été détenu prisonnier par l'Empereur. Mais la France n'en demeura pas-là pour cet Electeur. Elle voulut qu'il fût rétabli dans ses Etats. Et comme les Espagnols, qui tenoient la Ville de Tréves, faisoient difficulté de la tendre, le Maréchal de Turenne eut ordre du Roi Très-Chrétien de les en chasser. Il se présenta le 14. de Novembre devant la Place; & cinq jours après le Commandant Espagnol demanda à capituler, & en sortit le lendemain. Après quoi l'Archevêque y rentra, & reprit le Gouvernement de son Eglise & de ses Etats.

Négociations de Munster & d'Osnabrug.

Rétablissement de l'Electeur de Tréves dans ses Etats.

Le Lieutenant Général Konigsmark avoit cependant gagné la Silésie, & profitant du reste de la campagne, il y fit de notables pro-

La forteresse de Brinn en Moravie arrête les

FERDINAND III. 1645.

progrès, tandis que Torstenson étoit après à subjuguer la Moravie, où la seule forteresse de Brinn fut capable de lui résister, & de lui empêcher l'entiére conquête de cette Province. Aussi ce Général, voyant qu'on n'en pourroit pas si-tôt venir à bout, retourna dans la Bohéme. Mais il n'y put pas faire grand'chose. Car il y fut tellement incommodé des gouttes, que se voyant hors d'état de pouvoir agir, il fut contraint vers la fin de l'année de quitter le commandement de l'Armée, & de se faire transporter à Leipsic, pour tâcher d'y rétablir sa santé. (a)

Conquêtes de Torstenson. Torstenson quitte le commandement de l'armée.

Il fut suivi par le Lieutenant Général Konigsmark qui n'y demeura pas inutile. Car comme la tréve avec l'Electeur de Saxe étoit expirée, il fut employé à en négocier le renouvellement; dont une des principales conditions étoit, qu'elle dureroit jusqu'à la fin de l'Assemblée de Munster.

Tréve renouvellée entre l'Electeur de Saxe, & les Suédois.

Le Général Wrangel n'eut pas plutôt succédé à Torstenson dans le commandement de l'Armée Suédoise, qu'il sortit de Bohéme; & après avoir donné quelque rafraîchissement à ses Troupes dans la Thuringe, il marcha au commencement du Printems vers le Weser, & se saisit de Paterborn, Lemgow & Statberg L'Archiduc Leopold alla après lui, accompagné des Généraux Hatzfeld, Geleen, Reuschemberg, Jean de Werd, & de toutes leurs Trou-

Wrangel commande l'armée en la place de Torstenson.

(a) Il demeura perclus de tous ses membres, n'ayant pas encore quarante ans. La Reine Christine lui donna-

Troupes, qu'il renforça de celles que le Melander (*b*) commandoit en Westphalie; & se trouvant plus fort que les Suédois, il vouloit les aller attaquer. Mais Wrangel fut à propos secouru par l'Armée Françoise commandée par le Maréchal de Turenne. Et tous deux au lieu de s'arrêter-là, prirent leur chemin vers la Franconie & la Suabe. Ils s'assurérent de Nordlingue, de Lawingen, & de Donawert, où ayant passé le Danube, ils entrérent dans la Baviére, & se rendirent maîtres de la Forteresse de Rain. Après cela ils s'avancérent vers Ausbourg qu'ils assiégérent. Mais les Impériaux & les Bavarois étant revenus sur leurs pas, y jettérent du secours, & se postérent en sorte que les Confédérés n'en osérent continuer le siége. Ce qui fit prendre la résolution à ceux-ci, en amusant les autres, de surprendre Landsberg, où étoient toutes les munitions des Armées Impériale, & Bavaroise. A quoi ils réüssirent si bien, que le coup fut plutôt fait que leurs Ennemis ne furent en état de le parer. Outre la grande quantité de vivres, & d'autres sortes de provisions qu'ils y trouvérent, ils en tirérent cet avantage qu'ils eurent les chemins ouverts pour faire des courses jusqu'aux portes de Munich, d'où ils ne revenoient point sans butin. Mais après avoir ruïné le pays, ils se retirérent au-delà du Lech, & allérent chercher des quartiers d'hiver dans la

Wrangel est secouru par le Maréchal de Turenne.

Prise de Landsberg, qui ouvre le chemin aux armées confédérées pour rentrer dans la Baviére.

pa le Comté d'Ortila.

(*b*) Autrement dit le Comte de Holtzapfel.

FERDINAND III. 1947.

la haute Suabe, se saisissant des principales Places qui les pouvoient assurer. Les Suédois s'étendirent vers le Lac de Constance, & voulurent se rendre maîtres de Lindaw; mais la défense des Assiégés fut telle, que les Attaquans furent contraints au bout de deux mois de lever le siége, sans autre avantage que celui de faire une espéce d'accommodement avec les Suisses.

Le Duc de Baviére traite d'une suspension d'armes avec les Confédérés.

Dans cette conjoncture le Duc de Baviére, voyant qu'après avoir eu long-tems l'avantage de faire vivre ses Troupes aux dépens de ses Voisins, il s'étoit à son tour trouvé réduit à nourrir chez lui à plusieurs reprises quatre Armées ensemble, qui selon les apparences n'étoient pas pour s'éloigner encore si-tôt de ses Etats, songeoit à les garantir de ce furieux fardeau. Il considéroit de plus qu'il n'étoit pas au pouvoir de la Cour de Vienne, de l'aider assez puissamment pour empêcher les Armées des Confédérés d'y entrer au commencement du printems; attendu que l'Empereur étoit obligé de partager ses forces en trop d'endroits, particuliérement du côté de la Hesse & de la Westphalie, & sur tout en Bohéme, en Moravie, & en Silésie, où les Suédois, sous le commandement du Général Wittemberg ne donnoient que trop d'occupation au Comte de Montecuculi Général des Troupes Impériales.

Ces considérations firent résoudre ce Duc à conclure la suspension d'armes, qu'il ménageoit depuis quelques mois avec les Couronnes de France & de Suéde, & leurs Alliés.

liés. Le Traité en fut ſigné vers le milieu du mois de Mars, & portoit entr'autres choſes que cette ſuſpenſion dureroit juſqu'à la conclusion de la paix générale ; que l'Electeur de Cologne & ſon Coadjuteur* y ſeroient compris, avec le Landgrave de Heſſe Caſſel; que la Baviére, le Haut Palatinat, & ce que le Duc poſſédoit dans le Bas-Palatinat, demeureroient en ſa diſpoſition & ſous ſa contribution avec l'Evêché d'Aichſtat ; que le Duc abandonneroit à la France Hailbron, & à la Suéde Memingen, & Uberlingen ; que ces Couronnes lui rendroient Raim, Donawert, Memblingen & Mundelheim ; que le Duc quitteroit toutes les Places qu'il tenoit dans le pays de Wittemberg, & les rendroit à ſon Prince, que la Ville d'Ausbourg demeureroit neutre, auſſibien que celle d'Offembourg, d'où pour ce ſujet le Gouverneur Impérial ſeroit obligé de ſe retirer ; & que le Duc de Baviére ne congédieroit ſon Armée qu'avec l'avis des Généraux des Couronnes.

FERDINAND III. 1647.

Ce Traité fut alors fidélement éxécuté de part & d'autre, à la reſerve de l'article d'Offembourg, d'où le Gouverneur Impérial ne voulut pas ſortir ſans ordre exprès de l'Empereur. En effet les Armées des Confédérés paſſérent dans la Franconie. Celle du Vicomte de Turenne alla prendre à diſcrétion la Ville de Hoechſt, dans le même tems que les Suédois, qui s'étoient arrêtés devant celle de Schweinfort, la preſſoient pour s'en rendre les maîtres.

Après qu'ils en eurent fait la conquête, ils 14. Juillet.

FERDINAND III. 1647.

Les Suédois retournent en Bohéme.

ils marchérent vers la Bohéme, & prirent la Ville d'Egre avant que les Impériaux fussent en état de la venir secourir. Le Général Wrangel jugea ce poste si avantageux pour ses desseins qu'il fit aussi-tôt réparer toutes les bréches de la Place, & y fit même ajoûter de nouvelles fortifications. Puis ayant reçu le secours que le Général Major Hammerstein lui avoit amené de Westphalie, où le Lieutenant Général Konigsmark & les Hessiens étoient assez forts pour y soutenir les affaires des Alliés contre les Impériaux, il s'avança plus avant dans la Bohéme.

Dans ces entrefaites le Duc de Baviére & l'Electeur de Cologne, qui jusqu'alors avoient éxactement observé la suspension d'armes faite avec les François, les Suédois & les Hessiens, s'avisérent de l'enfreindre. Ils firent publier un Manifeste, où pour prétexter cette infraction, ils alléguoient qu'au préjudice de la fin pour laquelle cette suspension avoit été faite, qui étoit de parvenir plutôt à une paix générale, les Suédois pour en retarder la négociation avoient fait des demandes exorbitantes à l'Assemblée d'Osnabrug contre le parti Catholique; que Konigsmark, ayant continué d'attaquer les Places des Etats de Cologne où il y avoit garnison Impériale, il ne les avoit pas renduës à l'Electeur, suivant qu'on en étoit convenu; que les Hessiens n'avoient rien diminué des contributions qu'ils tiroient des mêmes Etats; & que le Landgrave n'avoit point encore voulu fournir ses Lettres de ratification du Traité de suspension. Pour

ces

ces raisons le Duc de Bavière envoya en même tems déclarer au Général Wrangel, qu'il renonçoit à ce Traité, & d'un même pas alla investir la Ville de Memingen qu'il avoit ci-devant cédée aux Suédois. Avant cette déclaration il avoit renoué son raccommodement avec l'Empereur, lequel en conséquence avoit donné charge au Général Melander de se joindre aux Bavarois, & d'agir de concert avec eux comme par le passé. Et comme Wrangel ne se trouvoit pas assez fort pour empêcher la jonction de ces deux Armées, il se retira du côté de la Misnie pour à tout événement pouvoir être secouru du Lieutenant Général Konigsmark.

Melander, Général des Troupes Impériales, étant averti de la retraite des Suédois, prit la plus grande partie de son Armée, & se mit à les poursuivre. Il s'avança jusqu'au Pays de Hesse, & assiégea Marpurg. La Ville fut bien-tôt prise, mais le Gouverneur Hessien s'étant retiré dans la Citadelle, il y fit une si vigoureuse défense que les Impériaux furent obligés d'abandonner la Ville après l'avoir pillée, & de se retirer en Franconie pour y prendre leurs quartiers d'hiver.

1648.

Les Confédérés battent les Impériaux vers Ausbourg.

Wrangel alla chercher les siens dans le Pays de Brunswic & dans l'Evêché de Minden: & y ayant refait ses Troupes d'ailleurs fortifiées de celles de Konigsmark, & du Landgrave de Hesse, il n'attendit pas que le Printems fut revenu pour retourner vers le Palatinat. Il joignit là le Marêchal de Turenne qui commandoit un Corps de sept à huit mille hommes, & tous s'acheminé-

rent

FERDINAND III. 1648. rent vers le Danube. Ils le passérent à Lawingen, où ayant appris qu'une partie de l'Armée Impériale marchoit vers Ausbourg séparée de la Bavaroise, ils l'allérent attaquer si vigoureusement qu'ils la défirent.

May.

Les Impériaux perdirent en cette rencontre quatre mille hommes avec leur Général Melander qui fut blessé dans le combat & mourut le même jour. Ils laissérent aussi au pouvoir de l'Ennemi dix piéces de canon & tout leur bagage. L'Armée Bavaroise commandée par le Comte de Gronsfeld avec le reste des Troupes Impériales, se retira dans la basse Baviére. Ce qui donna lieu aux Confédérés de passer le Lech & de s'avancer jusqu'à Freisingen, d'où ils se rendirent maîtres de tout ce qui étoit entre les riviéres d'Isser & d'Inn.

Picolomini reprend le Commandement des armées de l'Empereur.

Pour réparer l'échec que les Troupes Impériales avoient reçu dans la Baviére, l'Empereur établit pour Général de ses Armées en la place de Melander, Octave Picolomini, Duc d'Almalfi, & tira le plus de Troupes qu'il put de Bohéme & de divers autres endroits, pour en former un Corps, avec lequel ce nouveau Général accompagné de Jean de Werd alla joindre les Bavarois.

Entreprise sur Prague, par les Suédois.

Cependant Konigsmark qui après le combat d'Ausbourg avoit été détaché avec un petit Corps d'Armée, pour aller joindre le Général Wirtemberg Suédois en Bohéme, & y faire diversion, s'y étoit rendu ; & comme il eut appris que la plus grande partie des Troupes de ce Royaume avoit suivi le

le Général Picolomini, & que la garnison de Prague étoit fort foible, il prit la résolution de faire une entreprise sur cette Ville capitale. Le dessein lui en avoit été suggéré par un Officier des Troupes Impériales, qui rebuté du service par le peu de subsistance qu'il y trouvoit, & par le refus qu'on lui avoit fait de quelque petite gratification en argent, qu'il avoit demandée aux Ministres de Vienne, autant par aumône que par formé de récompense, s'étoit par désespoir retiré vers Konigsmark. Cet Officier pour s'acquérir auprès de lui quelque mérite, lui avoit proposé la prise de Prague, l'assurant qu'elle pouvoit être facilement insultée, & qu'il savoit un endroit par où il se faisoit fort de l'y introduire. C'étoit du côté de la petite Ville où est le Château Royal, dit communément le Ratschim, avec le gros Fort assis sur la pointe de la Montagne blanche servant de Citadelle, & commandant à la vieille & à la nouvelle Ville qui sont de l'autre côté de la riviére, qu'on traverse par un pont de pierre. Et comme l'Officier s'offrit de lui montrer le chemin, & de se mettre à la tête de ceux qui seroient commandés pour cette entreprise; Konigsmark se disposa à l'éxécution, prenant en même tems toutes les précautions & les furetés possibles en ces rencontres. Pour y mieux réüssir il feignit de vouloir ravitailler la Ville de Brixe; mais laissant là son bagage, & faisant dételler tous les chevaux de ses charettes, il s'en servit pour monter une partie de son Infanterie,

&

FERDINAND III. 1648.

& fit mettre le reste de ses gens de pied en croupe de sa Cavalerie. Puis à la faveur de la nuit du 25. au 26. Juillet, il marcha si secrétement vers le lieu indiqué par l'Officier, qu'y étant arrivé à la pointe du jour, il surprit à l'ouverture des portes non seulement la petite Ville, mais aussi le Château & le gros Fort, & s'en rendit absolument le maître, avant que ceux de la garnison pussent même se reconnoître. Tout ce que put faire le Comte Coloredo qui en étoit Gouverneur, fut de se sauver par une fausse porte dans la vieille Ville, & d'y donner tel ordre que les Suédois n'y pussent passer; en quoi il fut aidé fort à propos dès le lendemain par le Comte de Bucheim, qui accourut à son secours avec quelques Troupes. Ce qui releva si bien le cœur des habitans de la vieille & de la nouvelle Ville, qu'ils n'obmirent rien de ce qui pouvoit contribuer à leur commune défense, & qu'ils se mirent en tel état qu'ils n'avoient pas lieu d'appréhender d'être si-tôt forcés dans leurs retranchemens. En effet quoique le Général Wittemberg Suédois eût amené devant la Place huit mille hommes, avec lesquels il fit une seconde attaque de l'autre côté, favorisant par ce moyen celle de Konigsmark, les efforts de ces Généraux furent vains; de sorte qu'il leur fallut attendre l'arrivée du Prince Palatin Charles Gustave nouvellement déclaré Chef Généralissime des Armées & des Conseils de Suéde en Allemagne; & c'est celui à qui la Reine Christine quelques années après remit sa cou-

Konigsmark surprend la petite Ville de Prague.

Le Prince Palatin Charles Gustave Généralissime des armées de

couronne. Ce Prince à son arrivée en Poméranie avec huit à neuf mille hommes avoit été averti du succès de l'affaire de Prague. Il jugea qu'il falloit la soutenir; & pour cet effet il s'avança avec tant de diligence vers la Bohéme, qu'il y arriva sur la fin de Septembre. Aussi-tôt il alla se poster du côté de la vieille Ville, la fit battre de cent piéces de canon, & prit un des Forts par assaut. Mais la garnison assistée des Habitans & des Ecoliers le reprit le jour même. Néanmoins les habitans voyant le peu d'apparence qu'ils avoient d'être secourus demandérent à capituler, aux conditions que la garnison sortiroit avec armes & bagages, & que les Bourgeois demeureroient éxemts de logemens de Soldats. Mais elles furent refusées; le Prince Palatin ne les voulant recevoir qu'à discrétion.

FERDINAND III. 1648.

Suéde arrive en Allemagne.

Ce refus les irrita si fort que se représentant en même tems l'image & la désolation où les Suédois avoient mis la petite Ville qu'ils avoient pillée & ruïnée, & appréhendant un pareil traitement, prirent résolution de se défendre jusqu'à la derniére extrémité. Comme leurs murailles étoient ouvertes en beaucoup d'endroits par l'effort du canon des Assiégeans, ils firent des retranchemens en dedans si forts, & qui furent si bien soutenus qu'ils souffrirent trois ou quatre assauts les uns après les autres sans pouvoir être forcés; & firent repentir le Prince Généralissime de n'avoir pas accordé la capitulation qui lui avoit été demandée. Car outre que les efforts qu'il redoubla ensuite pour em-

Vigoureuse défense des assiégés.

porter

FERDINAND III. 1648.

porter la Place d'assaut furent inutiles, c'est que quand la nouvelle de la paix générale qui avoit à la fin été concluë à Munster & à Osnabrug en Westphalie, fit cesser la continuation de ce siége, il y avoit lieu de douter qu'il en eût pu venir à bout : attendu que les Impériaux étoient en marche pour venir secourir les Assiégés, & que les Suédois dans les diverses attaques qu'ils avoient faites, avoient perdu plus de quatre mille de leur meilleurs Soldats.

Il ne faut pas oublier de remarquer qu'il semble que ce soit un effet singulier de la Providence divine, que le Royaume de Bohéme, & particuliérement la Ville de Prague sa Métropole, ayent par leur défection été comme les prémiers auteurs & les boutefeux de la guerre qui duroit depuis trente années ; mais qu'ayant ensuite reconnu leur faute & tâché d'en effacer la mémoire par toutes les marques possibles de leur fidélité & de leur zéle pour leur Souverain, surtout en cette derniére rencontre, ils ayent aussi été une des causes principales de la fin de cette fâcheuse guerre. Car il est constant que si le torrent de la prospérité des Suédois n'avoit été arrêté devant Prague, & si avant la signature des traités de Westphalie ils eussent pû se rendre entiérement les maîtres de cette grande Ville, dont selon toute apparence la prise auroit été suivie de la conquête du reste du Royaume, vu le nombre d'autres places qu'ils en possédoient déjà, ils n'auroient pas si volontiers donné les mains à la conclusion de ces traités.

Motifs des Couronnes à la Paix.

tés. D'autre côté l'Empereur ne s'y seroit pas non plus rendu si facile, n'étoit l'appréhension qu'il avoit de perdre ce même Royaume; & que les Suédois joints aux François & autres Alliés, après avoir ruïné la plus grande partie de la Baviére, qu'ils occupoient, ne vinssent fondre dans l'Autriche, d'où il auroit eu peine de les chasser.

FERDINAND III. 1648.

Je ne parle point des autres motifs qui portérent tous les intéressés à la paix d'Allemagne à y entendre. Je dirai seulement que la France ne fut pas fâchée d'en voir la conclusion, vu la suffisante satisfaction qu'elle y trouvoit. D'ailleurs elle étoit alors dans une conjoncture où un certain esprit de rébellion qui commençoit à paroître dans sa Ville capitale, l'obligeoit à rappeller une partie de ses forces, qui étoient occupées au dehors, pour se précautionner à tout événement contre les Mal-intentionnés du dedans. Elle avoit de plus à continuer la guerre contre l'Espagne, tant en Italie qu'en Catalogne, & sur tout dans les Pays-Bas où elle n'étoit plus secondée par les Hollandois, qui dès le commencement de l'année s'étoient séparés d'elle, pour s'accommoder avec les Espagnols par un traité particulier qui avoit été signé le 30. Janvier, & publié au mois de Mai ensuivant.

Ainsi l'Empereur & les Couronnes de France & de Suéde se virent enfin engagés par leurs divers intérêts à finir dans l'Allemagne cette longue & dure guerre, qui avoit désolé presque tous les membres de ce vaste corps. Plus de sept ans s'étoient écou-

Conclusion des

FERDINAND III. 1648.

Traités de Paix.

écoulés depuis qu'on avoit commencé à mettre la prémiére main à ce grand ouvrage de la paix ; & il y en avoit près de cinq que les Plénipotentiaires de ces Couronnes & de tous les Princes & Etats de l'Empire s'étoient assemblés à Munster & Osnabrug avec les Médiateurs, pour surmonter les difficultés qui en retardoient l'avancement, & pour régler les prétentions de tant de parties, dont les intérêts étoient si différens & si opposés les uns aux autres. Mais enfin il plut à la divine bonté de benir leur travail ; ensorte qu'encore que cette longue négociation eût été partagée & faite jusqu'alors en divers lieux, savoir en la Ville de Munster & en celle d'Osnabrug, elle fut terminée presque dans le même tems en l'un & l'autre endroit par deux Traités, dont la signature se fit ensuite à Munster le vingt-quatre Octobre. La moitié de l'action se passa dans l'Hôtel des Ambassadeurs Impériaux ; & l'autre dans ceux des Plénipotentiaires de France & de Suéde, pour ce qui regardoit ces Couronnes seulement. Car après que les deux Traités eurent été signés par eux, on les porta aux Députés des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire qui étoient assemblés dans la maison Episcopale, lesquels les signérent pareillement ; à l'exception du Député de Bourgogne, qui au nom du Roi d'Espagne comme Duc & Directeur du Cercle de Bourgogne, fit une protestation authentique contre les conditions du Traité d'entre l'Empire & la France, qui pouvoient être préjudiciables à son Maître. Le

Protestation du Député de Bourgogne contre le traité de

len-

lendemain la publication s'en fit à Munster & à Osnabrug ; & aussi-tôt on dépêcha divers courriers vers tous les Généraux d'armée pour leur signifier la conclusion de cette paix, avec ordre d'en faire faire aussi la publication à jour nommé dans chaque Armée, & d'ordonner la cessation de toutes sortes d'hostilités ; avec défenses à tous Officiers de guerre & Gouverneurs de Places d'en exercer dès-lors aucunes, & injonction en cas de contravention de les faire aussi-tôt réparer, à quoi tous satisfirent. Si ces Généraux furent exacts à exécuter fidellement ce qui leur avoit été prescrit ; les Couronnes & les autres Princes & Etats ne furent pas moins ponctuels à fournir les ratifications de ces Traités dans le tems préfix. Car chacun, comme il a été dit, avoit intérêt à faire valoir cette Paix ; quoique les uns y profitassent bien plus que les autres, mais elle étoit nécessaire à tous. De sorte que pas un d'eux n'apporta de retardement à ce qui pouvoit servir à la bien cimenter, & à la rendre ferme & stable. Il y eut seulement le Nonce du Pape (c'étoit Fabio Chigi, Evêque de Nardo) qui, le jour d'après qu'elle eut été publiée renouvella par un acte authentique les protestations qu'il avoit déja faites plusieurs fois contre ces Traités, en ce qui concernoit la Religion, & l'abandonnement qui y étoit fait des biens Ecclésiastiques en faveur des Protestans.

FERDINAND III. 1648.

Paix avec la France.

Autre protestation du Nonce du Pape contre les deux traités de Paix, confirmée par le Pape.

Cet acte fut même approuvé & confirmé par une Bulle du Pape Innocent X. du

FERDINAND III. 1648.

vingt-six Novembre suivant ; par laquelle il déclara nul & comme non avenu, tout ce qui avoit été fait & accordé par les deux Traités au préjudice de la Religion Catholique, du culte divin, des intérêts du siége Apostolique, des Eglises particuliéres, & de l'Etat Ecclésiastique, en quelque maniére & sous quelque prétexte que ce pût être, sans que par le laps de tems l'Eglise Catholique pût jamais être déchûë & privée de ses droits & prétentions pour ce regard.

Exécution de la Paix.

Mais nonobstant toutes ces protestations on ne laissa pas de songer à l'exécution de la Paix. Pour y donner un acheminement plus prompt, il fut convenu qu'on commenceroit par régler la maniére dont il seroit procédé à l'évacuation des Places qui étoient à restituer de part & d'autre, & pourvu à la satisfaction pécuniaire des Troupes, & à leur licenciement. Ce soin fut donné aux Généraux des armées, lesquels après avoir été plusieurs mois à dresser un projet ou accord préliminaire touchant ce Réglement, s'assemblérent avec plusieurs Députés des Princes & Etats de l'Empire à Nuremberg, où cette convention fut arrêtée & signée le 26. Juin 1650. conformément à laquelle l'exécution s'en ensuivit de bonne foi, à la satisfaction de tous les intéressés.

Au reste je n'entre point ici dans le détail des satisfactions, équivalens, remboursemens, & autres avantages & dédommagemens que les parties intéressées ont retiré de cette Paix ; non plus que dans celui des per-

pertes notables que l'Eglise Catholique, Apoſtolique & Romaine y a faites. J'ai jugé plus à propos, pour en informer le Lecteur, de mettre ci-après les deux traités de Paix, avec les Conventions & autres Actes qui furent faits en conſéquence, où il s'en inſtruira bien mieux lui-même que par la déduction que je pourrois faire. La lecture qu'il en prendra ſervira de plus, d'une inſtruction néceſſaire pour arriver à la parfaite connoiſſance du changement que ces traités ont apporté à la conſtitution actuelle & au Gouvernement de l'Empire. FERDINAND III, 1648.

Quelque peine que l'on ſe fût donnée pour ajuſter le Traité de Weſtphalie entre l'Empire & la Suéde, il ne laiſſa pas de trouver bien de la difficulté de part & d'autre dans ſon exécution. C'eſt pour cela que Charles Guſtave, Prince Palatin, Généraliſſime des troupes de Suéde, & Aléxandre Picolomini, Duc de Melphe, ſe trouvérent à Prague, où ils ne convinrent d'autre choſe, ſinon que moyennant 42000 florins que l'Empereur promit d'avancer, les Troupes Suédoiſes qui reſtoient en Bohéme n'y feroient aucun déſordre. Elles ne s'en retirérent entiérement que ſur la fin de l'année 1649. & le reſte des différens ne fut réglé que par les Traités de Nuremberg du 26. Juin 1650. avec la Suéde, & avec la France par celui du 2. de Juillet ſuivant. 1650.

L'Empereur qui étoit retourné à Prague après le départ des Troupes Suédoiſes, vint à Ratisbonne, où il avoit convoqué la Diéte, où ſe trouvérent les Electeurs de Ma-

 yence,

FERDINAND III. 1650.

yence, de Cologne, de Tréves, & le Palatin; & les Ambassadeurs de Baviére, de Saxe, & de Brandebourg. Les Etats de l'Empire y firent admettre celui de Suéde, qu'ils prétendirent avoir voix délibérative pour l'élection du Prince Ferdinand que l'Empereur son pére vouloit faire nommer Roi des Romains. Les Electeurs s'y opposérent vigoureusement, & ne pouvant venir à bout des Etats qui persistoient dans leur résolution, l'Empereur & eux s'en séparérent, & convoquérent une Diéte Electorale à Ausbourg pour le dernier de Mai

1653. 1653.

La Diéte s'assembla à jour nommé, & l'Empereur y vint avec son fils Ferdinand déjà Roi de Hongrie & de Bohéme, qui fut élu & couronné Roi des Romains. L'Impératrice fut aussi couronnée le 4. d'Août 1654. à la maniére accoutumée; mais comme l'Empereur vit qu'il se formoit dans la Diéte des contestations qui la feroient durer long-tems, il se retira avec l'Impératrice & le Roi des Romains pour aller du côté de Munich. La Diéte dura jus-

Election du Roi des Romains. 1654.

(a) Depuis le Régne de Ferdinand III. il paroît que les Archiducs d'Autriche ont acquis le troisiéme titre pour pouvoir regarder le Royaume de Bohéme, comme un bien de succession dans leur maison; c'est l'article trentiéme du Traité de Munster, où il semble que la Bohéme soit comprise parmi ses Pays héréditaires: les deux autres titres antérieurs à celui-ci, sont 1. Le Mariage de l'Empereur Ferdinand I. avec Anne, sœur de Louis, Roi de Bohéme; cette Princesse étant seule & légitime héritiére de la Couronne, l'a apporté dans la personne de Ferdinand à tous les Princes descendans de la Maison d'Autriche. 2. Cette Maison prétend que

jusqu'au 17. de Mai 1654. L'Empereur, le Roi des Romains, & toute la Cour, s'embarquérent pour descendre sur le Danube jusqu'à Vienne où ils arrivérent le 24. Mai 1654. Ils y furent reçus avec des acclamations & des témoignages de joye très-grands, mais leur satisfaction fut bien-tôt troublée par la mort de Ferdinand IV. nouvellement Roi des Romains, qui arriva le 9. de Juillet suivant de la petite vérole, qui en quatre jours le mit dans le tombeau.

FERDINAND III. 1654.

Mort du nouveau Roi des Romains.

Cette mort imprévuë engagea l'Empereur à faire de nouvelles démarches pour l'élection de Léopold-Ignace son second fils, qui n'étoit âgé que de 14 ans, à qui l'on donna le 27. de Juin 1655. le titre & la couronne de Roi de Hongrie. (a) Il le fit aussi couronner Roi de Bohéme le 14. Septembre 1656. L'Empereur l'avoit conduit pour cet effet à Prague d'où il revint à Vienne incontinent après. Ferdinand ayant ainsi assuré à son fils les couronnes de Hongrie & de Bohéme, songeoit aussi à lui assurer l'Empire, & prenoit pour cela toutes les mesures qu'il jugeoit nécessaires: mais la mort

1655.

1656.

que la Bohéme s'étant révoltée à l'occasion de Fridéric V. Electeur Palatin monté sur le Trône par une élection injuste & usurpée, & l'Empereur Ferdinand II. y ayant rétabli son autorité par les armes, elle doit regarder ce Royaume comme un Pays conquis, dont les Etats son déchus de tous leurs droits & priviléges; & que quand même alors ils auroient encore joui de celui de s'élire un Roi, ils seroient censés l'avoir perdu, en s'exposant par leur désobéïssance à être soumis de nouveau par la voye de la Conquête à leur légitime Souverain.

FERDINAND III. 1657. Mort de Ferdinand.

mort le prévint le 2. Avril 1657. à l'âge de 49 ans. Il fut suffoqué par une bile noire qui s'étoit amassée dans son estomach, à laquelle les Médecins qui ne connurent jamais son mal, appliquérent des remédes tout contraires.

Ce Prince avoit forcé la Ville de Ratisbonne, gagné la bataille de Nordlingue, chassé les Suédois de la Baviére, de la Suabe, du Palatinat, & du Wirtemberg. De son prémier mariage avec Marie d'Autriche sœur de Philippe IV. Roi d'Espagne, il laissa Léopold qui lui succéda, & Marie, Reine d'Espagne. Du second avec Léopoldine, fille de Léopold, Archiduc d'Inspruch, l'Archiduc Charles-Joseph qui mourut le 7. de Janvier 1664. âgé de treize ans; & du dernier avec Eléonore de Gonzague de Mantouë, l'Archiduc Ferdinand-Charles qui mourut en 1659. & les deux Archiduchesses Eléonore, & Marie-Anne.

CHAPITRE XI.

Leopold.

CE Prince né le 9. de Juin 1640. succéda fort jeune aux Pays héréditaires de son Pére. Il avoit été destiné à l'état Ecclésiastique avant la mort de Ferdinand son aîné, & on lui avoit donné une éducation conforme à ce genre de vie, aussi bien qu'à son inclination qui paroissoit pacifique

cifique & peu propre aux armes ; & au Gouvernement. Quoique ce Prince n'ait jamais fait la guerre en personne, il n'y en a point eu en Europe pendant son Regne, où il ne soit entré ; & où il n'ait eu part très considérablement. Comme il n'avoit pas 17 ans complets lors de la mort de son Pére, il fut mis sous la tutelle de l'Archiduc Léopold Guillaume son Oncle, sous laquelle il ne demeura que jusqu'au 9. de Juin 1658. qu'il devint Majeur suivant le réglement fait par la Bulle d'or.

LEOPOLD I 1657.

Sa naissance & son éducation.

La Diéte de l'Empire avoit été assemblée à Francfort du vivant de Ferdinand III. qui faisoit tout son possible pour assurer l'Empire au Roi de Hongrie son fils. Si tôt que Ferdinand fut mort, Jean Philippe de Schonborn, Electeur de Mayence, y convoqua aussi celle des Electeurs pour le 14. d'Août 1657. parce qu'on prévoyoit bien que les difficultés qui se rencontroient à l'Election, pourroient consommer le tems qui restoit jusqu'à la majorité de Léopold, qu'on souhaitoit faire Empereur. On intéressa le Pape Aléxandre VII. pour faire réussir cette négociation ; & ce Pontife, ravi de trouver occasion de rétablir en quelque maniére l'autorité & le prétendu droit de ses prédécesseurs, dans l'élection des Empereurs, y envoya le Nonce de Saint Félix, pour solliciter ouvertement en faveur du Roi de Hongrie.

Ce Ministre commença ses sollicitations par l'Electeur de Mayence, qui étoit déja assez prévenu en faveur de Léopold, mais

 qui

LEOPOLD. 1657.

qui avoit alors de grandes contestations avec l'Electeur de Cologne : elles avoient commencé dès la Diéte de Ratisbonne de 1653. Il s'agissoit de (a) savoir lequel des deux feroit la Cérémonie du Couronnement de l'Empereur. Celui de Cologne alléguoit la Bulle d'or : celui de Mayence prétendoit qu'autre que lui ne pouvoit la faire à Francfort, parce que cette Ville est de son Diocése. Le Nonce alla à Tréves, & de-là à Cologne, pour tâcher de terminer ce différend, & passa à Dusseldorf pour s'assurer du suffrage de Charles Electeur Palatin. L'Electeur de Mayence arriva le prémier à Francfort, & y fit son entrée le 15. d'Août. Il fut bien-tôt après suivi des autres Electeurs, du Maréchal de Grandmont, & du Marquis de Lionne qui s'y trouvérent de la part de la France. Il n'y eut que le Nonce qui y entra *incognitò*, à cause des différens qui survinrent sur le Cérémonial.

Les Electeurs de Mayence & de Cologne avoient d'abord jetté les yeux sur l'Archiduc Léopold Guillaume, qu'ils avoient résolu d'élever à l'Empire, attendu la minorité du Roi de Hongrie : mais ce dessein ne plut pas aux Partisans de la Maison d'Autriche, qui ne jugérent pas à propos d'en partager la puissance entre ces deux Princes. Ils engagérent même l'Archiduc à céder ses prétentions, & à déclarer à la Diéte qu'il n'a-

(a) Cette contestation a cessé par la transaction passée entre les deux Electeurs le 25. Juin 1657. par laquelle il est dit, que l'Archevêque de Mayence aura seul droit de faire la cérémonie du Couronnement de l'Em-

n'avoit nul dessein sur la Couronne Impériale. Ainsi ce Prince sollicita lui-même en faveur de Léopold son Neveu. LÉOPOLD. 1657.

Après ces difficultés terminées, il ne fut plus question que de régler les articles de la Capitulation de Léopold, ou les conditions sous lesquelles il devoit être fait Empereur, & ausquelles il s'obligeroit envers l'Empire. Il s'en fit d'abord un projet qui fut approuvé par les Ambassadeurs de France, parce qu'il étoit favorable aux Princes & aux Etats d'Allemagne; mais les Ministres de la Maison d'Autriche se servirent du Nonce pour le traverser, & rendirent la Capitulation de Léopold à peu près semblable à celle dont on étoit convenu, lors que Ferdinand son frére avoit été élu Roi des Romains.

Le Roi de Hongrie partit de Prague le 29. de Janvier 1658. malgré la rigueur de l'hiver pour se rendre à Francfort, & y recevoir la Couronne Impériale que les Electeurs étoient convenus de lui donner. L'élection se fit le 18. de Juillet 1658. & il fut couronné le 1. d'Août suivant. Les Ambassadeurs de France se retirérent alors à Mayence, où le 15. du même mois la ligue du Rhin fut signée entre eux, & les Députés de Mayence, de Cologne, de Neubourg, de Brunswic, de Hesse, & de Suéde, pour l'entretien de la Paix de Westphalie, & de la Capitulation que le nouvel Em-

1658.

Est élu & Couronné.

l'Empereur, lorsque la Ville où il se fera se trouvera située dans son Diocése, que hors de son Diocése, les deux Electeurs jouïront de cette prérogative alternativement.

LEOPOLD. 1659.

Empereur venoit de signer ; parce que dès lors on ne s'attendoit pas qu'il dût la garder fort éxactement, non plus que ses prédécesseurs.

Aussi-tôt que Léopold fut Empereur il donna du secours à la Pologne qui étoit attaquée par Rakotzi, & il obligea ce Prince à s'en retirer, il reçut des complimens sur son Election, & le Grand Seigneur lui en envoya faire comme les autres sur la fin de 1659.

Christophe Bernard de Galen Evêque de Munster avoit eu des différens avec cette Ville & ses Magistrats, qui furent réglés par une Sentence de l'Empereur renduë en faveur de ce Prélat, mais les habitans refusérent d'y obéïr. De sorte que l'Evêque y mit le Siége en 1660. & la réduisit à son devoir par la force de ses armes. Il y fit son entrée, & fit ensuite bâtir une Citadelle pour empêcher les habitans de se soulever à l'avenir.

L'Empereur Léopold entra dès le commencement de son Régne dans la Ligue qui fut concluë entre les Rois de Pologne & de Dannemarc, & l'Electeur de Brandebourg, contre la Suéde, qui faisoit la guerre à ses voisins. Cette guerre dura peu, & fut terminée par le Traité d'Oliva en 1660.

Guerre de Transilvanie.

Les Princes de Transilvanie fournirent ensuite de l'occupation à Léopold. Georges Rakotzi qui en étoit Vaivode, l'un des plus inconstans de cette Nation, après avoir souvent pris les armes contre Ferdinand III. s'étoit enfin mis sous sa protection par un traité. Le Comte Barczai, qui avoit envie

de

de le supplanter, se servit de cette alliance pour le décréditer à Constantinople, où il l'a fit paroître si criminelle, que la perte de Rakotzi y fut résoluë, & on envoya un Chiaoux à Vienne dire à l'Empereur que l'on ne souhaitoit pas qu'il le protégeât en aucune maniére.

LEOPOLD. 1660.

La Porte peu contente de la réponse que Léopold avoit faite à cet Envoyé, envoya ordre au Bassa de Bude de chasser Rakotzi, de mettre Barczai en sa place, & de l'appuyer de toutes les forces de son Gouvernemeut Rakotzi fut battu & assiégé dans Hermstadt. Il implora le secours des Tartares, des Moldaves, des Valaques, & enfin de l'Empereur, dont les Ministres ne furent pas d'avis de s'attirer sur les bras les forces du Grand Seigneur. Rakotzi, au désespoir, ne laissa pas de faire une sortie sur le Bassa. Il lui tua bien du monde, mais il y fut tué lui-même le 6. de Juin 1660.

L'Empereur fut fâché de n'avoir pas secouru ce Prince, parce que par ce moyen il auroit porté la guerre hors de la Hongrie. Il se hâta d'en fortifier les Places les plus exposées à l'ambition des Turcs, & fit choisir par ses Partisans Chimin Janos pour succéder à Rakotzi. Il lui donna des Troupes pour tâcher de se rendre maître de Varadin; mais il se trouva que Barczai l'avoit prévenu. La chose parut alors de conséquence au Conseil de Vienne, qui se détermina à soutenir cette guerre. Pour cet effet l'Empereur envoya demander du secours aux Princes Chrétiens, & forma un parti

LEO-POLD. 1660.

en faveur de Janos; au secours duquel il envoya en Hongrie le Baron de Souches, & les Comtes de Staremberg, & de Montécucculli, avec chacun un corps d'Armée de douze à treize mille hommes.

Cependant Janos étant allé chercher Barczai dans ses postes, l'avoit défait, & lui avoit fait trancher la tête. Ce coup acheva d'irriter le Grand Seigneur qui envoya une armée de 60000. hommes pour renforcer celle du Bassa de Bude. L'Empereur de son côté pressa le secours des Princes Chrétiens; & le Roi de France lui envoya 8000. hommes de bonnes Troupes. Les Turcs, contre leur coutume, avant d'engager une affaire qui devenoit générale firent proposer à l'Empereur de raser un Fort que le Comte Serin avoit fait bâtir auprès de Canise, de défendre aux garnisons de ne plus faire de courses sur les terres les uns de autres, & de reconnoître pour Vaivode de Transilvanie Michel Abaffi, à qui ils avoient donné la place de Barczai. Ces conditions parurent trop fâcheuses à Léopold, qui ne jugea pas à propos de les accepter, en sorte que la guerre se fit tout de bon de part & d'autre.

Janos fortifié de 8000. Allemans que Montécuculli lui avoit amenés, se rendit maître de quelques petites places, qui tenoient le parti d'Abaffi, & voulut en châtier les habitans avec trop de sévérité. Cette rigueur lui attira leur indignation. Ils le firent tomber dans une embuscade, où il fut fait prisonnier, & mourut de chagrin.

Il

Il ne se présenta personne pour remplir la place de Janos, & il se fit une Trève entre l'Empereur & les Turcs pendant laquelle Abaffi fut reconnu Vaivode de Transilvanie. On s'assembla de part & d'autre à Temeswar, pour changer cette Trève en paix. Elle alloit être signée, lors que les Impériaux s'apperçurent que pendant la négociation la moitié de l'armée Turque avoit abandonné la Transilvanie pour aller en Egypte) empêcher les suites d'une sédition. La fierté des Impériaux s'augmenta par cette retraite, mais les Turcs n'en furent pas moins fermes. De sorte que la conférence se rompit sans conclure de nouveau Traité.

LEOPOLD. 1660.

1663.

Abaffi ayant grossi ses Troupes de 15000. Turcs assiégea Neuhausel, que le Comte de Serin entreprit de secourir ; mais le Comte de Forgatz qui en étoit Gouverneur, vendit aux Turcs cette importante Place. Cependant le secours envoyé de France arriva, commandé par les Comtes de Coligini & de la Feuillade, & se joignit à l'Armée de Montécuculli. Le Baron de Souches attaqua Lewens & Neutra, & les força. Il tailla 30000. hommes en piéces, & rompit le Pont d'Essec. Le Comte de Serin fut plus malheureux, il attaqua inutilement Canise, qui fut secouru par le Grand Visir, & il perdit le Fort qu'il avoit fait bâtir auprès de cette Place. Ce Général mourut peu de jours après, & les Turcs profitant du désordre que cette mort avoit mis dans l'Armée Chrétienne reprirent la petite Comorre, Vesprin, & Pappa : ils résolurent ensui-

La Guerre passe en Hongrie.

LEO-POLD. 1664. fuite d'entrer en Hongrie, & cherchérent pour cet effet les moyens de passer la Riviére de Raab.

Montécuculli, résolu de l'empêcher, posta l'Armée Françoise à Sthodard, & celle des Princes de l'Empire, commandée par le Marquis de Bade à Kermain, où il y avoit un Pont de bois, & alla se poster lui même un peu plus loin. Il fut averti le 27. de Juillet que les Turcs se disposoient à passer le Pont, & il envoya ordre au Comte de Coligni de les observer, & de mettre ses Troupes en bataille; les Turcs se présentérent le lendemain, & comme ils faisoient fuir les Hongrois qui gardoient le Pont, le Général François alla prendre leur place avec quinze cens Volontaires. Ils se battirent avec tant de valeur, qu'ayant soutenu pendant plus de deux heures le fort de l'Armée Ottomane, ils donnérent le tems au Général de l'Empereur de leur envoyer ses Dragons pour les soutenir.

Bataille de S. Godard.

Comme ils arrivoient, le Comte de Coligni fut averti qu'une partie des Ennemis avoit passé à la nage le Raab, & étoit tombée sur son quartier, & qu'ainsi son Armée étoit aux mains avec les Turcs. Il laissa la défense du Pont aux Dragons Allemans, & alla se mettre à la tête des François, qui, animés par sa présence, marchérent aux coups comme des Lions, & arrêtérent pendant quatre heures la fureur des Infidéles. Montécuculli leur envoya du canon, qu'ils firent jouer si à propos, que les Turcs furent contraints de se retirer, & de laisser

sur

fur la place un grand nombre de morts. LEOPOLD. 1664.

Les Turcs revinrent à la charge le lendemain, ils attaquérent le corps commandé par le Marquis de Bade. Ils forcérent son quartier, & ils l'auroient entiérement défait, si le Comte de Coligni qui fut commandé pour le soutenir, ne fût arrivé avec les François qu'il commandoit, & n'eût obligé par sa valeur les Infidéles à lâcher pied, & ensuite à se retirer avec perte de 22000. hommes & de 17. piéces de canon. Cette défaite parut si considérable au Grand Visir, qu'il envoya offrir dès le lendemain la négociation qui se fit à Temeswar. On convint d'une Tréve de vingt ans, dont le Traité fut signé dans le Camp des Turcs à Vasvar le 10. d'Août 1664. On stipula que l'Empereur retireroit toutes ses troupes de la Transilvanie, dont Abaffi demeureroit maître paisible, & qu'après sa mort, les Etats feroient Election d'un nouveau Vaivode en la maniére accoutumée: que les Turcs garderoient ce qu'ils avoient pris, & démoliroient néanmoins Zekelheid, & que le Fort de Serin bâti près de Canise ne seroit pas rétabli: que l'Empereur à qui on cédoit la Souveraineté des Comtés de Zatmar, & de Zambolich, dont Rakotzi avoit joui, pourroit bâtir un Fort sur le Tibisque pour les couvrir: que l'Empereur envoyeroit à la Porte un Ambassadeur avec des présens, de la valeur de 200000. Florins, mais ce traité fut presque universellement blâmé, sur tout par les Hongrois, qui se voyoient par ce moyen abandonnés aux Turcs, & expo-

Accommodement avec les Turcs.

LEOPOLD. posés aux courses de la garnison de Neuhausel.

1665. Léopold recueillit l'année suivante la succession de l'Archiduc Sigismond François, Comte de Tirol, décédé sans enfans; il fit pour cela un voyage à Inspruck, & réünit en sa personne tout ce qui avoit été possédé par la branche cadette de la Maison d'Autriche. Il fit ensuite conclure par sa médiation la paix entre Bernard de Galen Evêque de Munster, (a) & les Etats Généraux des Provinces-Unies, qui s'étoient fait une guerre assez vigoureuse: ensuite il envoya du secours au Roi d'Espagne, qui étoit attaqué du côté de la Flandre, par le Roi France, qui recherchoit les droits de la Reine son Epouse. Cette guerre fut néanmoins terminée par le traité de paix conclu à Aix-

Mort de l'Archiduc d'Inspruck.

1668. la-Chapelle le 22. de Mai 1668. mais cette paix ne dura pas long-tems.

1669. Léopold fut occupé pendant l'année 1669. à tâcher de soumettre entiérement son Royaume de Hongrie; il crut en être venu à bout par le supplice des Comtes de Serin, Nadasti, Frangipani, Tattenbach, & de plusieurs

Troubles de Hongrie.

(a) Le sujet de ce démélé regardoit la Seigneurie de Borcole que les Evêques de Munster prétendoient leur être dévoluë depuis 1553, par la mort de Jodoce Comte de Bronchorst, qui n'avoit point laissé de postérité: ils appuyoient leur droit sur les foy & hommage que Gilbert de Bronchorst en 1406. avoit rendus à l'Evêché pour cette Seigneurie, dont il vouloit bien qu'elle dépendit dans la suite comme Fief. Les Etats Généraux ayant fait voir de leur côté que cette reconnoissance de féodalité ne pouvoit pas préjudicier au droit de Souveraineté du Duché de Gueldres, dont Borcole étoit une dépendance, la déclarérent telle par un Jugement ren-

sieurs autres, que le Conseil de Vienne avoit eu l'adresse de surprendre, & à qui il avoit fait trancher la tête, sous prétexte d'une conspiration que l'on prétendoit avoir découverte contre la vie de l'Empereur; mais en effet pour conserver à ces Ministres la possession des biens dont ils s'étoient emparés dans la Hongrie.

LEOPOLD. 1669.

La mort de ces Seigneurs sembloit y avoir ramené le calme, & parfaitement établi l'autorité Despotique de Léopold. Il ne crut pas cependant pouvoir l'y conserver longtems, si elle n'étoit soutenuë par quantité de Troupes qu'il répandit dans ce Royaume, tant chez les Hongrois qui étoient demeurés dans la soumission, que chez les Mécontens reconciliés. Ces peuples le priérent de retirer ses Troupes qui paroissoient désormais inutiles dans la Hongrie, & qui y vivoient comme dans un pays ennemi. Ils eurent beau se plaindre de ce qu'elles ne distinguoient pas les innocens d'avec les coupables. Les Ecrivains les plus dévoués à l'Empereur conviennent que loin d'écouter leurs plaintes, le Général Spork qui commandoit l'armée

Im-

rendu, & en donnérent l'investiture à Georges Comte de Limbourg, par une Sentence que les Etats de Gueldres prononcérent en 1616. Bernard de Galen ne fut pas plutôt élu Evêque de Munster, qu'il crût devoit renouveller cette prétention, il demanda qu'une affaire de cette conséquence fut portée à la Chambre Impériale de Spire, & il obtint un mandement par lequel les Parties étoient citées à ce Tribunal. Mais les Etats Généraux ne crurent pas qu'une affaire étrangére à l'Empire & hors de sa dépendance, dût être sujette à sa Jurisdiction; ainsi l'Evêque n'en voulant point démordre, fut obligé de chercher à se faire justice par ses Armes.

LEOPOLD. 1669. Impériale; se voyant fortifié d'un corps considérable de Troupes, qui lui avoient été amenées de Bohéme, entra dans le cœur du pays, son Infanterie commandée par le Marquis de Bade, & sa Cavalerie par le Prince Charles de Lorraine; qu'il traita les Hongrois en véritables Ennemis, & qu'il ne distingua en aucune maniére ceux qui étoient demeurés fidelles d'avec ceux qui étoient criminels, & qui avoient eu part à la prétenduë révolte.

Les Hongrois qui ne s'étoient pas attendus à voir dans leurs pays vivre à discrétion une Armée formidable dans un tems où rien ne résistoit à l'autorité de Léopold, reprirent les armes dans les lieux où ils crurent être les plus forts. Mais ils furent vigoureusement pressés, & le Général Spork se saisissant d'abord de tous les passages qui pouvoient leur faciliter la communication avec les Etrangers, s'avança avec quinze Régimens vers les principales places, pour s'en rendre maître & y mettre des garnisons, & il ne s'y fut pas plutôt présenté qu'elles lui ouvrirent leurs Portes. Il n'y eut que Murán, qui fit quelque résistance; mais le Prince de Lorraine s'en étant approché avec un gros détachement de Cavalerie & d'Infanterie, & s'étant saisi d'une hauteur qui commandoit la Ville, il s'y fortifia. La Comtesse Vesselini qui étoit maîtresse du Château, & qui avoit changé de sentimens depuis la mort de son mari, qui avoit toujours été très-attaché au parti de l'Empereur, fut sommée de se rendre, faute de quoi

quoi on lui déclara qu'on ne lui feroit aucun quartier, si on se rendoit maître de la place par la force.

Cette Dame qui se trouvoit dans la Place avec quantité de Mécontens qui s'y étoient réfugiés, & qui l'avoient rengagée dans leur parti, s'y défendit pendant quelque tems: mais considérant que sa résistance étoit devenuë inutile, depuis que le Prince de Lorraine s'étoit emparé de ce poste, elle capitula: si bien que toutes les Places ayant été remplies de garnisons Allemandes, le Général Spork, & le Prince de Lorraine, voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire en Hongrie, se retirérent & allérent à la Cour de Vienne rendre compte à l'Empereur de leur expédition.

Guerre avec la France.

Cependant le Roi de France, qui avoit beaucoup à se plaindre de l'ingratitude des Hollandois, voulut leur faire la guerre; & pour tâcher de prévenir les secours qu'ils auroient pu recevoir de l'Empereur, il fit négocier à Vienne un traité par le Chevalier de Grémonville son Envoyé, qui fut signé le prémier de Novembre 1671. Ce traité portoit en termes exprès, que s'il survenoit quelque guerre entre le Roi très-Chrétien, & les Rois d'Angleterre & de Suéde, ou les Etats Généraux des Provinces Unies, l'Empereur ne s'en mêleroit directement ni indirectement, si ce n'étoit pour la terminer par sa médiation: qu'il ne feroit aucune confédération avec eux pour leur défense, & qu'il ne leur donneroit aucun secours en armes, argent, conseil, ni chose quelconque. Néan-

LEO-POLD. 1672. Néanmoins au préjudice de ce traité, dès que Louis XIV. eut déclaré la guerre aux Etats Généraux, le même Empereur ne laissa pas d'en faire un autre avec eux le 27. de Juin 1672. par lequel il s'engageoit de joindre à l'armée que leur promettoit l'Electeur de Brandebourg, 5000. chevaux, 7000. hommes d'Infanterie, & de l'artillerie à proportion. Léopold leur tint parole plus religieusement qu'il n'avoit fait à la France; & Montecuculli leur mena les Troupes promises. Une démarche aussi contraire à la bonne foi, & si peu conforme au Traité de 1671. attira la guerre sur le Rhin: les François la firent très-heureusement pendant la vie de Monsieur de Turenne, mais ce grand Capitaine ayant

1675. été tué en 1675. les affaires changérent de face; de sorte que les François repassérent le Rhin, & le malheur arrivé à Tréves à M. de Créqui, rétablit un peu les affaires de l'Empereur.

Le Roi de Suéde voulut se rendre médiateur de la Paix entre l'Empereur, la France, & les Provinces-Unies: la Ville de Cologne fut choisie pour la tenuë des conférences, & tous les Plénipotentiaires des Puissances intéressées s'y étoient déja rendus; mais l'Empereur qui se voyoit ligué avec l'Espagne, les Provinces-Unies, & la meilleure partie des Cercles de l'Empire, sur tout avec les Protestans, crut pouvoir continuer la guerre avec succès. Il fit enlever par le Marquis de Grana Gouverneur de Bohême, en plein jour au milieu de

Co-

Cologne, le Prince Guillaume Egon de Furstemberg, depuis Cardinal, & alors Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne; parce que ce Prince étoit attaché aux intérêts de la France, par la connéxité qu'ils avoient avec ceux de son maître. On enleva encore dans la même Ville quelques chariots des Ambassadeurs de France, sur lesquels il y avoit 50000. livres d'argent comptant, dont la France n'a jamais pu obtenir de restitution.

LEOPOLD. 1675.

Les Ministres des autres Princes assemblés à Cologne ne se crurent pas alors plus en sûreté que les François: ils envoyérent demander raison au Marquis de Grana, qui répondit qu'il n'avoit rien fait que par ordre de l'Empereur qu'il montra par écrit, & refusa absolument de rendre ce Prince, & l'argent des Plénipotentiaires François, alors tous les Ministres sortirent de Cologne après cette réponse, & le Roi de Suéde fut si indigné d'une action si contraire au droit des gens, qu'il renonça à la médiation & à l'alliance de l'Empereur, pour s'attacher aux intérêts du Roi de France qu'il voyoit si cruellement offensé.

Le Roi d'Angleterre entreprit ensuite la même médiation, & le Roi de France voulant bien sacrifier sa gloire & ses intérêts à la tranquillité de l'Europe, accepta la Ville de Nimégue pour le lieu des conférences. Il y envoya le Duc de Vitri, M. Colbert, & M. d'Avaux pour ses Plénipotentiaires, & la négociation se termina par le Traité qui fut signé dans cette Ville

Paix de Nimégue.

le

LEOPOLD. 1679. le 5. de Février 1679. aux conditions que la France avoit elle même proposées.

Le Roi de France céda à l'Empereur tous les droits qu'il avoit sur Philipsbourg ; & s'obligea de rendre la Lorraine au Prince Charles, sous des conditions qui ne furent pas acceptées par ce Duc ; & l'Empereur de son côté céda au Roi Fribourg en Brisgaw, & le chemin pour y aller de Brisack, & s'engagea de nouveau à l'observation du Traité de Westphalie.

Les troubles d'Hongrie recommencent.

Les Hongrois las de se voir dans l'oppression, & toujours jaloux de leur liberté & des priviléges qui leur avoient été accordés par la capitulation du Roi André ; irrités d'ailleurs par le supplice de leurs compatriotes que l'on n'avoit véritablement fait mourir que pour s'être attachés à la défense de leurs droits, & par leur antipathie naturelle pour les Allemans qui s'étoient rendus les maîtres de leurs pays, & qui les traitoient fort durement, entreprirent de se soulever. Ils s'assemblérent secrétement, firent un traité entr'eux & engagérent dans leurs intérêts Abaffi Prince de Transilvanie, qui leur accorda des Troupes, à la tête desquelles il mit le fameux Emérik Thekeli.

A la prémiére nouvelle qu'en reçut l'Empereur, il envoya en Hongrie une Armée tellement supérieure à leurs forces, qu'ils furent obligés de ployer encore une fois. Ils furent battus en plusieurs rencontres, & perdirent en peu de tems presque toutes les Places dont ils s'étoient rendus maîtres.

tres. Le déſeſpoir les porta à avoir recours à Mahomet IV. Empereur des Turcs, & à Kara Muſtapha ſon grand Viſir. Ce Miniſtre après avoir conclu la paix avec les Moſcovites, fit un traité avec les Hongrois mécontens, par lequel Thekeli fut déclaré Roi de Hongrie, à la charge de payer au Grand Seigneur un tribut annuel de 20000. ſequins d'or.

LEOPOLD. 1679.

Il fut enſuite couronné & épouſa Héléne-Véronique fille du Comte de Serin, & veuve de George Rakotzi. Ce nouveau Roi mit garniſon dans Monkatz, Tockai & Onod, qui appartenoient à ſon Epouſe, prit Caſſovie, Zathmar, & quelques autres Places, & s'aſſura par ce moyen de la haute Hongrie.

Tekeli fait Roi de Hongrie.

Au Printems de 1683. le Grand Viſir Kara Muſtapha pour ſatisfaire au traité fait avec Thekeli, & le maintenir ſur le Trône où il l'avoit placé, entra en Hongrie à la tête d'une armée de 240000. hommes dans le deſſein de former le ſiége de Vienne. Il battit le Prince de Lorraine qui étoit allé au devant pour lui diſputer le paſſage du Raab & l'obligea de ſe retirer en déſordre ſous le canon de Vienne. L'Empereur & toute ſa Cour en ſortirent avec précipitation pour ſe retirer à Lintz, & le Grand Viſir commença le Siége de Vienne avec un grand appareil: il comptoit fort s'en rendre maître, & croyoit ne la pas manquer, quand Sobieski Roi de Pologne vint au ſecours de cette Ville qui ſe trouvoit extraordinairement preſſée, & preſ-

Siége de Vienne.

LEOPOLD. 1683.
que réduite à la derniére extrémité.

Ce fut un pur effet de la générosité de ce Prince, qui ne paroissoit pas devoir s'intéresser beaucoup à la défense de l'Empereur qui avoit traversé son élection de toutes ses forces. Après la mort de Michel Koribut Wiesnovieski son Prédecesseur, qui avoit épousé Eléonore Marie sœur de l'Empereur; Léopold avoit fait tous ses efforts pour faire élire Roi de Pologne le Prince Charles de Lorraine, pour le marier avec la Reine Doüariere de Pologne qui lui avoit été destinée avant qu'elle épousât Wiesnovieski: c'est ainsi que l'Empereur vouloit récompenser le Duc de Lorraine des services qu'il en avoit reçus, suivant l'usage de la maison d'Autriche, c'est-à-dire, aux dépens d'autrui. Les Ministres de l'Empereur avoient cru cette conjoncture favorable par le crédit que le mérite de cette Princesse lui avoit aquis parmi la Noblesse de Pologne pendant son Régne.

Le Prince Charles avoit pour concurrens les Princes de Moscovie, & de Condé, le Duc d'Iorck qui a été depuis Jacques II. Roi d'Angleterre, le Prince Georges de Dannemark, depuis devenu son gendre, le Prince de Vaudémont, & le fils aîné du Duc de Neubourg à présent Electeur Palatin. Au commencement du mois de Mai 1674. les Grands de Pologne s'étoient assemblés à Varsovie pour élire un nouveau Roi. Sobieski qui étoit alors grand Maréchal de la Couronne s'y trouva des prémiers avec un petit nombre de gens de Guerre qui furent logés dans les villages d'alentour, & n'en-

n'entra dans la Ville qu'avec un seul Régiment. Le Nonce du Pape recommanda aux Electeurs de choisir un Roi Catholique: l'Ambassadeur de l'Empereur les pria de jetter les yeux sur un Prince qui fût dans les intérêts de la maison d'Autriche, & d'avoir égard aux sollicitations de la Reine Douairiere qui ne les épargnoit pas en faveur du Prince Charles son Amant. Il fut en effet l'un des plus dangereux Concurrens de Sobieski.

L'Ambassadeur de France demanda alors qu'on élût un Roi qui ne fût pas ennemi de son maître, & donna publiquement l'exclusion au Prince de Lorraine. Ses Ambassadeurs parurent à leur tout dans l'Assemblée avec ceux des autres Prétendans.

On crut d'abord qu'en effet le Duc de Lorraine l'emporteroit sur ses Concurrens, & il en fut si persuadé lui-même qu'il s'approcha des frontiéres pour donner du courage aux Lithuaniens & aux autres qui s'étoient déclarés pour lui. Mais l'Ambassadeur de France voyant qu'il y avoit peu d'apparence de faire réüssir la négociation en faveur du Prince de Condé, persuada aux Polonois d'élire Sobieski. Il leur représenta la bravoure avec laquelle ce Maréchal venoit de se distinguer à la bataille de Cokzin, & l'important service qu'il avoit rendu à sa patrie, en se couvrant lui-même de gloire. Le Vaivode Ruski le proposa & cette proposition ayant été acceptée par tous les Electeurs, il fut proclamé Roi le 22. de Mai 1674. malgré les intrigues & les sollicitations

LEOPOLD. 1683. de la Reine Douairiére. Elle ne laissa pas d'épouser le Prince Charles de Lorraine, mais si le mariage l'attacha plus fortement au parti de l'Empereur, ce Prince n'en devint pas plus heureux.

Cependant Sobieski oublia généreusement & chrétiennement tout ce qu'avoit contre lui la Maison d'Autriche en cette occasion. Dès qu'il apprit que Vienne étoit en danger, il sortit de la Pologne avec un grand nombre de Troupes qu'il mena à son secours. Le Prince de Lorraine nommé Général de l'Armée de l'Empereur & de l'Empire, les Electeurs de Baviére & de Saxe le joignirent, & toutes ces Armées assemblées battirent celle du Grand Visir qui étoit sortie de ses Lignes pour aller à leur rencontre. Les Turcs furent entiérement défaits & contraints de lever le siége & d'abandonner leur artillerie, leur bagage & leur camp, dans lequel il se trouva des richesses immenses.

Les Turcs sont battus & repoussés fort loin.

Le Roi de Pologne, après cette glorieuse expédition, résolut de profiter de ses avantages, & de poursuivre l'Armée Ottomane qui étoit dans une déroute & dans une consternation épouvantable. Il la joignit sous Barkan où il l'attaqua avec plus de valeur que de prudence. Il est sur que ce Prince auroit couru beaucoup de risque, si le Duc de Lorraine ne fût venu fort à propos le dégager. Les Chrétiens revinrent au combat le lendemain & chargérent les Turcs qui ne s'attendoient pas à ce retour, les mirent en fuite & en tuérent beaucoup plus qu'ils n'avoient fait lors de la levée du siége de

de Vienne. Ils prirent Barkan & allérent mettre le siége devant Gran ou Strigonie, dont ils se rendirent maîtres. LEOPOLD. 1683.

Sobieski qui avoit vu combattre les Polonois contre les Turcs comme des Lions, s'apperçut aisément que leur vigueur étoit refroidie, quand on voulut les faire agir contre les Hongrois, qui n'étoient armés que pour la défense de leur liberté, à qui on ne faisoit la guerre que pour les soumettre à la puissance absoluë de l'Empereur, nonobstant les priviléges dont ils étoient en possession. Les Polonois craignirent que cette guerre n'eût des conséquences fâcheuses pour leur propre liberté, & refusérent d'aller contre les Hongrois, ce qui donna lieu à Sobieski de chercher quelque accommodement pour tâcher de faire la paix entre l'Empereur & les Hongrois. Pour cet effet il engagea le Prince de Lorraine d'écouter leurs propositions, & on s'assembla dans la tente du Roi de Pologne. Le Vice-Chancelier de Hongrie, après avoir fait voir les avantages solides que l'Empereur tireroit de cette paix, demanda 1°. la confirmation de leurs priviléges : 2°. la liberté de conscience : 3°. la restitution des biens confisqués : 4°. la convocation d'une Diéte libre : où ils pussent assister : 5°. des quartiers d'hiver, & une suspension d'armes pendant qu'on négocieroit : 6°. la souveraineté de quelques Comtés que l'on avoit offert à Tekeli dès l'année précédente. Le Prince de Lorraine leur répondit en termes généraux, qu'il n'avoit aucun pouvoir de rien conclure, & qu'ils de-

Propositions d'accommodement avec les Hongrois, mais qui ne réüssissent pas.

LEOPOLD. 1683.

voient tout attendre de la clémence de l'Empereur. Le Roi de Pologne s'apperçut bientôt que l'Empereur ne vouloit pas d'accommodement, c'est pourquoi il prit le parti de se retirer avec ses Troupes dans son Royaume, & laissa celles de l'Empereur continuer la guerre sous le commandement du Prince de Lorraine.

La levée du siége de Vienne, la prise de Barkan & de Gran, la réduction de plusieurs Villes de la haute Hongrie, dont le Roi de Pologne s'étoit rendu maître dans sa marche, & les diverses victoires que les Chrétiens avoient remportées sur les Turcs, obligérent le Grand Seigneur de faire des préparatifs extraordinaires pendant l'hiver, pour tâcher de réparer toutes ces pertes. Il fit étrangler Kara-Mustapha son Grand Visir, & Kara-Ibrahim qu'il avoit élevé à cette Charge partit d'Andrinople le 16. de Juin

1684. 1684. pour aller joindre l'Armée Ottomane qui avoit passé l'hiver en Hongrie. Cependant le Prince de Lorraine avoit assiégé Wicegrade, & après la prise de cette Place il mit le siége devant Bude, mais il fut contraint de le lever, parce que la saison étoit trop avancée & qu'il manquoit de vivres. Les Turcs furent encore battus l'année suivante entre cette Place & celle de Waitzen, & perdirent pendant cette campagne cette derniére Ville, & celle de Werowitz, Neuhausel & Eperies en 1685. & en 1686. Bude autrefois la demeure des Rois de Hongrie, Segedin & Cinq-Eglises.

Continuation de la Guerre de Hongrie.

L'année 1687. fut signalée par la victoire

rem-

remportée sur les Turcs à Mohats, par la prise d'Essec, de Boslega & d'Agria, & par le couronnement de l'Archiduc Joseph, fils aîné de Léopold qui reçut la couronne de Hongrie. En 1688. les Troupes de l'Empereur prirent aussi Monkats, & Albe-Royale, & forcérent le Prince de Transilvanie de reconnoître le nouveau Roi. Lippa, Illock, Petri-Varadin, Titul & Belgrade, furent pris la même année, & en 1689. les Troupes Impériales s'emparérent de Sigeth, Widin & Scopitz. Le Prince Louis de Bade battit aussi les Turcs à Jagodin & à Nissa. Mais leur campagne de 1690. ne fut pas à beaucoup près aussi favorable. Charles-Philippe de Brunswick fut battu & perdit quelques Régimens, & ce malheur fut suivi de la perte de Nissa, de Widin, de Belgrade & de Lippa que les Turcs reprirent. La victoire remportée par les Troupes Impériales en 1691. auprès de Salankemen rétablit un peu les affaires de Léopold. Ses Troupes reprirent l'année suivante le grand Waradin, & en 1693. le Château de Zens: mais l'entreprise faite sur Belgrade ne réüssit pas, non plus que le siége de Petri-Varadin. Cette Place fut vaillamment défenduë, mais les Impériaux ne laissérent pas de prendre Giulla pendant ce siége.

LEOPOLD. 1687. 1689. 1691.

La campagne de 1695. ne fut pas heureuse aux Chrétiens. La défaite des Troupes de l'Empereur en Transilvanie entraîna avec elle la perte de plusieurs petites Places. Celle de 1696. le fut encore moins. On ne sçut guére qui avoit gagné la bataille d'Ollatsch.

1695.

LEOPOLD. 1695.

latsch. Ce fut en cette occasion que l'Empereur perdit le brave Général Heusler : mais il eut sa revanche en 1697. par la victoire remportée près de Senta sur le Tibisque, qui rétablit entiérement les affaires des Allemans de ce côté là. Cette guerre fut enfin terminée par la paix concluë à Carlowitz le 26. de Janvier 1699. On a cru être obligé de rapporter de suite tous ces événemens de la guerre de Hongrie pour ne pas embarrasser la suite de la narration de ce qui s'est passé de l'autre côté de l'Allemagne.

Paix de Carlowitz. 1699.

Dès que la paix de Nimégue eut terminé la guerre de Hollande, il s'en commença une autre avec la plume, qui ne parut pas de moindre conséquence. Roland Ravaux, Conseiller au Parlement de Metz, après avoir long-tems réfléchi sur les termes du Traité de Munster, par lequel l'Empereur & l'Empire cédent à la France les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun, avec tous les droits & dépendances, qui leur avoient appartenus sur leur territoire, & examiné les titres des archives de Nanci qui avoient été transportées à Metz, après la derniére expulsion de Charles III. Duc de Lorraine, arrivée en 1670. crut qu'il étoit tems de donner à cet article la juste extension qu'il devoit avoir. Il obtint pour cet effet l'érection d'une Chambre Royale composée de certain nombre de Présidens & de Conseillers de ce Parlement, & après avoir examiné duquel de ces Evêques dépendoit chacun des fiefs situés dans ces trois Diocéses, sur les anciennes reconnoissances,

Chambre Royale de Metz.

Ra-

Ravaux nommé Proçureur Général de cette Chambre y fit assigner les Propriétaires de ces fiefs, pour être condamnés d'en faire la foi hommage à l'Evêque dont ils étoient mouvans, & de rendre au Roi les mêmes devoirs qu'ils rendoient à l'Empereur & à l'Empire avant le Traité de Munster, qui subrogeoit sa Majesté très-Chrétienne en tous leurs droits. Les Procureurs Généraux du Parlement de Besançon, & du Conseil souverain de Brisack, imitérent l'éxemple de Ravaux.

LEOPOLD. 1684.

On donna un très-grand nombre d'assignations, suivant lesquelles la plupart des assignés comparurent, reconnurent la justice de la demande, firent sans peine la foi hommage aux Evêques dont leurs Fiefs se trouvoient mouvans, & reconnurent la souveraineté du Roi, en la personne duquel avoient passé tous les droits de l'Empereur & de l'Empire à leur égard. Ceux qui ne comparurent pas furent condamnés aux peines ordinaires des Vassaux qui refusent de reconnoître leur Seigneur féodal, & on eut soin d'exprimer dans les Arrêts que l'on rendit contre eux les piéces justificatives de la mouvance de leurs fiefs.

Il fut aisé de reconnoître par là, que ce qu'on appelle aujourd'hui Lorraine, n'est qu'un assemblage de différens fiefs mouvans de ces Evêchés, qui ont été acquis en différens tems, & à divers titres dans l'espace de trois ou quatre siécles, pendant lesquels ils avoient été souvent remplis par des Princes de cette Maison. Si on avoit eu le tems d'é-

LEOPOLD. 1684. d'examiner les Titres de l'Evêché de Toul, ausquels on ne toucha point, le Duc de Lorraine, loin de pouvoir regarder ses Ancêtres comme les Fondateurs de ces Evêchés, comme le prétend mal-à-propos l'Auteur du prétendu Testament politique du Prince Charles de Lorraine; le Duc d'à présent, dis-je, auroit eu de la peine de se conserver un pouce de terre en souveraineté, en sorte qu'il ne tient celle qu'il posséde à présent que de la seule libéralité du Roi de France. Il est vrai que par le Traité de Riswic on a cassé tous les Arrêts des trois Chambres Royales, mais les Titres sur lesquels ils ont été rendus, n'en subsistent pas moins dans toute leur force, & servent toujours également à justifier la mouvance des Fiefs dont la Lorraine d'aujourd'hui est composée.

Il y a long-tems que l'on est revenu des fausses idées que Symphorien Champier, Richard de Wassebourg, & François de Rosiéres, avoient voulu donner au Public dans leurs Ouvrages, de l'origine de la Maison moderne de Lorraine. Il suffit de dire que ces Livres avoient été composés dans les troubles arrivés pendant le Régne de Henri III. où la Maison de Guise cadéte de celle de Lorraine n'avoit pas de médiocres prétentions. Leur dessein étoit de faire descendre la Maison moderne de Lorraine de Charlemagne par celle de Boulogne, qui avoit produit le fameux Godefroy de Bouillon, quoiqu'elle soit éteinte depuis long-tems, & de faire passer Hugues Capet, & ses

ses illustres descendans pour des Usurpateurs. Le dernier de ces Ecrivains déclara en plein Parlement qu'il avoit avancé exprès un grand nombre de faussetés dans son Ouvrage, & en demanda pardon.

Cependant on ne disconvient point, que la Maison moderne de Lorraine, pour ne pas descendre de Charlemagne, n'ait une origine très-illustre & très ancienne: les Généalogistes conviennent qu'elle descend de Gérard Comte d'Alsace, d'où descend aussi celle d'Autriche, qui n'en est que la cadette. Chantereau le Févre justifie par des autorités incontestables que lors de son établissement dans le Pays qu'on appelle aujourd'hui Lorraine, qui n'est qu'une petite partie du Royaume de Lothaire, elle y étoit tout-à-fait étrangére, & qu'elle n'y acquit d'abord que peu de chose.

Toute l'étenduë des Evêchés de Metz, Toul & Verdun avoit été cédée en souveraineté & en propriété à ces trois Evêques par Othon III. à la priére de Brunon Archevêque de Cologne son Oncle, au même tems que cet Empereur avoit investi les Prélats d'Allemagne de la souveraineté & de la propriété de toute l'étenduë de leurs Diocèses, persuadé par Brunon que les Prélats auroient plus de déférence pour lui, & que ne devânt point laisser d'enfans, ils en seroient plus attachés à sa personne & à ses intérêts.

Ainsi l'établissement de la maison d'Alsace dans ces trois Evêchés fut d'abord peu considérable; & Joinville, dans l'histoire de

LEOPOLD. 1684. S. Louïs, ne nomme Mathieu Duc de Lorraine que parmi les Seigneurs qui accompagnoient ce Monarque au voyage de la Palestine en 1242. Ses successeurs acquirent dans la suite divers fiefs dans ces trois Diocèses par différentes voyes. On a vu la plûpart des titres de ces acquisitions en bonne forme, tels qu'ils sont énoncés dans les Arrêts de la Chambre Royale de Metz; les trois Evêques avoient eu grand soin de s'en faire rendre la foi hommage à chaque mutation: & quand on les a restitués à M. de Lorraine, on a eu soin de retenir des copies ou des extraits en bonne forme des principaux. Le dernier est de 1626. rendu par Charles M. Duc de Lorraine & la Princesse Nicole son Epouse, à M. de Verneuil Evêque de Metz, d'un grand nombre de fiefs qui étoient mouvans de sa dignité. Les changemens arrivés depuis en Lorraine avoient empêché qu'il ne s'en rendît d'autres.

Il est vrai que quelques Ecrivains partiaux ont prétendu que la mouvance des fiefs n'emportoit point la souveraineté, & que le fief servant pouvoit reconnoître un autre souverain que le fief dominant; mais outre que cette maxime est entiérement opposée à tous les principes du droit féodal, il est constant que dans le traité de Munster l'Empereur & l'Empire ont cédé au Roi *supremum Dominium & omnia jura superioritatis in tres Episcopatus, eorumque dependentias*, ensorte que l'on ne sçauroit faire voir qu'ils se soient reservé la moindre

pré-

prétention sur ces Diocéses, ni sur les fiefs médiats qui en étoient mouvans, & que par un autre article l'Empereur & l'Empire se sont obligés de n'assister directement ni indirectement le Duc de Lorraine au recouvrement des mêmes fiefs médiats ; d'où l'on conclut qu'ils les regardoient comme des membres détachés, & désormais étrangers à l'Empire, qui devoient suivre la mouvance & la souveraineté des fiefs immédiats dont ils étoient dépendans, à laquelle l'Empereur ni l'Empire ne pouvoient plus donner aucune atteinte.

LEOPOLD. 1684.

Le conseil de l'Empereur prévoyant les conséquences fâcheuses pour lui, & avantageuses pour la France, que pouvoient produire ces réünions que l'on auroit pu pousser plus loin, fit rechercher la France de les arrêter, ou du moins de les suspendre. Il se tint d'abord là-dessus des conférences à Francfort qui furent depuis transférées à Ratisbonne. On y signa le 15. d'Août 1684. un traité de Tréve pour vingt ans, aux conditions qu'il avoit plu au Roi de proposer ; c'est ce qui paroît par le préambule même du traité qu'on donnera dans cette édition.

Tréve avec la France.

L'Empereur & l'Empire cédent à la France la possession de Strasbourg, du Fort de Kell, & de tous les lieux, fiefs & Seigneuries, dont elle s'étoit mise en possession en vertu des Arrêts des Chambres Royales de Metz, de Besançon & de Brisack, même quant à la souveraineté & suzeraineté à la charge de n'en plus faire rendre.

LEOPOLD. 1685.

Mort de l'Electeur Palatin.

Tout sembloit devoir demeurer tranquille après ce traité, & il paroît que le Roi de France comptoit là-dessus par les termes de son Edit du mois d'Octobre 1685. qui révoque celui de Nantes, & supprime dans son Royaume l'éxercice de la Religion Protestante à laquelle cet Edit servoit de rempart. Mais la mort funeste de Charles, Electeur Palatin qui mourut sans enfans, changea la face des affaires. Ce Prince étoit le dernier de la branche de Simmeren, & il n'avoit laissé qu'une sœur, qui étoit Elisabeth-Charlotte Epouse du Duc d'Orleans, frére Unique de Sa Majesté, à qui la succession allodiale de cet Electeur appartenoit sans difficulté: pour la féodale, elle pouvoit être contestée entre Philippe-Guillaume, Duc de Neubourg, descendu de la branche qui devenoit l'aînée, & Charles George, & Auguste-Léopold de Veldents, qui quoique sortis d'une branche cadette de celle du Duc de Neubourg, se trouvoient cependant plus proches d'un degré.

Le Duc de Neubourg sçut prévenir cette contestation par le traité de Hall en Suabe, qui fut signé par l'Electeur cinq jours avant sa mort. Charles le reconnut pour son héritier féodal, & l'engagea de délivrer sa succession allodiale à Madame la Duchesse d'Orleans sa Sœur après sa mort. Philippe-Guillaume arriva à Heidelberg peu de jours après le décès de l'Electeur, & se mit en possession de tous les biens.

Dès que Madame la Duchesse d'Orleans en fut avertie, elle envoya demander l'éxécution

cution du traité de Hall, & la délivrance d'une succession, qui lui appartenant par le droit du sang, ne pouvoit lui être contestée à quelque titre que ce fût. Le nouvel Electeur commença par faire délivrer une partie des effets à l'Envoyé de S. A. R. mais il s'en repentit bien-tôt, & crut que ces effets que l'on comprend en Allemagne avec les biens immeubles non féodaux, sous le nom de succession allodiale, lui étoient nécessaires pour soutenir une famille aussi nombreuse que la sienne, & s'érigeant en juge d'une contestation où il étoit partie formelle, il discontinua la délivrance & renvoya en France celui qui étoit chargé des affaires de Madame. Il jugea bien que le Roi de France prenant intérêt pour un Frére & pour une Belle-sœur qui lui étoient chers, ne manqueroit pas de s'en ressentir & de leur faire faire par la force de ses armes une justice qui leur étoit refusée avec aussi peu de fondement. Ce Prince résolut de prévenir le Roi, & de mettre plutôt le feu aux quatre coins de l'Europe que d'achever la restitution qu'il avoit commencée.

LEOPOLD. 1685.

1686.

Cet Electeur voyant que les forces de l'Empereur ne suffiroient pas à faire la guerre en tant d'endroits en même têms, le porta à faire le 28. de Juin 1686. un traité avec le Prince & les Etats de Transilvanie par lequel il s'engagea, 1. De défendre cette Province & les parties de la Hongrie qui y sont annéxées. 2. De mettre les Troupes Impériales sous la direction de ce Prince, & de ses successeurs, pendant qu'elles se-

Traité de Transilvanie.

LEOPOLD. 1686. feroient dans les Pays dépendans de sa souveraineté, & qu'elles y resteroient tant qu'il en auroit besoin, à la solde de l'Empereur. 3. Que tout ce qui seroit conquis sur l'ancien domaine de la Porte par le droit des armes, appartiendroit à celui qui s'en rendroit le maître; mais que tout ce qu'on découvriroit avoir appartenu à la Transilvanie lui seroit rendu. 4. Que le Prince & les Etats seroient maintenus dans les droits dont ils avoient joüi jusqu'alors dans toute l'étenduë de la Principauté. 5. Que le Prince de Transilvanie & le Prince son fils dont l'Empereur approuvoit l'élection seroient maintenus; qu'après leur mort les Etats pourroient en choisir un autre. 6. Qu'il ne seroit rien innové au titre & aux armes du Prince de Transilvanie, lesquels l'Empereur ne pourroit jamais s'attribuer. 7. Que les garnisons de Clausembourg & de Deva seroient composées, les deux tiers d'Impériaux, & le tiers de Transilvains, ausquels l'Empereur fourniroit la solde, & les Transilvains les alimens. Que ces garnisons en sortiroient incontinent après la paix, & que les Villes leur seroient renduës.

Ce Traité fut ponctuellement éxécuté de la part des Transilvains, mais l'Empereur ne s'en servoit que pour s'emparer de toutes les Places fortes de la Principauté; & levant ensuite entiérement le masque, il commanda par tout en maître sans s'embarrasser des plaintes & des reproches de ces Peuples. L'on enleva la Chancellerie de

de Transilvanie dont les titres furent portés à Vienne, le jeune Abaffi qui s'y trouva au retour d'une campagne qu'il venoit de faire sur le Rhin, y fut arrêté, dès que l'on eut appris la mort de son pére, & contraint de renoncer à son élection. L'Empereur tira peu d'avantage de cette renonciation. Les Etats de Transilvanie firent une autre élection en 1704. en faveur du Prince François Rakotzi.

Ligue d'Ausbourg.

Le Duc de Neubourg outre cette paix, ménagea encore la ligue qui fut concluë à Ausbourg le 9. Juillet 1686. entre l'Empereur qui étoit son gendre, Charles II. Roi d'Espagne aussi son gendre, Charles XI. Roi de Suéde, & quelques autres Princes & Cercles de l'Empire: elle eut pour prétexte la guerre contre le Turc, & sur tout le point de la sureté publique stipulé par le Traité de 1684. *lequel n'a*, dit-on, *encore aucune consistance:* l'on ajoûte, *qu'il est à craindre qu'il ne faille encore bien du tems pour y mettre la derniére main; & que cependant il arrive bien des adversités à l'Empire. Son but sera*, dit on encore, *de conserver la liberté Germanique, le repos, la paix, la défense & la sureté de l'Empire, & des Electeurs, Princes & Etats en général.* On ne pouvoit guére mieux faire connoître quel étoit le dessein du nouvel Electeur, il vouloit se conserver la succession allodiale de son Prédécesseur qui ne lui appartenoit nullement, & prétendoit que si le Roi de France entreprenoit de la demander pour Madame la Duchesse d'Orleans à qui elle étoit

LEO-POLD. 1686.

étoit duë, il s'attireroit sur les bras toute cette Ligue. L'Empereur traita aussi bientôt après avec l'Electeur de Brandebourg pour en avoir des Troupes; l'ambition de Guillaume, Prince d'Orange qui commençoit à se faire connoître, contribua à y faire entrer la Hollande, toujours animée & toujours prête à se déclarer contre la France, quoiqu'elle lui doive son établissement, & pour rendre ce Prince encore plus puissant & le mieux mettre en état de nuire à la France; on prit des mesures sures pour chasser Jacques II. Roi d'Angleterre de son Trône, & pour y placer ce Prince qui étoit son gendre & son neveu; c'est ce qui a donné lieu à la cruelle guerre qui a désolé la plus grande partie de l'Europe pendant dix ans, dont on se contentera de marquer ici les principaux événemens.

Le Roi de France qui avoit eu des avis à n'en point douter de la Ligue d'Ausbourg, & des préparatifs que l'on faisoit par tout pour l'éxécuter, crut qu'il étoit de sa politique de prévenir & de mettre à couvert l'Alsace, qui vraisemblablement seroit la prémiére exposée aux incursions des ennemis. Les mêmes raisons qui avoient obligé la France d'acquérir Philisbourg pour couvrir l'Alsace, lui firent appercevoir la faute qu'elle avoit faite de restituer cette place par le traité de Nimégue, & l'engagérent à la recouvrer: elle fut assiégée par l'armée de France commandée par Monseigneur le Dauphin le six d'Octobre 1688. & capitula le 29. du même mois; ensorte que ce Prin-

1688.

Siége de Philisbourg.

Prince y entra le prémier de Novembre jour de sa naissance. Ce Prince conduisit de là son Armée victorieuse dans le bas Palatinat, véritable cause de la guerre, & le soumit entiérement. Les armées du Roi chassérent ensuite tout ce qu'il pouvoit y avoir d'Ennemis au deçà du Rhin, depuis Basle jusqu'à Coblents, pour se tenir ensuite sur la défensive à couvert de ce fleuve, qui fait depuis si long-tems la séparation de la France d'avec l'Allemagne.

LEOPOLD. 1688.

Ce fut alors qu'éclata le dessein formé par la Ligue, d'ôter à la France le plus puissant de ses Alliés qui étoit le Roi d'Angleterre. Ce Prince étoit monté sur le Trône, après la mort de Charles II. son Frére, quoiqu'il se fût déclaré Catholique depuis long-tems, & il n'avoit trouvé au commencement de son Régne que de legéres oppositions de la part du Duc de Montmouth & du Comte d'Argile, qu'il n'avoit pas eu beaucoup de peine à surmonter. Son régne avoit été jusques-là tranquille; il n'avoit encore rien entrepris sur la liberté de ses Sujets, & l'Angleterre n'avoit depuis long-tems joui d'un plus grand repos. Le Ciel sembloit avoir affermi sa couronne par la naissance d'un Prince, & préparé à ses Peuples une longue félicité. L'Europe même pouvoit se promettre une longue Paix, de l'intelligence de Jacques II. avec la France: mais les Hollandois, qui depuis quelque tems ont prétendu s'ériger en arbitres souverains de l'Europe, crurent qu'il falloit avoir un Roi d'Angleterre dans leur parti, &

Invasion du Prince d'Orange en Angleterre.

LEOPOLD. 1688. & désespérant d'y faire entrer Jacques II. ils entreprirent de le chasser de son Royaume. L'ambition de Guillaume Henri de Nassau leur Stadhouder, contribua beaucoup à la réüssite de leur dessein ; ses qualités de Gendre & de Neveu de Jacques II. loin de lui donner de l'horreur pour une pareille entreprise, ne lui servirent qu'à corrompre les Anglois, leur inconstance naturelle, le prétexte de la Religion, & le phantôme du pouvoir arbitraire que l'on publia, que le Roi Jacques vouloit introduire en Angleterre, firent révolter presque tous les Sujets, & laissérent à peine à ce Prince la liberté de se retirer en France avec sa Famille.

Guillaume & la Princesse Marie son Epouse, furent placés sur le Trône d'où ils avoient fait chasser le Roi Jacques leur Pére, dont la personne devoit leur être respec-
1689. table, & que néanmoins ils avoient fait déclarer vaçant par sa désertion forcée: les intérêts du nouveau Roi d'Angleterre, devinrent alors communs avec ceux des Hollandois & de l'Empereur, qui ne manqua pas de l'envoyer féliciter sur sa nouvelle dignité ; Guillaume quoique Roi d'Angleterre, n'en demeura pas moins Stadhouder de Hollande, où il augmenta considérablement son autorité, & où il alla même l'année suivante recevoir les honneurs du triomphe, sur une aussi belle conquête.

Ce fut à ce voyage qu'il trouva moyen d'engager dans ses intérêts, & dans ceux de l'Empereur, la plupart des Princes de l'Empire,

pire, dans la vuë de susciter tant d'affaires à la France, qu'elle ne fût pas en état de fournir des Troupes & de l'argent au Roi Jacques pour rentrer en Angleterre. Les Troupes de l'Electeur de Saxe, du Landgrave de Hesse, & du Duc d'Hanover allérent prendre des quartiers d'Hiver aux environs de Francfort sur le Mein; l'Empereur fit avancer sur le Rhin six Régimens de Cavalerie; & quatre ou cinq d'Infanterie; l'Electeur de Brandebourg arriva à Vesel, où il avoit la plus grande partie de ses Troupes; l'Evêque de Munster se déclara pour Léopold, les Hollandois envoyérent sept à huit mille hommes dans le Pays de Juliers, ils se saisirent de la plupart des Places de l'Electorat de Mayence, & huit Régimens du Duc d'Hanover s'avancérent du côté de Tréves, & on couvrit Coblents & les Pays des environs; enfin, l'Empereur eut le crédit de faire déclarer le Roi ennemi de l'Empire par la Diéte le 4. de Mars 1689. Le Prince Charles de Lorraine arriva auprès de Coblents, avec 14 ou 15000 hommes où il devoit joindre les Troupes de Hesse-Cassel, l'Electeur de Baviére marcha vers le haut Rhin avec 10000 Bavarois, 7000 Impériaux, & 4000 Suabes, & celui de Brandebourg s'avança du côté de Clèves, avec environ 20000 hommes de ses Troupes, & de celles de l'Evêque de Munster.

LEOPOLD. 1689.

Les François abandonnérent alors les Villes qu'ils avoient prises depuis le siége de Philisbourg, & ne se reservérent que Mayence,

LEOPOLD. 1689.

yence, Bonne, Kaiserswert, & quelques autres Places peu considérables, qu'ils perdirent bientôt aussi bien que Kaiserswert, qui se rendit à M. de Brandebourg, après un siége de quelques jours; les Impériaux firent ensuite le siége de Mayence que les François avoient fortifié, la Place fut attaquée par trois endroits, l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse-Cassel, & le Prince de Lorraine partagérent les attaques, les François se défendirent parfaitement, ils firent des sorties si fréquentes & si vigoureuses, qu'ils ruïnérent souvent en un seul jour tous les ouvrages ausquels les Ennemis avoient été occupés des semaines entiéres; ils firent en un seul jour trois sorties à deux heures l'une de l'autre avec un carnage épouvantable, & nétoyérent toute la tranchée; ils firent main basse sur 4 ou 500 hommes, enclouérent deux piéces de canon, comblérent les travaux des Ennemis, & posérent leur grande garde de Cavalerie, au lieu même où les Assiégeans avoient fait l'ouverture de la tranchée; enfin, cette Place ne pouvant être secouruë, fut obligée de capituler le 11. de Septembre 1689. après un siége d'environ deux mois. Quelques jours après la prise de Mayence, les Troupes Impériales marchérent du côté de Bonne, qui avoit été déja bombardé & blocqué par l'Electeur de Brandebourg, celles de Hollande, de Munster, de Hesse & de Lunebourg s'y rendirent; jamais garnison ne se défendit mieux, mais enfin se voyant sans espérance de secours, le Baron d'Hasfeldt

Siége de Bonne.

qui

qui y commandoit, capitula le 12. Octobre, & en sortit le 15. avec la garnison.

L'Empereur entreprit encore d'ôter à la France le seul Allié qui lui restât, qui étoit le Duc de Savoye; il se servit pour cela du Prince Eugéne qui étoit de la même Maison, & qui prétendoit avoit lieu de se plaindre du Roi de France; on tira ce Prince de l'Armée de Hongrie, où il avoit utilement servi jusques là, pour l'envoyer négocier auprès du Duc son parent, à qui l'on promit de donner le commandement d'un corps considérable de Troupes auxiliaires.

Guerre d'Italie.

La négociation dura long-tems, il s'agissoit de surmonter des motifs très-pressans, qui sembloient devoir engager pour toujours le Duc de Savoye à demeurer dans l'alliance de la France, il ne pouvoit pas bien surement compter sur les espérances dont on le flattoit: cependant dès que l'Empereur se fut résolu de le traiter d'Altesse Royale, à cause des prétentions qu'il a sur l'Isle de Chypre, il se rendit à Venise pour conférer avec l'Electeur de Baviére: la présence de l'Ambassadeur de France, qui l'y avoit accompagné, ne l'empêcha pas de prendre des engagemens contre le Roi, qui ne furent que depuis rédigés en forme de traité avec l'Abbé Grimani Envoyé de l'Empereur.

Ce traité eut pour prétexte que le Roi de France avoit fait entrer dans les Etats du Duc une Armée de 18000. hommes commandée par M. de Catinat, quoique cela se fût fait de son consentement, qu'il vouloit l'obliger à lui remettre deux de ces Places,

&

LEOPOLD. 1689. & à lui donner deux Régimens d'Infanterie & deux de Dragons; il portoit, 1°. Que le Duc n'entreroit en aucune négociation, & ne feroit aucun Traité avec la France sans le consentement de l'Empereur. 2°. Qu'il agiroit avec l'Empereur & ses Alliés, contre la France de toutes ses forces. 3°. Qu'il joindroit ses Troupes aux leurs. 4°. L'Empereur s'engageoit de même, de ne faire aucun Traité avec le Roi sans l'y comprendre. 5°. De faire ensorte que le Gouneur du Milanois employeroit ses Troupes à la conservation des Etats du Duc, & que la Flotte Espagnole couvriroit le Comté de Nice. 6°. L'Empereur promettoit d'envoyer 6000. hommes de ses meilleures Troupes joindre celles du Duc, de les entretenir à ses dépens, & de ne leur laisser prendre aucun quartier d'Hiver dans le Piémont. 7°. De faire ensorte que les Vaudois, les François réfugiés, & les 8000. hommes que l'Ambassadeur d'Espagne promettoit de faire passer en Piémont, se joignissent aux Troupes du Duc, pour agir où il jugeroit à propos. 8°. Que l'Empereur & ses Alliés travailleroient à le rendre maître de Pignerol, sans former pour cela aucune prétention sur le Montferrat. 9°. Qu'il ne prétendroit rien à tout ce qui seroit pris sur les François, dont le Duc & le Gouverneur du Milanois s'accommoderoient ensemble.

L'Empereur à la faveur de ce Traité, fit entrer en Italie sous la conduite du Prince Eugéne, des Troupes qui prirent des quartiers d'Hiver dans les Etats du Duc de Mantouë

touë malgré ce Prince, qui s'offroit d'observer une éxacte neutralité. Le Prince Eugéne alla inutilement à Vienne demander un renfort de Troupes, la Campagne précédente avoit été trop malheureuse en Hongrie pour les Impériaux, pour pouvoir lui en donner. Les François qui aiment toujours mieux faire la guerre chez leurs ennemis que dans leur Pays, ouvrirent cependant la Campagne par la prise de Veillane, de Carmagnole, & de quelques autres Places qui auroient fait craindre pour Turin, s'ils n'avoient été obligés de lever le siége de Coni qu'ils avoient assiégé.

LEOPOLD. 1689.

Léopold & ses Alliés assemblérent en Piémont une Armée de 47000. hommes, sous le Commandement de l'Electeur de Baviére, du Prince Eugéne & du Comte Caraffa. Mais les François n'en avancérent pas moins, ils changérent en siége le blocus de la Ville de Montmeillian, la tranchée y fut ouverte la nuit du 27. au 28. de Juillet 1691. & le 4. d'Août après midi, les Assiégés battirent la chamade; mais la Citadelle ne se rendit que le 24. de Décembre. Comme les François virent les Armées des Ennemis jointes, ils se retirérent sous le canon de Saluces, où l'on n'osa les attaquer, & les Impériaux passérent le Pô pour aller investir Carmagnole, ils prirent cette Ville par composition après six jours de tranchée ouverte, mais ils observérent fort mal la Capitulation, la garnison qui devoit se retirer à Pignerol, ne garda presque rien de son bagage; M. de Catinat, après avoir mis bon or-

1691.

LEOPOLD. 1691. ordre à la défense de Suze, & y avoit établi pour Gouverneur le Marquis de Larré, se retira sous le canon de Pignerol, le Marquis de Crenan conserva la Ville de Casal, en faisant arrêter le Gouverneur qui étoit d'intelligence avec les Ennemis.

1692. La Campagne suivante les Alliés détachérent 600. Vaudois, qui ayant passé par des chemins que l'on avoit cru impraticables, pénétrérent jusques dans le Vivarets, où ils firent beaucoup de désordre, ils partagérent ensuite leur Armée forte de plus de 50000. hommes, dont une partie demeura sous les ordres du Général Palffi, aux environs de Pignerol, & l'autre partagée en plusieurs petits détachemens, tâcha de pénétrer dans le Dauphiné, le Duc de Savoye se mit à leur tête quand il furent rassemblés, & ils se trouvérent bientôt sur les Frontiéres de cette Province, où ils se rendirent Maîtres de Guillestre.

Ce Prince attaqua ensuite Ambrun, où le Marquis de Larré s'étoit jetté avec 3000. hommes, la tranchée y fut ouverte la nuit du 6. au 7. d'Août 1692. & cette Place, quoique dénuée de Fortifications, ne fut renduë que neuf jours après. Gap ne tarda pas à se soumettre, & les Alliés pouvoient se promettre quelques autres conquêtes semblables, si la division qui arriva parmi eux ne les eût obligés de se séparer; les Espagnols se retirérent les prémiers, le Duc de Savoye fut attaqué de la petite vérolle, & les autres par cette désertion se virent contraints d'abandonner leurs conquêtes, & de re-

1692.

renoncer à l'espérance d'en faire d'autres : le Général de Catinat leur ayant rompu toutes leurs mesures, ils se contentérent de brûler & de piller le Pays où ils étoient entrés ; les François ne laissérent pas de se rendre maîtres de la Vallée de Barcellonnette, pour ôter par ce moyen au Duc de Savoye, l'envie de rentrer en France.

La Campagne suivante fut ouverte par les Alliés qui commencérent le siége du Fort de sainte Brigide, le 30. Juillet, & la place fut abandonnée la nuit du 14. au 15. d'Août, ils bombardérent ensuite Pignerol ; mais voyant que le Maréchal de Catinat s'en approchoit avec son armée, ils firent sauter le Fort de sainte Brigide, & se retirérent à Marsaille, où ils se rangérent en bataille pour l'attendre. 1693.

Bataille de Marsaille.

Le Marquis de Leganés commandoit l'aîle gauche, où étoient les Troupes Espagnoles, & les Régimens Allemans de Commerci, de Taffi, & de Schrosenbach commandés par le Prince de Commerci. L'aîle droite étoit commandée par le Duc de Savoye, & le Comte de Caprara, & soutenuë par le reste de la Cavalerie Allemande, & Savoyarde. Le Corps de bataille recevoit les ordres du Prince Eugéne, du Marquis de Parelles, & du Comte de las Torrés.

Les François s'approchérent dès la pointe du jour, & après plusieurs décharges de l'artillerie de part & d'autres, ils marchérent en bataille entre huit & neuf heures du matin, au nombre de 20000. sans tirer un

 seul

LEOPOLD. 1693. ſeul coup, & vinrent fondre l'épée à la main, & la bayonnette au bout du fuſil, ſur l'aîle gauche des Alliés. Ils furent d'abord obligés de ſe retirer avec perte, mais ils vinrent à la charge, & ſoutenus de leur Cavalerie, ils ſe jettérent avec tant de furie ſur celle de Naples & de Milan, qu'ils l'obligérent à plier. La Cavalerie Allemande qui couvroit celle-là fut rompuë, & la Gendarmerie de France étant ſurvenuë, les Allemans ne furent plus en état de faire tête aux François. La ſeconde ligne qu'ils avoient fait avancer, fut encore contrainte de plier.

Dès que l'aîle gauche des Alliés eut été battuë, la Cavalerie Françoiſe pénétra à droit & à gauche jusqu'au corps de bataille qui ſe trouva à découvert, elle l'enveloppa, & le contraignit enfin de ſe retirer, & d'abandonner le Champ aux Vainqueurs, avec une partie de ſon canon. Leur Infanterie paſſa le Pô le même jour. Le Duc de Schomberg mourut bien-tôt après à Turin de ſes bleſſures, & l'armée des Alliés ſe rallia ſous le canon de cette place. L'on prétend qu'elle étoit encore forte de 25000 hommes. Celle de France qui s'avançoit du côté de Coni, reçût ordre de prendre la route de Saluces.

1694. L'année ſuivante les Alliés qui avoient formé un deſſein ſur Caſal, crurent qu'il faloit auparavant s'emparer du Château de S. Georges, que les Eſpagnols avoient abandonné l'année précédente. Il fut inveſti le 23. d'Août 1694. & ſe rendit cinq jours

jours après. La prise de ce Fort servoit à reserrer la garnison de Casal, & à l'empêcher de faire des courses dans le Montferrat. C'est à quoi se terminérent cette Campagne les conquêtes des Alliés en Italie. LEOPOLD. 1694.

Ils firent la Campagne suivante de grands projets pour le siége de Casal, qui furent presque déconcertés par leur mésintelligence, & par la contestation qui se forma entre eux, à qui appartiendroit cette Place quand ils l'auroient prise. L'on commença à travailler aux lignes de circonvallation le 25. de Juin, & la place fut renduë le 9. de Juillet, à condition que les fortifications en seroient entiérement rasées, ce qui fut éxécuté. 1695.

Les François eurent pendant la Campagne de 1696. une armée en Italie, beaucoup plus forte que les années précédentes, l'on y comptoit 88 bataillons, 60 escadrons de Cavalerie, 23 escadrons de Dragons, & trois compagnies de Canoniers. Le Maréchal de Catinat qui la commandoit, après avoir suffisamment muni les passages, la mena camper le 2. de Juin à Rivalte, à cinq lieuës de Pignerol, & à deux de Turin, d'où il décampa un mois après pour se rapprocher de Pignerol, & le 12. de Juillet lorsqu'on s'y attendoit le moins on publia au Camp de Turin, & à celui de Volvera une Tréve de trente jours, entre les Troupes de France, & celles de Savoye, pendant que celles des Alliés, au nombre de 28. à 30000 hommes étoient campées à 1696.

Traité avec le Duc de Savoye.

 Mont-

LEOPOLD. 1696. Montcallier. Le Traité portoit 1. Que le Roi de France rendroit au Duc tout ce qu'il avoit pris pendant la guerre. 2. L'échange de Pignerol avec la Vallée de Barcellonnette. 3. Le Mariage du Duc de Bourgogne, avec la fille aînée du Duc. 4. Que le Roi lui payeroit quatre millions par forme de dédommagement. 5. Que s'il étoit attaqué Sa Majesté l'assisteroit de 8000 hommes d'Infanterie, & de 4000 chevaux entretenus à ses dépens. 6. Que le Pape, & la République de Venise seroient garants du traité.

Les Impériaux & leurs Alliés surpris d'un accommodement auquel ils ne s'étoient pas attendus, s'approchérent du Milanois pour en tirer des vivres; leur Infanterie traversa Turin, un Régiment à la fois, ils cherchérent tous les moyens de détacher le Duc de Savoye, mais toutes les offres que les Impériaux purent faire, ne furent pas capables de le faire changer de résolution. La Tréve fut seulement prolongée jusqu'au 15. de Septembre, jour auquel fut signé le contrat de mariage du Duc de Bourgogne & de la Princesse de Savoye. Le même jour le Maréchal de Catinat entra dans le Milanois, le Duc de Savoye le suivit, & fut reçu en qualité de Généralissime de l'Armée, qui alla ouvrir la tranchée devant Valence le 24. de Septembre. Il y avoit dans cette Place une garnison de 6000 hommes, commandée par Dom Francisco Colmenero: le siége fut poussé avec vigueur jusqu'au 8. d'Octobre, & les François se disposoient à mon-

monter à l'assaut, lorsque le Marquis de St. Thomas apporta la nouvelle que les Alliés avoient accepté la neutralité, ce qui fit cesser les hostilités de part & d'autre. Il fut convenu, 1. Qu'il y auroit une cessation d'armes générale dans toute l'Italie. 2. Que les Troupes Impériales & Françoises en sortiroient avant l'hiver. 3. Qu'au lieu des quartiers d'hiver que prétendoient les Impériaux, les Princes d'Italie leur payeroient 300000 pistoles, le tiers comptant, le reste dans deux mois. 4. Que les Impériaux & les François en sortiroient en même tems, & que quand il sortiroit mille Allemans, il sortiroit 3000 François. 5. Que le Traité seroit ratifié dans deux jours par le Duc de Savoye, dans un mois par l'Empereur, & dans deux par le Roi d'Espagne.

LEOPOLD. 1696.

On fit l'échange des ôtages, & les François firent embarquer sur le Pô, leur artillerie, & leurs munitions dès le lendemain. Le Duc de Savoye se retira, les Troupes commencérent de décamper le 6. de Novembre, & le Prince Eugéne alla chercher en Hongrie de l'occupation contre les Turcs.

Les François avoient pris sans doute le meilleur parti, qui étoit celui de commencer une guerre, que l'on étoit à la veille de leur déclarer & de faire des conquêtes sur des Alliés qui prétendoient pénétrer dans le Royaume, & les accabler tout d'un coup, soit par leurs forces jointes, soit par des intelligences qu'ils prétendoient avoir avec les

LEOPOLD. 1696. Proteſtans qui étoient reſtés dans le Royaume. Si les Alliés reprirent des Places dans cette guerre, ce ne fut que les leurs propres, & on peut dire qu'ils y auroient peut-être trouvé plus de difficulté, ſi la France avoit véritablement voulu ſe les conſerver. Mais le Roi ne s'étoit emparé des Etats de ſes voiſins, & des Princes ligués, que pour décharger ſes Sujets des incommodités de la guerre, & les rejetter ſur ceux qui l'avoient cauſée.

On ne ſçauroit donc disconvenir que ce Prince n'eût fait des conquêtes encore plus conſidérables, ſi on remarque qu'il avoit en 1690. quatre puiſſantes armées de terre, en Allemagne, en Flandre, en Savoye, & en Catalogne, & une Armée navale conſidérable. Le Prince de Waldeck fut battu à Fleurus, à la tête de l'Armée de Hollande.

1697. Les Villes de Nice, & de Mons furent priſes en 1691. presque dans le même tems que les Princes ligués conſultoient à la Haye, ſur l'uſage qu'ils feroient des Provinces de France, quand ils l'auroient démembrée. Tout ce que put faire le Prince d'Orange qui étoit accouru avec ſon Armée, fut de mettre à couvert le reſte des Places des Eſpagnols, loin d'attaquer celles des François. Il eut quelque tems après le chagrin de voir prendre au Roi la Ville de Namur, & d'apprendre que Barcelonne, & pluſieurs autres Villes de Catalogne avoient ſuivi le même ſort.

On n'a pas cru devoir s'étendre ſur la guerre qui s'eſt faite en Flandre, & en Cata-

talogne; elle ne regarde qu'indirectement la Vie de Léopold, qu'on a entrepris de donner ici en abrégé. On se contentera de dire que la paix de Savoye fut bien-tôt suivie de la générale, où le Roi de France voulut bien sacrifier au repos de ses Sujets, & de toute l'Europe presque toutes ses conquêtes, pour faire voir qu'il étoit bien éloigné de songer à la Monarchie universelle, dont ses ennemis tâchoient de lui faire un crime, pour le rendre odieux à tous les peuples. Le Traité en fut signé à Ryswick le 30. d'Octobre 1697.

LEOPOLD. 1697.

Paix de Ryswik.

Le principal avantage qui revint à Léopold de cette guerre, fut l'occasion qu'elle lui fournit de faire élire l'Archiduc Joseph son fils aîné Roi des Romains. Il ne paroissoit aucune nécessité de faire cette Election: l'Empereur n'avoit que 50 ans, & son fils n'en avoit pas encore douze. Les Electeurs dans toute occasion, auroient pu ne pas s'engager aussi facilement à continuer l'Empire dans la Maison d'Autriche, où il est resté depuis l'an 1440. Ils ne se seroient pas laissé persuader aussi legérement qu'ils firent que le Roi de France sollicitoit cette dignité pour le Dauphin son fils. Il leur étoit fort aisé de justifier la fausseté de cette illusion. Le plus grand mal au contraire qui leur en soit arrivé, est que l'on les a insensiblement accoutumés à ne plus distinguer les intérêts de l'Empire, de ceux de l'Empereur. Léopold s'est rendu peu à peu le maître des Diétes, à qui il n'est presque plus permis de délibérer sur les ordres qu'elles

M 5 re-

LEOPOLD. 1697.

reçoivent de sa part. Ces assemblées ne sont plus que des ostentations inutiles d'une liberté qui s'est évanouïe, & ne leur produisent que de la dépense, qui les obligera enfin de les supprimer, quand ils en reconnoîtront l'inutilité.

Il est vrai que cette diminution de l'autorité des Electeurs, des Princes & Etats d'Allemagne, ne s'est faite que par degrés. Et au commencement de la guerre de 1688. tous les Princes n'avoient pas cru être obligés d'entrer aveuglément dans toutes les vuës de Léopold, & dans les intérêts de l'Electeur Palatin son beau-pére : on se servoit encore de la ruse pour les y engager, au lieu que Joseph n'a cru avoir besoin que de son autorité pour les faire obéir à tous ses ordres, & pouvoir faire faire par son Conseil Aulique, ce qui ne se faisoit auparavant que par la Diéte.

Ernest-Auguste, Duc de Brunswic, & Administrateur de l'Evêché d'Osnabrug, suivant le privilége des Princes confirmé par le traité de Westphalie, avoit traité avec le Roi Très-Chrétien pour la levée de 10000 hommes, & avoit touché la somme dont ils étoient convenus, la levée se fit effectivement, mais ces Troupes ne suivirent pas leur destination, l'Empereur Léopold voulut les avoir, & il fit proposer au Duc de Brunswic qu'il créëroit en sa faveur un neuviéme Electorat, sous prétexte que les Electeurs devoient être en nombre impair, pour prévenir les maux que pourroit causer une élection dont les voix seroient par-

partagées. L'Empereur trouvoit par-là l'endroit de faire un coup d'autorité qu'aucun de ses Prédécesseurs n'avoit encore osé entreprendre, & il fortifioit son Armée des Troupes qui auroient du passer au service de son ennemi.

LEOPOLD. 1697.

Création du prétendu neuviéme Electorat.

Le Duc de Brunswic charmé d'une offre aussi précieuse, n'eut garde de la refuser, quoiqu'elle dût lui coûter un crime qui lui a été reproché dans une infinité d'écrits publics répandus dans toute l'Allemagne. Il crut que la mémoire de son infidélité se perdroit, au lieu que l'éclat de la nouvelle dignité dont l'Empereur le devoit honorer feroit un honneur éternel à sa personne & à sa famille. Le marché fut presque aussitôt conclu que proposé. On y ajoûta encore une condition toute avantageuse à la maison d'Autriche, qui fut que le Duc de Brunswic ni ses descendans ne donneroient jamis leur voix pour l'élection d'un Empereur à d'aurre qu'à un Prince de la Maison d'Autriche, & qu'ils travailleroient conjointement à faire avoir à cette Maison une voix dans le Collége Electoral, à cause du Royaume de Bohéme, même lors qu'il ne s'agiroit pas d'une Election. Ce Prince en a reçu solemnellement le Bonnet Electoral par ses Envoyés à Vienne le 19. de Décembre 1692. sauf d'en faire ensuite approuver l'érection par les Electeurs & par les Princes de l'Empire.

Il y a eu différentes oppositions à cette entreprise qui ont long-tems empêché que cet Electeur n'ait été reçu à la Diéte de Ra-

LEO-POLD. 1697. Ratisbonne en cette qualité. Les opposans étoient prémiérement les Electeurs qui soutenoient que leur Dignité ne dépend pas de l'Empereur seul qui ne peut ni les créer ni les distituer sans le consentement des trois Colléges de l'Empire. En second lieu, les Princes de la branche aînée de Brunswic Rodolphe-Auguste, Antoine-Ulric, Auguste Ferdinand & leurs enfans, qui ne voyoient qu'avec chagrin un Cadet élevé au-dessus de toute la famille. Outre cela les Princes de l'Empire qui vouloient que le Duc de Brunswic restât dans leur Banc pour continuer d'y payer son contingent des contributions : enfin les Catholiques se plaignoient de ce que Léopold Prince si attaché à la Religion Catholique en apparence eût voulu fortifier le parti Protestant dans le Collége Electoral, pour conserver l'Empire dans sa Maison par le funeste équilibre que cette création mettoit entre les deux Religions, qui avoit causé tant de désordres en Allemagne depuis l'établissement du Luthéranisme & des autres Sectes. Ils disoient hautement qu'au lieu de faire *Ernest-Auguste* Electeur, il falloit le mettre au Ban de l'Empire s'il n'avoit pas eu droit de traiter avec les François pour les Troupes qu'il leur avoit promis ; & que s'il avoit eu ce droit, c'étoit devenir complice du crime de son manque de parole que d'en retirer l'avantage, que ce crime étoit infame, & que l'on n'avoit pas du le récompenser par un nouveau degré d'honneur & par une aussi éminente dignité.

On.

On ne parla point de cette affaire au Traité de Riswic, où Léopold ne se crut pas encore assez autorisé pour la faire décider en sa faveur. Les esprits étant alors trop irrités pour se laisser séduire, d'ailleurs cette difficulté ne pouvoit être décidée que dans une Diéte libre & générale de tout l'Empire, que l'on ne jugea pas à propos d'assembler dans cette conjoncture où on étoit sur de ne pas réüssir. Cela est si vrai qu'il se tint à Francfort au mois de Mai 1701. une Assemblée des Princes opposans à cette Erection où on prit des mesures pour faire valoir cette opposition.

LEOPOLD. 1697.

Cette Assemblée se fit immédiatement après que l'on eut fini dans la même Ville les conférences sur l'affaire Palatine, qui avoit été la prémiére cause de la guerre de 1688. & le sujet des deux articles du traité de Riswic. Par ce Traité cette affaire avoit été renvoyée à la décision de l'Empereur & du Roi comme arbitres, & du Pape comme surarbitre, au cas que les arbitres ne fussent pas de même sentiment. L'Electeur Palatin n'avoit pour fondement de la réünion qu'il prétendoit faire des deux successions de l'Electeur Charles que la prétenduë constitution Rupertine de l'an 1395. qu'il n'a même jamais osé produire, & il comptoit si peu sur la validité de son droit que pendant l'instruction du procès il fit offrir à L. A. R. deux millions cinq cens mille livres. On répondoit à cela que cette piéce ne paroissoit point; que personne n'en avoit jamais vu de copie en forme; que les enfans de

Conférences à Francfort sur l'affaire Palatine.

LEO-POLD. 1697.

l'Empereur Robert y avoient dérogé quinze ans après par le partage qu'ils avoient fait entr'eux de sa succession en 1410. où étoit précisément marqué le préciput qu'ils avoient accordé à leur aîné pour soutenir la Dignité Electorale: Que cette maniére de partager se trouvoit soutenuë par plus de vingt pactes de la famille Palatine rapportés en bonne forme, qui prouvoient tous qu'il n'y avoit jamais eu de substitution générale de toute sorte de biens dans cette famille. Qu'enfin l'un des Electeurs ayant voulu le fonder sur la prétenduë constitution Rupertine, & l'objecter en pareille occasion aux Princes Palatins Comtes de Salhbach, ils avoient fourni des moyens de faux si pertinens contre cette piéce, que les Electeurs seroient demeurés sans réponse; qu'ainsi on se fondoit sur les mêmes moyens.

L'Empereur par sa Sentence du 26. d'Avril 1701. après avoir accepté l'arbitrage, avoit envoyé de sa part un Plénipotentiaire à Francfort pour juger la question & avoit déchargé leurs A. R. de la demande de l'Electeur Palatin en dommages intérêts, resultans des désordres causés dans le Palatinat par les Troupes Françoises, ainsi qu'elles en avoient été déchargées par le traité de Riswic, il les remit à se pourvoir pour leurs propres demandes pardevant les Juges qui en devoient connoître. Le Roi de son côté leur adjugea partie des fonds du Palatinat qui sont au deçà du Rhin, pour leur tenir lieu de toutes leurs prétentions, qu'ils retiendroient seulement par maniére d'engagement,

ment, & dont il seroit libre à l'Electeur Palatin de faire le rachat pour la somme à laquelle ces fonds seroient alors estimés ; le procès fut porté à Rome, & le Pape, comme surarbitre, par sa Sentence du 26. Février 1702. liquida toutes les prétentions de leur A. R. à 300000. écus Romains ; mais comme cette décision n'a pas été acceptée par toutes les parties, & qu'au contraire il y a eu des protestations au contraire, cette affaire n'est pas terminée, & la guerre qui est survenuë depuis en a suspendu l'entier jugement.

L'Europe croyoit pouvoir se promettre quelque repos après une guerre aussi longue & aussi ruineuse que celle qui venoit de finir, quand la mort de Charles II. Roi d'Espagne fournit à Léopold, toujours attentif aux moyens d'agrandir sa Maison, un mauvais prétexte de la recommencer. Comme il avoit paru probable que le Roi d'Espagne n'avoit plus long-tems à vivre, & qu'il n'avoit pas plu au Seigneur de lui donner des enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois, les Puissances intéressées à cette succession & à la conservation du repos de l'Europe, en avoient disposé de la maniére qu'elles avoient cru la plus capable de le maintenir. Le Roi de France préférant la tranquillité de ses peuples à l'augmentation de son autorité, quoique seul intéressé à cette succession pour sa famille qui y avoit des droits incontestables, y avoit presqu'entiérement renoncé en faveur de Joseph Ferdinand de Baviére, fils de l'Electeur, & de Marie-

An-

LEOPOLD. 1697. Antoinette d'Autriche, fille de l'Empereur Léopold & de Marguerite-Thérese d'Autriche, qui étoit sœur cadette de la Reine Marie-Thérese, Epouse du Roi de France. On regardoit que ce jeune Prince, & la famille qu'il devoit naturellement laisser, devoit former dans l'Europe une troisiéme Puissance qui auroit servi de contre-poids aux Maisons de Bourbon & d'Autriche, qui se seroient trouvées par-là moins en état de se faire la guerre l'une à l'autre; mais une mort que l'on a cru peu naturelle enleva ce Prince le 6. de Février 1699. à l'âge de six ans & quelques mois.

Cette mort déconcerta un si beau projet & donna lieu à un partage de la succession d'Espagne, qui fut proposé par le Roi de France, & par Guillaume Roi d'Angleterre. Mais Léopold qui croyoit pouvoir seul s'emparer de cette puissante succession, ôter par là l'équilibre, & se rendre maître de toute l'Europe, en soumettant à sa domination absoluë l'Italie par l'Allemagne, & l'Allemagne par l'Italie, refusa d'accepter ce partage, tant il croyoit être sur des suffrages des peuples, qui devoient appuyer ses prétentions. Le Roi d'Espagne prévoyant sagement les troubles qui arriveroient infailliblement après sa mort, avoit déclaré par son Testament, fait de l'avis de son Conseil, & du Pape même, celui qu'il jugeoit devoir être son légitime héritier. Il le fit non pas par une disposition nouvelle qu'il prétendit faire de ses Royaumes, mais en indiquant celui que les loix *del Toro & de las*

Mort & Testament du Roi d'Espagne rallument la guerre.

fieta

fiete partidas, l'usage perpétuel de la Nation, & le sentiment unanime des Jurisconsultes Espagnols appelloient à sa succession, & cela independamment des renonciations des Reines Anne, & Marie Thérese, lesquelles, suivant la disposition des mêmes loix, n'avoient pu nuire qu'aux personnes de ces deux Princesses, sans donner d'atteinte aux droits de leurs descendans, qui étoient toujours en état d'y venir de leur chef, & que le sang dont ils étoient formés y appelloit.

LEOPOLD. 1697.

Ainsi Louïs Dauphin de France, & Louïs Duc de Bourgogne son fils aîné ayant solemnellement renoncé à cette succession pour faire voir que la France n'avoit aucun dessein de se réünir l'Espagne, Philippe Duc d'Anjou second fils du Dauphin monta sur le Trône d'Espagne. Il y fut reçu avec une joye inconcevable de tous les peuples, & son autorité fut également reconnuë sans contestation dans toute la vaste étenduë de cette Monarchie.

Léopold qui avoit gardé sept mois entiers le Traité de partage, sans vouloir le ratifier, fut encore plus long-tems à délibérer sur le parti qu'il avoit à prendre dans cette occasion. Son prémier dessein fut de réünir en sa personne les Etats immenses que possédoit la Maison d'Autriche, & qui avoient mis Charles-Quint en état de faire trembler toute l'Europe; Ses prémiéres armes en Italie par où la guerre commença, n'eurent que cet objet. On fut long-tems sans parler de l'Archiduc, & sans le reconnoître pour héritier prétendu du Roi d'Espagne: mais en-

LEOPOLD. 1697.

enfin la crainte d'effrayer les Princes d'Allemagne, qui se souvenoient encore du régne de Charles-Quint, & qui ne contribuëroient pas volontiers à élever une semblable puissance, & le besoin que l'on avoit de leurs Troupes, & de celles des Hollandois, qui de leur côté ne l'auroient pas moins appréhendée, obligérent Léopold de revêtir son second fils de cette qualité, sous des restrictions dont on donnera des preuves dans la suite.

Il ne parut pas d'abord que Léopold prétendît s'approprier toute la succession d'Espagne. Il suivit assez éxactement les conseils qu'on lui donnoit dans un petit Ouvrage qui a paru sous le nom de Testament politique du Prince Charles de Lorraine, mais qui a été fait par un de ses Conseillers d'Etat, qui tendent tous à soumettre non seulement l'Empire d'Allemagne, mais encore le reste de l'Europe à l'autorité Despotique de l'Empereur. On en seroit moins persuadé si on n'avoit vu depuis réduire en pratique la plupart des maximes qui tendent ouvertement à ce dessein.

Le commencement de ce projet est de se servir des Troupes d'Allemagne pour se rendre le maître absolu de l'Italie, d'en faire servir les Princes comme autant de degrés pour monter sur le Trône, & de laisser le Pape pour le dernier. Ce qui a donné lieu de ne pas suivre exactement ce projet, c'est que le Pape s'est trouvé avoir quelques Etats, comme le Ferrarois, Comacchio, &c. sur le chemin des Impériaux, & à leur bien-

bienséance. Ils n'ont pas été plus épargnés que les autres, pour faire connoître de bonne heure à ce Pontife que l'on n'auroit pas plus de respect pour lui que pour les autres. LEOPOLD. 1697.

Pour prétexter le passage des Troupes de Léopold en Italie, on publia qu'elles alloient se mettre en possession du Duché de Milan, qui étoit un fief de l'Empire, & qui lui étoit dévolu par la mort du Roi Catholique sans enfans. Sans considérer que Charles-Quint en avoit accordé l'investiture à Philippe II. son fils, pour lui & pour tous ses descendans, mâles & femelles, *in infinitum*. Que les Empereurs Ferdinand I. Maximilien II. Rodolphe II. Mathias, Ferdinand II. Ferdinand III. & lui même en dernier lieu, avoient confirmé cette prémiére investiture, & qu'elle se trouvoit insérée mot à mot dans celles qu'ils avoient accordées à Philippe III. Philippe IV. & Charles II. Rois d'Espagne, dont le dernier venoit de mourir, & dont les neveux & petits neveux étoient appellés à la succession de ce fief par toutes ces investitures. S'il avoit pu établir cette jurisprudence, & avancer que la succession des fiefs est ouverte par le défaut de la ligne directe qui les posséde, au préjudice des collatéraux, quoique nommément compris dans la prémiére investiture, il se rendroit bientôt par ce moyen maître de tous ceux qui sont mouvans de lui & de l'Empire. On soutient au contraire, qu'à l'égard de ces fiefs le mort saisit le vif en Allemagne comme en France. Le successeur du fief en a la propriété dès le moment du decès de son pré-

Les Troupes Allemandes passent en Italie.

LEOPOLD. 1697.

prédécesseur, & l'administration, s'il a l'âge requis, sans attendre l'investiture. Il suffisoit au Roi Philippe V. de l'avoir fait demander: & l'Empereur n'étoit pas libre de la refuser.

Comme Léopold jugeoit la conquête de l'Italie plus importante & plus convenable à son dessein que celle de la Hongrie, il rappella une partie de ses Troupes de ce Royaume pour leur faire passer les Monts sous les ordres du Prince Eugéne de Savoye. Le Roi de France ne pouvoit alors moins faire que d'en envoyer aussi dans le Milanois pour tâcher de conserver au Roi d'Espagne son petit fils ce beau Fief, où son autorité avoit été reconnuë avec aussi peu de peine que dans tout le reste de la Monarchie d'Espagne. Les François furent reçus par tout comme Troupes auxiliaires qui n'avoient d'autre dessein que de maintenir les droits du maître légitime de ce Duché.

Cependant les Troupes Impériales trouvérent moyen d'y entrer, & s'emparérent des Places de quantité de Princes qui n'avoient nul intérêt à la contestation, & qui ne songeoient qu'à garder une parfaite neutralité. On employa la ruse & la force tour à tour. On fit un crime à ces Princes de n'avoir pas voulu embrasser en cette occasion les intérêts particuliers de l'Empereur. Le Duc de Mantouë fut proscrit & mis au Ban de l'Empire de la seule autorité de Léopold, par ses Patentes du 2. de Mai 1701. & chassé de ses Etats. Le Prince de la Mirandole subit une pareille condamnation.

Les

Les Vénitiens ne furent guére plus épargnés. Enfin tout ce qui se trouva dans le chemin de ce torrent fut renversé & envahi. L'Empereur n'eut pas de peine à faire entrer dans cette guerre l'Angleterre & la Hollande par le moyen du Roi Guillaume avec qui il étoit dans une parfaite intelligence, l'un & l'autre promirent de donner de l'occupation à la France du côté des Pays-Bas, afin que les Troupes de l'Empereur trouvassent moins d'ennemis en Italie. Le feu Roi d'Espagne avoit donné le gouvernement des Pays-Bas Espagnols à l'Electeur de Baviére, & ce Prince aussi bien que l'Electeur de Cologne son frére ne vouloient pas entrer dans cette querelle, ni contribuer à la guerre qu'on faisoit au nouveau Roi d'Espagne leur neveu, dont la cause étoit aussi juste; joint à cela que ces Princes avoient l'un & l'autre des sujets très-raisonnables de se plaindre de la conduite de l'Empereur.

LEOPOLD. 1697.

L'Angleterre & la Hollande prennent le parti de l'Empereur.

Le Duc de Baviére qui vit par les mesures que prenoit l'Empereur du côté de l'Italie, que le Roi d'Espagne ne demeureroit pas long-tems tranquille, se retira dans ses Etats au commencement de 1701. Dans ce même tems il fut invité par les Cercles de Franconie & de Suaube qui prévoyoient l'orage qui se formoit & qui viendroit tôt ou tard fondre sur l'Allemagne, d'entrer dans un Traité d'association qu'ils avoient signé, pour se défendre de prendre part à aucune guerre étrangére; il fut pressé par les Députés de ces deux Cercles d'armer

Le Duc de Baviére veut demeurer neutre. 1701.

LEO-POLD. 1701. mer conjointement avec eux, pour être en état de résister à des Puissances qui avoient résolu de traiter en ennemis tous ceux qui refuseroient de se ranger au nombre de leurs Alliés. Les Troupes de ces Cercles devoient servir à donner de la confiance aux personnes bien intentionnées, & les exciter à entrer dans une alliance qui n'avoit pour but que de maintenir la paix dans l'Allemagne. L'Electeur de Mayence Evêque de Bamberg, & Directeur des Cercles du bas Rhin & de Franconie, signa lui-même ce Traité à Hailbron au mois d'Août 1701. mais l'Empereur comptant sur la puissance & sur les intrigues de ses nouveaux Alliés, se détermina à employer la violence contre tous ceux qui s'opposeroient à ses intentions. Il trouva le moyen de faire renoncer les Cercles à leur association & les obligea à donner des quartiers d'hiver pour ses Troupes.

Les Anglois & les Hollandois se rendirent par ses ordres maîtres de plusieurs Places de l'Electorat de Cologne; les pays des Ducs de Wolffembutel & de Brunswic furent ravagés, pour le seul crime qu'ils avoient commis de vouloir demeurer neutres. Quelques autres Princes se laissérent gagner par des voyes moins violentes. L'Evêque de Wirtzbourg & les Landgraves d'Anspach & de Bareith vendirent leurs Troupes à Léopold & aux Hollandois, dont ils reçurent de l'argent. Dans ce même tems l'Electeur de Baviére qui se voyoit insensiblement abandonné de tous ses Alliés,

crai-

craignit de ne pouvoir défendre ses Etats d'une invasion s'il ne se saisissoit d'Ulm, Ville dépendante du Cercle de Suabe, lequel l'avoit engagé dans beaucoup de dépenses inutiles. Le crédit de l'Empereur l'emporta enfin dans la Diéte de Ratisbonne. Le résultat des trois Colléges du 28. de Septembre 1702. déclara le Roi de France ennemi de l'Empire, & conclut, suivant les intentions de Léopold, à faire la guerre avec toutes les forces de l'Empire. On prit pour prétexte de cette déclaration de guerre qu'il manquoit de quelques affuts de canon à Philisbourg, & que Brisack n'avoit pas été assez promptement restitué, ainsi qu'il avoit été stipulé par le Traité de Riswic : mais il est aisé de voir que le véritable but de cette déclaration étoit de tâcher de détrôner le Roi d'Espagne, à quoi le Corps-Germanique n'avoit aucun intérêt. Le même résultat enjoignit à l'Electeur de Baviére de rendre la ville d'Ulm, & défendit à tous les Princes de l'Empire de demeurer dans la neutralité.

LEOPOLD. 1701.

1702.

Cet Electeur se trouva par-là dans la nécessité ou d'obéïr avec soumission aux ordres de la Cour de Vienne, ou de se ranger du parti qui lui paroissoit le plus juste. Il se contenta de se tenir sur la défensive, jusqu'à ce qu'il se vît effectivement attaqué. Alors il n'eut plus de peine après cela d'accepter les secours que la France lui envoya, qui pénétrérent jusques dans la Baviére contre l'espérance de la Cour de Vienne. Il auroit pu prévenir ses ennemis en s'emparant d'Aus-

LEO- d'Ausbourg, s'il avoit été moins éxact à
POLD. garder la neutralité avec les membres de
1702. l'Empire, & cette considération fut cause que dans la suite ce Prince fut obligé de donner une bataille & de faire un siége pour en chasser les Impériaux qui s'en étoient emparés, & qui delà faisoient des courses dans ses Etats. Il n'en usa pas de même à l'égard de Ratisbonne; il eut soin de les prévenir de quelques jours, & s'en empara: mais il ne fit aucune difficulté d'abandonner cette Ville, dès que l'Empereur put se résoudre à consentir qu'elle demeurât neutre, en faveur de la Diéte qui y étoit assemblée.

L'Electeur de Cologne veut aussi demeurer neutre, est mis ou Ban de l'Empire, & chassé de ses Etats.

L'Electeur de Cologne ne put non plus obtenir de neutralité de l'Empereur. Les Hollandois firent avancer leurs Armées, bâtirent un Fort sur la hauteur de S. Pierre sur les terres de l'Evêché de Liége, & assemblérent leurs Troupes sur les frontiéres de son Electorat. L'Electeur de son côté reçut des Troupes du Cercle de Bourgogne pour sa sureté. C'en fut assez pour irriter l'Empereur contre lui. Il fit faire son procès par le Conseil Aulique, qui par un attentat, dont on n'avoit encore vu aucun éxemple, le mit au Ban de l'Empire, & ordonna aux Anglois & aux Hollandois d'entrer dans ses Etats & de s'en emparer. Il poussa encore plus loin son ressentiment; il n'attendit pas que l'Evêque d'Hildesheim, dont cet Electeur avoit été nommé Coadjuteur fût décédé, il fit prendre possession par le Duc de Lunebourg-Brunswic Protestant, de la plus grande partie des terres de

de ce Diocèse, dans la seule vuë d'en priver l'Electeur de Cologne, sans s'embarrasser du préjudice que souffriroit en cela la Religion Catholique. Enfin l'Empereur trouva le moyen de le faire chasser de tous ses Etats, pour avoir refusé de prendre son parti dans cette guerre où ce Prince ne voyoit aucune apparence de justice.

LEOPOLD. 1702.

L'Electeur de Baviére se vit obligé de quitter ses Etats après la malheureuse bataille d'Hochstedt, & la perte de celle de Ramilly l'a dépouillé de la plus grande partie de son gouvernement des Pays-Bas Espagnols, ensorte que les deux Princes n'ont trouvé de secours que dans la protection de la France où ils ont été obligés de se refugier.

Les Anglois & les Hollandois prétendirent que la continuation & la sureté de leur commerce devoit prévaloir à l'intérêt de toutes les autres Puissances, & au repos de la Chrétienté, ils espérérent s'agrandir du débris de la Monarchie Espagnole, & s'emparérent les uns de Gibraltar & des Isles de Sardagne, de Majorque & de Minorque, & les autres des places de Flandres, qu'ils ont conquises depuis la bataille de Ramilly; l'Empereur parut en cette occasion fort libéral d'un bien qui ne lui appartenoit point, & laissa les Anglois & les Hollandois se rendre maîtres de Places qu'il espéroit reprendre un jour, & dont il se flattoit de les chasser quand il seroit venu à bout de ses desseins : ce fut alors que ces trois Puissances n'eurent plus qu'un

LEOPOLD. 1702. même intérêt, & qu'ils résolurent de tout mettre en usage pour dépouiller le Roi d'Espagne, & pour empêcher que la Couronne de France & celle-là ne demeurassent dans la même Maison de peur qu'elles ne devinssent trop puissantes par leur union: il falloit cependant un prétexte pour porter la guerre en Espagne, & l'Empereur n'avoit pas encore déclaré qu'il y eût aucune prétention; ainsi on jetta les yeux sur l'Archiduc que l'Angleterre & la Hollande s'engagérent de placer sur le Trône d'Espagne, & de l'y maintenir à leurs dépens. Ce fut ainsi que l'Archiduc Charles fut déclaré Roi d'Espagne sur la fin de

1703. l'année 1703.

L'Empereur toujours opposé à la Couronne de France, & ennemi déclaré de tout ce qui lui pouvoit appartenir, craignant que le Prince de Conty ne fût élu Roi de Pologne, avoit fait briguer cette Couronne pour Fridéric-Auguste Electeur de Saxe, & la brigue avoit réüssi. Auguste ne se vit pas plutôt sur le Trône de cette Nation qu'il se sentit invité par sa puissance particuliére, & par la proximité de ses Etats à porter son autorité au de-là de celle de ses Prédécesseurs, & à opprimer la liberté du Sénat & de la Noblesse, il entreprit même d'insulter la jeunesse du Roi de Suéde, & de l'attaquer sans en avoir aucun prétexte: ce jeune Roi offensé, le Sénat & la Noblesse de Pologne joignirent leurs forces, chassérent le Roi Auguste de ce Royaume, & élûrent Stanislas Leczinski

Le Duc de Saxe est élu Roi de Pologne.

ki Seigneur Polonois, qu'ils crurent moins capable de donner atteinte à leur liberté la concurrence de ces deux Rois fait encore à présent le sujet d'une guerre civile dont le Royaume est presque entiérement désolé, non seulement par les différens partis, où les Seigneurs Polonois se sont engagés pour l'un ou l'autre de ces deux Rois qui se disputent actuellement la Couronne de Pologne, mais encore par l'intérêt qu'ont pris le Roi de Suéde & le Grand Seigneur dont les Troupes appuyent le parti du Roi Stanislas, & par le Czar de Moscovie qui a pris celui du Roi Auguste.

L'Empereur voulant donner à Frideric Electeur de Brandebourg des marques de sa reconnoissance & gratifier ce Prince qui l'a assisté de Troupes, & qui a pris son parti dans l'affaire de la succession d'Espagne où il n'a aucun intérêt, lui a donné la qualité de Roi de Prusse, suivant laquelle ce Prince fut couronné à Konigsberg le 18. de Janvier 1701. il paroît que ce titre ne peut guére lui être disputé que par le Pape, à cause que la Prusse a été autrefois un Etat Ecclésiastique qui a été démembré de l'Ordre Teutonique par le Grand Maître Albert de Brandebourg qui se fit Protestant & se maria, & il n'y a pas lieu de présumer que le Pape puisse devenir assez puissant pour l'en déposseder, outre que les Polonois qui pourroient prétendre que la Prusse est un fief dépendant de leur Couronne, sont assez embarassés

Le Duc de Brandebourg déclaré Roi de Prusse.

 d'ail-

LEOPOLD. 1703.

d'ailleurs; joint à cela, qu'ils se sont dépouillés de tous les droits qu'ils avoient sur la Prusse par le Traité de 1657. Il n'y a donc que les Princes de l'Empire qui pourroient prétendre que la Prusse Ducale étant fief de l'Empire, n'a pu en être démembrée de la seule autorité de l'Empereur; mais ces Princes sont à présent trop soumis, & l'Empereur les a tellement abbaissés qu'il ne leur a laissé que l'ombre de la liberté & de la puissance dont ils ont été autrefois si jaloux.

Mort de l'Empereur Léopold.

Enfin Léopold après avoir allumé diverses fois dans l'Europe le feu qui la dévore encore à présent, mourut à Vienne le 5. de Mai 1705. à l'âge de 64. ans. Il avoit épousé en prémiéres nôces Marguérite-Thérese d'Autriche, seconde fille de Philippe IV. Roi d'Espagne le 12. de Décembre 1666. Cette Princesse mourut le 13. de Mars 1673. De deux Princes & deux Princesses qu'elle lui avoit donnés, il ne lui resta que l'aînée Marie-Antoinette qui fut mariée le 15. Juillet 1685. à Maximilien-Marie Electeur de Baviére. Elle mourut le 24. Décembre 1692. & lui laissa le Prince Electoral dont on a parlé, & qui, comme on a dit ci-devant, avoit été destiné à la Couronne d'Espagne. Léopold épousa en secondes nôces Claude-Félicité d'Autriche-Inspruch, fille de l'Archiduc Ferdinand-Charles. Elle ne lui donna que deux filles qui vêcurent peu. En troisiémes nôces il épousa Eléonore-Magdelaine-Thérèse Palatine, fille de Philippe-Guillaume, lors Duc

de

de Neubourg & depuis Electeur Palatin. Il en a eu jusqu'à neuf enfans, dont il ne reste plus à présent que l'Archiduc Charles & trois Archiducheſſes, dont la ſeconde a épouſé le Roi de Portugal. LEOPOLD. 1705.

Ce Prince étoit de médiocre taille, il avoit le teint baſanné, les lévres fort groſſes, l'air penſif & chagrin, mais réſolu. Il aimoit peu le faſte, la bonne chére & la propreté. On montre à Francfort une chambre fort petite & fort obſcure, où il logea pendant qu'on travailloit à ſon élection. Elle tient à peine la place de deux lits, dont l'un étoit pour lui & l'autre pour ſon Confeſſeur. Il n'aimoit guére que la chaſſe & la muſique. Il eſt le prémier qui ait ſçu mettre des paroles Allemandes ſur des airs d'Opera. Si on doit juger de la Religion par l'extérieur, on ne ſçauroit guére en donner des marques plus apparentes que ce Prince en a donné. Il étoit ſi ſimple dans ſes habillemens & dans ſon air extérieur, que quand il étoit ſeul, à moins de le connoître, on ne l'auroit pas pris pour l'Empereur. 1705.

CHAPITRE XII.

Joseph.

ON a déja dit ci-devant que ce Prince, fils de l'Empereur Léopold & d'Eléonore-Magdelaine-Thérèſe, Princeſſe Palatine,

 qu'il

JOSEPH. 1705. qu'il avoit épousée en troisiémes nôces, naquit à Vienne le 28. de Juillet 1678. & reçut la Couronne de Hongrie le 9. de Décembre 1687. La victoire que les Troupes Impériales avoient remportée à Mohats sur les Turcs, jointe à la prise des Villes d'Essec, de Bossega & d'Agria, avoient fourni le moyen de faire occuper la plupart des Places fortes de Hongrie par une Armée d'Allemans qui y rendoit le parti de l'Empereur le plus fort; ensorte qu'il avoit cru devoir se servir de cette conjoncture favorable pour ôter aux Hongrois le peu qu'il leur restoit de liberté.

Est élu Roi de Hongrie.

Il convoqua à Presbourg une Diéte toute composée de gens dévoués à ses intérêts. Il y fit entrer malgré eux des Gentilshommes Hongrois, qui n'étoient venus à Presbourg que pour demander justice, & solliciter la liberté de leurs fréres, de leurs enfans, & de leurs parens, que des Commissaires Impériaux avoient fait enlever dans les Eglises, à la chasse, & même dans leurs lits sans aucune accusation précédente. Le prétexte dont on avoit coloré cette violence, étoit une correspondance qu'on disoit qu'ils avoient eu avec le Comte Thekeli qui s'étoit retiré en Turquie. Rien ne fut moins prouvé que cette accusation; & la question qu'on leur avoit donnée, dont même il en étoit mort quelques-uns, n'avoit pu en extorquer aucune confession.

On promit de les délivrer, & on composa de tous ces gens-là une Assemblée, à qui on donna le nom de Diéte de Hongrie.

Com-

Comme ces Seigneurs Hongrois n'avoient ni la liberté de conférer ensemble, ni la tranquillité d'esprit qui auroient été nécessaires, & qu'ils se voyoient enfermés dans une Ville d'où il ne leur étoit pas libre de sortir, ils donnérent les mains à tout ce que la Cour de Vienne voulut, dans l'espérance d'arrêter les véxations ausquelles leurs parens se trouvoient exposés, & de se procurer leur propre liberté. JOSEPH. 1705.

L'Empereur voyant que l'élection tiroit en longueur par la résistance & la fermeté de quelques Seigneurs Hongrois, qui refusoient de donner leurs suffrages, de sa seule autorité abrogea la formalité de l'élection qui s'étoit inviolablement observée depuis plus de sept siécles. Il fit un Edit qui fut la régle du Résultat de cette prétenduë Diéte, où personne ne parla que lui. *Nous*, dit-il, *Léopold, &c. dans le dessein que nous avons de rétablir la Hongrie dans sa prémiére félicité, avons envisagé comme un moyen assûré de parvenir à cette fin, qu'il falloit que dans une Assemblée des Etats, & en notre présence, nous fissions couronner le Sérénissime Archiduc Joseph notre fils aîné pour Roi, & leur légitime Seigneur.*

Les Hongrois se sont depuis récriés contre ce prétendu Résultat. Ils ont soutenu qu'il étoit faux & irrégulier. Il fut précédé & suivi d'un grand nombre de protestations en forme, faites par quantité de gens de distinction, qui aimérent mieux se condamner eux-mêmes à un éxil perpétuel & à la perte de leurs biens, que de donner les mains

JOSEPH. 1705. au renverſement des Loix les plus anciennes & les plus autentiques du Royaume, à la ſuppreſſion de leurs priviléges, & à la perte entiére de leur liberté.

Après cette prémiére démarche, l'Empereur ne garda pas plus de meſures ſur toutes les autres Loix, qui pouvoient donner des bornes à ſon pouvoir. Le mauvais traitement dont on accabla ceux qui voulurent s'y oppoſer, & la guerre qui s'eſt depuis continuée en Hongrie avec tant d'opiniâtreté de part & d'autre, furent les ſuites naturelles de cette violence, qui n'avoit pour but que de rendre la Couronne de Hongrie héréditaire, & d'établir dans ce Royaume l'autorité deſpotique & abſoluë de la Maiſon d'Autriche : de même que la réſiſtance des Mécontens, que l'on n'a pas encore oſé qualifier de rébelles, eſt un effet de leur attachement à la conſervation de leurs priviléges & de leur liberté.

Eſt élu Roi des Romains. Léopold ne s'en tint pas là, & profitant de la conjoncture de la guerre dans laquelle il avoit engagé la plupart des Princes d'Allemagne, & les Puiſſances voiſines contre la France, il entreprit de faire nommer ſon fils Roi des Romains, quoiqu'il n'eût pas encore cinquante ans, & que ſon fils n'en eût pas douze. Pour cela il fit convoquer une Diéte Electorale à Ausbourg pour le mois de Décembre 1689. n'oſant pas la faire tenir à Francfort, dont les Troupes Françoiſes n'étoient pas alors fort éloignées. Tous les Electeurs s'y trouvérent en perſonne, hors ceux de Saxe & de Brandebourg, qui

qui y envoyérent des Ambassadeurs, quoique l'Empereur les eût fait prier d'y venir eux-mêmes. JOSEPH. 1705.

La proposition de Léopold, qui s'y trouva en personne, ne passa pas sans difficulté. Il ne paroissoit aucune nécessité de nommer un Roi des Romains, puisque rien n'empêchoit Léopold de faire lui-même ses fonctions. Il s'agissoit de violer le Réglement fait par la Bulle d'Or, qui ne recevant les Electeurs Séculiers à faire leurs fonctions qu'à l'âge de dix-huit ans accomplis, marque assez par cette disposition, l'âge qu'il faut avoir pour être élu Empepereur ou Roi des Romains : on voyoit clairement que le but de l'Empereur étoit de rendre l'Empire héréditaire dans sa Maison, & de fournir à ce jeune Prince, & à ses Descendans le dangéreux exemple de se substituer leurs enfans dès le berceau.

Léopold harangua & représenta l'intérêt qu'ils avoient de s'opposer aux entreprises du Roi de France, dont l'ambition, disoit-il, étoit capable de tout entreprendre: il éxagéra le malheureux état où l'Allemagne se trouvoit réduite: *Qu'il n'y avoit pas d'autre reméde à tous ces maux que d'élire un Roi des Romains : Que cela étoit d'autant plus nécessaire, que tout le monde sçavoit que le Roi de France ne tourmentoit l'Allemagne depuis long-tems, que pour faire donner cette Couronne à son Dauphin : Que ce Prince avoit voulu y engager quelques-uns des Electeurs par des promesses, & les autres par des menaces : Que l'Empire ne seroit en repos, que quand*

 on

JOSEPH. 1705. *on ne verroit plus d'apparence de parvenir à cette dignité. Ensuite il les pria d'examiner à combien de troubles l'Allemagne se trouveroit exposée, s'il venoit à mourir pendant la guerre, sans que son Successeur eût été nommé: qu'elle ne seroit pas moins en danger, quand il mourroit pendant la paix. Enfin il parla fort de la douceur du gouvernement de la Maison d'Autriche, & des belles qualités qui brilloient déjà dans son fils* (a).

Il n'auroit pas été difficile de renverser tous ces raisonnemens, mais les Electeurs furent plus frappés des forces qu'il avoit en main, que de celles de son discours. Le 24. de Janvier 1690. les Electeurs présens, & les Ambassadeurs des absens s'assemblérent dans la Maison de Ville d'Ausbourg; & après une assez courte délibération, ils se revêtirent de leurs habits de cérémonie, & prirent le chemin de l'Abbaye de S. Udalric, & de Sainte Affre. Les trois Electeurs Ecclésiastiques tenoient le prémier rang; celui de Baviére & le Palatin les suivoient, & après ceux-ci venoient trois Ambassadeurs; sçavoir le Comte de Kinski, grand Chancelier du Royaume de Bohéme, Ambassadeur de l'Empereur, comme Roi de Bohéme, pour le représenter, & en cette qualité, tenoit le milieu. Il avoit

(a) Pour le Roi des Romains, il est d'un très-bon naturel. Il a assez de connoissance dans les affaires. Ses sentimens sont solides, & son jugement est au dessus de son âge; enfin il a de très belles qualités; mais ses débordemens & ses Favoris, qui l'accompagnent dans ses débauches, donnent lieu de croire que son régne

avoit à sa droite le Baron de Gersdorff, Ministre d'Etat, Grand Maréchal, & Ambassadeur de Saxe; à sa gauche le Baron de Danckelman, Ministre d'Etat, & Ambassadeur de Brandebourg. Ces Ministres n'avoient aucun ornement Electoral, mais ils étoient à cheval comme les Electeurs, tous habillés de noir, le chapeau sur la tête. JOSEPH. 1705.

Dès que l'élection avoit été résoluë, le Collége Electoral avoit député vers le Roi de Hongrie pour lui en donner la nouvelle, & le prier de se rendre à l'Assemblée pour prendre possession de la dignité qui lui étoit destinée. Il remercia les Electeurs de cette marque de leur affection, & de ce qu'ils l'avoient jugé digne d'être un jour le Chef de l'Allemagne. Il leur remontra en même tems qu'étant encore mineur, & sous la puissance de l'Empereur son pére, il ne pourroit pas disposer de lui-même, mais qu'il suivroit la volonté de S. M. I. L'on députa ensuite des Membres du Collége Electoral, non seulement pour porter des nouvelles de cette élection à l'Empereur, mais encore pour le supplier d'agréer le choix que les Electeurs venoient de faire de la personne du Roi de Hongrie son fils. L'Empereur remercia le Collége Electoral de

régne ne ressemble pas, aux précédens & encore moins à celui d'à présent. Il est certain que les Ministres ne feront sous lui, ni si absolus ni si puissans. Il leur tient tête en toutes les occasions, quoiqu'il voye bien que l'Empereur ne laissera pas de suivre leurs avis. *Struvius Hist. Germ. Period. X. Sect. XII. §. 1. not. 2.*

JOSEPH. 1705. de l'affection qu'il venoit de témoigner à ce jeune Prince, & leur dit, *que quoique le nouvel Elu ne fût encore guére en état de faire du bien à l'Empire, il devoit pourtant céder à la force des suffrages, & à la bonne volonté des Electeurs; & croire qu'en continuant dans ces mêmes sentimens, ils contribuëroient en tout tems à assister le nouveau Roi à bien gouverner l'Etat.* Il promit aussi que de son côté, l'on n'obmettroit rien pendant sa vie de ce qui seroit nécessaire à l'éducation de son fils, afin de le rendre digne de la souveraine dignité qu'on venoit de lui destiner. C'est ainsi que Léopold consentit à la détermination de l'Assemblée Electorale, à laquelle il se rendit une demi-heure après avec le Roi Joseph, où il réïtéra les mêmes protestations à tous les Electeurs.

Le nouveau Roi des Romains fut ensuite complimenté & conduit sous un dais jusqu'au Palais par les Electeurs qui avoient tous leurs ornemens, avec le Globe de l'Empire. L'Empereur avoit son habit & sa Couronne Imperiale; & le Roi Joseph étoit habillé à la Hongroise, avec la Couronne de ce Royaume sur la tête. Il ne reçut celle de Roi des Romains que deux jours après dans la Cathédrale d'Ausbourg. On verra dans la suite de cette Histoire, parmi les preuves, la Capitulation que les Electeurs lui firent signer, & qu'il promit d'observer; où il sera aisé de remarquer les endroits où elle est différente de celle de son pére.

Joseph se trouva aussi ambitieux, & autant

tant intéressé que Léopold, & il entra parfaitement dans tous les projets que son pére avoit faits pour l'élevation de sa Maison; mais comme il étoit d'un naturel plus violent, il garda beaucoup moins de mesures, & il profita avec plus de soin de toutes les occasions qu'il trouva de faire valoir son autorité, sans s'embarrasser des plaintes de ceux qu'il opprimoit, tant qu'il crut qu'ils n'avoient pas en main les moyens de se vanger. Les vuës du Conseil de son pére furent extrêmement de son gout, dès qu'il fut en âge de se connoître; on lui inspira une aversion politique pour la France, parce que cette Couronne avoit empêché ses Ancêtres de porter trop loin leur autorité.

JOSEPH. 1705.

Léopold & son Conseil n'avoient rien oublié pour inspirer de bonne heure à ce jeune Prince ces sentimens. On peut en juger par la clause qu'ils firent insérer dans sa Capitulation, à l'endroit où il devoit jurer l'observation des Traités de Westphalie. Elle porte: *Qu'il s'engage de les observer, sinon en ce qu'ils sont favorables à la France*, comme si cette Couronne avoit eu quelque avantage dans ces Traités solemnels faits avec l'Empereur & tout l'Empire, Traités qui ont toujours été regardés comme le rétablissement de la liberté Germanique; comme si ce qui a été donné à la France pour dédommagement & satisfaction, ne lui étoit pas justement du, & qu'elle n'eût pas bien acheté l'Alsace qui lui a coûté plus de sept millions. Vu même que dans ce tems les autres intéressés à ces Traités ont fait des

JOSEPH. espéces de raillerie de la modération que la
1705. France avoit apportée dans la demande de satisfaction, pendant que les armes qu'elle avoit en main la mettoient en état d'en demander une bien plus grande, & plus convenable au sang, & à l'argent qu'elle avoit employé pour rétablir la liberté de l'Allemagne qui avoit été opprimée par Ferdinand II.

L'Empereur avoit fait entrer de bonne heure ce Prince dans son Conseil, afin qu'il en prît toutes les maximes, pour qu'il fût plus en état de s'y conformer après sa mort. Il avoit vu les projets que l'on y avoit faits avec l'Angleterre & la Hollande pour détrôner Philippe V. Roi d'Espagne, & ils s'étoient trouvés tout-à-fait conformes à son génie. Ainsi la mort de Léopold n'apporta aucun changement, & les Anglois & les Hollandois trouvérent Joseph, aussi-bien disposé que son pére à leur donner ce qu'ils pourroient prendre dans la succéssion de l'Espagne, s'ils vouloient continuer la guerre contre les deux Couronnes alliées, & le rendre maître de l'Italie & de l'Espagne, sous prétexte de porter sur ce Trône l'Archiduc Charles son frére. Ces Puissances ne firent aucune attention sur les Droits incontestables de Philippe V. sur l'attachement sincére des Espagnols à la personne de ce Prince, ni sur la reconnoissance qu'en avoient faite l'Angleterre & la Hollande. L'envie de s'emparer de tout le commerce de l'Europe, que ces deux Nations s'étoient mise dans l'esprit, l'emporta

sur les droits les plus sacrés & les plus inviolables. Le Conseil de Vienne ne s'y opposa point, parce qu'il se figura que quand une fois la Maison d'Autriche seroit venuë à bout de ses desseins, il ne lui seroit pas difficile alors de soumettre l'Angleterre & la Hollande. JOSEPH. 1705.

Fait la guerre à la France & à l'Espagne.

La guerre même qui continuoit en Hongrie, ne le détourna pas un moment de ce dessein, & ce Conseil crut pouvoir venir à bout de ces Peuples, pendant que les Alliés de l'Empereur feroient la guerre aux Rois de France & d'Espagne. Ce Conseil avoit trouvé moyen d'engager parmi ses Alliés le Roi de Portugal, qui s'étoit déclaré pour l'Archiduc, nonobstant les obligations qu'il devoit avoir à la France, qui a maintenu Dom Jean IV. sur son Trône, & le Duc de Savoye, malgré les raisons qu'il paroissoit avoir d'y demeurer inviolablement attaché.

Joseph embarqué dans un projet aussi vaste & aussi difficile, alla lui-même, sans aucune déclaration de guerre, faire le siége de Landau, qui fut rendu le 14. Septembre 1702. Les François reprirent cette Place la campagne suivante; mais ayant perdu le 13. d'Août 1704. la bataille d'Hochstedt, ils furent obligés d'abandonner toutes les conquêtes qu'ils avoient faites au delà du Rhin.

Le Roi des Romains partit de Vienne le prémier de Septembre 1704. pour venir commander l'Armée de l'Empereur qui s'étoit avancée proche le Rhin. Il remit le siége

JOSEPH. 1705. siége devant Landau. La tranchée y fut ouverte le 19. du même mois, & la Place fut renduë le 23. de Novembre, après quoi Joseph s'en retourna à Vienne.

Continuation de la guerre de Hongrie.

Cependant la guerre de Hongrie se continuoit avec la même chaleur & la même incertitude de part & d'autre. Si les Troupes de l'Empereur remportoient de tems en tems quelques avantages, les Hongrois encore plus animés à la défense de leurs priviléges & de leur liberté, en remportoient à leur tour d'aussi considérables, & résolus de tout sacrifier à la conservation de leur Etat, ils embarrassoient souvent le Conseil de Vienne & les Généraux de l'Empereur. On employa la négociation quand on fut persuadé qu'il étoit impossible de les réduire par la force. Il auroit fallu les massacrer tous pour en venir à bout, & la foiblesse de ce Royaume auroit pu servir au Turc comme à l'Empereur pour en faire la conquête. On leur proposa souvent des ajustemens, mais ils n'avoient garde de plaire à des Peuples aussi attachés à leur liberté; il se trouva des incidens qui en empêchérent la conclusion, soit que ceux qui étoient à la tête des Hongrois fussent résolus de continuer la guerre, ou qu'ils n'y trouvassent pas de sureté. Peut-être même les Conseillers de l'Empereur ne furent-ils pas fâchés que cette paix ne se fît point, parce qu'il auroit fallu rendre les confiscations faites sur les Hongrois, qu'ils avoient sçu s'appliquer, & dont ils ne vouloient pas être dépouillés.

On alla jusqu'à promettre aux Hongrois

de consentir : 1. Que nonobstant le Résultat de la prétenduë Diéte de Presbourg, le Royaume de Hongrie rentrât dans son ancienne liberté de se choisir des Rois après la mort de Joseph, qui renonçoit à ce Résultat, pourvu qu'ils voulussent lui prêter un nouveau serment de fidélité. 2. Que les Religions Catholique Romaine, de la Confession d'Ausbourg & Reformée, fussent également permises, & rétablies dans leurs Priviléges. 3. Que Sa Majesté Impériale & le Roi des Romains accorderoient une Amnistie générale & sans exception, à tous ceux qui avoient pris les armes, ou qui étoient entrés dans quelque engagement contre la Maison d'Autriche. 4. Que l'on aboliroit tous les nouveaux impôts, & qu'on laisseroit à la Nation Hongroise la liberté de faire toute sorte de commerce, sans payer d'autres droits que ceux qui avoient été établis par les Etats du Royaume. 5. Que trois mois après la ratification du Traité, on assembleroit une Diéte générale pour examiner les Droits de la Nation, où on donneroit satisfaction à ceux qui se trouveroient grévés. 6. Que tous les trois ans, ou plus souvent même, si on le trouvoit à propos, on convoqueroit de pareilles Diétes, pour délibérer des affaires générales. 7. Qu'il seroit permis aux Etats de Hongrie de nommer un ou deux Députés pour résider à Vienne, avec le caractére de Conseillers du Roi de Hongrie, qui assisteroient à tous les Conseils où il seroit nécessaire d'examiner quelque affaire concernant ce Royaume.

JOSEPH. 1705. yaume. On y avoit encore joint plusieurs autres Articles moins importans ; mais ceux-ci suffisent pour faire voir de quoi se plaignoient ces Peuples, & les raisons qui leur avoient mis les armes à la main contre l'Empereur.

Tout paroissoit disposé à terminer à l'amiable ces différens. Les Anglois & les Hollandois s'étoient rendus médiateurs du Traité, pour mettre l'Empereur en état d'employer contre la France & l'Espagne les forces que cette guerre retenoit en Hongrie : ils offroient même de se rendre garants. On étoit convenu de Chemnitz, Ville des montagnes de la Haute Hongrie, pour le lieu de l'Assemblée. L'Empereur avoit nommé pour Plénipotentiaires l'Archevêque de Colokza, les Comtes Sigismond de Lamberg, Cohari, & Szirmai, & le Baron de Zeilern. Le Comte Racokzi devoit y envoyer les Comtes Beresini, & Caroli ; & les Mécontens avoient nommés plusieurs Députés choisis parmi la Noblesse, & les Jurisconsultes de la Nation : il étoit même arrivé des Députés du Comte de Thekeli Beau-pére de Racokzi ; mais les Députés Impériaux proposérent un nouvel Article qui déconcerta le Traité. Ils prétendirent que Thekeli renonceroit à la qualité de Prince de Transilvanie dont il étoit en possession, & que les Etats de cette Province lui avoient donnée. Ils voulurent encore faire proroger la suspension d'armes jusqu'au prémier de Janvier 1705. La négociation se rompit sur ces deux Articles, &

& si l'on en a entrepris d'autres depuis, elles n'ont pas eu un succès plus favorable.

Le mauvais succès de la bataille d'Hochstedt ayant obligé l'Electeur de Baviére, qui s'étoit attaché à la France, comme on a dit dans la Vie de l'Empereur Léopold, d'abandonner ses Etats, le Conseil de Vienne jugea à propos de s'en emparer ; mais il craignit d'y trouver trop de résistance, s'il l'entreprenoit à force ouverte. On avoit fait mettre le siége devant Straubinghen; mais on jugea plus à propos de négocier un Traité avec l'Electrice de Baviére, que de continuer ce siége. Cette Princesse y donna les mains, & l'accommodement fut signé par le Général des Troupes de l'Empereur, & les Députés de cette Electrice, le 28. d'Octobre 1704. il portoit : Que l'on feroit cesser de part & d'autre toute sorte d'actes d'hostilité : Que les Bavarois évacueroient Passau & Straubinghen : Qu'ils abandonneroient aux Impériaux l'artillerie avec toutes les armes, & les munitions de guerre & de bouche qui se trouvoient alors dans les deux Places : Que les revenus de Munich & de ses dépendances seroient conservés à cette Princesse pour son entretien, & pour celui des Princes ses enfans.

Traité fait avec l'Electrice de Baviére.

Ce Traité fut éxécuté ponctuellement de la part de l'Electrice & des Bavarois, mais les Impériaux n'y eurent aucun égard. Ils regardérent la Baviére comme un Pays de conquête, & traitérent les Bavarois comme des ennemis vaincus. Ils enlevérent tout ce qu'il se trouva d'armes, de munitions, de

N'est point éxécuté de la part de

JOSEPH. 1707.

l'Empereur.

de provisions & d'argent. Ils y employérent les contraintes les plus rigoureuses jusqu'à emprisonner ceux qui osoient se plaindre de ce que l'on n'avoit aucun égard au Traité de Straubinghen, vu que cette Princesse ni ses Sujets n'avoient pas donné la moindre occasion de se plaindre d'eux. La dureté des Impériaux alla même jusqu'à séparer l'Electrice des Princes ses enfans. La Cour Impériale sollicitée, dit-on, par l'Electeur Palatin Jean-Guillaume, frére de l'Impératrice, qui souhaitoit de rentrer dans le haut Palatinat, & dans la prémiére dignité Electorale Séculiére dont la Maison Palatine avoit été dépouillée par le Traité de Westphalie, entreprit de faire mettre au Ban de l'Empire les Electeurs de Cologne & de Baviére qui n'avoient pas voulu prendre le parti de l'Empereur & de la Maison d'Autriche; mais les Electeurs de Saxe & de Brandebourg représentérent que cette affaire étoit de trop grande conséquence pour pouvoir être décidée à Vienne; qu'elle devoit être proposée à Ratisbonne, du moins au Collége Electoral. Les autres Princes de l'Empire qui en eurent avis soutinrent que cette affaire intéressant tout l'Empire, ne pouvoit se décider que par le consentement unanime des trois Colléges. Ainsi le Conseil de l'Empereur qui vit que cette affaire ne réüssiroit pas par cette voye, attendit quelque occasion plus favorable, & n'insista pas davantage quant à ce tems.

Mais si Joseph manqua de réüssir dans ce projet, il n'en entreprit pas moins de dépouil-

pouiller le Duc de Baviére ; il donna à l'Electeur Palatin son oncle le haut Palatinat qui avoit été cédé à l'Electeur de Baviére par le Traité de Westphalie, pour lui tenir lieu des treize millions qui lui étoient dus par la Maison d'Autriche. Il lui en donna même depuis l'Investiture pour lui & pour tous ses Descendans de la branche Rodolphine, & partagea presque toute la Baviére entre l'Evêque d'Ausbourg, frére de l'Electeur Palatin, la Ville d'Ausbourg, l'Evêque de Passau, l'Archevêque de Saltzbourg, & plusieurs autres, nonobstant toutes les remontrances que purent lui faire les Etats de la Province.

JOSEPH. 1705.

Il fit enlever avec une violence sans exemple au mois de Novembre 1704. le Comte d'Hohenloe dans son Château, & le fit mener à Prague sur un simple soupçon d'intelligence avec ses ennemis, dont même il n'avoit aucune preuve.

Le Duc Maximilien-Philippe de Baviére, oncle des Electeurs de Cologne & de Baviére, étant mort sans enfans au mois de Mars 1705. le Roi des Romains envoya prendre possession en son nom de la Ville de Mandelheim, qu'il prétendit lui être dévoluë en qualité d'Archiduc d'Autriche, au préjudice des neveux de ce Prince à qui sa succession appartenoit sans contestation.

La Duchesse de Baviére éloignée de ses Etats.

La Reine de Pologne s'étoit retirée à Rome après la mort de son mari avec ses enfans. Elle souhaita de voir l'Electrice de Baviére sa fille, & de conférer avec elle sur plusieurs affaires. Ces Princesses se trouvé-

rent

JOSEPH. 1705. rent à Venise, d'où la Reine de Pologne s'en retourna à Rome, & l'Electrice reprit le chemin de Munich. Elle s'étoit munie des passeports de l'Empereur Léopold, qui étoit décédé pendant ce voyage. Nonobstant cela elle fut arrêtée à Ponteba sur la frontiére de la Carinthie, dont le Gouverneur refusa de la laisser passer, disant qu'il en avoit des ordres précis de la Cour de Vienne. Cette Princesse envoya inutilement un Gentilhomme à Joseph le complimenter sur son avénement à l'Empire, & lui demander l'éxécution du Traité qu'elle avoit fait avec lui au mois d'Octobre précédent, & des passeports qu'elle avoit obtenus de l'Empereur Léopold son pére. Quelques justes que fussent les demandes de cette Princesse, elle ne put rien obtenir & fut contrainte de retourner à Venise, d'où elle se retira à Rome, auprès de la Reine de Pologne sa mére.

L'Empereur Léopold étoit mort dès le 5. de Mai 1705. & aussi-tôt après la cérémonie de son enterrement, Joseph, Roi des Romains prit la qualité d'Empereur, & dépêcha divers Courriers aux Armées & aux Princes ses Alliés, pour leur donner part de sa nouvelle dignité. Il fit de grands changemens dans sa Cour, il renvoya les Officiers de son pére, dont il crut pouvoir se passer, pour en diminuer, disoit-il, la dépense : sous ce prétexte il affecta d'éloigner de son Conseil certaines personnes, dans l'espérance que cet éloignement contribuëroit à porter les Mécontens de Hon-

grie

grie à accepter la Paix qu'il leur fit proposer à ces conditions : Que l'on restitueroit aux Hongrois les biens qui avoient auparavant appartenus aux Protestans, & que l'on avoit confisqués : Que l'on convoqueroit une Diéte générale, où chaque Particulier pourroit représenter ses griefs par écrit, afin que l'on pût lui faire justice : Que les libertés, priviléges & prérogatives de la Nation seroient confirmées & retablies *en ce qui ne blesseroit pas l'hérédité de la Couronne, comme elle avoit été réglée en* 1687. *par la prétenduë Diéte de Presbourg* : Que la Diéte générale seroit assemblée de trois en trois ans, même plus souvent s'il étoit jugé à propos pour le bien de l'Etat : Que l'on y examineroit avec équité & justice les prétentions du Prince Racokzi & celles des autres Chefs des Mécontens ; Qu'il y auroit une amnistie générale de tout le passé, tant à l'égard de la Noblesse que du peuple. Enfin pour parvenir au rétablissement de la paix du Royaume, on exhortoit les Hongrois à mettre bas les armes, & à accepter l'amnistie dans cinq semaines, sous peine d'être privés du bénéfice qui leur étoit offert & d'être exterminés par le fer & par le feu.

JOSEPH. 1705.

Propositions d'accommodement faites aux Hongrois.

Cependant les Députés des Hongrois sur des offres aussi spécieuses ne voulurent rien conclure, persuadés que les propositions que leur faisoit la Cour de Vienne ne tendoient qu'à les désunir & à leur faire mettre bas les armes, pour les accabler l'un après l'autre à la prémiére occasion favorable. Dès qu'ils eurent appris la mort de l'Empereur

Léo-

JOSEPH, 1705. Léopold ; le Prince Racokzi convoqua un grand Conseil, où tous les Chefs des Mécontens & les Sénateurs du Royaume qui se trouvérent à portée se rendirent. Il y fut résolu : 1. De n'écouter aucune proposition particuliére de la Cour de Vienne, parce qu'elles ne tendoient toutes qu'à les désunir. 2. De ne point poser les armes que l'on n'eût obtenu pour le peuple en général, & pour le Corps de la Noblesse en particulier la satisfaction de tous leurs griefs. 3. Que la Religion Protestante seroit maintenuë dans le Royaume, & que pour cela ceux à qui la Cour de Vienne avoit donné les biens confisqués des Seigneurs Protestans en seroient chassés pour toujours. 4. Que toutes les procédures de la Diéte forcée tenuë à Presbourg en 1687. étant illégitimes & contraires aux Statuts de Hongrie, elles devoient être annullées, & les peuples rétablis dans la prérogative de se choisir des Rois, toutes les fois que le Trône viendroit à vacquer. 5. Que l'on ne permettroit point à l'avenir que les Troupes étrangéres fussent mises en garnison, ou en quartier d'hiver dans les Places de Hongrie, si les Etats du Royaume ne les y appelloient eux-mêmes. 6. Que les Gouvernemens des Villes & des Châteaux, les Evêchés & les Abbayes, & les autres principaux emplois, Ecclésiastiques ou Séculiers ne pourroient être conférés qu'à des Hongrois naturels, à moins que la Diéte ne trouvât à propos d'en gratifier quelque Etranger pour des services signalés, qu'il auroit rendus à la Nation Hon-

Hongroise. Tous les Membres de ce Conseil jurérent solemnellement l'observation de tous ces articles, & promirent de traiter comme criminels & traitres à la Patrie ceux qui se départiroient de la Confédération, ou qui feroient quelque Traité particulier avec la Cour de l'Empereur.

Différens entre l'Empereur & le Pape.

Joseph écrivit alors une Lettre au Pape, où il disoit, *que, quoique l'Empire n'eût pas lieu d'être content de la conduite de Clément XI. il ne laissoit pas de passer par dessus plusieurs considérations & de lui donner part de la mort de l'Empereur son pére.* Cette Lettre fut adressée au Comte de Lamberg, Ambassadeur à Rome, qui l'envoya au Pape par son Sécretaire. Le Pape y fit réponse & l'envoya par le Courrier ordinaire à son Nonce à Vienne, avec ordre de la faire remettre par un Gentilhomme de sa suite à un Officier de l'Empereur. Elle contenoit, *que Clement XI. n'avoit jamais donné de mécontentement à l'Empereur défunt; qu'au contraire, le S. Siége en avoit reçu plusieurs de sa part, qui n'avoient pas empêché qu'il ne lui témoignât l'estime qu'il faisoit de sa vertu. Que l'Empire avoit perdu un Prince d'un grand mérite, & qu'il souhaitoit qu'il fût imité par son Successeur.*

La mésintelligence entre le Pape & l'Empereur n'en demeura pas à de simples Lettres. Joseph ordonna au mois de Juillet 1707. au Sieur Davia Nonce Apostolique de sortir de Vienne, & ce Ministre se retira au mois d'Août sur les frontiéres de Hongrie, pour y attendre les ordres du Pape à

JOSEPH. 1705.

qui l'Empereur faisoit cependant des demandes qui faisoient beaucoup de bruit. Il vouloit 1. Que le Cardinal Paulucci, Sécretaire d'Etat fût chassé du Palais. 2. Que M. Pallavicini, Gouverneur de Rome fut exilé. 3. Que le procès commencé contre le Marquis del Vasto, Gentilhomme Napolitain, qui avoit pris auprès du Pape le caractére d'Ambassadeur de l'Archiduc Charles, fût mis au feu. 4. Que le Pape envoyât à Vienne un Cardinal en qualité de Légat pour lui faire des excuses de sa part; & qu'en attendant toutes ces satisfactions, on remît Ferrare entre les mains de ses Officiers. La derniére condition ne parut pas devoir être si-tôt éxécutée. Le Pape retira son Nonce, & fit beaucoup de plaintes de toutes ces demandes, qui faisoient, disoit-il, trop de préjudice à sa dignité, & n'accorda Ferrare à l'Empereur que quand il y fut forcé.

L'Empereur engage le Duc de Savoye dans la guerre contre la France & l'Espagne.

L'Empereur renouvella sur la fin de 1705. le Traité d'Alliance offensive & défensive que Léopold son pére avoit fait avec le Duc de Savoye. Ils s'engagérent réciproquement à ne pas faire la paix avec la France, que Philippe V. n'eût été chassé d'Espagne, & que l'on n'eût mis l'Archiduc en sa place.

Les Anglois & les Hollandois toujours unis, malgré la reconnoissance qu'ils avoient faite de Philippe V. pour Roi d'Espagne, avoient comme on a déja dit, obligé deux ans auparavant l'Empereur Léopold de donner cette qualité à l'Archiduc Charles, pour ne pas rendre son aîné aussi puissant que

que l'avoit été Charles V. Ils avoient conduit ce Prince en Espagne, & pour faciliter le débarquement qui ne leur paroissoit pas aisé à faire dans les Ports d'Espagne, ils s'étoient adressés à Dom Pierre, Roi de Portugal. Ce Prince qu'une infinité de raisons de reconnoissance & d'intérêt, & le Traité d'alliance qu'il avoit fait avec les deux Couronnes, devoient obliger de demeurer ferme, les écouta. Ils lui persuadérent de changer son Traité d'alliance en neutralité, & les Rois de France & d'Espagne ne le lui eurent pas plutôt permis, qu'il ouvrît ses portes à la Flote, qui conduisoit l'Archiduc, & comptant sur les promesses qu'ils lui avoient faites de lui laisser les Provinces & les Villes de cette Monarchie, qui seroient le plus à sa bienséance, il joignit ses Troupes aux leurs pour tâcher d'en faire la conquête.

L'Archiduc arrive en Portugal.

L'Archiduc fut reçu dans Lisbonne comme un Prince ami, & les Troupes Angloises & Hollandoises comme des Troupes auxiliaires, nonobstant la différence des Religions. Elles furent jointes par quelques Seigneurs Espagnols mécontens de Philippe V. qui, après l'avoir respecté pendant plus de trois ans comme leur Roi, avoient abandonné son parti pour suivre la fortune de l'Archiduc, mais le nombre en fut beaucoup plus petit que ses partisans n'avoient espéré. Le principal de ces rébelles fut le Comte de Melgar Amirante de Castille, qui au lieu de venir en France, où il étoit envoyé en qualité d'Ambassadeur, avoit passé

JOSEPH. 1705. à Lisbonne, après avoir tâché de corrompre la fidélité des Gouverneurs des Places qui avoient été promises aux Portugais. Mais Philippe V. se trouva des Officiers si vaillans & si fidéles, que bien loin de perdre aucune de ses Places, il se rendit au contraire maître de plusieurs de celles des Portugais. Les Troupes d'Angleterre, de Hollande, & de Portugal, & toutes les intrigues de l'Amirante ne sçurent recouvrer celle de Badajox dont Philippe V. s'étoit emparé, ces Puissances unies avoient fait la guerre pour Léopold, sans qu'il y eût presque contribué autre chose que quelques Officiers qu'il y avoit envoyés.

Quand il mourut, les Anglois n'étoient encore maîtres que de Gibraltar, dont ils s'étoient emparés pour leur servir d'entrepôt, & qu'ils avoient défendu contre les attaques des Espagnols. Si les Alliés n'étoient guére contens des Portugais, peu fournis de munitions, les Portugais de leur côté très-attachés à la Religion Catholique étoient encore moins satisfaits de voir au milieu de leur Pays des Hérétiques qui tournoient leurs dévotions en ridicule, qui commettoient mille désordres, & qui fouloient aux pieds tout ce que les Portugais avoient de plus sacré.

La défiance se glissa bien-tôt entre des Nations aussi peu sympathiques, & les Alliés craignant que la personne de l'Archiduc ne fût trop exposée, ils firent venir une Flote qui transporta ce Prince à l'autre extrémité de l'Espagne, & qui le rendit maî-

Passage en Catalogne.

tre

tre de Barcelone, & de quelques autres Places de Catalogne. JOSEPH. 1705.

Outre les avantages que tiroit Joseph d'une guerre qui se faisoit en sa faveur & aux dépens d'autrui, dont la fin paroissoit devoir être la réünion de la Monarchie d'Espagne à sa Maison, elle causoit encore une diversion considérable en sa faveur du côté d'Italie, où Léopold son pére avoit assez vainement travaillé depuis deux ans à la conquête du Duché de Milan. Son parti n'en étoit guére devenu plus fort, pour avoir engagé le Duc de Savoye; au contraire la France avoit dépouillé ce Prince de presque tous ses Etats, & malgré les secours de l'Empereur, il ne lui restoit quasi plus que Turin, qui fut assiégé par les François, à peu près dans le même tems que les Troupes des deux Couronnes firent le siége de Barcelone.

L'Angleterre & la Hollande faisoient la guerre à la France du côté des Pays-Bas, en sorte que Joseph n'avoit proprement à continuer la guerre que du côté du Rhin, il étoit difficile que la France, déjà épuisée par les guerres précédentes, pût au même tems soutenir autant d'attaques. Cependant Philippe V. entreprit d'assiéger Barcelone par mer & par terre, & la tranchée y fut ouverte la nuit du 5. au 6. d'Avril 1706. 1706.

Electeurs de Cologne & de Baviére mis au Ban de l'Empire.

Le 29. du même mois l'Empereur fit prononcer par son Conseil Aulique, Juge incompétent si jamais il en fut, un Decret pour mettre au Ban de l'Empire les Electeurs de Cologne & de Baviére. Il déchira

JOSEPH. 1706. lui-même la minutte des Lettres Patentes que Léopold leur avoit fait expédier pour les investir de leurs Electorats : il en jetta par terre les morceaux qu'il foula aux pieds. Ses Hérauts allérent ensuite publier cette Sentence par les carrefours de la Ville de Vienne. Sa colére le porta jusqu'à faire mettre à prix la tête de l'Electeur de Baviére : il n'y eut que la qualité d'Ecclésiastique qui garantit celui de Cologne d'un traitement semblable ; les enfans du Duc de Baviére qui avoient été arrêtés, furent menés par ses ordres à Klagemfort en Stirie. On leur ôta jusqu'au nom de leur Maison, pour leur donner celui de Comtes de Witelspach, & on eut si peu de soin de ces jeunes Princes, que l'un d'eux mourut dans la route.

Le Roi d'Espagne n'ayant pas assez de Troupes pour continuer le siége de Barcelone, & l'Armée Navale de France s'étant retirée, il prit le parti de le lever le 12. de Mai suivant, & de s'en retourner à Madrid par la Navarre. Il perdit ensuite Alcantara par la perfidie d'un Officier qui manqua de fidélité, en sorte que les ennemis profitant de leur avantage, s'avancérent jusqu'à Madrid, & s'en rendirent les maîtres.

Le mauvais succès du siége de Barcelone n'empêcha pas la France d'entreprendre celui de Turin. La tranchée y fut ouverte la nuit du 2. au 3. de Juin de la même année, quoique les Troupes Françoises eussent eu du pire le 3. Mai précédent à Ramilly en Brabant, & qu'elles eussent ensuite abandonné les Principales Villes des Pays-

Bas.

Bas Espagnols, qu'elles n'étoient plus en état de défendre. Mais le siége de Turin réüssit aussi mal que celui de Barcelone. Il fut levé le 7. de Septembre suivant, & les François abandonnérent toutes les Places qu'ils tenoient en Italie, quoique le Prince de Hesse-Cassel fût, à la vérité, battu par M. de Medavi. Dans ce même tems, les Alliés de l'Archiduc abandonnérent la Castille, & laissérent à quantité d'Espagnols la liberté de retourner sous l'obéïssance de leur légitime Souverain, faute d'avoir secouru Madrid, & d'y avoir amassé assez de provisions pour y entretenir leur armée.

Les Villes d'Espagne continuérent de se remettre sous l'obéïssance de leur Monarque légitime, dès qu'elles sçurent qu'il étoit rentré dans Madrid, & celles qui refusérent de rentrer dans leur devoir, y furent contraintes par la force. Delora en Arragon fut pris par les Régimens de Pons & de Grafton, Moralga par le Marquis de Bay, & Carthagène par l'Evêque de Murcie, auquel elle se rendit après quatre jours de tranchée ouverte. Exca, l'une des principales d'Arragon suivit bien-tôt après le même sort.

La guerre ne s'en faisoit pas en Hongrie avec moins de vigueur. Le Comte de Rabutin assiégea inutilement Cassovie. Il fut contraint de lever le siége, & de se retirer en assez mauvais ordre du côté de la Transilvanie. Le Général Heisler fut battu près de Canissa sur la Frontiére de Stirie, &

JOSEPH. 1707.

laissa par sa mort cette Province exposée au pillage des Hongrois.

L'Empereur s'empare du Duché de Milan.

L'Empereur fit en 1707. prendre possession en son nom du Duché de Milan, d'où les Troupes des deux Couronnes s'étoient retirées. Il est vrai, que pour appaiser en quelque maniére les murmures des Princes d'Allemagne & d'Italie, qui se plaignoient de ce qu'il vouloit détacher ce Fief de l'Empire, & se l'attribuer, & de ce qu'il n'avoit eu aucun égard aux investitures qui en avoient été accordées à la branche d'Espagne par les précédens Empereurs, il l'accorda à l'Archiduc Charles son frére: mais il en nomma lui-même Chancelier le Comte Visconti, & Gouverneur général le Prince Eugéne de Savoye, ce qui l'en rendoit le maître absolu.

Il perdit le 4. de Janvier de la même année le Prince Louïs-Guillaume, Marquis de Bade, Gouverneur de Raab & Commandant Général de ses Armées, qui mourut dans son Château de Ratstadt après une maladie de quelques mois. Ce Prince s'étoit acquis beaucoup de réputation, tant en Hongrie que sur le Rhin, où il avoit commandé les Armées de l'Empereur.

Le 20. du même mois de Janvier les Députés du Roi de Suéde, comme Duc de Brèmen, & ceux du Duc de Saxe-Gotha, portérent au Commissaire de l'Empereur à Ratisbonne le Résultat d'une délibération prise le 15. du même mois entre ses Ministres & ceux des Ducs de Saxe-Weimar, de Wolfenbuttel, de Wirtemberg,

de

de Meckelbourg, de Hesse-Cassel, & de quelques autres Princes de l'Empire qui s'étoient assemblés chez le Député de Suéde. Ce Résultat contenoit une protestation contre l'Acte par lequel l'Empereur, sans consulter le Collége des Princes, avoit mis au Ban de l'Empire les Electeurs de Cologne & de Baviére. Ils le prioient de casser cette procédure également injuste & irréguliére, contraire au Traité de Westphalie, au Résultat de l'Empire de l'an 1654. même à la Capitulation qu'il avoit jurée lorsqu'il fut élu Roi des Romains. Ils le prioient ensuite de ne mettre à l'avenir aucun Prince au Ban de l'Empire sans la participation & le consentement de la Diéte. Ils donnérent copie de ce Résultat à celle de Ratisbonne, afin que les trois Colléges pussent délibérer là-dessus. La Diéte, où les Partisans de l'Empereur étoient les maîtres, n'osa pas délibérer sur une proposition qu'elle voyoit n'être pas du goût de la Cour de Vienne, jusqu'à ce qu'elle fût informée de ses sentimens, & cette Cour ne se pressa pas de s'expliquer si-tôt sur une matiére aussi chatouilleuse.

JOSEPH. 1707.

Quelque protestation qu'eût fait Léopold de ne consentir jamais que l'on démembrât une seule Place des dépendances de la Monarchie d'Espagne, pour obliger les Grands de ce Royaume de se déclarer pour son parti, Joseph persuadé de leur zéle pour leur légitime maître, ne laissa pas de donner au Duc de Savoye l'investiture d'Aléxandrie, de Valence, de Lomellino, & de leurs dépen-

JOSEPH. 1707. pendances, situées entre le Pô & le Tanaro, & de les détacher ainsi du Duché de Milan. Il oublia la promesse de son pére, pour tenir parole au Duc de Savoye, qui ne s'étoit engagé à soutenir ses intérêts qu'à ce prix.

Protestation des Princes de l'Empire contre les procédures faites contre le Duc de Baviére.

Outre les Princes qui avoient protesté contre les procédures du Conseil de Vienne, & qui soutenoient que l'Empereur n'avoit pas droit de mettre seul un Prince au Ban de l'Empire sans le consentement de la Diéte; plusieurs Députés des Princes Ecclésiastiques se joignirent à ceux des Protestans, & signérent la même déclaration. Tous ces Princes de concert sollicitérent fortement l'Empereur de souffrir que l'on assemblât une Diéte générale & extraordinaire à laquelle tous les Membres de l'Empire pussent librement envoyer leurs Députés, pour y délibérer sur les affaires du Corps Germanique: mais l'Empereur qui n'y auroit pas trouvé son compte, trouva moyen d'éluder cette convocation. Il fit solliciter le Roi de Suéde & le Roi Auguste par le Comte de Zinzendorff de se départir des mesures qu'ils avoient prises ensemble pour faire revoquer le Ban prononcé par le Conseil Aulique contre les Electeurs de Cologne & de Baviére, & pria de remettre l'examen de cette affaire, & des contraventions que l'on disoit avoir été faites au Traité de Westphalie, à la Diéte générale de l'Empire, qui seroit convoquée trois mois après la paix.

L'Archiduc Charles croyant sa personne peu nécessaire dans l'Arragon où il s'étoit avan-

avancé, s'étoit retiré à Barcelone dès le 22. de Mars 1707. & y avoit convoqué les Etats de Catalogne pour leur demander des secours d'hommes & d'argent. Il avoit laissé son Armée dans le Royaume de Valence, renforcée des Troupes qui lui étoient venuës d'Angleterre & de Hollande, commandées par le Marquis de Ruvigny, Calviniste François, Réfugié en Angleterre, à qui on avoit donné le nom de Milord Galway. Cette Armée s'assembla au commencement d'Avril près Xativa, à sept lieuës de Gandia, & à douze de Valence.

JOSEPH. 1707.

Dès que les Troupes s'y furent renduës, on fit un détachement pour aller assiéger le Château de Villena, sur la frontiére de la Nouvelle Castille, & le reste de l'Armée alla se camper, la droite à Fuença, & la gauche à Alphorines pour couvrir ce siége. M. de Barwick qui commandoit les Troupes Françoises & Espagnoles, persuadé de la nécessité de conserver ce poste, assembla à Chinchilla les Troupes qui se trouvoient aux environs pour en aller tenter le secours.

Les Alliés qui en furent avertis, résolurent d'attaquer ce Général avant qu'il fût joint par toutes les Troupes qui devoient composer son Armée. M. de Barwick voulant leur épargner une partie du chemin, alla au devant d'eux, ensorte que les deux Armées s'étant rencontrées dans la plaine d'Almansa, elles en vinrent aux mains. La bataille qui ne dura que deux heures fut très-sanglante, mais la victoire fut complet-

Joseph. te pour l'Armée des deux Couronnes. On
1707. remarqua dans cette occasion une chose fort particuliére. L'Armée Françoise & Espagnole étoit commandée par un Anglois, & celle des Alliés combattoit sous les ordres d'un François. Les suites de cette bataille furent très-avantageuses à Philippe V. de sorte qu'il resta à l'Archiduc & à ses Alliés peu d'espérance de venir à bout de leur dessein.

L'Empereur Joseph tomba malade au mois de Mai, & il eut beaucoup de peine à se rétablir. Cette maladie allarma la Cour de Vienne, & comme il ne laissoit point d'enfans mâles, s'il fût mort, & que l'on ne croyoit pas même que l'Impératrice son Epouse dût en avoir davantage, on craignit que s'il venoit à mourir, avant l'élection d'un Roi des Romains, la Religion Catholique ne fût en danger en Allemagne, parce que les Protestans avoient entrepris de faire passer cette dignité à un Prince de leur Communion, outre le préjudice qu'en recevroit la Maison d'Autriche, si quelqu'autre Prince y parvenoit à son exclusion. Le Pape en écrivit à l'Empereur & le pria de considérer ces différens intérêts. Il tâcha de lui faire comprendre que l'éloignement de son frére pourroit bien le frustrer des suffrages des Electeurs, si on se trouvoit obligé de faire un Empereur pendant son absence. Mais Joseph n'écouta rien là-dessus. Il avoit des vuës bien opposées à la grandeur d'un frére, dont il ne regardoit l'établissement, qu'autant qu'il pouvoit servir à

sa

sa propre élévation. Il auroit d'ailleurs rompu par ce moyen toutes les mesures de ses Alliés.

JOSEPH. 1707.

Dans ce tems même le Bacha de Belgrade envoya à Vienne faire des plaintes de ce que les Rasciens avoient pillé des Marchands Turcs qui alloient à la Foire de Keskemet dans la basse Hongrie. Il demanda une réparation proportionnée à cette injure, & défendit aux Turcs d'avoir à l'avenir aucun commerce avec les Impériaux. Le Roi de Suéde d'un autre côté fit demander à l'Empereur: 1. Que l'on lui remît des Moscovites qui s'étoient sauvés dans l'Empire, parce qu'étant Prince de l'Empire, aucune des Provinces qui en dépendent ne devoit servir de refuge à ses Ennemis. 2. Que l'on lui rendît des recruës qui avoient été enlevées à ses Officiers dans la Silésie, & que l'on punît éxemplairement ceux qui avoient commis cet attentat. Sa raison étoit que, puisqu'on avoit permis aux Saxons & aux Polonois d'y lever des Troupes pour lui faire la guerre, sa qualité de Prince de l'Empire lui donnoit le même droit. 3. Il demandoit une ample satisfaction de l'insulte faite par le Comte de Zabor, Chambellan de l'Empereur, au Comte de Stalenheim son Envoyé Extraordinaire à la Cour de Vienne, où le droit des gens avoit été violé. L'Empereur éluda ces demandes & ne voulut y faire aucune réponse par écrit. Il se contenta de dire que l'affaire du Comte Zabor étoit entre les mains de ses Officiers: qu'il s'informeroit de ce qui s'étoit passé en

Roi de Suéde mécontent du procédé de l'Empereur.

JOSEPH. 1707. Siléfie, & qu'à l'égard des Moscovites ils n'étoient pas à sa solde; que pour lui il ne faisoit la guerre qu'aux François.

Cependant les différentes disgraces qui étoient arrivées aux François dans le cours de cette année ne les avoient pas encore tellement abbatus qu'ils ne songeassent à se maintenir en Allemagne. Le Maréchal de Villars avoit repassé le Rhin, & chassé le Marquis de Brandebourg-Bareith qui commandoit la garde des lignes de Stolhoffen; il avoit défait l'arriére garde de son Armée & mit sous contribution le Wirtemberg & les pays voisins, ensorte que l'Empereur fut obligé de donner ordre au Général Heister d'aller joindre l'Armée du Rhin, & de la renforcer considérablement pour obliger les François à se retirer en Alsace.

L'Empereur après avoir pourvu à ses frontiéres, s'appliqua à s'assurer de la Baviére dont il s'étoit emparé, & confisqua les biens des Ministres & des Officiers qui paroissoient être attachés aux intérêts de l'Electeur. Il donna tous ses soins, & prit toutes les mesures imaginables pour prévenir un soulévement général de cette Province, que la dureté avec laquelle il l'avoit traitée, donnoit lieu d'appréhender.

Les François qui étoient toujours aux environs du Rhin entroient dans l'Allemagne de tems à autre, & incommodoient beaucoup les lieux où ils passoient, desorte que les Députés des Cercles de Suabe & de Franconie, appuyés de ceux de plusieurs Villes Impériales, firent à la Diéte de Ratis-

tisbonne de sérieuses remontrances sur les dangers qui menaçoient leurs territoires, & firent comprendre que si on ne leur donnoit bien-tôt du secours, ils accepteroient la neutralité qui leur étoit proposée par la France. On résolut de s'y opposer & d'envoyer pour cet effet ordre au Marquis de Bareith de marcher au travers de la Franconie pour aller joindre les Troupes de Westphalie & des autres membres de l'Empire qui s'assembloient près de Mayence. M. de Villars qui en fut averti, se rendit en diligence au Château de Winada, & fit deux détachemens de son Armée pour soutenir les lignes de Lauterbourg. Il prit Heidelberg & mit tout le Palatinat sous contribution. L'Armée des Impériaux ne se crut pas assez forte pour l'attaquer. Elle se campa à Rhinhausen, où elle se persuada qu'elle pourroit être attaquée. Le Comte de Peterboroug Général des Troupes Angloises, cherchant à occuper la France par une puissante diversion, alla à Turin pour proposer au Duc de Savoye de se rendre maître de Toulon, Ville très-importante, mais que l'on avoit négligé de fortifier. Il prétendoit attaquer la France du côté du Roussillon, & y introduire une Armée composée d'un détachement des Troupes de Savoye de 5000. hommes, & qu'il vouloit tirer de l'Armée des Alliés qui agissoit en Espagne, & d'un corps de Miquelets. Il prétendoit attirer de ce côté-là les François, & les obliger à y envoyer leurs principales forces, pendant que le Duc de Savoye iroit attaquer la Ville de Toulon qui étoit

JOSEPH. 1707.

JOSEPH. 1707. étoit presque sans défense. Le dessein des Alliés étoit de faire fortifier cette Ville, & d'y envoyer demeurer tous les Calvinistes François réfugiés en Allemagne, en Angleterre & en Hollande, où les gens du pays ne les voyent guére de bon oeil.

Toulon assiégé par le Duc de Savoye.

Quoique l'entreprise du Roussillon n'eût pas réüssi, parce que Milord Galwai ne jugea pas à propos de diminuer son armée, le Duc de Savoye ne laissa pas de venir assiéger Toulon: mais son dessein n'avoit pas été si secret qu'il n'eût été pénétré. Les François eurent le tems de mettre des Troupes dans cette Ville, & d'y faire quelques fortifications. Ils se défendirent avec tant de vigueur, que ce Prince ne voyant pas d'Armée navale capable de tenir la mer, fut contraint de lever le siége, & de repasser les Monts.

L'Empereur, nonobstant les instances réïtérées de l'Archiduc, qui demandoit du secours, pour tâcher de rétablir ses affaires en Espagne, & les remontrances des Hollandois, qui lui faisoient voir qu'une diversion de ses forces pourroit causer la perte d'une partie de l'Empire & des Royaumes de Valence & d'Arragon qui reconnoissoient encore l'Archiduc, résolut de suivre son prémier projet de commencer par se rendre maître de l'Italie. Il y envoya une Armée Impériale, à la sollicitation du Cardinal Grimani qui lui en faisoit la conquête fort facile. Elle traversa les Etats du Pape, & entra dans le Milanois que les François & les Espagnols avoient abandonné. Cette Armée

mée passa assez près de Rome, & s'avança jusqu'à S. Germain, d'où le Général Thaun envoya un détachement se saisir de Capouë. Cette Place se rendit incontinent qu'il se fut montré, par la lâcheté, ou par la trahison du Gouverneur. Les factions déjà toutes formées dans Naples en ouvrirent les portes aux Allemans, & la plupart des Villes suivirent l'exemple de cette Capitale.

JOSEPH. 1707.

Guerre en Italie.

Quelque tems auparavant les Minimes de Paule ayant apperçu sur la côte des bâtimens qui faisoient Pavillon Anglois & Hollandois, allérent dans les ruës de cette petite Ville exhorter le peuple à recevoir ces prétendus libérateurs à bras ouverts & l'assurérent que le Pape les dispensoit du serment de fidélité qu'ils avoient prêté à Philippes V. ces Moines les persuadérent, & suivis de presque tous les habitans; ils se rendirent sur le bord de la Mer, avec toute sorte de rafraîchissements, en criant à pleine tête, *vous êtes les bien-venus nos bons amis, & nos libérateurs.* Ils leur avoient même mené quantité de Chaloupes pour faciliter le débarquement; mais lorsqu'on eut mis pied à terre, il ne parut que des Turcs, qui enlevérent les Moines, & environ sept cens habitans, pillérent la Ville & les Eglises, & se rembarquérent avec un riche butin. Quelque succès favorable qu'eussent les armées de l'Empereur en Italie, il ne voulut pas s'attirer un nouvel ennemi; & ainsi il chercha à satisfaire à une partie des demandes du Roi de Suéde: il lui envoya le Comte Zobor, & les Officiers qui avoient enlevé les re-

JOSEPH. 1707. recruës de Silésie, pour les châtier lui-même, il lui dépêcha le Comte de Wratislau en qualité d'Ambassadeur extraordinaire pour lui faire des excuses de ce que les Moscovites avoient traversé l'Empire, à l'insçu, disoit-il, de la Cour de Vienne. Dans ce même tems le Duc d'Hanovre accepta le commandement de l'armée de l'Empire sur le Rhin, à la sollicitation de la Reine d'Angleterre, dans l'espérance de s'acquérir de plus en plus l'amitié des Anglois, qui avoient jetté les yeux sur son fils pour le faire Roi d'Angleterre, afin d'assurer la succession dans la Ligne Protestante, au préjudice de la Catholique, où sa Majesté avoit un frére & une sœur : mais ce Prince n'empêcha pas les François de mettre sous contribution le pays qui est entre le Mein, & le Neckre, d'aller camper à Bruchsall, & de surprendre Marienthall. Mais le Duc d'Hanovre, à qui on avoit donné le commandement de l'armée du Rhin au préjudice du Marquis de Brandebourg Bareith, en fut bien-tôt dégoûté. Il avoit trouvé cette armée en fort mauvais état, elle n'avoit presque rien touché de toute l'année. Il n'y avoit point de magasins de vivres ni munitions, L'artillerie en étoit peu nombreuse, & mal assortie, & la Caisse militaire entiérement dépourvuë. Ce Prince envoya deux Gentils-hommes, l'un à Vienne, & l'autre à Ratisbonne, pour déclarer à l'Empereur & à la Diéte, que si on n'étoit pas mieux en état la Campagne suivante, on pouvoit jetter les yeux sur un autre Général.

On

On fit le 15. d'Octobre 1707. les fiançailles de l'Archiduc, & de la Princesse Elisabeth Christine de Woffembuttel. Elle ne partit cependant de Vienne que le 24. d'Avril de l'année suivante pour se rendre auprès de ce Prince.

JOSEPH. 1707.

Mariage de l'Archiduc Charles.

L'occasion de ce mariage fournit un fait assez intéressant à l'Histoire, pour n'être pas passé sous silence. Lorsqu'il fut question de marier cette Princesse à l'Archiduc Charles, le Duc Louis Rodolphe de Wolffembuttel son pére, crut qu'il étoit de sa politique de consulter les Théologiens de ses Etats sur la démarche qu'il alloit faire en donnant sa fille à un Prince Catholique dont elle devoit aussi embrasser la Religion. Les Docteurs de l'Université d'Helmstat furent assemblés à ce sujet, & après avoir éxaminé cette affaire selon leurs principes, signérent le 28. Avril 1707. la Consultation suivante.

Sur la demande faite, si une Princesse Protestante peut en conscience, à cause d'un mariage à contracter avec un Prince Catholique, se faire Catholique, ne pouvant être statué, avant qu'on ait décidé sur ces deux questions, sçavoir : 1. Si les Catholiques sont dans l'erreur, dans le fond ou principe de la Foi. 2. Si la Doctrine Catholique est telle, qu'en faisant profession de cette Religion, on n'a point la vraye Foi, & qu'on ne peut pas faire son salut. On répond que les Catholiques ne sont pas dans l'erreur dans le fond de la Doctrine, & qu'on peut se sauver dans cette Religion, 1. Parce que les Catholiques ont avec nous les mêmes prin-

Joseph. 1707. principes de la Foi; car ce principe solide de la Foi & de la Religion Chrétienne consiste en ce que nous croyons en Dieu le Pére, qui nous a créé, au Fils de Dieu le Messie & Sauveur qui nous avoit été promis, lequel nous a effectivement sauvé de la mort, du péché, du Diable & de l'Enfer: & au saint Esprit qui nous a éclairé. Nous apprenons des Commandemens de Dieu, la maniére dont nous devons vivre envers Dieu & le Prochain; le *Pater noster* nous apprend comment nous devons prier, nous apprenons aussi que nous devons nous servir du Baptême, & de la sainte Cêne, puisque le Seigneur les a institué & ordonné.

Il faut ajoûter à cela que J. C. donna aux Apôtres & à leurs Successeurs le pouvoir d'annoncer aux Pêcheurs pénitens le pardon de leurs péchés, & aux impénitens l'ire de Dieu & son châtiment, & par conséquent la puissance de retenir les péchés de ceux-ci, & de les remettre aux autres, & c'est pour cela que voulant être absous au nom de Dieu, nous nous trouvons quelquefois au Confessional pour déclarer & confesser nos péchés. Tout ceci se trouve dans notre Catéchisme qui est un Abrégé de la Doctrine Chrétienne, tirée des saints Péres & des Apôtres; ce Catéchisme qui est commun aux Catholiques & aux Protestans, renferme tous les principes du Décalogue, le *Pater noster*, les paroles de nôtre Seigneur J. C. touchant le Batême & la Cêne.

Dans la Préface de la Confession d'Ausbourg

bourg

bourg nous lisons que les Catholiques & les Protestans combattent tous sous un même J. C. Elle dit encore dans la conclusion du second Article, que notre Doctrine n'est pas contraire à la Doctrine de l'Eglise Romaine. Nous sçavons même que parmi les Catholiques on trouve des gens doctes & vertueux qui n'observent pas éxactement les droits des hommes & qui n'approuvent pas l'hipocrisie que les autres pratiquent.

Nous répondons en second lieu, que l'Eglise Catholique est véritable Eglise; parce que c'est une Assemblée qui écoute la parole de Dieu, & qui reçoit les Sacremens institués de J. C. de même que les Protestans: c'est ce que personne ne peut nier, autrement il faudroit dire, que tous ceux qui ont été & qui sont encore dans l'Eglise Catholique seroient damnés, ce que nous n'avons jamais dit ou écrit: au contraire Philippe Melancton dans son Abrégé de l'éxamen, veut montrer, que l'Eglise Catholique a toujours été la vraye Eglise, ce qu'il prouve par la parole de Dieu. La Doctrine de leur Cathéchisme le persuade en ce qu'ils admettent les Commandemens de Dieu, le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, le Batême, les Evangiles & les Epitres; d'où les Fidéles ont appris les principes de la vraye Foi. L'Eglise Catholique enseigne aussi-bien que nous dans les Ecrits & dans les Sermons de leurs Docteurs, qu'on ne peut être sauvé que par J. C. & que Dieu n'a pas donné un autre nom aux hommes par lequel ils puissent être sauvés, que le nom

JOSEPH. 1707. nom de J. Que les hommes ne sont pas seulement justifiés devant Dieu par l'accomplissement de ses Commandemens, mais aussi par la miséricorde de Dieu, & par la Passion de Notre Seigneur J. C. car l'Eglise Catholique croit comme nous, & a toujours enseigné que depuis la création du monde jusqu'à présent, personne n'a pu être sauvé que par J. C. Médiateur entre Dieu & les hommes.

Les Docteurs Catholiques & ceux de la Confession d'Ausbourg enseignent également que les pêchés ne peuvent être remis que par les mérites & par la Passion de J. C. A l'égard de la Pénitence & des bonnes oeuvres, les Protestans & les Catholiques conviennent de toutes ces choses, & toute la différence qu'on y peut rencontrer, ne consiste que dans l'expression & la manière de parler.

Ayant éxaminé toutes ces choses sérieusement, nous déclarons que dans l'Eglise Catholique Romaine, il y a le véritable principe de la foy & qu'on y peut vivre & mourir chrétiennement: que par conséquent la Sérenissime Princesse de Wolffembutel peut l'embrasser & se marier avec l'Archiduc; principalement si nous considérons qu'elle n'a pas cherché à se procurer ce mariage directement ni indirectement; mais qu'il lui est présenté par un effet de la divine Providence. En second lieu, parce que ce Contrat de mariage pourra être utile à son Duché & peut-être contribuer à obtenir une heu-

heureuse paix. Il faut pourtant considérer, qu'on ne doit pas la contraindre d'abjurer la Religion Protestante ; qu'on ne lui fasse point de Controverse, qu'on ne lui propose point d'Articles de foi contraires à la sienne ; mais il faut l'instruire briévement & simplement, des choses qui sont nécessaires à son Salut : par exemple, de l'anéantissement de soi-même, de la pénitence continuelle, de l'humilité devant Dieu, des miséres de la vie humaine, de la charité envers les Pauvres, de l'amour de Dieu & du Prochain ; tout cela sont de bonnes œuvres qu'enseignent aussi les Catholiques.

Cette décision, que les circonstances sembloient autoriser, fut censurée hautement l'année suivante par les Docteurs de l'Eglise Anglicanne, & la chose alla si loin dans le parti, qu'ils obligérent l'Université d'Helmstat de donner un Acte solemnel de révocation daté du 7. Septembre 1708. par lequel elle désavoue & condamne ce Résultat, comme contraire aux dogmes de leur foi, en déclarant qu'on ne peut sans blesser sa conscience, passer de la Religion Luthérienne à la Religion Romaine.

Il survint cette même année un sujet de différend entre le Pape & l'Empereur, mais il n'eut pas de suite. Le Pape avoit prétendu que l'Empereur ne pouvoit sans sa permission jouir du droit de premiéres priéres, ou de demander sur sa nomination le prémier Bénéfice qui vaqueroit après son couronnement dans chaque Chapitre ou Monastére. Léopold ni Joseph ne s'étoient nul-

JOSEPH. 1707. nullement mis en peine de l'obtenir de la Cour de Rome, ainsi l'Empereur Joseph écrivit au Chapitre de Hildesheim, pour lui ordonner de conférer au Sieur Raesfeldt le prémier Bénéfice qu'il lui plairoit de choisir parmi ceux qui viendroient à vaquer, quand même il seroit électif, & qu'il vaqueroit dans les mois du Pape; & que s'il refusoit d'obéïr, l'Empereur le déclaroit dès à présent déchu de tous les droits & priviléges qui lui avoient été accordés par les précédens Empereurs, nommant l'Electeur de Mayence & l'Evêque de Paderborn pour éxécuteurs de cette Ordonnance. Le Pape qui en eut avis écrivit de son côté à ce Chapitre, & lui défendit sous d'autres peines d'y avoir égard, quelque chose qui pût lui arriver; parce que cette Ordonnance de l'Empereur étoit contraire aux Canons, & au Concordat Germanique.

1708. Au commencement de la campagne de 1708. le Duc d'Hanovre reprit le commandement de l'Armée Impériale sur le Rhin, quoiqu'il eût lieu de n'être pas content de l'Empire, & que la Diéte de Ratisbonne eût refusé de le recevoir dans le Collége Electoral, nonobstant les ordres réïtérés de l'Empereur, & les sollicitations des Cours de Londres & de la Haye.

L'Empereur après avoir démembré le Duché de Milan en faveur de M. de Savoye, comme on a vu, fit présent au Duc de Modéne son beau-frére de la Principauté de la Mirandole, dont il dépouilla les véritables Propriétaires, sous prétexte qu'ils n'é-

n'étoient pas attachés aux intérêts de la Maison d'Autriche, & il ajoûta à ce présent celui du Duché de Ferrare, qui appartenoit au Pape, mais sur lequel ce Prince disoit avoir de très anciennes prétentions. 3000. Impériaux soutenus par les Milices du Modénois se saisirent de Comacchio, de Magnavacca sur le bord de la mer, de Lago, de Cevale, d'Argenta, & de quelques autres lieux de ce Duché. Le Cardinal Casoni Légat de Ferrare se mit en état d'y soutenir un siége. Le Pape donna ses ordres pour lever des Troupes pour la défense du Ferrarois, dont le S. Siége est en possession depuis long-tems, & fit demander aux Suisses un secours de trois mille hommes.

JOSEPH. 1708.

Dans ce même tems Joseph toujours animé contre la maison de Baviére, accorda à l'Electeur Palatin son oncle l'investiture du haut Palatinat le 23. de Juin 1708. & comme il prétendoit que celui de Baviére avoit été dégradé de sa dignité par sentence du Conseil Aulique, le Ministre du Palatin à Ratisbonne prétendit prendre séance dans la Diéte au dessus de ceux de Saxe & de Brandebourg; parce que, disoit-il, son Maître étoit rentré dans la prémiére dignité Electorale séculiére, quoique Charles-Louïs l'un de ses Prédécesseurs y eût solemnellement renoncé lors du Traité de Westphalie : cette nouvelle prétention fit beaucoup de bruit à la Diéte, où les Députés peu disposés à l'écouter, ne voulurent lui rien accorder, ensorte que son Député fut obligé

JOSEPH. 1708. de se contenter de sa place ordinaire, qu'il prit avec beaucoup de protestations.

Quoique par le Traité de 1707. suivant lequel les Troupes Françoises avoient évacué la Lombardie, il eût été stipulé que *l'Etat de Mantouë seroit mis en séquestre entre les mains du Pape & de la République de Venise, jusqu'à la paix générale; & que cependant il seroit loisible à l'Empereur de mettre garnison dans quelques-unes des Places de ce Duché, sur les revenus duquel on prendroit annuellement* 400000. *livres pour l'entretien du Duc, auquel il seroit permis de se retirer où bon lui sembleroit*, dès que les François en furent sortis, les Impériaux s'en emparérent, transportérent à Milan & ailleurs l'artillerie & les munitions, s'en appropriérent tous les revenus, sans en rien donner au Prince, contraignirent les peuples d'entretenir leurs garnisons, & sans avoir cité le Duc de Mantouë, Joseph fit publier une Ordonnance le 30. de Juin 1708. par laquelle il le mettoit au Ban & confisquoit ses Etats. Le Cardinal Grimani, qui nonobstant la pourpre dont il étoit revêtu, s'étoit attaché entiérement au parti de l'Empereur, faisoit publier à Naples un Decret Impérial très-opposé à l'immunité Ecclésiastique, dont la Cour de Rome est si jalouse. En même tems le Sieur de Kaunits Auditeur de Rote pour la Nation Allemande distribuoit dans Rome une lettre circulaire de l'Empereur accompagnée d'un Mémoire en forme de Manifeste qui découvroit assez le dessein où étoit Joseph de s'emparer de l'Ita-

talie, il attaquoit ouvertement la puiſſance temporelle du Pape & des Cardinaux : il ſoutenoit qu'elle n'étoit établie que ſur des donations faites par les Empereurs, ſans le conſentement de l'Empire, & par conſéquent nulles. Il déclaroit pareillement nulles les cenſures prononcées contre ceux qui avoient fait payer des contributions aux Eccléſiaſtiques des Etats de Parme qu'il ſoutenoit être un fief de l'Empire, & non pas de l'Egliſe.

JOSEPH. 1708.

Il déclaroit qu'il étoit réſolu de rechercher les droits de l'Empire en Italie, ſans en rien excepter, & qu'il s'en mettroit en poſſeſſion ſi les poſſeſſeurs ne prouvoient par des titres bien authentiques que les terres leur avoient été accordées par les Empereurs du conſentement de tout l'Empire. On fit auſſi ſommer le Duc de Parme de faire dans quinze jours hommage de ſes Etats à l'Empereur à peine de confiſcation.

Un coup auſſi terrible fit ouvrir les yeux au Pape & à la Cour de Rome : ils virent alors le précipice où ils s'étoient jettés. On découvrit dans Rome même une conſpiration qui, ſi elle avoit réüſſi, auroit infailliblement mis cette Ville entre les mains de l'Empereur. Ce fut alors que Clément XI. prit le parti de ſe défendre ſérieuſement par les armes ; mais il entreprit inutilement de former une ligue entre les Princes intéreſſés au repos de l'Italie. Perſonne ne voulut l'entreprendre, tant on étoit effrayé de la puiſſance de Joſeph. Ce Prince ne laiſſa pas de faire demander au Pape paſſage dans

JOSEPH. 1708. Rome pour six mille hommes qu'il disoit vouloir envoyer dans le Royaume de Naples. Mais le Pape qui craignit qu'ils n'eussent ordre de s'arrêter en chemin, le refusa & se tint sur ses gardes.

Le Duc d'Hanovre qui commandoit l'Armée Impériale sur le Rhin n'eut pas de succès fort avantageux pendant la Campagne de 1708. mais le Baron de Limbach Ministre de ce Prince fut à la fin admis le 6. de Novembre de la même année dans le Collége Electoral à Ratisbonne en qualité de Député d'un Electeur, parce qu'il avoit menacé que son Maître quitteroit le commandement & retireroit ses Troupes de l'Armée du Rhin, si la Diéte continuoit de lui refuser une chose qu'il prétendoit lui être duë. Les Ministres de l'Empereur, ceux d'Angleterre & de Hollande appuyérent fortement cette sollicitation, & se donnérent pour cela des mouvemens infinis.

D'un autre côté les affaires de Hongrie ne changérent guéres de situation. La Diéte que l'Empereur avoit convoquée à Presbourg en 1708. au lieu de prendre des résolutions contre les Mécontens, telles que la Cour de Vienne les attendoit, ne servit qu'à faire connoître à Joseph que le nombre en augmentoit tous les jours, & qu'il étoit plus grand qu'il ne se l'étoit imaginé. Que ce Royaume ne pouvoit s'accommoder de son autorité despotique, & que ses habitans se plaignoient toujours des contraventions que l'on faisoit à ses priviléges &

à

à sa liberté. Les Hongrois furent à la vérité battus devant Trucſtchin, mais le Général Heiſler fut contraint de lever le ſiége de Neuhauſel.

Nonobſtant les entrepriſes du Cardinal Grimani & le Manifeſte répandu par le Sieur de Kaunits à Rome, on ne laiſſoit pas de dire par-tout que l'Empereur n'avoit aucun deſſein de chagriner le Pape: qu'il ne vouloit point avoir de guerre avec lui, & le Marquis de Prié ſon Ambaſſadeur publioit qu'il n'étoit à Rome que pour terminer à l'amiable les différens qui diviſoient les deux Cours du Pape & de l'Empereur; cependant on ſçut bien-tôt à quoi s'en tenir. Les Troupes Impériales n'avoient pas laiſſé d'entrer ſur les terres de l'Egliſe, elles s'emparérent de Bondeno, firent la garniſon Papale priſonniére de guerre, pillérent & brûlérent pluſieurs Bourgs & Villages dans le Ferrarois, mirent le Bolonois ſous contribution, bloquérent Ferrare, & firent pendre quelques Payſans qui y portoient des proviſions. Le Prince de Darmſtadt qui commandoit dans Naples fit avancer des Troupes ſur l'Etat Eccléſiaſtique du côté de ce Royaume: le Comte de Thaun s'empara de Bologne & y mit une bonne garniſon.

Le Marquis de Prié expliqua alors les prétentions de l'Empereur. Il vouloit 1. Que le Pape reconnût l'Archiduc Charles ſon frére pour Roi d'Eſpagne, & qu'il lui accordât l'inveſtiture du Royaume de Naples. 2. Qu'il renvoyât ſes Troupes, & qu'il les remît ſur le même pied qu'elles étoient au

JOSEPH. 1708. commencement de ſon Pontificat. 3. Qu'il conſentît que les Troupes Impériales qui étoient dans les Etats de l'Egliſe, y priſſent des quartiers d'hiver. 4. Qu'il s'obligeât de leur donner paſſage ſur ſes terres, toutes les fois qu'elles le demanderoient. Pendant que l'on délibéroit ſur ces propoſitions les Auditeurs de Rote pour la France & pour l'Eſpagne, firent des proteſtations contraires pour conſerver le droit des deux Couronnes.

Rome étoit alors comme inveſtie par deux armées Impériales, & on voyoit au Port d'Oſtie, une Eſcadre de ſeize Vaiſſeaux de Guerre Anglois ou Hollandois, cinq Navires de tranſport, deux Brulots, & trois Galiotes à bombes, commandée par le contre-Amiral Wittaker, qui avoit ordre d'éxécuter ceux qu'il recevroit des Miniſtres de l'Empereur : ce fut ainſi que le Pape fut obligé de ſigner le Traité que l'on attendit à rendre public juſqu'à ce que la ratification en fut venuë de Vienne. Cependant le Pape licentia ſes Troupes ; le Prince de Darmſtadt ramena ſon Armée à Naples : & le Comte de Thaun leva le blocus de Ferrare ; mais il ne laiſſa pas de lever des contributions conſidérables ſur les Sujets du Pape, & Comacchio fut cédé aux Impériaux. Cependant le Pape fit une Congrégation de quinze Cardinaux Allemans, ou Italiens pour éxaminer s'il reconnoîtroit l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne. Mais dès qu'on ſçut à Madrid qu'il balançoit ſur cette prétenduë reconnoiſſance, on lui renvoya le Nonce Zondodari. Philippe V. rap-

pella de Rome son Ambassadeur, & défendit à ses Sujets toute sorte de commerce avec cette Cour. JOSEPH. 1709.

Si Joseph n'avoit pu s'accommoder des propositions des Hongrois, qu'il avoit trouvé trop éloignées de ses prétentions, le Roi de France se trouva bien moins disposé à accepter les préliminaires de paix qui lui furent présentés de la part de l'Empereur, & de ses Alliés dans ce même tems; en effet ils étoient si déraisonnables que personne ne fut surpris qu'il les eût rejettés: aussi paroissoient-ils dressés par des gens qui trouvoient leur avantage à continuer la guerre, en persuadant cependant aux Peuples qu'il ne tenoit pas à ceux qu'elle ne finît.

Enfin le Pape se soumit à la loi qui lui étoit imposée par le Traité fait avec l'Empereur, & donna à l'Archiduc le titre de Roi d'Espagne. Il tint le 14. d'Octobre 1709. une Congrégation de dix-huit Cardinaux Allemans ou Italiens, dévoués à la Maison d'Autriche. Il leur déclara que le Marquis de Prié venoit de l'avertir que 16000. Soldats Allemans étoient en marche pour venir prendre des quartiers d'hiver dans ses Etats où ils vivroient à discrétion, & y feroient de plus grands ravages que ceux qu'ils y avoient fait l'année précédente: que le seul expédient d'éviter cette véxation, étoit de reconnoître l'Archiduc Charles pour Roi d'Espagne: que la crainte des funestes effets de cette menace ne lui permettant plus d'éluder la demande de l'Empereur, il déclaroit publiquement *qu'il reconnoissoit l'Ar-* Le Pape reconnoît

JOSEPH. 1709. *chiduc Charles pour Roi Catholique des Espagnes, sans prétendre que cette déclaration pût préjudicier aux droits de Philippe V. aussi Roi Catholique des Espagnes.*

l'Archiduc Charles pour Roi d'Espagne.

Toutes les démarches que put faire le Pape en faveur des Impériaux, ne purent lui faire obtenir la restitution de Comacchio, & des autres Places dont les Allemans s'étoient emparés. Au contraire, l'Empereur, fier de tant de conquêtes qui lui avoient si peu coûté, fit demander des contributions au Grand Duc de Toscane, au Duc de Parme, & aux Républiques de Génes & de Lucques. Il les menaça d'éxécution militaire s'ils ne les payoient, & fit passer sur les terres du Pape les Régimens de Thaun, & de Vaubonne, qui alloient de Naples en Lombardie. On leur fournit des fourages sur les terres du Pape qui se vit encore obligé d'accorder à l'Empereur un Bref pour lever 200000. écus sur le bas Clergé du Milanois.

Pendant que Joseph étendoit ainsi ses conquêtes en Italie, les Anglois & les Hollandois se rendirent maîtres des Isles de Majorque, de Minorque, de Sardaigne, & de Porto Mahone, qui avec le Port de Gibraltar, leur facilitérent extrêmement le commerce des Indes; mais la guerre ne se fit que très-foiblement sur le haut Rhin, où les Impériaux firent de nouvelles lignes à Etlinghen, après la perte de celles de Stolhoffen que les François avoient forcées & rasées.

Tout l'effort de la guerre tomba du côté des Pays-Bas, où les Hollandois eurent soin

de

de s'approprier toutes les conquêtes qui se firent sur les deux Couronnes. Les pertes que firent les François à Ramilly, & à Malplaquet, jointes à la stérilité & à la mortalité, qui arrivérent en 1706. facilitérent aux Alliés la prise de presque toutes les Places qui restoient aux Espagnols, & de celles de Menin, de Tournai, de Douai, de l'Isle, de Bethune, d'Aire, &c. dont ils se sont rendus maîtres au nom des Etats Généraux, ausquels on a fait prêter le serment de fidélité par les habitans de toutes ces Villes. JOSEPH. 1709.

La fortune seconda les armes des Alliés à l'ouverture de la campagne de 1710. mais elle ne continua pas à leur être favorable. Il se donna en Espagne les 28. de Juillet, 15. & 20. d'Août trois batailles, dont la derniére obligea Philippe V. d'abandonner Madrid pour quelque tems; mais ses affaires se rétablirent par la prise de Brihuega, qu'il força lui-même le 9. de Décembre, la victoire gagnée le lendemain par ce Prince assisté du Duc de Vendôme, l'affection des Espagnols pour leur véritable Monarque, & leur extrême aversion pour les Troupes Protestantes qui y avoient conduit l'Archiduc, & qui avoient commis mille sacriléges dans Madrid & aux environs, pendant le peu de jours qu'ils en avoient été les maîtres, ont affermi Philippe V. sur son Trône, ensorte qu'il y a lieu de présumer que ce Prince qui se trouve appuyé par la naissance d'un Prince déjà reconnu pour son successeur, nonobstant toutes les forces des Alliés, se conservera une Couronne qui lui 1710.

JOSEPH. 1710. appartient par toutes sortes de droits.

Les heureux succès des armes de l'Empereur Joseph lui avoient tellement enflé le cœur, que ce Prince prétendoit être maître non seulement de l'Allemagne; mais encore de toutes les Nations voisines, quoiqu'il n'en eût pas encore fait la conquête. Thomas Masner simple Bourgeois de Coire, Ville des Grisons, sous prétexte que son fils avoit été arrêté en France, avoit par représailles arrêté le sieur Merveilleur Secretaire Interprête du Roi à Coire, & avoit pillé son Cabinet. Il avoit appris que le Grand Prieur de Vendôme, qui venoit de Venise s'approchoit de cette Ville; il l'avoit fait enlever & conduire à Feldsberg, delà à Balners, & delà à Feldkerch dans la Tirol. Dès que Joseph en fut averti, il entreprit d'autoriser cette action, comme si elle avoit été faite par ses ordres, & que les Grisons qui n'ont jamais reconnu l'Empire, ni la Maison d'Autriche, eussent été ses véritables Sujets. Il fit resserrer le Grand Prieur & fit écrire à l'Ambassadeur de France à Coire, qu'il souhaitoit que le Fils de Masner qu'il qualifioit son prémier Commissaire, fut traité comme un Officier de son rang: & comme les Grisons redemandoient le Grand Prieur qui avoit été enlevé sur leurs Terres, contre la foi publique, l'Empereur commanda à son Envoyé de protéger Masner par toutes sortes de voyes. Cependant Masner trouva peu de sureté dans sa Patrie non-obstant cette protection, & jugea à propos de s'en éloigner. Il a depuis

Détention du Grand Prieur.

puis été condamné à mort par les Ligues Grises, & sa tête mise à prix; mais pour cela le Grand Prieur n'a pas été délivré, & a été traité, comme s'il avoit été prisonnier de guerre.

La guerre de Hongrie se poussa avec tant de succès pendant cette Campagne qu'il ne restoit plus aux Hongrois mécontens, que Cassavie Unghrard, Monkal, Kallo, & Muran; & l'Empereur se promettoit de les soumettre entiérement. Le Czar & le Roi Auguste lui avoient demandé du secours contre le Turc, qui leur avoit déclaré la guerre, mais il leur fit dire qu'il appréhendoit lui-même, que les Turcs ne la lui fissent en Hongrie & que le malheur qui venoit d'arriver à son frére en Espagne, demandoit qu'on lui envoyât promptement beaucoup de troupes. En effet le Grand Seigneur avoit fait emprisonner les Ambassadeurs du Moscovite & du Roi Auguste, & déclaré à celui de l'Empereur, qu'il avoit résolu de faire la guerre au Czar, pour mettre des bornes à son Ambition; & à l'Electeur de Saxe pour avoir violé le Traité d'Althraenstadt, par lequel il avoit renoncé à la Couronne de Pologne, en faveur du Roi Stanislas, que la Porte avoit reconnu.

1711.

Les choses en étoient sur ce point, lorsqu'au milieu de toutes ces brouilleries, qui ont allumé la guerre par toute l'Europe, Joseph mourut à Vienne le 17. d'Avril 1711. entre dix & onze heures du matin d'une petite vérole dans sa trente-troisiéme année. Il avoit épousé dès l'an 1698. Wil-

JOSEPH. lelmine Amélie, fille de Jean Fridéric Duc
1710. de Brunswig, dont il avoit eu trois enfans.
Marie Joseph née le 8. Décembre 1699. Leopold Joseph né le 28. Octobre 1700. mort le 4. d'Août 1701. & Marie Amelie née le 20. Octobre 1701.

La suite du tems nous apprendra les changemens que peut causer une mort aussi imprévuë dans les affaires, & si le Conseil de Vienne suivra toujours le projet de soumettre toute l'Europe à la Maison d'Autriche, qui est présentement réduite à la seule per-
1711. sonne de l'Archiduc Charles. On verra si les Electeurs & les Princes de l'Empire ne se serviront pas de cette occasion pour faire rendre justice aux Electeurs de Cologne & de Baviére, & pour rétablir leurs priviléges & leurs libertés, auxquels les deux derniers Empereurs ont donné des atteintes si fortes, & s'ils continueront une guerre qui leur doit donner tout lieu de craindre puis qu'elle n'a eu pour but que de les assujettir eux-mêmes au pouvoir de la Maison d'Autriche.

CHAPITRE XIII.

Charles VI,

IL y avoit long-tems que l'Allemagne ne s'étoit vuë dans la situation, où la mort inopinée de l'Empereur Joseph venoit de la mettre. La politique de la plupart de ses Prédécesseurs leur avoit fait élire un Roi des

des Romains de leur vivant, afin de perpétuer la Couronne Impériale dans leur Maison : Soit que celui-ci se fiât sur sa jeunesse, dans l'espérance d'avoir dans sa postérité encore un fils, ou qu'il crût d'ailleurs que les difficultés qu'il trouveroit pour l'Election de Charles son frére seroient insurmontables, il n'avoit songé jusqu'alors qu'à son intérêt particulier, & ne s'étoit appliqué qu'a seconder les projets de l'Alliance dans laquelle il étoit entré. Dans cette conjoncture l'Archiduc occupé à faire la conquête du Royaume d'Espagne, & livré à la fortune de ses Alliés devoit craindre que son éloignement donnant occasion à des intrigues dans l'Empire, ne lui fît perdre les espérances qu'il y pouvoit avoir de parvenir à la dignité Impériale, que les Princes de sa Maison ont regardé depuis long-tems comme un héritage assuré.

Quoique Charles se trouvât alors hors de l'Allemagne, il ne fut pas moins soutenu par ses amis, & en particulier par le Prince Eugéne de Savoye, qui se distingua par son zéle dans cette occasion : comme il avoit eu le plus de part aux affaires sous les deux derniers Régnes, les Impératrices eurent recours à lui préférablement à tout autre pour se rassurer dans leurs inquiétudes qui n'étoient que trop bien fondées. Ce Général étoit déjà parti de Vienne pour aller commander la grande Armée de Flandres, lorsqu'il apprit la mort de l'Empereur près de Nuremberg, par un Courier du Comte de Herberstein Vice-Président du Con-

Dispositions favorables que l'Archiduc Charles trouve dans l'Empire.

CHARLES VI. 1711. Conseil de Guerre. Une nouvelle si peu attenduë, & dont les suites ne pouvoient manquer d'intéresser un Prince qui devenoit par là le Chef de sa Maison, l'empêcha de continuer sa route, quoiqu'on fût à la veille d'ouvrir la campagne dans les Pays-Bas : Il crut devoir former des projets plus convenables à cet événement, & sans perdre de tems il se rendit sur le haut Rhin pour prendre des mesures avec les Puissances affectionnées à la Maison d'Autriche.

Les Electeurs de Mayence, de Tréves & Palatin, avec lesquels ce Général s'aboucha, écrivirent de concert à l'Archiduc pour l'inviter de retourner incessamment en Allemagne, où sa présence seroit doréснavant plus nécessaire qu'en Catalogne, persuadés que ce Prince se voyant par ce moyen là déjà assuré de trois suffrages dans le Collége Electoral, se détermineroit aisément à profiter d'une occasion favorable pour abandonner des Conquêtes aussi peu certaines, dans un pays où la situation de ses affaires ne lui permettoit guére d'agir par lui même, & où il falloit se régler en tout selon les conseils & les intérêts particuliers de l'Angleterre & de la Hollande.

Cette prémiére démarche ayant réüssi au Prince Eugéne, il se donna tous les mouvemens nécessaires pour faire assembler au plutôt sur le Rhin l'Armée de l'Empire dont il fut déclaré le Généralissime. On avoit déjà rappellé pour cet effet les Trou-

pes

pes Impériales & Palatines qui s'étoient mises en marche pour former une partie de l'Armée de neutralité qui avoit été destinée pour le Nord : Plusieurs Princes de l'Empire incertains des suites que pourroit produire un événement qui alloit attirer les attentions de toute l'Europe, avoient donné leurs ordres pour faire revenir celles qu'ils avoient en Flandres : D'ailleurs les forces redoutables que les Turcs avoient mises sur pied au sujet des démêlés du Nord, allarmoient l'Empire avec d'autant plus de fondement que le Roi de Suéde qui étoit toujours dans les Etats du Grand Seigneur, ayant fait entrer la Porte dans ses intérêts, paroissoit ne chercher que l'occasion de donner des marques de son ressentiment contre plusieurs membres de l'Empire qui avoient favorisé de plus d'une maniére le parti du Roi Auguste son ennemi juré : les avis de Dalman, Résident de l'Empereur à Constantinople se trouvoient en cela conformes avec le rapport que l'Aga Turc arrivé depuis peu à Vienne avoit fait des forces de son Maître, & l'on sçeut à n'en pouvoir douter, qu'outre les deux cens mille hommes qu'il destinoit par terre avec une Artillerie de trois cens cinquante piéces de Canon, son Armée Navale devoit être de cinq cens Voiles.

CHAP. VI. 1711.

Les inquiétudes où se trouve l'Empire.

Comme ce Ministre étoit venu à Vienne pendant la maladie de l'Empereur, on voulut imiter en quelque façon le Cérémonial qui s'observe dans les Audiences que donne le Grand Visir. Le Prince Eugéne envoya que-

Le Prince Eugéne fait

CHARLES VI. 1711.

querir l'Aga dans un de ses Carosses, précédé & escorté par un détachement des Gardes de la Cour & le reçut assis sous un Dais ayant à ses côtés quelques Membres du Conseil de Guerre. La commission dont l'Aga étoit chargé fut d'assurer la Cour Impériale de l'amitié du Sultan, & des dispositions constantes où il étoit d'observer le Traité de Carlowitz dans tout ce qui pouvoit avoir rapport à l'Allemagne de même qu'au Royaume de Pologne & à la République de Venise; que dans ces assurances son Maître avoit lieu d'espérer que les Gouverneurs des Places Frontiéres entre les deux Empires, ne prendroient point d'ombrages des mouvemens des Armées Ottomanes qui étoient uniquement destinées contre la Moscovie, dont le Sultan prétendoit tirer vengeance par les raisons d'équité qui devoient être connuës à toute la terre.

les fonctions de Prémier Ministre.

Ce qui empêche de calmer les troubles de la Hongrie.

D'un autre côté on venoit d'apprendre par un Courier de Hongrie que les conférences que l'on tenoit à Debrezin au sujet d'un accommodement avec les Mécontens étoient devenuës infructueuses, par la fermeté avec laquelle les Chefs assemblés soutenoient leurs intérêts & ceux de la Patrie; qu'ils demandoient pour préliminaires, que l'Empereur fit annuller tout ce qui s'étoit fait à la Diéte de Presbourg en 1687. que tous les Decrets émanés de la Cour de Vienne qui pourroient avoir rapport aux affaires de Hongrie fussent réformés; que l'on rétablit les anciennes Loix du Royaume, de même que les libertés & les priviléges de la

la Nation. On sçut en même tems que le Prince Ragotzi & le Comte Berezini étoient arrivés à Mongatz, après avoir été quelque tems en Pologne; qu'ils avoient convoqué une espéce de Diéte ou Conseil général, pour y régler les affaires publiques, de sorte que quelque envie que l'on eût à Vienne de calmer les troubles qui agitoient la Hongrie, les obstacles que plusieurs Ministres y apportérent n'avoient point encore permis d'espérer sitôt la tranquillité de ce côté-là.

Motifs des Ministres de l'Empereur, pour empêcher l'accommodement de Hongrie.

Il n'étoit pas difficile de développer dans cette occasion les vûës d'intérêt qui faisoient agir la plupart des Membres du Conseil Aulique : Ils alloient être à la veille de perdre les grands biens dont ils avoient obtenu la confiscation dans la Hongrie, si sous le zéle apparent d'y maintenir l'autorité, ils ne faisoient tous leurs efforts pour traverser les avis de ceux qui opinoient à donner satisfaction aux Mécontens : Ils soutenoient que c'étoit ternir à jamais la gloire de la Maison d'Autriche, si elle permettoit que sa Souveraineté dans la Hongrie se trouvât affoiblie : Que des Sujets qui avoient osé prendre les Armes contre leur Prince légitime s'étoient rendus indignes de sa clémence; que la bonté envers des Rébelles ne servoit souvent qu'à autoriser la sédition dans d'autres Provinces; que la crainte que l'on avoit de la guerre des Turcs & des mouvemens du Roi de Suéde n'étoit qu'un fantôme, & qu'après tout on seroit toujoûrs à tems d'accorder aux Rébelles de Hongrie les conditions qu'ils demandoient à présent.

La

CHARLES VI. 1711.

La perte du Maître qui entraîne d'ordinaire de la foiblesse dans le Gouvernement, fit naître des sentimens bien plus pacifiques à la Cour de Vienne. Le Comte de Palfi chargé du commandement dans la Hongrie reçut des instructions favorables pour les Mécontens, avec ordre de renouer la négociation, & de conclure l'accommodement avec le Comte Caroli sans attendre que les Turcs fussent en campagne. Il y avoit en effet à craindre qu'en poussant les Hongrois à bout, leur désespoir ne les portât à se jetter sous la protection du Grand Seigneur; on n'ignoroit pas d'un autre côté, que le Roi de Suéde avoit lieu d'être offensé de l'inobservation des Traités dans lesquels il étoit interessé, & on se persuadoit aisément que si ce Prince, qui se sentoit appuyé par cette Puissance, venoit à remporter quelque avantage sur ses Ennemis ne trouvât que trop tôt le moyen de se venger par le secours qu'il seroit en état de porter aux peuples de la Hongrie. On ne différa donc pas long-tems à faire faire l'accord qui consistoit en une Amnistie de la part de la Cour de Vienne, signée à Zatmar le 29. Avril, & acceptée le 1. Mai par le Comte Caroli & les principaux Officiers qui étoient sous ses ordres, avant même qu'ils eussent pu avoir des nouvelles certaines de la mort de l'Empereur. Cette démarche ne fut pas sans reproche dans la suite de la part des autres Chefs des Mécontens qui taxérent hautement le Comte Caroli d'avoir vendu la liberté du Royaume, & de s'être frayé un che-

Accord fait avec quelques Chefs des Mécontens de Hongrie.

chemin à sa fortune particuliére en sacrifiant sa Patrie. Aussi le Traité n'eut-il pas tout le succès auquel on s'étoit attendu à Vienne, comme on le verra dans la suite.

CHARLES VI. 1711.

Quoique l'Empereur n'eût point fait de Testament, il avoit déclaré l'Impératrice Douairiere sa mére, Régente des Etats héréditaires, en présence des principaux Seigneurs de la Cour. Les prémiers soins de cette Princesse se portérent vers son fils l'Archiduc Charles, elle lui fit part aussitôt de cet événement, & lui recommanda le secret qu'elle crut être nécessaire, afin qu'il pût prendre sous main les mesures convenables pour quitter la Catalogne, qui ne devoit plus être un objet pour lui, puisqu'il se trouvoit tant de grands Etats qui l'attendoient avec l'espérance prochaine de parvenir à la Dignité Impériale. Elle adressa en même tems à toutes les Cours des Lettres Circulaires par lesquelles elle déclaroit *que le Roi Charles son second fils étoit successeur de son aîné.* Les Gouverneurs des Places de Hongrie firent proclamer ce Prince en conséquence des Ordres de la Cour de Vienne, & sans assembler de Diéte. Les Chefs des Pays héréditaires en firent de même par le serment de fidélité qu'ils exigérent des Troupes & des Tribunaux de Justice. Ces prémiéres démarches furent suivies des Lettres touchantes, que l'Impératrice eut soin d'écrire à ce sujet à la Reine d'Angleterre, au Roi de Suéde, à celui de Portugal & aux Etats de Hollande: Ces derniers se trouvant engagés par une politique indispen-

L'Impératrice Mére, chargée des affaires de l'Etat.

CHARLES VI. 1711.

La Hollande s'intéresse à l'élection de l'Archiduc.

pensable à chercher de l'appui dans l'Alliance avec la Maison d'Autriche suivant leurs différens intérêts, entrérent avec empressement dans le projet que la sagesse & les soins de la Régente alloient ménager pendant cet interregne. Ils écrivirent des Lettres pressantes aux Electeurs, pour les engager de procéder au plutôt à une Election & de tourner leurs suffrages en faveur du Roi Charles, pour le plus grand bien de la cause commune, en quoi ils les assuroient que leur Conseil étoit conforme aux intentions de la Reine d'Angleterre, qui ne se départiroit jamais de leurs sentimens.

Toutes ces circonstances paroissoient trop favorables pour que l'on ne se hâtât point de donner un Chef à l'Empire; l'Electeur de Mayence, comme le prémier Archi-Chancelier indiqua l'élection à Francfort sur le Mein, pour le 20. Août, pendant que les Electeurs de Saxe, & le Palatin faisoient les fonctions de Vicaires Généraux de l'Empire, pour l'administration du Temporel. Le Duc de Hanover ne fut pas oublié dans les Lettres convocatoires, quoique l'affaire touchant le neuviéme Electorat n'eût point encore été entiérement terminée. Il n'en fut pas de même des Electeurs de Cologne & de Baviére; on ne fit aucune mention d'eux dans la convocation pour l'Assemblée Electorale. Quoi qu'on se fût assez attendu à cet oubli dans l'Empire, les deux Princes ne crurent pas devoir demeurer dans le silence; ils ne s'étoient regardé jusqu'alors dépouillés de leurs Etats & des fonc-

Les Electeurs de Cologne & de Baviére ne sont pas appellés à l'élection.

tions

tions de leur dignité que par des Décrets émanés du Conseil Aulique, ce qui paroissoit être uniquement l'effet d'un démêlé personnel entre eux & la Maison d'Autriche. La conjoncture d'un Interrégne les avoit flatté d'un retour plus favorable de la part des Electeurs, d'autant plus qu'ils sembloient être appuyés dans cette occasion de la Bulle d'Or & des anciennes Constitutions de l'Empire. Ils crurent donc qu'il étoit de leur devoir & de leur dignité d'élever leur voix dans une affaire aussi importante, & firent publier une protestation contre l'élection qui pourroit être faite dans cette Assemblée, qu'on avoit eu soin d'animer contre la Maison de Baviére, par des vûës d'intérêts particuliers, ausquels la mort de deux Empereurs n'avoit point encore apporté de changement.

L'Archiduc confirme la Régence à l'Impératrice sa Mére.

Quoiqu'il en soit, les nouvelles d'Italie avoient annoncé à Barcellone la mort de l'Empereur Joseph, & elles se trouvérent bien-tôt confirmées par les dépêches de Vienne qui arrivérent presqu'au même tems; de sorte que l'Archiduc n'en pouvant plus douter tint un grand Conseil, où il fut résolu qu'il ne partiroit qu'après l'arrivée des secours de Naples & des côtes de Génes, & qu'en attendant, il envoyeroit incessamment à l'Impératrice sa Mére, la confirmation de la Régence pour l'autoriser de nommer un Ambassadeur de la part du Royaume de Bohéme à la prochaine élection. Il faut observer ici, que quoique la Dignité Electorale soit attachée à la Couronne de

Bo-

CHARLES VI. 1711.

Situation du Royaume de Bohéme à l'égard de l'Empire.

Bohéme, cet Electeur n'assiste qu'aux Assemblées où il s'agit d'élire un Empereur. Il y a plus de deux siécles que les Rois de Bohéme, ne tiennent aucun Député au Collége Electoral, ni aux Diétes de l'Empire, parce que les Princes de la Maison d'Autriche ayant réüni ce Royaume à leurs Pays héréditaires, ont voulu le rendre indépendant; c'est pour cette raison que cet Etat n'est point mis au rang de ceux qui contribuënt aux impositions & aux frais communs: les levées de Troupes & de deniers qu'on y fait ne sont destinées que pour le Roi sans que l'Empire y puisse rien prétendre, avec cette réserve néanmoins, que le Royaume de Bohéme n'est point éxemt des frais qui regardent la Députation aux Assemblées qui se tiennent pour l'élection des Empereurs ou des Rois des Romains, afin de se conserver par là une voix assûrée dans les élections.

Cependant l'Archiduc incertain du tems auquel il seroit obligé de retourner en Allemagne, crut devoit prendre encore la précaution d'établir un Conseil pour administrer en son nom les affaires d'Etat en Catalogne pendant son absence. Le Prince de Liechtenstein, qui avoit été son Gouverneur, fut nommé Président de cette Régence, & les Conseillers d'Etat furent le Général de Staremberg, les Ducs de Moles & de Cardona avec quelques autres Seigneurs du Pays.

Il y avoit lieu d'espérer, que les motifs que l'on avoit eu de porter la guerre en Es-

Espagne, ne devant plus subsister depuis la mort de l'Empereur, qui assuroit en quelque maniére la Couronne Impériale à son frére, on verroit bien-tôt la paix rétablie dans l'Europe. En effet, si les raisons que l'on avoit eües de craindre à l'avénement de Philippe V. que ce Prince ne réünît un jour en sa personne deux Couronnes capables d'allarmer l'Europe, ont pu faire alors assez d'impression sur les esprits pour former une alliance presque générale contre lui, quelle inquiétude ne devoit-on pas avoir dans cette occasion, & quelles devoient être les dispositions de toutes les Puissances à la vuë de l'Archiduc, qui, après avoir recueilli tous les Pays héréditaires de sa Maison, alloit ajoûter à la dignité Impériale la Monarchie d'Espagne & devenir plus formidable que n'avoit été Charles V. lui même, si les Alliés continuoient à le soutenir dans ses prétentions? Cependant on ne parloit point encore d'aucun accommodement, & la guerre continuoit toujours avec la même vivacité.

CHARLES VI. 1711.

Mouvemens du Prince Eugéne, & ses projets pour l'Archiduc.

Le Prince Eugéne s'étoit rendu à la Haye dès le commencement du mois de Mai, pour conférer sur la situation des affaires avec les Ministres d'Autriche, ceux d'Angleterre & des Etats Généraux: comme les intérêts de l'Archiduc en faisoient le principal objet, il trouva par tout des dispositions si favorables pour ce Prince, qu'il ne fût plus question que de convenir des moyens dont on devoit se servir pour le soutenir. Il fut résolu que la grande Armée des Alliés

res-

CHARLES VI. 1711. resteroit en Flandres sous les ordres de Milord Malbourough, & que le Prince Eugéne retourneroit en Allemagne, pour se mettre à la tête de celles de l'Empire, & empêcher qu'aucun Electeur ou Etat mal intentionné pour la Maison d'Autriche, ne prît occasion de cet événement pour faire quelques démarches qui pussent traverser les desseins que les Alliés avoient formés de continuer la guerre : que cependant comme il seroit dangereux de risquer une bataille, soit en Flandres, soit en Allemagne, & que dans la conjoncture présente les François ne balanceroient pas de l'accepter, il falloit rester sur la défensive & se contenter d'observer tous leurs mouvemens, en attendant que l'élection de l'Archiduc eût un succès favorable.

Quoique ce Plan eût paru plus convenable à l'état présent des affaires, & que le Prince Eugéne en eût tout l'applaudissement que méritoit un conseil aussi sage, il en arriva tout autrement, & la campagne des Pays-Bas fut assez vive de part & d'autre, soit que la Reine d'Angleterre ayant formé le projet dès-lors de rendre la paix à son Royaume, que les raisons de bienséance pour ses Alliés pouvoient lui faire suspendre les ordres qui venoient de sa part à Milord Malbourough, ne tendissent qu'à tirer des derniéres campagnes tous les avantages qu'elle s'étoit proposés, pour faire ensuite un Traité plus favorable, ou que les vuës particuliéres d'ambition du Général Anglois lui-même, ne s'accommodassent pas tout-à-fait

de

de cette tranquillité ; ainsi l'Armée des Alliés ne fut pas long-tems sans agir. Leur prémier dessein éclata sur Arleux, Poste fortifié sur la Riviére de la Sensée : quoique leurs Troupes y eussent été repoussées par les François dans deux occasions différentes, elles ne se rebutérent pas, & y étant revenuës, elles l'emportérent d'assaut le 6. Juillet. Le Siége de Bouchain suivit de près cette expédition, la Place fut investie dès la mi-Août, & après avoir soutenu un feu continuel de près d'un mois, la garnison se trouvant réduite à douze cens hommes, elle capitula le 13. Septembre & se rendit prisonniére de guerre. L'Armée de France de son côté ne demeura pas sans rien faire ; le Maréchal de Villars qui la commandoit, fit attaquer & détruire les digues de Harlebeck par le Comte de Villars son frére : un petit Camp, que les Alliés avoient formé pour couvrir Arleux, fut surpris. Le Comte de Gassion y mit en déroute dix Bataillons & douze Escadrons, dont il tailla une bonne partie en piéces. Arleux ne tarda pas d'être attaqué & repris par le Maréchal de Montesquiou : l'attaque de ce poste commença à huit heures du matin, & fut poussée si vivement, qu'à une heure après midi les François s'en rendirent Maîtres, l'épée à la main ; la garnison fut faite prisonniére de guerre, & dépouillée en représailles de ce que les Alliés avoient fait aux François lorsqu'ils s'emparérent de cette Place.

CHARLES VI. 1711.

Expéditions des Armées en Flandres.

Il se passa moins de choses intéressantes dans les Armées du Rhin, quoique nom-

CHARLES VI. 1711.

breuses de part & d'autre : le Prince Eugéne se tenant dans son Camp de Mulberg uniquement attentif à la tranquillité de l'Empire, & occupé à maintenir les Etats dans les dispositions, où il avoit eu soin de les mettre en faveur de l'Archiduc. En effet on se rendit bientôt à Francfort pour l'Assemblée Electorale. Les Electeurs de Mayence, de Tréves, & le Palatin y allérent en personne; on y vit arriver de la part du Roi de Bohéme les Comtes de Windischratz & Kinski. Le Baron de Friesen, le Comte de Vorteren, & le Baron de Haagen y vinrent pour l'Electeur de Saxe. Le Comte de Dhona & le Sieur Henninge de la part de l'Electeur de Brandebourg. Les Barons de Gortz & de Schrader pour le Duc de Hannower, qui éxerça dans cette occasion les fonctions de sa nouvelle dignité pour la prémiére fois. L'ouverture des Conférences pour l'élection d'un nouvel Empereur, s'étant faite le 25. Août, on convint qu'il se tiendroit quatre Séances par semaine : la prémiére fut employée à éxaminer les pouvoirs des Ministres qui représentoient les Electeurs absens, on régla ensuite le cérémonial & on fit quelque legére attention sur les Protestations des Electeurs de Cologne & de Baviére, sur les plaintes de plusieurs autres Membres de l'Empire, à l'égard de l'inéxécution des Capitulations Impériales sous les précédens Régnes, & sur la prétention de l'Electeur Palatin, qui, au préjudice de ce qui a été réglé par le Traité de Westphalie, demandoit à précé-

Les Electeurs songent à s'assembler pour choisir un Empereur.

der

der dans le Collége Electoral, ceux de Saxe & de Brandebourg. CHARLES VI. 1711.

Le reste des séances régla la capitulation que l'on devoit faire signer au nouvel Empereur; & comme les différens griefs proposés de la part des Etats de l'Empire avoient donné à l'Assemblée plus d'occupations qu'à l'ordinaire, l'élection ne put être fixée qu'au 12. d'Octobre, & par ce moyen là elle se trouva prolongée beaucoup au de-là du tems que la Bulle d'Or a eu soin de limiter pour finir une fonction aussi importante, afin de prévenir les inconvéniens qui sont presque inséparables des délais, lorsqu'il s'agit de délibérer sur les grandes affaires d'Etat.

Quoiqu'il en soit, le choix des Electeurs tomba sur la personne de l'Archiduc Charles d'Autriche frére de l'Empereur défunt pour le placer sur le Trône Impérial. Outre que ce Prince étoit digne de la Couronne par sa naissance & par ses vertus, les raisons de politique ne permettoient pas au Collége Electoral d'y élever un autre Prince, tandis qu'il convenoit à l'intérêt de toute l'Allemagne d'avoir un Chef qui fût assez riche par lui-même pour donner à la dignité Impériale l'éclat qu'elle doit avoir, & dont les Etats par leur situation naturelle servent de barriére entre les deux Empires. Ce fut ainsi que le Ciel ménagea à ce jeune Monarque une fortune plus assurée que celle qu'il avoit cherché au de là des mers pour monter sur le Trône d'Espagne, où après tout il n'eût pu se soutenir qu'autant que ses Alliés se fussent accordés avec son élevation.

Election de l'Empereur Charles, & les raisons qui l'ont fait élire.

CHARLES VI. 1711.

Les démarches particuliéres qu'avoit faites le Roi Auguste de Pologne depuis la mort de l'Empereur Joseph n'ont pas laissé lieu de douter que ce Prince n'eût eu quelque vuë de mettre son fils sur le rang de ceux qui pouvoient prétendre à la dignité Impériale. Le Prince Electoral de Saxe s'étoit rendu à Francfort dès le commencement des Assemblées, & n'avoit rien oublié tant par sa grande dépense que par ses soins à se concilier les esprits pour gagner des suffrages en sa faveur. Le Roi son pére pour faire réüssir ce projet, s'étoit assuré du crédit du Czar, du Roi de Dannemarck, de celui de Prusse & des Princes de la Maison de Saxe & de Brunswic. Dans cette vuë il avoit cherché dès le mois de Juillet à faire naître quelque soupçon du changement de Religion de son fils par les conférences qu'ils eurent l'un & l'autre à Prague Capitale de Bohéme avec Annibal Albani, neveu & Nonce extraordinaire du Pape, & où le Cardinal de Saxe-Zeith s'étoit aussi rendu pour ménager l'intrigue; mais tout ce qu'on put faire ne fut point capable de donner aux Electeurs des impressions contraires aux intérêts de l'Empire, & les espérances du jeune Prince s'évanouïrent presque aussi-tôt qu'elles furent conçuës.

Le Prince Electoral de Saxe a des vuës sur la Dignité Imperiale.

La Cour de Rome attentive à tirer quelque avantage des grands événemens qui arrivent dans l'Europe, s'étoit flattée que le changement d'Empereur en Allemagne, seroit favorable à ses intérêts, & que le Conseil de Vienne ne tarderoit pas d'envoyer des or-

Le Pape se flatte en vain sur le changement d'Empereur.

ordres en Italie pour faire restituer au S. Siége la ville & forteresse de Comacchio que les Troupes Impériales occupoient depuis trois ans. Elle fut bien étonnée d'apprendre que ces mêmes Troupes depuis la mort de l'Empereur Joseph, non seulement avoient renforcé la garnison de cette Ville, mais qu'elles s'étoient encore emparé de Volano & de la Tour d'Argenta, places appartenantes au Pape, & situées dans le Ferrarois, de même que Primaro sur le Pô. Ces nouvelles arrivérent à Rome dans le tems même que le Saint Pére sortoit d'un Consistoire, où il avoit nommé Spinola Archevêque de Cesarée, pour aller à Barcelone en qualité de Nonce extraordinaire au sujet de la mort de l'Empereur, & l'on ne s'apperçut que trop dans cette occasion que les maximes de l'Empire n'étoient plus les mêmes pour les Elections des Empereurs, ausquelles les Papes avoient eu autrefois tant de part.

Le Pape cherche à avoir part à l'Election de l'Empereur.

Ce déboire fut bientôt suivi d'un autre où la Politique de la Cour de Rome ne fut pas moins déconcertée. Elle avoit cru devoir faire une démarche auprès de l'Assemblée Electorale pour prévenir des suites encore plus fâcheuses qu'elle craignoit du côté de l'Italie, & essayer en même tems de se conserver un reste d'autorité dans les élections. Le Pape pour cet effet avoit envoyé Albani son neveu à Francfort revêtu du caractére de Nonce extraordinaire pour recommander aux Electeurs les intérêts de la Religion, la restitution des Ter-

CHARLES VI. 1711.

res du Patrimoine de S. Pierre occupées par les Troupes de la Maison d'Autriche, & l'Admission des Electeurs de Cologne & de Baviére au Collége Electoral, pour que leur Election fût Canonique. Cette Ambassade fut regardée par les Princes d'Allemagne comme une démarche hazardée, & ils eurent si peu d'égard aux remontrances du Nonce, que bien loin de lui donner la main comme il le prétendoit par son caractére, ils ne lui firent pas plus d'honneurs qu'à l'Envoyé d'un des plus petits Princes d'Italie: Albani ne se le fit pas dire à deux fois, il sortit de Francfort sans attendre la publication qui devoit être faite pour ordonner à tous les Ministres Etrangers de se retirer de la Ville avant l'Election. Il se servit cependant du prétexte d'aller voir l'armée Impériale, où le Prince Eugéne le reçut avec tous les honneurs imaginables. Mais il n'eut pas sitôt appris la nouvelle de l'élevation de l'Archiduc Charles, qu'il prit la route de Cologne en vertu d'un Bref qui le nommoit Nonce extraordinaire dans cet Archevêché. Quoique cette qualité eût fait admettre un Prélat à Francfort sous le Régne de l'Empereur Léopold, & lui eût même fait avoir les honneurs du pas chez les Electeurs, on n'y eut aucun égard cette fois-ci, & on lui refusa toutes les marques de distinction. C'est ainsi que tout est sujet à la vicissitude des tems. Le Pape qui autrefois prétendoit disposer à son gré non seulement de la Couronne Impériale, mais encore des Etats héréditaires des Princes qui avoient

avoient eu le malheur de déplaire à la Cour de Rome, n'eut pas dans cette rencontre la satisfaction de se voir rendre dans la personne de son Ministre les prémiers honneurs dont il se croyoit en possession.

Le Pape ne fut pas le seul frustré de l'espérance qu'il avoit conçuë de voir adoucir les affaires d'Italie par la mort de l'Empereur Joseph. Les Ducs de Parme & de Modéne s'en virent éloignés plus que jamais par un différend qui survint entr'eux, & qui donna aux Troupes Impériales une nouvelle occasion de marquer leur peu de ménagement. Ce fut au sujet d'un Fief sur la Riviére de Lenza, que ces deux Princes soutenoient également leur appartenir; ce Poste fut pris & repris par l'un & l'autre, & leurs Armées étoient les plus animées, lorsque le Général Thaun qui commandoit les Troupes Impériales en Italie, reçut ordre de la Cour de Vienne d'y marcher avec un Corps d'Armée, pour vuider la querelle. Il s'empara du Fort, & obligea les Princes de se retirer de part & d'autre, sauf à mettre dans la suite leur différend à l'arbitrage du Pape & du Grand Duc de Toscane leurs voisins.

Départ de l'Archiduc de la Catalogne.

Cependant l'Archiduc étoit parti le 27. Septembre de Barcelonne, pour se rendre en Allemagne sur les instances réïtérées de l'Impératrice Régente. Il arriva le 7. Octobre sur les côtes de Gennes, & il s'arrêta pendant trois jours à Vado, en attendant que la République lui envoyât des Ambassadeurs pour le complimenter & lui donner

CHARLES VI. 1711.

le Titre de *Roi d'Espagne*. Le Sénat s'étoit déjà expliqué aux Ministres d'Autriche sur ce sujet, & leur avoit marqué les raisons indispensables qu'il avoit de lui refuser cette qualité : ainsi quoique la Flotte Angloise & Hollandoise, composée de trente Vaisseaux de guerre, se fût présentée à la vuë de Gennes, & que les Troupes qui étoient à la suite du Prince se fussent rangées en bataille devant la Ville, la République persista dans ses prémiers sentimens & ne voulut jamais consentir à faire la démarche qu'on en éxigeoit ; elle se contenta de donner ses ordres pour faire rendre à l'Archiduc les honneurs dus à sa naissance, & pour lui faire trouver toutes les commodités tant pour sa personne que pour les Seigneurs de sa suite.

Il débarqua le 12. à S. Pierre d'Aréna & s'étant rendu en poste le même jour à Tortose sans s'arrêter nulle part sur le Territoire de Gennes, il arriva le 13. à Milan. Le Duc de Savoye étoit allé au devant de lui à deux lieuës de Pavie ; leur entrevuë se fit en pleine campagne & dura plus d'une heure. Ce Prince ne manqua pas de faire valoir à l'Archiduc les services signalés qu'il avoit rendus à la Maison d'Autriche aux dépens de sa propre Famille ; & lui fit promettre d'accomplir les conditions des Traités faits avec les deux précédens Empereurs ; persuadé que la Couronne Impériale ne pouvoit lui manquer, quoiqu'il n'eût pas encore des nouvelles certaines de son élection. Ce ne fut que le 16. que l'Archiduc apprit son sort par le Prince François de Lorraine,

Entrevuë de l'Archiduc & du Duc de Savoye.

à

à qui son frére l'Electeur de Tréves avoit dépêché un Exprès à Milan pour qu'il fût le prémier à savoir le succès de l'élection. Le séjour que fit le nouvel Empereur dans cette Ville fut prolongé par l'attente d'un Légat *à Latere* que le Pape devoit lui envoyer pour le complimenter. Le Cardinal Impériale se trouva chargé de cette commission, qui parut d'autant plus importante à la Cour de Rome que la situation de ses affaires, par rapport à l'Allemagne, étoit fâcheuse, & qu'il falloit se servir de toute la dextérité pour calmer les esprits sans cependant commettre l'honneur du Saint Siége.

Quoique Charles en traversant l'Italie pour retourner en Allemagne passât par tout *incognitò*, sous le nom de Comte de Tirol, les Ministres d'Autriche n'avoient pas laissé d'insinuer dans toutes les Cours où ils résidoient, que ce Prince resteroit un mois à Milan pour y recevoir les Ambassadeurs qui y seroient envoyés pour le complimenter, & que l'on auroit soin de remarquer ceux qui affecteroient de ne point s'acquitter de cette bienséance. Le Pape se distingua dans cette occasion par les présens que le Cardinal Impériale apporta de sa part à Charles VI. ils consistoient en une petite cassette enrichie d'or & de pierreries dans laquelle il y avoit une Relique de S. Clément, une Croix de diamans avec un morceau du Bois de la vraye Croix enchassé sous un cristal, & quelques autres objets de dévotion. Vénise, le Grand Duc de Toscane, les Républiques de Luques & de Gennes suivirent l'é-

Les Princes d'Italie députent vers le nouvel Empereur à Milan.

CHARLES VI. 1711.

l'éxemple de Rome. Les Ambassadeurs Génois furent obligés de franchir le pas cette fois là au sujet du titre de *Roi d'Espagne*, & dans le compliment qu'ils firent à ce Prince ils joignirent les deux qualités de *Majesté Impériale & Royale Catholique.* Tout le cérémonial s'étant passé à la satisfaction de Charles, il partit de Milan pour continuer son voyage en Allemagne. Il arriva le 20. Novembre à Inspruch Capitale du Tirol, où le Prince Charles de Neubourg, Gouverneur du Pays avoit eu soin de convoquer les Etats pour leur faire prêter foi & hommage à leur nouveau Souverain avec la solemnité ordinaire.

Promotion de quarante-cinq Conseillers d'Etat faite par Charles VI.

Ce fut dans cette Ville que l'Empereur jugea à propos de faire la grande promotion de Conseillers d'Etat pour récompenser les services de plusieurs Seigneurs qui s'étoient distingués sous le régne de son frére, soit dans le commandement des Armées ou dans les différentes occupations du Ministére. Ceux qui eurent part à cette dignité se trouvérent nommés dans l'ordre suivant. Le Prince Antoine de Liechtenstein, le Prince Eugéne de Savoye, les Comtes de Trantsohn, de Mansfeld, Esterhasi, Jean-Adam de Liechtenstein, Norbert de Kinski, Georges-Adam de Martinitz, Othon-Henry de Traun, Charles-Maximilien de Thurn, Philippe de Dietrichstein, le Cardinal de Lamberg, le Duc de Moles, le Cardinal de Saxe-Zeith, le Comte de Cardona, le Baron Jean-Fridéric de Seilern, le Comte Philippe-Louis de Zinzendorff, le Com-

Comte Wentzel de Wratislau, le Duc de Monteleon, le Comte Jules de Bucelini, le Comte Charles de Walstein, le Prince Cariathi, le Comte Maximilian de Lowestein, le Comte Gundaker de Staremberg, le Comte Ernest-Fridéric de Windistgratz, le Comte Guy de Staremberg, le Comte Maximilian de Martinitz, le Comte de Herberstein, le Comte de Corsana, le Comte Leopold de Schlick, le Comte Fridéric de Schonborn, Vice-Chancelier de l'Empire, le Comte de Palma, le Comte Jean-Louis de Rabutin, le Comte Aloïse de Harach, l'Archevêque de Valencia, le Comte Charles de Paar, le Comte Rodolphe de Zinzendorff, le Comte Joseph de Paar, le Marquis del Vasto, le Comte Charles Louis de Zinzendorff, le Duc d'Aquar, le Comte Ilierhasi, le Marquis Hercules de Prié, le Comte Humbert de Stampa, & le Duc d'Uceda.

CHARLES VI. 1711.

Arrivée de l'Empereur en Allemagne & son Couronnement.

L'Empereur étant parti d'Inspruch le 27. Novembre & ayant passé à Ausbourg, où il ne resta qu'un jour, se rendit le 14. Décembre au Château d'Aschaffenbourg près de Mayence appartenant à l'Electeur de ce nom, celui de Tréves s'y étoit aussi rendu, & on y tint un Conseil extraordinaire pour examiner les dépêches envoyées depuis peu de la Reine d'Angleterre & des Etats de Hollande, qui souhaitoient que l'Empire apportât de son côté toutes les dispositions nécessaires à une Assemblée générale pour la paix. L'Empereur s'étoit à la vérité assez attendu que ces deux Alliés trouvant dans l'é-

CHARLES VI. 1711.

l'événement qui le regardoit des motifs d'intérêts différens du passé, ne manqueroient pas de les faire valoir dans une occasion aussi favorable ; mais comme les maximes de la Maison d'Autriche ne permettoient pas encore de les adopter & de mettre fin à la guerre, on se détermina avant toutes choses à hâter le couronnement du nouvel Empereur, afin qu'il fût plus en état d'agir, soit dans la Diéte de Ratisbonne ou dans les Cours des Princes d'Allemagne, & d'empêcher que l'Empire ne se détachât de ses intérêts. On ne songea donc plus qu'à donner les ordres nécessaires pour faire couronner ce Prince, & le jour en fut fixé au 22. du mois. La cérémonie se passa à Francfort dans l'Eglise de S. Barthelemi, suivant l'ancien usage, & tel qu'il est rapporté à la suite de cette Histoire. L'Impératrice avoit eu le soin de faire préparer pour son fils une nouvelle couronne sur le modéle de celle que l'on conserve à Nuremberg, & qui a servi au couronnement de tant d'Empereurs, soit que la prémiere parût trop antique ou trop pesante pour une cérémonie qui par sa longueur pouvoit incommoder un jeune Prince délicat & fatigué d'un grand voyage.

Les Médailles qui furent frappées au sujet du couronnement de l'Empereur, & dont plusieurs étoient d'or, pour être distribuées aux Electeurs, aux Ambassadeurs & aux principaux Seigneurs qui étoient présens à cette cérémonie, représentoient d'un côté le Globe terrestre entouré de nuages avec cette Inscription. *Constantiâ & Fortitudine*, sur

sur le revers on voyoit la Couronne Impériale avec ces mots, *Carolus Hispaniarum, Hungariæ & Bohemiæ Rex, Archidux Austriæ, electus in Regem Romanorum, coronatus Francofurti XXII. Decembris* 1711.

CHARLES VI. 1711.

Les prémiers jours après le couronnement se passérent en cérémonies & en visites de bienséance. L'Empereur reçut celles des Electeurs & les leur rendit avec toutes les marques de bienveillance & d'amitié. On remarqua même pour une chose assez particuliére, qu'il les admit à sa table, quoiqu'il ne fût jamais arrivé jusqu'alors qu'un Electeur eût mangé avec aucun Empereur de la Maison d'Autriche, à moins que ce ne fût dans l'appartement de l'Impératrice, où la table se trouve servie par les femmes.

Cérémonial de Charles avec les Electeurs.

Charles pour donner plus d'éclat à sa nouvelle dignité, fit une promotion considérable de Chevaliers de la Toison d'or, qu'il nomma la veille des Rois. Ce furent les Ducs de Wolfenbutel, de Modéne, & de Guastale, le Prince Emmanuel de Savoye neveu du Prince Eugéne, le Prince de Schwartzenberg, le Prince Bisignano, le Prince de San Severo Sangro, Dom Livio Odeschalchi, Prince de Sirmia, & neveu du Pape Innocent XI. le Comte de Kinski, un des Ambassadeurs de Bohéme à cette élection, le Comte de Staremberg, le Comte Rodolphe de Zinzendorff grand Chambellan, le Comte d'Althan, le Comte de Palfi Viceroi de Croatie, le Comte de Thaun, le Comte de Cifuentez, le

Création de Chevaliers de la Toison d'or.

CHARLES VI. 1711.

Comte de Colebrat, le Comte d'Oropeza, le Comte de Santola, le Comte de Coloredo, & le Comte de Paaz Général des Postes des Pays héréditaires.

Les hommages rendus par la Ville de Francfort à l'Empereur.

Cette cérémonie fut suivie peu de jours après d'un autre. L'Empereur se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour recevoir dans la personne du Magistrat suivant la coutume, les hommages de tout l'Empire. Ce Prince se plaça sur le Trône qui étoit dressé dans la grande Salle, ayant à sa droite le Comte de Zinzendorff, & à sa gauche le Comte de Pappenheim, quelques degrés plus bas étoit le Comte de Schonborn Vice-Chancelier de l'Empire avec les Hérauts d'Armes. Ce dernier après avoir été recevoir à genoux les ordres de l'Empereur, harangua le Magistrat sur la grace que Sa Majesté Impériale vouloit leur faire de les admettre à la prestation du serment de fidélité. Surquoi le Sindic de la Ville répondit au nom de tout le Corps, qu'ils étoient prêts de s'aquitter de ce devoir. Un Sécretaire de la Chancellerie fit ensuite la lecture d'un Formulaire de serment que les Magistrats prêtérent à genoux, après quoi ils furent admis à baiser la main de l'Empereur. Les mêmes hommages furent rendus à ce nouveau Chef par toute la Bourgeoisie dans la grande Place où l'on avoit aussi préparé un Trône, & la cérémonie se termina par les acclamations de vive l'Empereur Charles VI. Tout s'étant passé ainsi à la satisfaction de ce Prince, il ne songea plus qu'à partir de Francfort pour prendre le chemin

min de Vienne, Capitale de ses Etats héréditaires. Il fut conduit à quelque distance hors de la Ville par les Electeurs de Tréves & Palatin de même que par les Ambassadeurs des Electeurs absens.

CHARLES VI. 1711.

L'Empereur s'apperçût de jour en jour qu'en quittant la Catalogne il n'y avoit rien laissé qui fut digne de ses regrets ; ses affaires y alloient plus mal que jamais depuis qu'il étoit revenu dans sa Partie : & quoique la saison fût déjà fort avancée, le Comte de Staremberg eut bien de la peine à ouvrir la Campagne : Le pays étoit par tout épuisé, les Magasins se trouvoient dépourvus ; les secours que l'Allemagne, l'Angleterre & la Hollande avoient fait espérer depuis si long-tems, étoient trop foibles pour oser faire espérer à ce Général de pouvoir former quelque dessein ; l'unique parti que Staremberg crut devoir prendre dans une situation aussi fâcheuse, fut de retarder le plus qu'il put l'éxécution des projets des Espagnols, & de mettre Barcelone & Taragone hors d'insulte. Il y fit conduire tous les grains & fourrages des lieux circonvoisins, & après y avoir fait faire double & triple retranchemens dans les défilés & à toutes les avenuës, il y posta une partie de son Infanterie, en attendant que les Troupes Angloises nouvellement débarquées fussent rétablies de leurs fatigues, & en état de tenir la Campagne: La Flotte qui les avoit amenées, composée de dix Vaisseaux de Guerre & de quatre-vingt Bâtimens de transport, avoit été battuë par une tempê-

Situation où l'Empereur avoit laissé la Catalogne.

CHARLES VI. 1711.

te violente & repoussée en partie sur les Côtes de Gennes, & en partie sur celles de Provence & du Languedoc ; plusieurs y avoient échoué & on y avoit fait une perte considérable de Soldats, de provisions & de munitions de Guerre, ensorte que de sept à huit mille hommes que le Vice-amiral Moris avoit embarqués il n'en étoit arrivé en Catalogne qu'environ quatre mille, foible ressource pour tenter quelque entreprise, & à peine suffisante pour pouvoir se maintenir sur la défensive. Ce fut ainsi que le Ciel même se mit de la partie pour rendre vains les projets des deux plus formidables Puissances maritimes. Les Espagnols ne manquérent pas d'en augurer à leur avantage, & de dire que la main de Dieu avoit rendu les efforts de cet armement inutiles pour venger les profanations que les Troupes ennemies avoient éxercées dans un Royaume aussi religieux, & où le respect du à la piété & au culte n'avoit jusqu'alors été foulé aux pieds que par les Infidéles.

Le Général de Staremberg refuse l'échange des

Cependant on étoit convenu d'un échange des Prisonniers faits de part & d'autre en ce pays-là, à condition que les Portugais retourneroient en leur Royaume, que les Anglois & les Hollandois seroient embarqués pour-être ramenés chez eux, & que les Allemans & Espagnols qui voudroient rester au service de Charles seroient conduits à Barcelone. Quoique Stanhope eût été muni d'un pouvoir du Comte de Staremberg pour conclure le Traité d'échange, ce Général ne voulut jamais le ratifier, parce qu'il

qu'il voyoit par là que toutes les Troupes qui avoient été prises à Brihuëga, & presque toutes celles de l'aîle gauche qui avoient été faites prisonniéres à la bataille de Villaviciosa, seroient renvoyées en Angleterre, en Hollande, & en Portugal, & que son armée se trouveroit considérablement diminuée: mais ce refus de ratification produisit un effet bien opposé à ce que le Comte de Staremberg en avoit espéré. Tous ces Officiers & Soldats prisonniers ne sçurent pas plutôt qu'on vouloit les contraindre de rester en Catalogne, qu'ils déclarérent de leur propre mouvement, que puisqu'ils ne pouvoient avoir la satisfaction de retourner dans leur Patrie; comme ils avoient eu lieu de l'espérer, il ne leur restoit à présent d'autre parti à prendre que de quitter le service de leurs anciens Maîtres, & se jetter dans celui du Roi Philippe V. Toute la pénétration du Général Staremberg ne pouvoit pas prévoir un coup aussi fatal pour les intérêts de son commandement; il fit tous ses efforts pour le réparer en quelque façon, & ses soins furent si grands, que malgré tous les malheurs qui lui étoient arrivés, & ausquels tout autre que lui eût succombé, il se vit encore en état d'assembler une armée de vingt-sept à vingt-huit mille hommes sans compter les Milices Catalanes. Il est vrai que Charles pour engager ce Général à travailler avec plus de zéle à ses intérêts en Catalogne, l'en avoit créé Vice-Roi avec toutes les marques de distinction; mais il faut dire à la louange de ce grand Capitaine que le seul désir

prisonniers.

de

CHARLES VI. 1711.

de la gloire a toujours animé ses actions ; & qu'éloigné de toutes sortes d'intérêts, il n'a songé qu'à soutenir l'honneur du Généralat par sa vertu & par un courage supérieur à tous événemens.

Expédition des Armées du Roi Philippes V.

La Cour de Madrid de son côté ne fut pas moins occupée à faire l'ouverture de la Campagne. Le Duc de Vendôme qui devoit commander les Armées du Roi d'Espagne étoit parti de Sarragosse dès le 16. du mois de Juin pour aller en Catalogne, pendant que le Duc de Noailles cherchoit à faciliter la jonction des Troupes qui avoient hiverné dans le Roussillon, & qui étoient destinées à servir en Espagne : Elles nétoyérent en peu de jours plusieurs Postes dans les Gorges défenduës par les Catalans, & s'étant avancées à la Suéda d'Urgel Ville Episcopale sur la Ségre, la garnison fut obligée d'abandonner la Place. La Ville d'Arens eut le même sort ; le Marquis d'Arpajon la surprit & attaqua ensuite le Château, dont la Garnison se rendit prisonniére de Guerre, de-là ayant poussé vers Venasque, il l'emporta aux mêmes conditions : cette derniére Place située sur un Roc escarpé servoit de retraite aux Rébelles d'Arragon, & inquiétoit la communication avec la frontiére de France en favorisant les courses des Catalans ; elle avoit passé jusqu'alors pour imprenable, parce qu'on ne pouvoit pas s'imaginer qu'il fût possible d'y conduire du Canon. Castel Leon tomba à peu près dans le même tems dans la Vallée d'Arens ; quoique cette Place ne fut pas à beaucoup près

près si forte que Venasque, on ne laissa pas d'y trouver de la difficulté, les avenuës en étant presque impraticables. Le Duc de Vendôme ne se contenta pas de ces prémiers exploits; il entreprit de chasser les Troupes de Staremberg du poste de Calaf d'où elles tiroient des vivres en assez grande abondance pour pouvoir subsister, de même que des montagnes circonvoisines qui leur fournissoient des bestiaux : à l'approche de ce Prince, l'armée Allemande abandonna Calaf, & ayant bordé la riviére de Pradel Rey, elle en fut encore repoussée. Le Duc de Vendôme y établit son quartier général, de sorte que les Troupes alliées se trouvant extrêmement reserrées eurent bien de la peine à pourvoir à leur subsistance, & il fallut tous les soins & toute l'habileté d'un parfait Général pour se maintenir & ne point absolument quitter la partie.

Ce qui se passe sur la frontiére de Portugal.

Les affaires de Charles n'eurent pas un plus heureux succès cette année sur la frontiére de Portugal. Les Troupes Espagnolles reprirent Carvajalez, ensuite s'étant avancées vers Vinniosa, située à quelques lieuës de Bragance, la Ville & le Château tombérent en même tems, & la Garnison fut faite prisonniére; il en fut de même de la Ville & du Fort de Puebla sur la riviére de Tora, où l'on trouva des Magazins immenses de toutes sortes de provisions; peu de jours après Elvas fut bombardé & tout le pays mis sous contribution. Le Marquis de Bay quoi qu'inférieur en nombre à l'armée Portugaise voulut terminer sa campagne par une

CHARLES VI. 1711.

une affaire générale en lui présentant le combat; mais quelque chose qu'il pût faire, il lui fut impossible de l'attirer dans la plaine, ni la faire sortir du Camp avantageux qu'elle occupoit sur les hauteurs & aux environs de Badajox.

Entreprises du Général Impérial en Catalogne.

D'un autre côté le Général de Staremberg chercha à avoir sa revanche en Catalogne, par le dessein qu'il forma de surprendre la ville de Tortose que le Duc d'Orleans avoit réduite à l'obéissance du Roi d'Espagne en 1708. Son armée étoit en présence de celle du Duc de Vendôme près de Pradel Rey, sans pouvoir se joindre à cause de la rivière qui les séparoit, de sorte que ne craignant pas d'être attaqué, il fit faire plusieurs détachemens à son armée le plus secrétement qu'il put, sous prétexte d'aller aux fourages, où d'escorter les convois des vivres qui lui venoient des côtes de la mer: toutes ces Troupes ainsi détachées avoient eu cependant ordre de se joindre à une certaine distance & formoient un corps de six mille hommes; il ne fut pas difficile au Général Wezel qui étoit à la tête de cette expédition, d'approcher de Tortose à la faveur d'un brouillard épais qui s'étoit formé quelques heures avant le jour; ses Troupes entrérent dans le chemin couvert, descendirent dans le fossé sans être apperçuës, se saisirent d'un corps-de-garde qu'ils enlevérent, & s'étant emparées de la Demi-lune de la porte du Temple, où il n'y avoit point de Troupes, ils avoient déjà appuyé leurs échelles à la Tour de l'angle du bastion de saint Jean;

Jean ; mais comme cette derniére attaque ne pouvoit pas s'éxécuter sans bruit, la Garnison se trouva bien-tôt sous les armes. Quoique le Général Wezel se vît découvert, il ne se rebuta pas si-tôt, dans l'espérance de lasser, par la vivacité de ses gens, la foiblesse de la Garnison, qui n'étoit composée que de Troupes de nouvelle levée, & qui n'étoit au plus que de quatre bataillons; son espérance se trouva bien-tôt trompée, car la Bourgeoisie s'étant jointe aux Soldats, & y ayant donné toutes les marques de zéle & d'attachement pour son Roi par la vigoureuse résistance qu'elle fit, les Assaillans furent contraints de se retirer, après avoir perdu bien des Braves.

Staremberg fait lever le Siége de Cardonne.

L'affaire qui arriva peu de tems après sur Cardonne fut plus heureuse pour le Général Staremberg. La Ville qui porte ce nom avec le titre de Duché, à trois lieues de Solsone, fut attaquée par le Comte de Muret Lieutenant Général. Le siége commença dès le 14. de Novembre; dès le 17. tout se trouva prêt pour donner l'assaut à trois attaques différentes, & les retranchemens furent emportés l'épée à la main par les Troupes de France. Il n'en fut pas de même du Château situé sur un Rocher escarpé. Staremberg en laissa former le siége sans faire aucun mouvement, & sans paroître avoir dessein de le secourir. Les Assiégeans étant persuadés par l'inaction de ce Général, qu'il abandonnoit cette garnison à sa bonne ou mauvaise fortune, continuérent les travaux & l'attaque pendant près d'un mois pour fai-

re

Charles VI. 1711.

re cette conquête à leur aise, lorsqu'au 20 de Décembre le Général Allemand s'étant mis à la tête d'un Détachement de quatre mille hommes d'élite & d'un plus grand nombre de Miquelets, vint fondre sur le camp des François, lorsqu'ils s'y attendoient le moins, le défit, jetta du secours dans le Château & obligea le Comte de Muret d'en lever le siége.

Propositions de paix de la part des Confédérés.

Les choses étoient dans cet état sur la fin de l'année 1711. lorsqu'on commença à parler de paix, ou du moins d'une suspension d'armes entre les Princes qui étoient en guerre depuis plus de dix ans. Les prémiéres démarches en furent faites par la France & l'Angleterre; & quoique ces deux Royaumes parussent être les plus portés à un accommodement, on peut dire que tous les Princes de l'Europe le souhaitoient avec empressement. Le Roi de Portugal n'ayant encore rien gagné dans cette guerre, & ses Etats étant tous les jours en proye, on ne doutoit point qu'il n'allât au devant de la paix, pour peu que la chose dépendît de lui, & qu'il y pût consentir sans trop intéresser son honneur. Le Duc de Savoye avoit déjà obtenu au de-là de ce qu'il eût du espérer, & pouvoit compter encore que ses intérêts seroient menagés de part & d'autre dans le Traité qu'on projettoit. On offroit à la Hollande toutes les suretés & les avantages qu'elle pouvoit se promettre raisonnablement, & qu'elle n'eût pu aquérir que par l'épuisement de ses Provinces en continuant la guerre, & en se flattant même

des

des succès qu'elle avoit eu depuis quelques années.

Comme la France étoit d'accord avec l'Angleterre pour rendre la tranquillité à l'Europe, il ne fut plus question que de convenir du Congrès qui devoit traiter un si grand ouvrage, & du lieu où on le tiendroit. La Reine Anne avoit proposé d'abord quatre Villes à Louis XIV. pour l'Assemblée des Plénipotentiaires, qui étoient Utrecht, Nimégue, Liége & Aix-la-Chapelle. Le Roi par un retour de déférence renvoya le choix à cette Princesse, & lui fit observer cependant qu'il conviendroit de faire trouver les Ministres destinés pour conclure la paix, dans une Place qui ne fût occupée ni par les Troupes, ni subordonnée à des Gouverneurs & Magistrats des Puissances portées à continuer la guerre, & qu'à cela près il donneroit les mains au choix qu'elle en feroit elle même. Ainsi quoique Liége ou Aix-la-Chapelle fussent mieux situées pour la commodité de ceux qui y étoient intéressés, ces deux Villes se trouvant à la disposition de la Maison d'Autriche dont les vuës étoient encore éloignées de tout accommodement, on se détermina aisément pour Utrecht. Les Plénipotentiaires que nomma la France furent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac depuis fait Cardinal, & Menager, connu dans la suite sous le nom de Comte de S. Jean. Ceux de la Reine d'Angleterre, l'Evêque de Bristol & le Comte de Strafford. Le Comte del Borgo, & Meillaredo pour le Duc de Savoye.

La Ville d'Utrecht, marquée pour le lieu du Congrès.

Mes-

CHARLES VI. 1711.

Messieurs Buis, Vanderdussen, Gooslinga, & Renswoude de la part de la Hollande. Quoique tous ces Ministres se fussent rendus à Utrecht dès le mois de Décembre de cette année, ils ne purent commencer si-tôt les Conférences, parce qu'on y attendoit ceux du Roi de Portugal, de quelques Princes & Etats d'Allemagne & d'Italie; car pour l'Empereur il refusa tout accommodement, & crut ne devoir pas démentir la politique de sa Maison, qui lorsqu'elle n'a pas été elle-même l'arbitre ou le prémier mobile de la paix, a toujours cherché à faire son traité séparément; de sorte que les Assemblées ne purent s'ouvrir que le 29. Janvier de l'année suivante.

Le tems qui se passa jusques là ne fut pas cependant employé inutilement, & les Ministres trouvérent à propos de faire un réglement touchant l'ordre qu'on observeroit pendant la tenuë du Congrès, pour obvier aux incidens qui pourroient naître tant du côté du cérémonial, que de quelques autres points préliminaires, dont l'observation est si nécessaire dans ces sortes de rencontres. Comme cet Ouvrage ne sçauroit être qu'utile à la postérité par les sages précautions qu'il renferme, on a cru le devoir insérer ici tel qu'il a été dressé dans ses treize Articles.

Réglement fait entre les Plénipotentiares assemblés au Congrès d'Utrecht.

I. Les Plénipotentiaires viendront au » Congrès dans un Carosse à deux che- » vaux & peu de suite. Ils entreront dans » la Maison de Ville par la porte qui con- » duit à leur appartement dont ils sont con-

» ve-

„ venus pour leur commodité ; & pour „ éviter toute conteſtation entre les Co„ chers, ils rangeront leurs caroſſes du cô„ té par où leurs Maîtres ſeront entrès.

CHARLE VI. 1711.

„ II. Toutes les Conférences ſe tiendront „ ſans cérémonie, en ſorte que les Plénipo„ tentiaires s'aſſiront du côté de leur entrée „ dans la ſalle où il n'y aura ni haut ni bas „ bout: mais ils ſeront tous enſemble in„ diſtinctement & pêle-mêle.

„ III. On empêchera les querelles de part „ & d'autres entre les Cochers & Bas-do„ meſtiques, auſquels il ſera même ordon„ né de ſe traiter & recevoir réciproque„ ment avec douceur & honnêteté, & d'ê„ tre diſpoſés à ſe rendre mutuellement tou„ tes ſortes de ſecours & de ſervices en tou„ te occaſion.

„ IV. Lorſque deux caroſſes ſe rencon„ treront dans des endroits trop étroits pour „ y paſſer l'un & l'autre en même tems, „ loin de diſputer à qui paſſera le prémier, „ & de cauſer ainſi aucun embarras, les „ Cochers ſeront obligés au contraire d'ou„ vrir & de faciliter réciproquement le paſ„ ſage autant qu'il leur ſera poſſible, & ce„ lui qui aura été le prémier averti de la „ difficulté, s'arrêtera & fera place à l'au„ tre, s'il paroît qu'il la puiſſe faire plus fa„ cilement de ſon côté.

„ V. Dans les promenades tant dehors „ que dans la Ville, on obſervera la coutu„ me établie entre ceux qui s'y rencontrent, „ de conſerver la droite chacun de ſon cô„ té auſſi bien que dans les ruës & dans les

CHARLES „ chemins publics, & généralement par tout
VI. „ où cela se pourra commodément, sans la
1711. „ moindre contestation ni aucune affectation de préséance.

„ VI. Les Pages, les Valets de pied & „ généralement tous les gens de livrée ne „ porteront ni bâtons ni armes; comme „ épée, couteaux, pistolets de poche, ou „ autre de quelque espéce que ce puisse être, „ cachés ou à découvert, tant dans la Ville „ qu'aux promenades. Au surplus, il sera „ défendu à tous les Domestiques de sortir „ la nuit après dix heures, à moins que ce „ ne soit par l'ordre exprès, ou pour le ser- „ vice de leurs Maîtres; de sorte qu'on en „ puisse autrement trouver aucun hors de la „ maison à des heures induës, & ceux qui „ contreviendront seront punis sévérement „ & châtiés sur le champ.

„ VII. Lorsque quelque Domestique des „ Plénipotentiaires aura été convaincu de „ quelque crime capable de troubler la tran- „ quillité publique, le Plénipotentiaire à „ qui il appartiendra renoncera à son droit „ de le punir lui-même, & en se dépouil- „ lant de toute protection ou privilége, fera „ en sorte qu'il soit remis entre les mains du „ Juge ordinaire du lieu où le délit aura été „ commis, soit à la Ville ou ailleurs, & de- „ mandera même qu'il soit procédé contre „ le Coupable suivant les loix établiès: & „ si dans le même cas l'Officier Criminel, „ vulgairement appellé *Schout*; arrêtoit quel- „ qu'un en flagrant délit, soit par lui-mê- „ me, soit par ses Officiers ou autres, il

„ leur

„ leur sera permis de s'en saisir, & même
„ de le mettre en prison, quoiqu'il le re-
„ connoisse pour être Domestique ou de la
„ suite de quelque Plénipotentiaire, jusqu'à
„ ce qu'ils en puissent avertir son Maître,
„ ce qu'ils seront obligés de faire aussi-tôt
„ & sans aucun retardement. Le même se
„ fera (à quoi le Schout est aussi requis) en
„ cas qu'on trouve quelqu'un desdits Do-
„ mestiques de nuit dans les Cabarets, ou
„ lieux suspects après que la grande Cloche
„ aura achevé de sonner. Après quoi ce
„ que le Plénipotentiaire ordonnera sera
„ éxécuté, soit qu'il désire qu'on retienne
„ son Domestique dans les prisons ou que
„ l'on le relâche.

„ VIII. Si quelque domestique de Pléni-
„ potentiaire faisoit insulte ou querelle à
„ quelque autre Domestique d'un autre Plé-
„ nipotentiaire, l'Agresseur sera aussi-tôt re-
„ mis au pouvoir du Maître de celui qui
„ aura été attaqué ou insulté, & il en fera
„ justice comme il le jugera à propos.

„ IX. Tous les Plénipotentiaires feront
„ défendre sévérement à leurs Domestiques,
„ tant Gentilshommes qu'autres, d'avoir
„ entre eux aucunes querelles ni démêlés,
„ & s'il s'en découvroit, nonobstant ces
„ défences, quelqu'un qui fût assez hardi
„ pour se mettre en état d'en sortir par la
„ voye des armes, il sera à l'instant chassé
„ de la Maison du Plénipotentiaire & mê-
„ me de la Ville, sans aucun égard à ce
„ qu'il pourroit alléguer pour excuse, soit
„ de l'excès de l'affront ou de ce qu'il au-

CHARLES VI. 1711.

„ roit été attaqué le prémier, & il sera même obligé de répondre sur la plainte qui en aura été faite devant le Tribunal de son Prince naturel, où il sera puni selon les loix.

„ X. Les Maîtres de côté & d'autre s'entrepromettent de ne point recevoir dans leur service aucun Domestique qui aura étté chassé par son Maître.

„ XI. Si quelque Ministre souhaite, de faire punir aucun de ses Valets par la prison, les Magistrats seront priés de le mettre pour un tems à la prison de la Ville aux dépens du Ministre.

„ XII. On est d'accord que les carosses se rangeront devant la Maison de Ville, selon qu'ils arriveront, laissant toujours assez de place pour que ceux qui suivent puissent commodément aborder & se ranger ensuite, ensorte qu'il reste un passage suffisant entre les carosses & la maison.

„ XIII. Tout ce que dessus, dont on est convenu d'un commun accord pour la police & le bon ordre de cette Assemblée, ne pourra être allégué pour éxemple, ni tirer à conséquence en aucun autre lieu, tems ou conjoncture différente, & personne n'en pourra prendre avantage, non plus qu'en recevoir préjudice en aucune autre occasion.

Politique de la Maison d'Autriche quand il s'agit de faire la paix.

Quoique l'on n'ignorât pas à la Cour de Vienne les démarches sérieuses qui se faisoient à Utrecht pour parvenir à la paix, l'Empereur, outre les motifs en général qu'il trouvoit dans les maximes de sa Maison, en avoit

avoit de particuliers & d'essentiels dans cette occasion pour différer tant qu'il pourroit à la conclure. Il avoit été jusqu'alors sous la tutelle, pour ainsi dire, de l'Angleterre & de la Hollande; mais devenu Chef de l'Empire, il falloit faire connoître qu'il s'en étoit entiérement soustrait, & qu'il ne convenoit plus à sa dignité de recevoir des impressions des Puissances Etrangéres qui lui étoient inférieures. La dissipation & les grandes dépenses de son Prédécesseur, jointes à l'avidité de quelques Ministres, n'avoient rien laissé dans l'Epargne: quoique la plupart des Régimens Impériaux n'eussent point été payés, il étoit d'une conséquence infinie qu'à son avénement il donnât des marques de générosité & de justice à l'égard des Troupes, ce qu'il ne pouvoit faire qu'en continuant les taxes sur ses Royaumes héréditaires pour soutenir les frais d'une guerre qu'il disoit ne pouvoir point encore finir à moins de sacrifier l'honneur de la Nation & la liberté de l'Europe. Il crut d'ailleurs devoir prévenir les esprits en sa faveur, persuadé que l'idée d'un Prince guerrier est toujours celle qui frappe le plus, sur tout dans un nouvel établissement où les Grands aussi bien que le Peuple attentifs à ces prémiéres démarches, jugent de toute la suite d'un régne par ces commencemens. Enfin les précautions qu'il crut être obligé de prendre à l'égard de la Catalogne, où il avoit laissé l'Impératrice sa femme, fut un des motifs les plus intéressans pour lui faire prolonger la guerre. Quoiqu'il prévît par les dispositions

CHARLES VI.
1711.

CHARLES VI. 1711.

où se trouvoit pour lors l'Europe ; qu'il seroit forcé d'abandonner cette Province à sa mauvaise fortune, il ne laissa pas de lui promettre par des lettres réïtérées la continuation de ses soins pour la maintenir dans ses privilèges & lui faire renouveller le serment de fidélité qu'il en avoit reçu ; ensorte que ces peuples bien loin de craindre que l'éloignement de ce Prince & son élevation sur le Trône Impérial pussent jamais leur être désavantageux, ils se flattoient au contraire de trouver dans ce changement un nouveau soutien qui devoit les garantir de tous les événemens dont ils étoient d'ailleurs menacés.

L'Empereur éloigne la Paix tant qu'il peut.

Dans ces dispositions Charles n'oublia rien pour traverser une paix que la plupart de ses Alliés recherchoient avec empressement. *Il* adressa pour cet effet un écrit en forme de Manifeste aux Electeurs & Princes de l'Empire, de même qu'aux Etats de Hollande, où il se plaignoit du procédé de la Reine d'Angleterre, avec laquelle il avoit formé son alliance, à condition qu'elle ne se départiroit pas de ses intérêts que la Monarchie d'Espagne ne fût réünie à sa Maison. Il exposoit en même tems que l'Ennemi affoibli par tant de mauvais succès qu'il avoit eu dans les derniéres Campagnes ne pouvant plus se soutenir long tems, il ne falloit point s'éloigner du prémier projet qui avoit été de porter la guerre jusques dans le cœur de la France. Après tout, s'il étoit nécessaire d'en venir à un Traité, que ce fût du moins à condition que les préliminaires proposés à la

Haye

Haye & à Gertuidenberg y serviſſent de fondement & de baſe ſans y ſouffrir la moindre altération. Ce fut ſur ce principe que le Comte de Gallas Envoyé de l'Empereur à la Cour de Londres, eut ordre de ſon Maître de régler toutes ſes démarches. En effet la Reine Anne n'eut pas plutôt approuvé & accepté les préliminaires de la paix & nommé les Plénipotentiaires qui devoient la régler, que ce Miniſtre ne garda plus aucunes meſures. Son zéle, ſans doute trop outré, l'ayant porté à blâmer hautement la conduite de cette Princeſſe en des termes peu convenables à la dignité d'une Souveraine, juſqu'à tenter même de former une cabale, pour donner atteinte à une des plus grandes prérogatives de la Cour d'Angleterre, qui eſt le pouvoir abſolu de faire la paix, ou de déclarer la guerre ſans conſulter perſonne. La Reine lui fit dire d'une maniére juridique que l'entrée de ſa Cour lui ſeroit dorênavant interdite, & que ſi par la ſuite l'Empereur avoit quelque négociation à faire propoſer, ce ſeroit par le canal d'un autre Miniſtre.

CHARLES VI. 1711.

Démarche du Comte de Gallas à la Cour de Londres.

Charles ne voulut pas paroître ſenſible à l'éxil du Comte de Gallas, & témoigna même par ſon rappel précipité qu'il déſavouoit ſa conduite, quoiqu'au fond il n'eût agi que ſuivant les inſtructions qu'il avoit reçuës du Conſeil de Vienne. Il envoya en ſa place dès le commencement de l'année 1712. le Prince Eugéne de Savoye qu'il chargea de tous les ordres néceſſaires pour rompre, s'il étoit poſſible, les meſures qu'on avoit priſes en Angleterre pour conclure la paix. Les ten-

1712.

Le Prince Eugéne va à Londres pour déconcerter les projets de Paix.

CHARLES VI. 1712.

tentatives de ce Général, quelque bon accueil qu'il trouvât à cette Cour, furent aussi infructueuses que celles de son Prédécesseur, & quoi qu'il pût faire par ses Mémoires réïtérés auprès de la Reine, elle ne voulut jamais consentir à faire revenir ses Ministres du Congrès d'Utrecht. Cependant pour ne point s'attirer les reproches de ses Alliés d'avoir fait une démarche trop précipitée & leur donner tout le tems d'examiner leurs veritables intérêts, elle fit faire tous les préparatifs comme à l'ordinaire pour la Campagne prochaine. Le Duc d'Ormont fut déclaré Généralissime de ses Troupes à la place de Milord Marlbouroug qui venoit d'être disgracié avec toute sa famille.

Motifs de divers Princes dans l'Empire pour continuer la guerre.

Les difficultés que l'Empereur rencontra dans son projet de continuer la guerre, ne furent pas à beaucoup près si considérables du côté de l'Empire. La plupart des Princes & Electeurs ne se séparérent pas de son alliance, soit qu'ils y trouvassent des avantages personnels, ou qu'ils eussent d'ailleurs des intérêts à ménager par rapport à leurs Etats & à l'investiture des hauts Fiefs que le nouvel Empereur n'avoit point encore donnée, ou enfin par la crainte d'encourir l'indignation de la Cour de Vienne dont ils avoient des éxemples assez récens. L'affaire de la succession du Duc de Saxe-Cobourg mort sans enfans, & dont les Ducs de Saxe-Gotha & de Saxe-Meiningen se prétendoient également héritiers, quoique naturellement dévoluë aux décisions de la Diéte de Ratisbonne, devoit selon toute apparence être ré-

réglée par le Conseil Aulique, comme presque toutes les affaires les plus importantes de l'Empire l'avoient été depuis long-tems, & tenoit par conséquent les Princes des différentes branches de cette Maison dans une dépendance plus étroite à l'égard de l'Empereur. Le Duc de Hanovre venoit de s'emparer depuis peu du Château & de la Ville de Peina, de même que de celle de Hildesheim, sous prétexte que le Chapitre n'avoit pas éxécuté certains articles d'un Traité fait avec ce Duc: les plaintes en avoient été portées à la Cour de Vienne aussi bien que contre le Duc de Wolfembutel, qui s'étoit saisi de Brakel, d'Alcfeld & de Cron qui sont de la dépendance de l'Evêché de Hildesheim. Ce fait regarde notre Histoire d'assez près pour le rapporter ici en peu de mots.

CHARLES VI. 1712.

En 1521. la Diéte générale de l'Empire assemblée à Worms, après les formalités ordinaires, mit au ban de l'Empire l'Evêque & le Chapitre de Hildesheim, & les déclara l'un & l'autre déchus de la possession de tous Fiefs & Bénéfices. Cette Déclaration faite, la Maison de Brunswic-Lunebourg fit l'acquisition de cet Evêché en 1523. & le posséda jusqu'en 1643. que par l'entremise de l'Empereur Ferdinand III. les Ducs de Brunswic le remirent à Ferdinand Electeur de Cologne, qui en fut nommé Evêque, mais ce fut à condition que les Protestans qui y avoient été établis sous la domination de ces Princes y fussent dans la suite maintenus dans l'éxercice li-

CHARLES VI. 1712.

bre de leur Religion. La même clause fut renouvellée & confirmée en 1651. par le Traité qu'on nomma *Le Recès Consistorial*, & ratifié en 1652. par Maximilien Henry Electeur de Cologne, alors Evêque de Hildesheim. On y ajoûta même qu'outre que les Protestans joüiroient de la liberté d'exercer leur Religion sur le pied de 1624. les affaires consistoriales ne seroient plus du ressort de la Chancellerie de l'Evêque; mais qu'elles seroient jugées par un Consistoire particulier établi à cet effet. Cependant au préjudice de cet accord, le Chapitre avoit fait démolir depuis peu une Eglise Luthérienne, dont ces mêmes Princes demandoient le rétablissement, & le maintien de tous les droits & priviléges des Protestans de la Confession d'Ausbourg. L'affaire étoit également importante & délicate dans les commencemens d'un régne où il sembloit que les Protestans cherchoient à tâter le nouvel Empereur sur les dispositions où il pouvoit être à leur égard, dans la crainte où ils étoient que le long séjour que ce Prince avoit fait en Espagne ne lui eût inspiré des sentimens opposés à ceux de ses Prédécesseurs, & éloignés de la condescendance que la Maison d'Autriche, par une politique indispensable, avoit toujours eu pour leur Religion depuis qu'elle s'étoit fortifiée en Allemagne. Cependant l'Empereur étoit devenu l'arbitre de leurs différens, & il en pouvoit suspendre la décision autant que ses intérêts l'éxigeoient par rapport au besoin qu'il pouvoit avoir de leur alliance & de leurs

Attention pour les Princes Protestans de l'Empire.

leurs Troupes pour la continuation de la guerre. CHARLES VI. 1712.

Celui de tous les Princes d'Allemagne qui s'y livra avec le plus de zéle fut sans contredit l'Electeur Palatin ; il ne fallut point de ménagemens ni d'instances auprès de lui, & ses intérêts particuliers l'y engageoient assez par eux-mêmes. Il s'agissoit de se maintenir dans la donation que l'Empereur Joseph lui avoit faite dès l'année 1708. du haut Palatinat de Baviére, & des prérogatives attachées à cet Electorat, dont il ne pouvoit continuer de jouïr qu'à la faveur de la guerre, puisqu'il ne pouvoit douter qu'une des prémiéres conditions du Traité de paix qui concerneroit l'Empire, ne fût le rétablissement de cet Electeur dans ses Etats. Ce fut ainsi par des vuës différentes d'engagemens, que la Cour de Vienne sçut encore retenir dans son alliance la plus forte partie de l'Empire, pendant que la plupart de ses Alliés au dehors ne songeoient qu'à mettre l'Europe dans le calme.

L'Empereur retourne à Vienne au commencement de 1712.

Quoiqu'il en soit, l'Empereur étoit retourné dès le 26. Janvier à Vienne Capitale de ses Etats héréditaires. Il y fut reçu sans cérémonie, de même que dans toutes les autres Villes par où il avoit passé, parce qu'il avoit défendu de faire aucuns préparatifs pour sa réception ; afin que les Peuples en épargnant cette dépense, fussent plus en état d'augmenter le don gratuit qu'il leur fit demander pour la continuation de la guerre. Car quoique la face des affaires eût bien changé depuis la mort de son Prédécesseur, il

CHARLES VI. 1712.

& qu'il eût reconnu par lui-même, lorsqu'il fut à Madrid, l'impossibilité de monter jamais sur le Trône d'Espagne contre le gré de la Nation; il se flattoit encore qu'à son éxemple & à celui de plusieurs Princes de l'Empire, non seulement les Cercles, mais même les Anglois, les Hollandois, le Roi de Portugal & le Duc de Savoye augmenteroient leurs Troupes & feroient un dernier effort jusqu'à ce qu'il eût retiré de cette guerre du moins une partie des avantages qu'il s'en étoit promis.

Il étoit averti cependant tant par le Prince Eugéne que par son Ministre à la Haye, que les Conférences d'Utrecht avoient commencé avec succès, de sorte que sa politique crut devoir se conformer en quelque façon, du moins en apparence, aux vuës générales de toute l'Europe qui ne respiroit que la paix; outre qu'il ne risquoit rien d'avoir part au Congrès, il étoit à propos pour ses intérêts qu'il sçût par ses propres Ministres ce qui s'y passeroit, & qu'il dévelopât par ce moyen les intentions secrétes de chacun de ses Alliés pour être en état de prendre des mesures plus justes. Ces raisons le déterminérent enfin à nommer aussi ses Plénipotentiaires qui furent les Comtes de Zinzendorff, de Consbourg & de Goës. On ne manqua pas d'ajoûter à leurs instructions qu'ils formassent tous les obstacles qu'ils pourroient, & fissent traîner la négociation jusqu'à ce que les Puissances interessées à continuer la guerre eussent fait les préparatifs nécessaires pour l'ouverture de la Campagne.

Il

Il paroissoit en effet que presque tous les Alliés de l'Empereur avoient été portés à l'envie les uns les autres à rendre le Traité difficile, par les demandes outrées qu'ils firent d'abord, & ausquelles on ne pouvoit donner les mains sans détruire les maximes de la plus saine politique, & anéantir cet équilibre nécessaire dans l'Europe, que de certaines Puissances ont tant de soin de réclamer, lorsqu'il s'agit de se liguer contre un Prince dont les forces leur deviennent suspectes. Comme ces demandes ont été pour la plupart faites par les Alliés de la Maison d'Autriche, on a cru devoir les insérer ici comme un fait qui intéresse particuliérement l'Histoire, puisqu'elles nous découvrent les vuës & les intérêts de chaque Puissance confédérée, qu'elles renferment les motifs qui les ont fait agir, & qu'en les confrontant avec les Traités qui les ont suivis, l'Histoire nous apprendra que les Princes ne doivent jamais se prévaloir du succès de leurs armes, puisqu'une seule campagne peut rendre vaines les Conquêtes les plus rapides, & confondre la confiance qui paroît la mieux établie.

CHARLES VI. 1712.

Demandes formées au Congrès d'Utrecht, par les Puissances de l'Europe.

Demandes de l'Empereur.

„ 1. Que la France soit dépouillée de „ tout ce qui lui a été cédé ou attribué par „ les Traités de Munster, de Nimégue & „ de Riswic qui peut avoir été autrefois „ possédé ou par l'Empire ou par les Prin- „ ces de la Maison d'Autriche.

CHARLES VI. 1712.

» 2. Que la France rende tout ce que » le feu Duc de Lorraine Charles IV. a cé- » dé autrefois à la Couronne de France » avec cessation de toute obligation féodale » d'hommage & de vasselage, dont l'Em- » pereur se reserve une plus grande expli- » cation.

» 3. Que l'Empereur sera mis en posses- » sion de toute la Monarchie d'Espagne, » telle que la possédoit le Roi Charles II. » sauf néanmoins les conventions faites ou » à faire avec le Roi de Portugal, le Duc » de Savoye, la Reine d'Angleterre & les » Etats Généraux de Hollande.

Demandes de la Reine d'Angleterre.

» 1. Que le Roi Très-Chrétien recon- » noîtra la succession à la Couronne Bri- » tannique dans la Maison d'Hannover, sui- » vant qu'elle est limitée dans le Parlement.

» 2. Que le Roi de France ne recon- » noîtra pour Roi ou Reine de la Grande » Bretagne, que Sa Majesté présentement » régnante, & ceux qui lui succéderont en » vertu des Actes du Parlement.

» 3. Que le Prétendant fils du feu Roi » Jacques II. sortira du Royaume de Fran- » ce, & que Sa Majesté Très-Chrétienne » ne donnera ni aide ni assistance à aucune » personne qui voudroit à l'avenir troubler » le régne de Sa Majesté Britannique, ou » de ses Successeurs, en faveur desquels la » succession se trouvera ouverte.

» 4. Que dès à présent les Plénipoten-

» tiaires

» tiaires de France & ceux d'Angleterre ar- » rêteront un Traité de Commerce entre » les deux Royaumes.

» 5. Que Dunkerque sera rasé & le Port » comblé, sans pouvoir à l'avenir relever » les fortifications.

» 6. Qu'en ratifiant la paix, le Roi de » France remettra à la Reine un Acte en » forme, par lequel la France céde à l'An- » gleterre les Isles de S. Christophe, Terre » Neuve, avec la Ville de Plaisance; l'A- » cadie avec la Ville de Port Royal & leurs » dépendances.

» 7. Que le Roi restituëra à l'Angleterre » le détroit d'Hudson, & qu'on y réglera » les limites. Que les François & les An- » glois établis dans ces Mers là ne pourront » jamais les passer pour aller les uns sur les » Terres des autres.

» 8. Que les dommages que les François » auront causés en tems de paix sur les Co- » lonies Angloises seront réparés.

» 9. Que les Habitans de Canada ne » troubleront point le commerce des An- » glois avec les Indiens soumis ou dans l'a- » mitié de la Grande Bretagne.

» 10. La Reine demande que le quatrié- » me article du Traité de Riswic concer- » nant la Religion soit aboli.

Demandes des Etats de Hollande.

» 1. Que le Roi Très-Chrétien pour lui » & pour tous autres Princes ses Alliés re- » nonce à tout droit & prétention sur les » Pays-

„ Pays-Bas Espagnols, tels que Charles II. „ les a possédé en vertu du Traité de Riswic: que les Troupes de France & celles „ de ses Alliés évacuëront Luxembourg, „ le Comté de Chiny, Namur, Charleroi „ & Neuport avec tout ce qu'elles occu„pent encore dans les Pays-Bas Espagnols, „ en y laissant l'Artillerie, Armes, Muni„tions de Guerre, Fortifications, Arce„naux, Magazins pour être rendus à l'Em„pereur dès que Sa Majesté Impériale sera „ convenuë avec les Etats Généraux de la „ maniére dont ces Provinces doivent ser„vir de barriére aux Hollandois qui auront „ le haut quartier de Gueldres & toute sou„veraineté & propriété.

„ 2. Que les Places de Menin, l'Isles, „ Douay, le Fort de Scarpe, Orchie, La„leu, Gorgue, Tournay, Aire, le Fort „ François, Terrouanne, Lilliers, S. Ve„nant, Bethune, Bouchain, avec leur „ Bailliages, Châtelenies, Gouvernances, „ & toutes leurs dépendances, seront cédés „ aux Etats Généraux en toute propriété & „ souveraineté à perpétuité, sans que le Roi „ Très-Chrétien, ses Successeurs nés & à „ naître y puissent jamais rien prétendre.

„ 3. Qu'aux mêmes conditions, quinze „ jours après la ratification de la paix, le „ Roi de France mettra les Etats Généraux „ en possession des Villes & Forteresses de „ Furnes, Furnambach, Laknocke, Loo, „ Dixmuiden, Ypres, Bailleul, Warneton, „ Commines, Warsvisck, Poperingen, Cas„sel, Valenciennes, Condé & Maubeuges

„ avec

„ avec leurs Forts, Artilleries, Arcenaux, „ Magazins de bouche & de guerre & tou- „ tes leurs dépendances, pour en joüir en „ souveraineté & proprieté, sans que lesdi- „ tes Villes ou Pays puissent jamais revenir „ en la possession d'aucun Prince ou Prin- „ cesse issus de la Maison Royale de Fran- „ ce.

„ 4. Que les Hollandois pourront enco- „ re tenir garnison dans les Villes, Châ- „ teaux & Citadelles de Huy, Liége & „ Bonn.

„ 5. Que le Roi de France accordera „ aux Hollandois tous les avantages de „ Commerce & Navigation promis par le „ Traité de Riswic avec l'exemption du „ droit de cinquante sols par Tonneau: que „ le Tarif de 166 livres subsistera & tous „ les autres annullés.

„ 6. Que les François réfugiés & établis „ en Hollande auront permission d'aller en „ France recueillir les héritages & succes- „ sions qui leur seront échus par donation, „ Testament ou autrement; que tous leurs „ biens, meubles & immeubles leur seront „ rendus; qu'il soit libre à leurs parens de „ sortir du Royaume; que liberté de cons- „ cience soit accordée à ceux qui resteront „ en France, & qu'en général les Réfugiés „ François devenus Sujets des Etats Géné- „ raux joüissent dans l'étenduë de la domi- „ nation de France de tous les droits & avan- „ tages dont les autres Sujets de l'Etat doi- „ vent y joüir.

„ 7. En qualité d'Exécuteurs Testamen- „ taires

„ taires du feu Roi Guillaume, ils demandent qu'on les mette en possession de la Principauté d'Orange & des autres biens qui ont appartenu à ce Prince, enclavés dans la France; la démolition de Dunkerque; & la révocation du quatriéme Article du Traité de Riswic touchant la Religion.

Demandes du Roi de Portugal.

„ 1. Qu'en cédant à l'Empereur Charles VI. toute la Monarchie d'Espagne & des Indes, il en soit distrait en faveur de la Couronne de Portugal les Villes, Bourgs, Châteaux, Villages, Territoires & Pays, tant en Europe qu'en Amérique, que feu l'Empereur Léopold promit de faire donner au Roi Pierre II. de Portugal pour être unis à perpétuité à la Couronne de Portugal.

„ 2. Que la France lui céde à perpétuité tout le droit qu'elle a sur les contrées du Cap du Nord, situées entre les fleuves des Amazones & de Vincent Pinson, nonobstant tous les Traités qui ont décidé & autorisé la possession des François; comme aussi que la France renonce à tous les droits qu'elle a ou peut avoir sur aucun Pays de la Monarchie de Portugal.

Demandes du Duc de Savoye.

„ 1. Que par le Traité de paix à faire,

„ son

» son Droit à la succession de la Monarchie d'Espagne, après la Maison d'Autriche, conformément au Testament du Roi d'Espagne, soit maintenu en entier. CHARLES VI. 1712.

» 2. Que le Duché de Savoye, & le Comté de Nice sera rendu à son A. R.

» 3. Que le Roi Très-Chrétien cédera au Duc de Savoye, Exilles, Fenestrelles, les Vallées du Mont Genévre, du Château Dauphin, de Quairas, Briançon & le Briançonnois, le Fort de Barreaux, Goncelin, la Rochette, les Terres, Lieux & Villages qui sont en delà du Rhône, du côté de la Savoye; que le Rhône sera commun entre le Roi & le Duc, depuis Genéve jusqu'à Saint Genis d'Aoste; que l'on donnera à S. A. R. le Fort de Monaco, laissant le Roi Très-Chrétien chargé d'indemniser le Prince de ce nom.

» 4. Que le Roi reconnoîtra & approuvera les cessions qui ont été faites à S. A. R. par l'Empereur Léopold, des lieux, Pays, Etats, Places, Terres & Droits mentionnés dans les Articles secrets d'Alliance du 8. Novembre 1703.

» 5. Qu'il sera loisible à S. A. R. de fortifier tous les lieux qui ont été cédés ou acquis par ces Traités.

» 6. Que le Traité de Thurin, Article VI. à l'égard du Commerce de France en Italie, sera observé.

» 7. Que S. A. R. pourra vendre librement la Baronie des Essarts & autres biens qu'elle peut avoir en France.

De-

Demandes du Roi de Prusse.

„ 1. D'être reconnu Roi de Prusse, sans
„ restriction ni condition.
„ 2. D'être reconnu Prince Souverain
„ d'Orange, & qu'on lui restituë tous les
„ biens qui ont appartenus aux Maisons de
„ Châlons-d'Orange, & Châtel-Belin, dont
„ il se dit Successeur légitime.
„ 3. Qu'il sera reconnu aussi Prince Sou-
„ verain de Neufchâtel & Valingen, en
„ vertu de la Sentence des Etats du Pays,
„ prononcée en sa faveur le 3. Novembre
„ 1707.
„ 4. Que tous les Arrêts, Jugemens,
„ Déclarations, Actes d'Echanges, & au-
„ tres contraires à la propriété & souverai-
„ neté des Principautés d'Orange, Neu-
„ châtel & Valengin seront revoqués, an-
„ nulés & anéantis.
„ 5. Qu'on unira à l'Etat de Neuchâtel
„ cette partie de la Franche-Comté, qui
„ est en deçà de la Riviére de Doux, y
„ compris le Château de Joux & ses dé-
„ pendances.
„ 6. Que ses Sujets jouïront des mêmes
„ avantages du Commerce, qui seront ac-
„ cordés aux Anglois & Hollandois, & ne
„ payeront pas de plus grands Droits.
„ 7. Que la Ville de Gueldres, le Can-
„ ton de cette Province, la Ville & Pays
„ d'Ezklens seront cédés en Souveraineté à
„ Sa Majesté Prussienne, puisque ses armes
„ en ont fait la conquête pendant cette
„ guerre.

„ 8.

„ 8. La même chose que les Hollan-
„ dois, tant en ce qui regarde les Protes-
„ tans François, que l'Article IV. du Trai-
„ té de Riswic.

Demandes de l'Electeur de Tréves.

„ 1. La restitution de la Ville de Tré-
„ ves, Fort S. Martin, la Ville & Château
„ de Sarbrug dans l'état que ces Places sont
„ à présent, sans y rien démolir, avec les
„ Canons, qui y furent trouvés lors de leur
„ prise.

„ 2. Qu'on mette son A. E. en posses-
„ sion du Village de Feppin & de tous les
„ lieux, revenus & droits, que les Electeurs
„ de Tréves ont possédé ou du posséder,
„ tant avant qu'après la Paix de Munster.

„ 3. Qu'elle soit rétablie dans la posses-
„ sion du Grand Prieuré de Castille, & de
„ l'Abbaye de Palerme, avec la restitution
„ des revenus, dont il a été privé pendant
„ la Guerre.

Demandes de l'Electeur Palatin.

„ Qu'il soit maintenu dans la possession
„ du haut Palatinat & du Comté de Schamb,
„ qu'il a prise en vertu d'un décret de l'Em-
„ pereur Joseph, du consentement, dit-il,
„ & avec l'Approbation de tout le Collége
„ Electoral ; avec toutes leurs dépendances
„ & avec l'ancienne prééminence de sa di-
„ gnité Electorale ; comme aussi qu'il soit
„ rétabli dans tous les Lieux, Terres &

„ Vil-

CHARLES VI. 1712.

„ Villes dont il a été dépoſſédé par les Ar-
„ mes de France.

Demandes des Cercles Aſſociés.

„ Les Cercles, c'eſt-à-dire, l'Electeur „ de Mayence, qui ſe ſert de leur nom, „ demande.

„ 1. Que la France reſtituë généralement „ tout ce qui lui a été cédé par les Cercles, „ & par la Maiſon d'Autriche dans la Paix „ de Munſter & autres Traités qui ont ſui- „ vis cela.

„ 2. Que la France reſtituë tout ce qui „ a autrefois appartenu aux Duchés de Lor- „ raine & de Bar avec ceſſation de toute „ obligation féodale & de Vaſſelage.

Demandes du Landgrave de Heſſe-Caſſel.

„ Qu'on lui céde en Souveraineté & pro- „ priété la Fortereſſe de Rhinfels, la Ville „ de S. Goard, le Fort de Katz, & le pe- „ tit Bailliage qui en dépend. Que les Ar- „ ticles IV. & XLV. du Traité de Riswic „ ſoient annullés : Que les biens apparte- „ nans à la ſucceſſion d'Orange enclavés „ dans la France, ſoient remis aux Etats „ Généraux, pour en diſpoſer en faveur de „ qui il appartiendra.

Demandes de l'Evêque de Munſter.

„ Que le Roi Très-Chrêtien ſoit tenu de „ réparer les dommages que les Troupes

„ des

» des Alliés ont causés à ses Sujets par leurs » marches dans ses Etats, avec d'autant plus » de Justice, que par la Paix de Westphalie, les Evêques de Munster & de Paterborn furent obligés de payer une grosse » somme d'Argent à la Suéde à titre de satisfaction.

CHARLES VI. 1712.

Demandes du Duc de Wirtemberg.

» 1. Son remboursement des Dépenses » qu'il a faites pendant cette Guerre & des » dommages qu'il en a souffert suivant l'Etat qu'il en donnera.

» 2. Qu'on le confirme dans la possession » déjà obtenuë de la Seigneurie de Weissensthein qui appartient à la Maison de » Baviére.

» 3. La restitution entiére de la Principauté de Montbeliard & ses dépendances, » comme le Comté de Horbourg, Reichenweiller, Granches, Clerval & Passavant; comme aussi Héricourt, Chatelot, » Blamont, Hemont, pour relever le tout » immédiatement de l'Empire Romain, » tant pour le spirituel que pour le temporel.

» 4. Une satisfaction de ce que la Ville » & Fortification de Neuf-Brisach ont été » bâties sur le territoire du Comté de Horbourg.

Demandes du Duc de Lorraine.

» 1. Que le Roi Très-Chrétien évacuë

» la

CHARLES VI. 1712. » la Ville de Nancy que ses Troupes occu-
» pent depuis plus de dix ans. Que pour
» son indemnité, il lui soit permis à ses
» frais de relever & rétablir les Fortifica-
» tions de sa Ville Capitale.

» 2. Que la France rende les Places de
» Bitche, Hombourg, Sarguemines, Sa-
» ralbe & Boulay en l'Etat qu'elles sont pré-
» sentement & dont la France s'est emparé
» pendant le cours de cette Guerre.

» 3. Que la Principauté Souveraine d'Ar-
» ches & Charleville échuë par droit d'hé-
» rédité & succession au Duc de Lorraine
» par la mort du Duc de Mantouë lui soit
» renduë, avec les fruits depuis son decès.

» 4. Que la Ville de S. Hyppolite située
» sur la Frontiére d'Alsace dont Charles IV.
» son grand Oncle étoit en possession en
» 1670. soit renduë par la France avec la
» restitution des fruits depuis la Paix de Ris-
» wic.

» 5. Que faute par la France d'avoir
» donné au Duc de Lorraine l'équivalent
» de la Ville & Préfecture de Longwy sui-
» vant le Traité de Riswic, le Duc de Lor-
» raine demande la restitution de ladite Vil-
» le & Préfecture, avec les vivres, muni-
» tions & artillerie qui sont dans la Place,
» au moyen de quoi la France sera déchar-
» gée de l'équivalent & de la restitution des
» fruits.

» 6. Que pour ce qui regarde d'autres
» difficultés anciennes & indécises, le Duc
» de Lorraine ne pouvant s'en remettre à
» des Commissaires, il offre de convenir

» d'Ar-

» d'Arbitres, à la charge que la France en » conviendra de sa part pour les faire ter- » miner dans six mois ; se reservant d'ajoû- » ter à ses demandes ce qui sera jugé con- » venable dans la suite des Négociations.

CHARLES VI. 1712.

La confiance avec laquelle ces différens Princes exposérent leurs prétentions dès l'ouverture des conférences d'Utrecht, & l'impossibilité que l'Empereur sentit de son côté d'y faire consentir la France, fit concevoir à ce Prince plus d'espérance que jamais de continuer la Guerre ; il ne voulut cependant se reposer que de la bonne sorte sur la fermeté de ses Alliés, & instruit par lui-même de l'inconstance du sort, il crut devoir dès-lors prendre son parti, comme s'il devoit être bientôt abandonné de tout secours étranger & soutenir tout le poids de cette entreprise. Il donna d'abord toute son attention pour augmenter ses Finances, & corriger les abus qui s'étoient introduits dans le ministére sous les derniers Régnes, en établissant un Conseil dont il donna la Direction & la Présidence au Prince Adam de Liectenstein, de la vigilance & de l'intégrité duquel il pouvoit tout attendre. Ce Tribunal devoit faire la recherche de tous les biens aliénés par engagemens ou donations sous les deux précédens Empereurs, & examiner les comptes de ceux qui avoient eu le maniement des Finances. Charles n'avoit que trop reconnu par sa propre expérience, pendant son séjour en Espagne, combien il étoit aisé, faute d'argent, de voir échouer les plus grandes entreprises.

Charles VI. rétablit l'Ordre dans ses Finances & dans le ministére.

CHARLES VI. 1712.

D'ailleurs comme le peu de secours qu'il recevoit de sa Maison, l'avoit mis dans une entiére dépendance à l'égard des Anglois & des Hollandois sur qui tomboient tous les frais, il avoit lieu de se flatter que ces deux Puissances demeureroient à l'avenir d'autant plus attachées à ses intérêts, qu'elles ne se verroient plus chargées toutes seules d'une dépense, à laquelle il étoit présentement en état de suppléer par lui-même.

Quelque étonnée que fût la France de voir faire à ses Voisins des propositions aussi outrées, elle crut devoir s'expliquer aussi de son côté par la réponse qu'elle chargea ses Plénipotentiaires de remettre aux différens Ministres qui se trouvoient à Utrecht. Elle est conçuë dans les dix-huit Articles suivans.

Propositions de Paix faites de la part de la France.

„ 1. Le Roi reconnoîtra en signant la „ Paix, la Reine de la Grande Bretagne „ en cette qualité, aussi-bien que la succes„ sion à cette Couronne, suivant l'établis„ sement présent & de la maniére qu'il „ plaira à Sa Majesté Britannique.

„ 2. Sa Majesté fera démolir toutes les „ Fortifications de Dunkerque immédiate„ ment après la Paix; moyennant un équi„ valent à sa satisfaction.

„ 3. L'Isle de S. Christophe, la Baye & „ le Détroit de Hudson, seront cédés entié„ rement à la Grande Bretagne; réspecti„ vement l'Acadie, avec le Fort & le Port „ Royal, seront restitués en leur entier à „ Sa Majesté.

„ 4.

„ 4. Quand à l'Isle de Terre-neuve, le Roi offre de la céder encore à la Grande Bretagne, en se réservant le Fort de Plaisance & le Droit de pêcher & sécher la Moruë comme avant la Guerre.

CHARLES VI. 1712.

„ 5. On conviendra de faire un Traité avant ou après la Paix au choix de l'Angleterre, dont on rendra les conditions égales entre les deux Nations, le plus qu'il sera possible.

„ 6. Le Roi consentira en signant la Paix, que les Pays Bas Espagnols, cédés à l'Electeur de Baviére par le Roi d'Espagne, servent de Barriére aux Provinces-Unies, & pour l'augmenter, il y joindra Furnes & Furnambacht, la Knocke, Ypres & sa Chatellenie, Menin avec sa Verge. En échange Sa Majesté demande pour former la Barriére de France, Aire, S. Venant, Bethune, Douai, Bouchain & leurs dépendances.

„ 7. Si les Etats Généraux veulent tenir des Garnisons dans les Places fortes de la Barriére ainsi formée des Etats cédés à son Altesse Electorale, & de ceux que la France y joint du sien, Sa Majesté consent qu'ils y mettent leurs Troupes en si grand nombre qu'il leur plaira, & de plus qu'elles soient entretenuës aux dépens du Pays.

„ 8. Au moyen de cette cession & de ce consentement, le Roi de son côté demande pour l'équivalent de la démolition de Dunkerque, les Villes & Citadelles

CHARLES VI. 1712.

„ de l'Isle, & de Tournay avec leurs Chatellenies & dépendances.

„ 9. La Barriére ainsi réglée entre la „ France & les Etats Généraux, le Roi „ accordera pour augmenter le commerce „ de leurs Sujets, ce qui est stipulé par le „ Traité de Riswic & le Tarif avantageux „ de 1664. à l'exception seulement de six „ genres de marchandises dont on conviendra, & qui demeureront chargées de mêmes droits qui se payent aujourd'hui, ensemble l'exemption de cinquante sols par „ Tonneau sur les Vaisseaux Hollandois venant en France des Provinces-unies & des „ Pays Etrangers.

„ 10. A l'égard du commerce d'Espagne „ & des Indes Espagnoles, le Roi s'engagera non seulement aux Etats Généraux, „ mais encore à la Grande Bretagne, & à „ toutes les autres Puissances, en vertu du „ pouvoir qu'il en a, que ces commerces „ se feront précisément & en tout, de la „ même maniére qu'ils se faisoient sous le „ Régne & jusques à la mort de Charles II. „ & promettra, que les François s'ajusteront, comme toutes les autres Nations, „ aux anciennes Loix & Réglemens faits „ par les Rois Prédécesseurs de Sa Majesté „ Catholique au sujet de la Navigation des „ Indes Espagnoles.

„ 11. Sa Majesté de plus consent que „ toutes les Puissances de l'Europe entrent „ en garentie de cette promesse.

„ 12. Sa Majesté promet, que le Roi son „ Petit-fils renoncera pour le bien de la paix

„ à

» à toutes prétentions sur le Royaume de
» Naples & de Sardaigne, aussi-bien que
» sur le Duché de Milan, dont elle con-
» sentira audit nom que la partie cédée au
» Duc de Savoye demeure à S. A. R. bien
» entendu, que moyennant cette cession,
» la Maison d'Autriche se désistera pareille-
» ment de toutes prétentions sur les autres
» parties de la Monarchie d'Espagne, d'où
» elle retirera ses Troupes immédiatement
» après la paix.

» 13. Les Frontiéres de part & d'autres
» sur le Rhin seront remises au même état
» qu'elles étoient avant la présente guerre.

» 14. Moyennant toutes les conditions
» ci-dessus, le Roi demande, que les Elec-
» teurs de Cologne & de Baviére soient ré-
» tablis dans la pleine & entiére possession
» des Etats, Dignités, Prérogatives, Biens
» meubles & immeubles, dont ils jouïssoient
» avant la présente guerre, & réciproque-
» ment Sa Majesté reconnoîtra dans l'Alle-
» magne & dans la Prusse, tous les Titres,
» que jusqu'à présent elle n'a point recon-
» nu.

» 15. Le Roi restituera au Duc de Sa-
» voye ce qu'il a pris pendant cette guerre;
» comme pareillement son A. R. lui rendra
» ce qu'elle a pris sur la France; de sorte
» que les limites de part & d'autres seront
» les mêmes qu'elles étoient avant la décla-
» ration de la guerre.

» 16. Les choses pour le Portugal seront
» rétablies, & demeureront sur le même
» pied en Europe, qu'elles étoient avant la

CHARLES VI. 1712.

„ présente guerre, tant à l'égard de la France que de l'Espagne; & quant aux Domaines qui sont dans l'Amérique, s'il y „ a quelques différens à régler, on tâchera „ d'en convenir à l'amiable.

„ 17. Le Roi consentira volontairement „ & de bonne foi à prendre avec les Alliés „ les mesures les plus justes, pour empê„ cher que les Couronnes de France & d'Es„ pagne ne soient jamais réunies sur une „ même tête, c'est-à-dire, qu'un même „ Prince puisse être tout ensemble Roi de „ l'une & de l'autre.

„ 18. Tous les précédens Traités, savoir, „ celui de Munster & les suivans seront „ rappellés & confirmés, pour demeurer „ dans leur force & vigueur, à l'exception „ seulement des Articles ausquels le Traité „ de paix à faire présentement, aura dérogé „ ou changé quelque chose.

Comme les Propositions faites de la part de la France avoient été dressées de concert avec la Reine d'Angleterre, elle ne manqua pas de les appuyer auprès de l'Empereur, pour l'y faire consentir, & envoya pour cet effet à sa Cour le Comte de Petersborough, qu'elle chargea de représenter fortement à ce Prince la nécessité indispensable de conclure la paix, & l'avantage qu'il y trouveroit en particulier, dans la situation où étoient les affaires de l'Europe, s'il y vouloit donner les mains; si au contraire il persistoit à la refuser, de lui déclarer, qu'elle ne pouvoit se dispenser de prendre son parti, en se détachant de ses intérêts. Cette

Conduite de l'Empereur à l'égard de la Reine d'Angleterre, dans la personne de son Ministre.

te Proposition ne s'accommoda pas aux vuës de la Maison d'Autriche, qui ne croyoit point devoir encore se borner, & le Ministre Anglois, bien loin de recevoir une réponse favorable de l'Empereur, n'eut pas même la satisfaction de voir rendre à son caractére les civilités de bienséance, qui ne se refusent jamais : outré de ces marques de mépris & ne trouvant que de la fierté de la part d'un Conseil qui avoit agi jusques-là avec tant de ménagement pour l'Angleterre, il ne voulut plus voir personne, & n'attendit que les Ordres de sa Cour, pour sortir des terres d'Autriche. Ce procédé eut bientôt les suites ausquelles on devoit s'attendre : la Reine ne crut pas devoir balancer plus long-tems à éxécuter son projet avec la France & l'Espagne, & comme il ne s'agissoit plus que de prendre des mesures convenables, pour se retirer de l'alliance avec l'Empereur, l'occasion s'en présenta bien-tôt d'elle-même dans la campagne que l'on étoit à la veille d'ouvrir.

CHARLES VI. 1712.

Le Prince Eugéne de Savoye, n'avoit que trop reconnu de son côté les dispositions prochaines où étoit l'Angleterre de se détacher, & il sentit d'avance combien cette séparation alloit reculer les affaires de la Cour de Vienne, & sa gloire personnelle, en lui faisant perdre la qualité de Généralissime des Troupes de l'Empire & de ses Alliés, qu'il avoit commandé depuis plusieurs années avec une fortune presque toujours égale : il ne compta plus dès-lors sur les Anglois, & ne songea qu'à s'assurer de l'union

CHARLES VI. 1712.

des autres Etats confédérés, & sur tout d[e] la Hollande. Ce fut avec elle qu'il concer[-]ta les moyens de continuer la guerre indé-pendemment de tout ce qui pourroit arri-ver. Assuré de ce côté-là, il crut pouvoir former de nouvelles entreprises, dont le suc-cès engageroit le reste des Alliés de l'Empe-reur à demeurer unis à ses intérêts. Il pro-posa d'abord le siége du Quênoi, qui fut investi le 10. Juin, & malgré la bonne dé-fense des Assiégés, emporté le 4. Juillet, aux conditions que la garnison seroit prison-niére de guerre, & menée en Hollande. Cette Place située proche de la petite Ri-viére de Rovelle, qui va se jetter dans l'Es-caut à Valenciennes, dont elle n'est éloi-gnée que de deux lieuës, avoit été conquise par la France sur les Espagnols en 1654. & par le Traité des Pirenées en 1659. il fut dit que le Roi de France & ses Successeurs en jouïroient à perpétuité: cet Article avoit été confirmé depuis par les Traités d'Aix-la-Chapelle en 1668. de Nimégue en 1678. de Tréves en 1684. & de Riswic en 1697.

Le Quênoi Assiegé par le Prince Eugéne & pris.

Quoi qu'il en soit, cette expédition fut la derniére où les Troupes Angloises eurent part. Le Duc d'Ormond qui les comman-doit ne fut pas long-tems à recevoir des or-dres de la Reine d'Angleterre de se séparer de l'Armée des Princes Alliés. Ce Général les communiqua au grand Conseil qui se tint le 26. Juin peu de jours avant la prise du Quênoi: ils contenoient en substance que l'Europe étant à la veille de faire un Traité de paix général, il étoit à propos de n'en

Les Anglois se détachent des intérêts de l'Empereur.

pas

pas troubler la négociation par des entreprises qui ne tendoient qu'à sacrifier le sang & la vie des hommes qui méritoient d'être mieux ménagés: Sa Majesté étoit d'avis qu'on publiât une suspension d'armes à la tête des armées, comme elle l'avoit déjà fait insinuer au Congrès d'Utrecht par l'Evêque de Bristol : que dans cette vuë elle lui ordonnoit de la faire publier dans trois jours; après quoi il envoyeroit dix Bataillons à Dunkerque, pour prendre possession de cette Ville, que le Roi de France lui confioit pour ôtage & sureté de l'éxécution des promesses qu'il faisoit à tous les Princes intéressés dans l'alliance. Le Duc d'Ormond ajoûta de sa part qu'il ne lui seroit pas permis de donner un long délai à l'éxécution d'un commandement aussi précis que celui de sa Reine : Que l'Assemblée devoit s'y attendre au prémier jour, & qu'il n'attendoit pour cela que la fin du siége dont il vouloit bien que les Troupes de sa Nation eussent encore l'honneur de partager les travaux avec eux.

L'effet suivit de près la parole du Général Anglois, & ce fut le 17. Juillet qu'il ordonna la publication d'une suspension d'armes avec la France pour deux mois, pendant que le Maréchal de Villars en fit faire autant le même jour à la tête de son camp. Dans le même tems une Escadre de quinze Vaisseaux de guerre commandée par l'Amiral Lacke débarqua à Dunkerque cinq mille Anglois sous les ordres de Milord Hill. Ces Troupes furent aussi-tôt distribuées dans

Suspension d'Armes publiée entre la France & l'Angleterre.

CHARLES VI. 1712. la Citadelle & dans les autres Forts de la Ville, que Louïs XIV. confia à cette Nation pour la garder en dépôt jusqu'à ce qu'il eût fait éxécuter tout ce qu'il avoit promis à la Reine d'Angleterre, pour parvenir au Traité que ces deux Couronnes avoient projetté ensemble en faveur de la paix. A mesure que les Troupes Angloises entrérent dans Dunkerque, le Comte de Laumont, Lieutenant Général qui y commandoit en sortit avec la garnison Françoise, qui fut conduite à Berg S. Vinox. Les Vaisseaux & les Galéres de France avoient eu cependant ordre de rester dans le Port, & les Magistrats d'y continuer leurs fonctions & d'y rendre la justice au nom du Roi. On eut soin en même tems de faire dresser des Inventaires de tout ce qui se trouvoit dans la Citadelle, dans les Forts, dans les Casernes & autres endroits que l'on faisoit occuper par les Troupes Angloises, & tout se passa dans la délivrance de cette Place avec tant d'intelligence & de marques d'amitié de part & d'autre, qu'on eut de la peine à croire qu'il y eût eu une guerre longue & sanglante entre les deux Nations.

Le Prince Eugéne à la pénétration duquel rien n'avoit encore échappé jusqu'alors, ne sentit que trop combien la séparation de plus de douze mille hommes des Troupes Angloises les plus aguerries alloit déconcerter les projets de l'Empereur. Il avoit tenté en vain d'arrêter ce coup; mais rien ne fut capable d'ébranler la fermeté que la Reine d'Angleterre fit paroître dans sa conduite,

aussi-

aussi-bien que dans l'éxécution de son dessein. Il chercha cependant à tirer parti d'un malheur auquel il n'étoit plus possible de remédier entiérement : il n'oublia rien par ses soins empressés & ses caresses auprès des Officiers Généraux des Troupes de Brandebourg, de Hanover, Palatin, Saxe, Dannemarc & Hesse-Cassel, qui se trouvoient dans son Armée à la solde de l'Angleterre, & les mesures qu'il concerta avec eux furent si bien prises, que lorsque le Duc d'Ormond ordonna aux Troupes qui étoient sous ses ordres de se séparer de la grande Armée, toutes celles qui appartenoient à ces différens Princes refusérent d'obéir, & allérent se ranger vers le camp du Prince Eugéne; ensorte qu'il n'y eut que deux bataillons & quatre Escadrons de Holstein-Gottorp, avec le Régiment de Dragons de Waleff, qui voulussent aller joindre le Duc d'Ormond dans sa retraite.

Les Troupes Angloises ainsi détachées par les ordres de leur Reine ne laissérent pas de trouver de la contradiction. Les Impériaux leur refusérent le passage sur les ponts d'Oudenarde, & elles se virent contraintes de marcher entre la Lis & l'Escaut pour se rendre à Gand où elles campérent le long du canal qui va de cette Ville à Ostende. Ce fut là que le Duc d'Ormond attendit le terme prescrit par la suspension d'armes, & les ordres de la Reine, sur ce qu'il auroit à faire, pendant que le Comte de Strafford qui étoit venu pour autoriser cette démarche par sa présence, reprit la route de la

CHARLES VI. 1712.

Hollande pour aller rejoindre le Congrès d'Utrecht.

Le Prince Eugéne forme le Siége de Landreci.

Quoiqu'on ne doutât pas dans les deux Armées que la séparation des Anglois, qui avoit rendu les Troupes Françoises supérieures, ne dût décider en quelque façon du sort de cette Campagne, le Prince Eugéne ne laissa pas de continuer son prémier plan, qui étoit d'entamer les Frontiéres de la France, & s'ouvrir de grandes Provinces par le siége de Landreci, dont il espéroit venir à bout aussi facilement que du Quênoi. La Place fut investie le 17. Juillet, le propre jour de la suspension d'armes entre la France & l'Angleterre. Il destina à cette expédition trente-quatre bataillons & trente Escadrons, dont la plupart étoient de ces mêmes Troupes Allemandes qui avoient refusé le Duc d'Ormond. Le commandement en fut donné au Prince d'Anhalt-Dessau, Général des Troupes de Prusse, qu'on avoit engagé le prémier à se détacher du service d'Angleterre par l'assurance que le Prince Eugéne lui donna d'avoir la principale part à la gloire de cette Conquête.

Les mouvemens extraordinaires que l'on vit faire pendant ce tems-là au Maréchal de Villars, ne permettoient pas de douter que les François n'eussent pris la résolution de secourir une Place aussi importante, & qui, par les progrès étonnnans que les Alliés avoient faits jusqu'alors, étoit devenuë la principale frontiére du Royaume. Comme le Prince Eugéne ne voulut rien négliger pour rendre cette conquête certaine, il fit

cou-

couvrir le camp des Assiégeans par un Retranchement de seize pieds de largeur sur quatre de profondeur, que l'on borda d'artillerie chargée à cartouche. Le Général Fagel eut ordre de veiller à leur défense avec quarante bataillons que l'on confia à ses soins. Le Prince Eugéne avec la grande Armée favorisoit le siége & observoit les marches différentes du Maréchal de Villars, pendant que le Comte d'Albemarle avec un Corps de dix-huit bataillons & quelques Escadrons retranchés au camp de Denain, assuroit les convois de vivres & de munitions qu'on tiroit de Marchienne & des autres magasins sur la Scarpe, & couvroit en même tems les places de Douai & de Bouchain.

CHARLES VI. 1712.

Dessein du Prince Eugéne déconcerté par l'Armée de France.

Telles furent les précautions que ce Prince avoit prises pour emporter une Place dont la conquête devoit en quelque façon décider du sort d'une si longue guerre; mais ses espérances furent bien-tôt trompées, & il se vit contraint d'abandonner ce siége presque aussi-tôt qu'il eut commencé à le former. Le Maréchal de Villars s'étant proposé de dégager Landreci à quelque prix que ce fût, avoit envoyé dès le 18. Juillet vers S. Quentin les gros équipages de l'armée, & après avoir passé l'Escaut au dessus & au dessous de Cambrai, il se trouva bientôt près de Crevecœur, & campa le 19. dans la plaine sur quatre lignes. Le lendemain l'Armée de France marcha sur sept colonnes appuyant sa gauche vers Cambrai, & étendant sa droite du côté de Landreci.

CHARLES VI. 1712.

Les Maréchaux de Villars & de Montesquiou avoient concerté cette disposition pour persuader d'autant plus au Prince Eugéne qu'il s'agissoit uniquement du secours de la Place assiégée, & comme on sçavoit que ce Prince ne manquoit pas d'Espions dans l'armée des François, ces deux Généraux se servirent encore d'une ruse qui réüssit. On fit dire à l'ordre que la retraite que l'on battroit à l'ordinaire serviroit de signal pour la générale, & qu'immédiatement après on défileroit par la droite pour marcher vers Landreci.

Un Camp entier de Troupes Hollandoises défait prés de Denain.

La chose tourna comme on l'avoit prévûë. Le Prince Eugéne informé sur le champ de l'ordre qui venoit d'être donné dans l'Armée de France, ne manqua pas de prendre le change & de redoubler son attention pour la garde des Retranchemens devant la place assiégée, en faisant resserrer son aîle droite vers sa gauche. Ce mouvement se trouva favorable à l'entreprise du Maréchal de Villars, & tel qu'il se l'étoit promis. Il en profita sans perdre un moment, & ayant fait avancer en faveur de cette diversion l'élite de toute son Infanterie, le camp que formoient les Troupes d'Hollande fut forcé en très-peu de tems: on fit main-basse sur tout ce qui se trouva avoir les armes à la main: le Comte d'Albemarle & les principaux Généraux furent faits prisonniers: Tous ceux qui ne s'étoient pas sauvés avant l'action furent tués, pris ou noyés dans l'Escaut. On trouva dans ce camp douze piéces de canon, quantité de mu-

munitions de bouche & de guerre & beaucoup d'équipages dont la dépouille fut abandonnée aux Soldats.

Suite de la déroute de Demain.

Cette défaite entraîna la perte de plusieurs Places sur la Scarpe dont les François s'emparérent. S. Amand, les Abbayes d'Anchin & d'Anon, Mortagne & Marchienne se rendirent les uns après les autres. Ce dernier poste étoit le magasin général de l'Armée Impériale & des Hollandois: la quantité prodigieuse de munitions de guerre & de bouche qu'on y trouva ne se peut exprimer. La levée du siége de Landreci ne pouvoit manquer d'arriver à la suite d'un avantage si considérable de l'Armée de France. Ce fut le prémier d'Août que le Prince Eugéne fit retirer les Troupes Impériales de dévant cette Place & alla prendre poste du côté de Tournai, pour être à portée de recevoir plus surement les vivres qui lui venoient de Bruxelles & de tout le Brabant; il se mettoit encore par-là en état de couvrir les Places voisines & d'inquiéter les François dans leur siége de Douai que le Marêchal de Villars avoit fait investir le même jour que se fit la levée de celui de Landreci.

Remarque sur la Ville de Landreci.

La ville de Landreci située sur la riviére de la Sambre dans la Province de Hainault, a fait depuis plus de cent cinquante ans l'objet d'une conquête importante. Dès le seiziéme Siécle elle souffrit un siége considérable où l'Empereur Charles V. se trouva en personne: quoique ce Monarque l'attaquât avec une Armée forte de plus de cinquan-

CHARLES VI. 1712.

quante mille hommes, & que son artillerie qui consistoit en cinquante piéces de canon eût battu la Place sans relâche, il fut obligé d'en lever le siége après six mois de tranchée ouverte. Rentrée depuis sous la domination d'Espagne où elle demeura longtems, le Cardinal de la Valette l'assiégea & la prit en 1647. Peu de tems après les Espagnols l'ayant reprise, les François l'assiégérent de nouveau & s'en rendirent maîtres en 1655. ils en demeurérent en possession jusqu'en 1659. que cette Ville fut cédée à la France par le Traité des Pirenées.

La grande perte que firent les Alliés dans cette occasion des amas prodigieux de vivres qu'ils avoient faits sur la Scarpe, ayant réduit leur armée à manquer de toutes choses; ils se virent contraints d'épuiser les Villes de Brabant & de la Flandre pour en tirer des provisions nécessaires pour faire subsister leurs Troupes, en attendant qu'on y put remédier d'ailleurs. Cependant le Siége de Douai, dont les François avoient ouvert la Tranchée, s'avançoit avec succès malgré plusieurs tentatives que fit le Prince Eugéne pour secourir cette Place: le Fort de la Scarpe s'étant rendu, la Ville subit le même sort peu de jours après, & capitula le 8. de Septembre; la garnison ne put obtenir de meilleures conditions que celles du Quênoi, & fut faite prisonniére de guerre.

Les François prennent la Ville de Douai.

Le Maréchal de Villars ne s'étoit pas moins proposé que de déconcerter tous les desseins que pourroit former le Prince Eugéne, & de réparer dans une seule campagne

gne les pertes que la France avoit faites les années précédentes dans le Pays-Bas, & quoique la saison fût déjà avancée il résolut d'entreprendre le Siége du Quênoi & de Bouchain : La prémiére de ces Places fut attaquée si vivement, que la Tranchée y ayant été ouverte du 18. au 19. Septembre, elle fut emportée dès le 4. d'Octobre, & la Garnison eut le même traitement que la précédente : Bouchain suivit de près & se rendit dans le même mois, quoique les Assiégeans y eussent trouvé de grands obstacles par les pluyes continuelles qui avoient rendu le pays presque impraticable : cette derniére expédition mit fin à la Campagne, & la saison ne permettant pas de songer à de nouvelles entreprises, on fit marcher les Troupes de France en quartier d'hiver. Le Prince Eugéne, qui depuis la déroute de Denain s'étoit retiré derriére la riviére de Trouille, en fit autant de son côté, & ne put tirer d'autre avantage de toute la Campagne, que celui de surprendre le Fort de la Kenoque, dont un Détachement de la Garnison d'Ostende travesti en paysans s'empara le 4. d'Octobre. Il ne songea ensuite qu'à se rendre à la Haye le plus promptement qu'il put pour rassurer les esprits, que des succès aussi malheureux pouvoient avoir ébranlés, & pour concerter avec les Ministres de l'Empereur & les Députés des Etats de Hollande, les moyens de réparer une partie des pertes que l'affaire de Denain avoit entraînées.

CHARLES VI. 1712.

Siége & prise du Quênoy & de Bouchain par les François.

Ce fut à peu près dans le même tems que

CHARLES VI. 1712.

Difficulté que les Hollandois font à l'Empereur au sujet des Pays-bas Espagnols.

que le Comte de Zinzendorff communiqua aux Etats Généraux, le dessein que l'Empereur avoit formé de se faire proclamer Souverain dans la Flandre Espagnole avec les cérémonies accoutumées; d'en prendre possession & recevoir le serment de fidélité des Etats de Brabant. Soit que la Hollande ressentit encore trop vivement les pertes qu'elle venoit de faire, & qui lui paroissoient presque irréparables, ou qu'elle eût d'ailleurs quelque vuë essentielle d'intérêt sur ces Provinces, ses Députés furent chargés de faire réponse à ce Ministre, que cette soumission que l'Empereur éxigeoit des Pays-Bas Espagnols étoit inutile pour le présent; que comme la conquête en avoit été faite aux frais de la Hollande, si par la paix générale qui paroissoit inévitable, ces Provinces devoient rester à la Maison d'Autriche, il seroit toujours tems de prendre des mesures convenables pour que ces Etats servissent de barriére aux Hollandois, comme ils en étoient convenus avec les Empereurs Léopold & Joseph; qu'au surplus les revenus des Pays-Bas affectés au Souverain étant à peine suffisans hors les tems de guerre pour payer les Etats Majors & les Garnisons que l'on tient dans les Places fortes, on ne pouvoit donner les mains à cette inauguration qu'après la paix concluë, à moins qu'on ne voulût les rembourser dès à-present de toutes les dépenses de la guerre: qu'ils prioient donc l'Empereur de faire attention à des motifs qui étoient d'autant plus justes, qu'ils s'accor-

cor-

cordoient avec ses propres intérêts; puisque la moindre mésintelligence qui paroîtroit entre eux, ne pourroit tourner qu'à l'avantage de leurs ennemis communs. La Cour de Vienne qui avoit pressenti tout ce que la Hollande pouvoit lui opposer dans cette occasion, ne crut pas devoir insister davantage, pour ne pas lui donner sujet de suivre sitôt l'exemple des Anglois, & en retirant ses Troupes, de conclure un accommodement particulier.

CHARLES VI. 1712.

Plaintes que les Pays-bas font en Hollande au sujet de leurs priviléges.

Si le Conseil de Vienne parut avoir laissé tomber cette affaire, ce ne fut que pour donner une nouvelle attaque aux Hollandois, quoique par une voix plus ouverte: on se servit pour cela des Etats du Brabant, de la Flandre & du Hainaut. Ces Provinces envoyérent des Députés en Hollande pour se plaindre des atteintes que le nouveau Gouvernement donnoit sans cesse à leurs libertés & priviléges; ils remontrérent que ceux qui devoient composer les Etats étant presque dépouillés de toute leur autorité, les peuples se trouvoient aux abois par une infinité de taxes & de gros quartiers d'hiver: ils demandérent en même tems à être maintenus dans l'exercice de leurs fonctions, & que puisque les armées avoient occupé les Pays-Bas au nom de l'Archiduc Charles, élevé depuis sur le Trône Impérial, il fût du moins permis aux Etats du même pays de s'adresser à ce Prince pour lui représenter leurs griefs, dans l'espérance qu'il les maintiendroit dans les anciens Priviléges dont ils avoient joui sous leurs pré-

cé-

CHARLES VI. 1712.

cédens Souverains. Il ne fut pas difficile à la Hollande de voir d'où pouvoit partir ce coup, & comme elle s'étoit déjà déterminée en secret de se désunir d'avec l'Empereur, les Députés furent reçus avec beaucoup de hauteur : On leur fit réponse que les Etats Généraux n'étant redevables de la possession des Pays-Bas qu'à la conquête qu'ils en avoient faite, il ne s'agissoit plus des priviléges : que les deux Puissances maritimes s'étant chargées du Gouvernement Souverain des Provinces de la Flandre Espagnole, & la Hollande voulant se la conserver pour sureté de sa barriére, jusqu'à ce que l'affaire fut entiérement réglée avec l'Empereur, les Magistrats établis dans ces différentes Provinces, dévoient se restraindre dans les bornes qui leur avoient été *prescrites*, sans s'émanciper à vouloir diriger les affaires publiques, dont le Souverain seul pouvoit connoître.

Le Prince Eugéne qui avoit menagé cette démarche de concert avec le Comte de Zinzendorff, ayant vu le peu de succès qu'elle avoit eu, ne songea plus qu'à engager la Hollande de doubler la dépense & les fonds de la Guerre pour la campagne prochaine, où il se proposoit de faire un dernier effort pour voir regagner la suspériorité à son parti. Il lui fit entendre qu'en augmentant l'Armement de Terre & de Mer dont elle avoit toute la facilité, on remplaceroit de reste les forces que les Alliés avoient perduës par la Suspension d'Armes d'Angleterre & du Portugal qui s'étoit aussi détaché depuis : mais

mais soit que la Hollande ne voulût pas achever de s'épuiser, ou que sa politique ne lui permît plus de faire voir le même zéle qu'auparavant pour les intérêts de la Maison d'Autriche, son état de la Guerre pour l'année 1713. fut réglé sur le même pied que celui de la précédente, & l'on fit en même tems entendre aux Ministres de l'Empereur que si leur Maître & les Princes d'Allemagne fournissoient, à proportion de leurs forces, autant que la République de Hollande faisoit de son côté, & avoit fait jusqu'alors, l'Alliance pourroit aisément se passer des secours de l'Angleterre, du Portugal, & même du Duc de Savoye, sur lequel on commençoit déjà à ne plus compter. Ces dispositions parurent peu favorables au Prince Eugéne, & un plus long séjour en Hollande lui devenant inutile, il prit le parti de se rendre à Vienne pour y exercer sa Charge de Chef du Conseil de Guerre, & former quelque nouveau projet pour rétablir les affaires de son Maître.

Le Conseil de l'Empereur ne doutant plus que la Hollande ne se détachât incessamment de ses intérêts, sur le rapport que lui en fit le Prince Eugéne, voulut tenter une derniére ressource pour retarder du moins l'éxécution du dessein que les Alliés de la Maison d'Autriche venoient de former. On engagea, sous main, les quatre Cercles associés à demander à l'Angleterre, que, puisqu'elle étoit résoluë de faire sa paix en particulier, elle les dédommageât de tous les frais qu'ils avoient été obligés de

Quelques Cercles de l'Empire tâchent de traverser les projets de Paix.

CHARLES VI. 1712.

de faire pendant cette guerre ; que par Traité de Nortlingue étant entrés dans grande Alliance de l'Empereur, du feu Roi Guillaume d'Angleterre & des Etats Généraux, ils en avoient rempli toutes les conditions, qu'ils avoient soutenus les plus grands chocs de l'Ennemi toujours à leurs dépens, sans avoir demandé aucuns subsides aux Anglois, & qu'il n'étoit pas juste que la Reine travaillât à présent à faire un Traité, qui ne pouvoit manquer d'être suivi d'une paix générale, sans auparavant déterminer ce que les Cercles devoient avoir pour leur barriére, pour leur sûreté, & pour l'indemnité de tant de millions que cette confédération leur avoit coûté. Quelque fortes que fussent leurs instances, la Cour de Londres n'y eut aucun égard, & leurs Députés n'en rapportérent d'autre réponse, sinon, que cette guerre ayant été faite au sujet de la succession d'Espagne, les Cercles y étoient entrés par des vuës particuliéres en faveur de la Maison d'Autriche, & comme ses amis : qu'ils avoient contribué par leurs dépenses à procurer à cette Maison son agrandissement, & qu'avant de s'engager dans son alliance, ils avoient du stipuler avec l'Empereur la part qu'ils devoient avoir aux avantages que ce Prince, ou ses Prédécesseurs s'en étoient proposé ; que s'ils ne l'avoient pas fait, un défaut de prévoyance, dont l'Angleterre ne devoit point être garante, ne pouvoit être réparé que par des effets de générosité & de retour d'amitié du nouvel Empereur, & que sans

sans que la Reine fut obligée de s'en mêler, ils trouveroient bien par eux-mêmes la maniére de se menager la récompense qu'ils croyoient avoir méritée auprès de la Cour de Vienne.

CHARLES VI. 1712.

Quoique l'Empereur dût s'attendre à une déclaration peu favorable après tout ce qui venoit de se passer, tant en Angleterre qu'en Hollande, il étoit de sa politique, que les Cercles en fussent instruits par eux-mêmes, & qu'ils trouvassent dans un procédé qui leur parut injuste, un nouveau motif de ne le point abandonner, comme ils firent en effet: ainsi ne pouvant plus compter sur les secours du dehors, il se restraignit à ceux qu'il trouvoit dans l'intérieur de l'Allemagne, avec lesquels, pourvu qu'ils fussent bien menagés, son Conseil le persuada qu'il seroit en état de soutenir seul une Campagne décisive. L'augmentation considérable qui se trouva cette année dans ses revenus par la grande réforme qu'il avoit faite dans sa Cour, & par l'imposition du Dixiéme sur tous les biens de ses Pays héréditaires, n'avoit pas peu contribué à l'affermir dans cette confiance; il ne pouvoit manquer d'ailleurs d'avoir pour cela les suffrages de ceux qui composoient son Conseil, dont le crédit & les vuës d'intérêt ne pouvoient s'affoiblir qu'à mesure que l'Empire alloit reprendre le calme & la tranquillité. Ce fut dans ce projet que l'on résolut d'abord de retirer vers le cœur de l'Allemagne toutes les Troupes Impériales qui étoient employées depuis plusieurs années en Flandre, en Italie & en Espagne, pour

L'Empereur veut attirer toute la Guerre sur le haut Rhin.

CHARLES VI. 1712.

pour attirer tout le fort de la guerre sur le haut Rhin; d'autant plus que les Frontiéres en étant bien munies, on ne feroit point obligé de tenir de si fortes Armées en Campagne.

La Diéte de Hongrie s'assemble pour faire le Couronnement de son Roi.

Pendant que toutes ces choses se passoient dans les Pays-Bas, & dans la Haute Allemagne, la Diéte qui devoit représenter les Etats de Hongrie, s'étoit assemblée à Presbourg dès le 21. Avril au sujet du couronnement du nouveau Roi. L'Empereur avoit déjà pris la qualité de Roi de Hongrie avant son départ de Barcelonne, & l'Impératrice sa Mére, qui gouvernoit les Etats héréditaires pendant son absence, lui avoit donné ce Titre dans toutes les Lettres qu'elle avoit écrites en son nom, de même que dans les Patentes qu'elle avoit fait expédier, de sorte qu'il ne fût plus question d'aucune formalité d'élection, & Charles crut que la cérémonie seule du couronnement suffiroit pour lui donner toute l'autorité & les Droits sur ce Royaume, qu'il avoit hérité dans la succession de l'Empereur Joseph son frére. Cette Nation cependant demandoit encore quelque sorte de ménagement de la part de la Cour de Vienne, par rapport aux derniers soulévemens qui ne paroissoient point entiérement étouffés, & dont les Chefs n'attendoient qu'une occasion favorable pour recommencer à donner des marques de leur peu de satisfaction. On sçavoit en effet que le Prince Ragotzi s'étoit rendu à Bender dans les Etats du Grand Seigneur, pour s'y aboucher avec le Roi de Suéde, que de là

il

Il avoit envoyé deux Députés à Constantinople pour demander la protection du Sultan, afin d'être mis & maintenu par la force de ses armes en possession de la Principauté de Transilvanie, en vertu de son élection faite en 1704. & en conséquence des Traités signés avec l'Empereur Léopold, en qualité de Roi de Hongrie en 1686. Le Comte Bérézini, dont l'ambition n'étoit pas moindre, s'étoit joint à lui en dernier lieu, & ils avoient de concert fait signifier à la Diéte de Presbourg une protestation de nullité, au nom des trois Etats du Royaume, contre tout ce qui s'y passeroit au sujet du couronnement, parce que la Diéte, disoient-ils, n'étoit point assemblée légitimement.

Charles VI. se rend en Hongrie pour y être reconnu Roi.

Des raisons aussi pressantes ne permettoient pas de délibérer plus long-tems dans le Conseil de Vienne. L'Empereur partit de cette Ville le 18. Mai pour se rendre à Presbourg, où il fit son entrée le lendemain, & fut couronné le 22. Le peu de confiance que ce Prince eut encore dans la fidélité de Hongrois, lui fit prendre une précaution, que ses amis ne crurent pas inutile dans la situation présente. Il fit des défenses de venir au devant de lui avec les Milices du Royaume, les Tymbales, les Trompettes & Tambours, quoique l'ancien usage du Pays l'autorisât, & il voulut se contenter en entrant dans la Hongrie de ses Gardes, du Régiment de Rabutin Cavalerie, & de celui de Neubourg Infanterie, sous prétexte de ne point fatiguer les Troupes de la

CHARLES VI. 1712.

Nation, & ne pas engager la Noblesse à une dépense superfluë. Toutes les autres cérémonies furent observées ponctuellement.

Cérémonies particuliéres du Couronnement du Roi de Hongrie.

Le nouveau Roi s'étant rendu à cheval depuis la cour du Château, à l'Eglise Cathédrale, il fut conduit dans la Sacristie, & revêtu des habits Royaux de S. Etienne, qui se conservent depuis plus de sept cens ans. Il se présenta ensuite aux pieds de l'Autel, où le Cardinal de Saxe-Zeith, Primat du Royaume, assisté de l'Archevêque de Colocza & de quelques autres Prélats, après que l'Epitre fut chantée, lui mit sur la tête la Couronne de S. Etienne, le Manteau Royal sur les épaules, & le Sabre en main: le Prince l'ayant tiré du foureau à l'instant, & s'étant tourné vers le peuple, fit trois croix en l'air, pour marquer qu'avec la force du glaive, il étoit prêt de défendre son Royaume contre tous ses ennemis. Après cela on le plaça sur le Trône, qui étoit élevé à côté de l'Autel, & le Primat entonna le *Te Deum* en action de graces, au bruit d'une salve de toute l'Artillerie du Château, & de la Ville. La Messe étant finie, on conduisit le Roi à l'Eglise des Cordeliers, où il créa vingt-cinq Chevaliers de S. Etienne. De là il alla dans celle de la Miséricorde pour prêter le serment accoutumé de maintenir les Droits & les Libertés du Royaume, ce qui fut encore accompagné d'une décharge générale de l'Artillerie: la cérémonie se termina par une seconde cavalcade, & Charles s'étant remis à cheval, après avoir traversé

versé le Fauxbourg d'un pas assez grave, dès qu'il fut arrivé au pied de la colline qui est près du Danube, il se mit au galop jusqu'au sommet, où il tira encore une fois le sabre, & en fit quatre croix en l'air, en se tournant vers les quatre Parties du Monde. L'attachement qu'ont les Hongrois à l'observation de ces cérémonies, est si grand, que, quoiqu'elles ayent la plupart pour origine la superstition des prémiers tems, aucun des Princes qui sont parvenus à cette Couronne, n'a encore osé tenter d'y faire le moindre changement.

Les réjouïssances publiques qui accompagnérent le couronnement du nouveau Roi de Hongrie, n'empêchérent pas que la Diéte assemblée dans cette Capitale ne continuât ses séances les plus sérieuses au sujet des griefs de la Nation contre le gouvernement. Quelque soin que le Prince eût pris pour calmer par sa présence & ses graces, les esprits des Chefs des Etats, & régler avec eux les intérêts de cette Couronne à l'avantage de sa Maison, on ne recevoit de leur part que de nouvelles preuves de leur peu de confiance par les demandes inquiétes que les Députés proposoient sans cesse au nom de toute la Nation. Entre plusieurs autres, voici celles ausquelles les Hongrois insistérent le plus fortement: Qu'on ne parlât plus comme du passé de transmettre l'hérédité de la Couronne de Hongrie aux branches féminines de la Maison d'Autriche. En second lieu: Qu'il seroit fait un accord irrévocable entre le Souverain & la Nation,

Plaintes & griefs des Etats de Hongrie.

CHARLES VI. 1710.

ayant force de loi fondamentale de l'Etat: que toutes les principales Charges & Emplois considérables du Royaume ne pourroient être possédés dans la suite que par des Hongrois naturels. Enfin que les biens de la Noblesse, des Particuliers & des Consistoires Protestans, dont les deux derniers Empereurs avoient disposé sous le titre de confiscation en faveur des personnes de leur Cour, seroient restitués à leurs prémiers maîtres. Comme les deux derniers Articles regardoient plus particuliérement les Ministres de Charles, & ceux qui même sous le prétexte de la Religion avoient engagé ce Prince à les enrichir des dépouilles des Hongrois mécontens, on ne se hâta point de remédier aux plaintes de cette Nation, & l'Empereur se contenta d'y laisser le Cardinal de Saxe-Zeith en qualité de Commissaire général pour adoucir par sa dextérité l'aigreur de la Diéte & la fatiguer assez par ses longueurs, pour lui faire accepter l'accommodement que l'on verra dans la suite.

Entreprises des Troupes Impériales en Italie.

Les Troupes Impériales qui étoient restées en Italie n'étoient plus si nombreuses à beaucoup près que les années précédentes, parce que l'Empereur n'avoit plus de conquêtes à faire dans cette contrée-là, & que la France de son côté en avoit retiré presque toutes les siennes, elles ne furent occupées qu'à contenir le Royaume de Naples & le Milanois dans le devoir, à inquiéter quelques Princes ou Etats particuliers qui ne s'étoient pas déclarés assez hautement pour la

la Maison d'Autriche, ou enfin à donner de tems à autre de nouvelles marques de ressentiment au Pape sur sa partialité. En effet le Général Zumjungen, auquel l'Empereur avoit laissé le commandement de ses Troupes dans la Lombardie, n'y avoit fait d'autres expéditions pendant tout le cours de cette année, que d'hiverner dans les Etats du Grand Duc, & après en avoir tiré de grosses contributions il avoit marché à la fin de la Campagne pour aller attaquer Porto-Ercole, qui est une des Places appartenantes à l'Espagne sur les Côtes de la Toscane: ce Général ayant fait occuper toutes les avenuës pour bloquer la Place par terre, il fit avancer avec une diligence extrême la grosse artillerie & des munitions de guerre d'Orbitello, avec le convoi nouvellement arrivé de Naples pour pousser vivement le siége. Les Impériaux s'étant rendus maîtres du Fort Philippe au bout d'un mois de tranchée ouverte, la Ville fut contrainte de capituler peu de jours après. Ce fut par les conseils du Duc d'Uceda que la Cour de Vienne avoit formé cette entreprise; ce Seigneur Espagnol connoissoit le foible de la Place, parce que quelques mois auparavant se trouvant chargé des intérêts de Philippe V. il avoit eu ordre de ce Prince de veiller à la sureté de la Ville & avoit reçu des sommes considérables de la Cour de Madrid pour mettre un poste aussi important en état de ne rien craindre; soit que l'argent fût un assez puissant appas pour lui, ou qu'il eût d'autres raisons secrétes de mécontentement,

Infidélité du Duc d'Uceda envers le Roi Philippe V.

CHARLES VI. 1712.

sa fidélité échoua dans cette occasion, & il avoit quitté dès l'année précédente le service d'Espagne, pour se jetter dans le parti de la Maison d'Autriche, quoiqu'il se trouvât actuellement dans la confidence la plus intime avec son maître pour toutes les affaires d'Italie. Charles ne doutant pas de trouver dans ce Duc des secours importans par rapport au secret de l'Etat dont il étoit le dépositaire, le reçut avec empressement, & pour commencer à le dédommager de la perte qu'il pouvoit faire dans sa Patrie, il lui avoit donné place parmi les Conseillers d'Etat dans la promotion qu'il fit à son passage à Inspruck, & dont il a été parlé ci-dessus.

Sort peu avantageux du Duc d'Ucéda.

Comme ce Seigneur étoit parfaitement au fait des intérêts particuliers de l'Italie, l'Empereur le nomma bien-tôt après pour résider à Génes en qualité de son Plénipotentiaire : cependant il ne jouït pas longtems de la confiance de son nouveau Maître & on fut persuadé que ce fut plutôt pour l'éloigner de la Cour, où il étoit toujours suspect, que pour l'occuper utilement dans un pays où il restoit peu de chose à ménager pour le service de la Maison d'Autriche; le Duc ne fut pas long-tems à s'appercevoir lui-même par le peu d'attention que l'on eut à lui faire toucher les douze mille écus d'appointemens attachés à sa résidence, & que l'on avoit affectés sur le Royaume de Naples; mais comme les ordres ne marquoient pas en particulier sur quels droits cette somme seroit affectée, & que d'ailleurs

teurs presque tous les Domaines de cet Etat avoient été vendus ou aliénés sous les régnes de Philippe IV. & de Charles II. il en sollicita en vain la sureté auprès du Comte Boromeo Vice-Roi de Naples; toutes les réponses qu'il en reçut ne furent qu'un renvoi à la Cour de Vienne, où ses demandes ne furent pas plus écoutées, & il n'eut par la suite que des regrets, fruits ordinaires de la trahison, d'avoir sacrifié en se déshonorant, les biens de sa Maison & l'espérance de se maintenir avec dignité dans son propre pays.

Démêlé survenu en Italie entre le Pape & l'Empereur.

Il s'éleva presque dans le même tems un démêlé entre l'Empereur & le Pape qui attira des attentions sérieuses de part & d'autre.

Ce fut à l'occasion de quelques Vaisseaux & Galéres de Naples, qui ayant fait rencontre de plusieurs Bâtimens appartenans aux Sujets du S. Pére, & portant sa banniére, les avoient pris & conduits à Porto San Stephano, après avoir mis aux fers les Officiers de même que les Matelots. La Cour de Rome en fit porter des plaintes au Vice-Roi de Naples, & le Nonce du Pape, eut des ordres précis pour les appuyer & pour en avoir satisfaction; mais toutes les voyes de remontrances s'étant trouvées inutiles, & le Comte de Boromeo autorisant sous main ce qui venoit d'arriver, le Pape crut être en droit d'user de représailles, & ordonna que l'on se saisît de tous les Vaisseaux Napolitains qui se trouveroient dans les Ports de Civitta-Ve-

CHARLES VI. 1712.

chia, de Fuimicino & d'Anzio. Quoique le jugement de la Consulte parût fondé sur le droit des gens & sur l'équité réciproque qui doit se maintenir entre les Souverains; le Conseil dans l'éxamen qu'il fit de cette affaire, au lieu d'ordonner un châtiment éxemplaire sur une violence & une voye de fait si contraires au repos public, se contenta de statuer, que les Vaisseaux seroient relâchés de part & d'autre, sans qu'il fût donnée d'autre satisfaction au Pape, quoiqu'il eût été le prémier offensé; il fallut qu'à Rome on passât tout sous silence & que l'on acquiesçât à une décision si peu attenduë. C'étoit beaucoup même, vu la supériorité que le succès des armes avoit donnée à l'Empereur sur toute l'Italie, que ce Prince ne se servît pas de cette occasion pour donner quelque nouvelle marque de son ressentiment à la Cour de Rome, comme avoit fait son Prédécesseur presque tout le tems de son régne, & en dernier lieu dans l'entreprise sur Comachio, *dans* celle du Ferrarois & dans les expéditions faites par les Troupes Impériales en traversant les Etats de l'Eglise.

Maxime de politique du Conseil de Vienne à l'égard de Rome.

L'expérience avoit fait connoître depuis plusieurs années au Conseil de Vienne, que moins on plioit à l'égard de Rome, plus il étoit aisé de réüssir dans les projets qui regardoient ce pays-là, & que l'on ne risquoit rien de marquer de la fermeté, pourvu que les intérêts de quelque autre Puissance n'y fussent pas mêlés.

Clement XI. fit bien-tôt voir par sa conduite

duite que cette maxime de politique n'étoit que trop véritable, soit qu'il craignît les restes d'une Armée Impériale, qui étoit encore assez forte pour le chagriner, ou qu'il crût devoir dissimuler jusques à un tems plus favorable, bien loin de paroître sensible à la décision qui avoit été faite à Vienne; & qui fut exécutée à la lettre dans le Consistoire qu'il tint le prémier Août, il proposa à la nomination de l'Empereur un Sujet de Catalogne nommé Isidore Bertrand, pour être préconisé à l'Archevêché de Terragone. Cet Ecclésiastique s'étoit distingué parmi ses Compatriotes par le zéle qu'il avoit marqué pour la Maison d'Autriche, pendant le séjour que Charles fit en ce pays là: comme c'étoit à lui que ce Prince étoit redevable en partie de l'affection dont les Catalans avoient continué de lui donner des marques, il jugea que son zéle ne lui seroit pas moins utile dans la suite, s'il l'élevoit aux prémiéres Dignités. Les Cardinaux de la Trimouille, Gualterio, Aquaviva & Ottoboni, qui s'intéressoient aux affaires de France & d'Espagne, & qui se trouvérent à l'Assemblée qui se tint pour la préconisation, représentérent en vain au Pape les inconvéniens qu'il falloit craindre en faisant cette démarche, & quelle tache ce seroit à son Pontificat, s'il mettoit au rang des Evêques un homme en qui l'on ne voyoit d'autre mérite que celui d'avoir excité sa patrie à agir en faveur d'un Prince, dont les droits n'étoient pas encore assez certains pour nommer aux Prélatures du Pays. Quelques vi-

CHARLES VI. 1712.

ves que fussent les remontrances des Cardinaux, le Pape n'y eut aucun égard ; l'acte passa au Consistoire & il ne leur resta que la liberté de faire des protestations autentiques au nom des deux Couronnes dont les intérêts leur étoient confiés.

La crainte d'irriter l'Empereur dans les circonstances délicates, ne fut pas le seul motif qui fit agir le Pape dans cette occasion. Il avoit à ménager avec ce Prince un point de cérémonial & de préséance, qui lui tenoit d'autant plus à cœur, qu'il l'avoit déjà tenté plusieurs fois sous les deux précédens régnes, sans y avoir pu réüssir, & dont il se flattoit pouvoir venir à bout, à présent que l'Empereur ne pouvoit lui faire aucun reproche d'avoir manqué de complaisance pour lui. Il s'agissoit de faire avoir au Gouverneur de Rome le pas sur les Ministres de la Cour de Vienne, dans les cérémonies publiques, où les Ambassadeurs Impériaux avoient évité de se trouver de tout tems pour ne pas mettre l'affaire en compromis. La question fut enfin décidée cette année dans la personne du Marquis de Prié Ambassadeur de Charles VI. qui avoit résidé plusieurs mois à Rome sans avoir pris caractére. Ce fut le 7. de Septembre qu'ayant notifié sa qualité dans l'audience que le Pape lui accorda, il communiqua en présence des autres Ministres étrangers les ordres qu'il avoit reçus de sa Cour de commencer dès le lendemain à donner la préséance au Gouverneur de la Ville de Rome dans la solemnité qui se feroit à la fête de

Cérémonial réglé entre le Gouverneur de Rome & les Ministres de l'Empereur.

la

la Nativité. La satisfaction que le Pape eut de cette marque de déférence fut complette, & il se crut par là assez dédommagé de toutes les traverses qu'il avoit été obligé d'essuyer de la part de la Maison d'Autriche depuis qu'il étoit parvenu au Pontificat.

Il restoit encore à l'Empereur une difficulté à terminer en Italie pour mettre la derniére main à ses intérêts en ce pays là. C'étoit au sujet des promesses faites au Duc de Savoye par les Empereurs Léopold & Joseph, & dont on n'avoit point vu jusqu'alors l'éxécution. L'affaire contestée avoit été mise dès l'année précédente à l'arbitrage de la Reine d'Angleterre & des Etats de Hollande, & comme il convenoit d'en confier la connoissance à des personnes qui fussent à portée, ces deux Puissances en avoient donné commission & plein pouvoir d'en connoître en leur nom à leurs Envoyés auprès des Cantons Suisses. Ce furent Stanian de la part de la Reine Anne, & Vander Meer pour la Hollande qui se rendirent à Milan où se trouvérent aussi les Commissaires que l'Empereur & le Duc de Savoye y avoient envoyés pour soutenir leurs prétentions. La Sentence arbitrale fut prononcée au commencement de Juillet, & Charles y fut condamné de satisfaire aux promesses de ses Prédécesseurs, en abandonnant au Duc la propriété & le Domaine souverain du territoire de Vige-Venasque & tout le Novarois qui se trouve situé entre le Canal de la Cogna &

Jugement arbitral rendu en faveur du Duc de Savoye contre l'Empereur.

CHARLES VI. 1712. & la Rivière de Seisia. La décision ne pouvoit pas être plus favorable pour la Maison de Savoye qui trouva dans les fruits de son alliance & de ses services de quoi étendre sa domination jusqu'au Tesin à trois lieues de la Ville de Milan. Quoique l'Empereur parût acquiescer au jugement rendu, & qu'il ne fît aucune démarche pour s'y opposer directement, son Conseil ne laissa pas de chercher un moyen pour y donner atteinte, en suscitant une partie intervenante au Procès dans la personne du Chancelier de Milan qui fit peu de tems après une protestation juridique au nom de l'Etat, & comme Tuteur né des Droits souverains du Duché contre la Sentence, & en fit publier un Acte d'appel solemnel pardevant qui il appartiendroit, & pour les raisons à déduire en tems & lieu: Le principal motif exprimé dans la Déclaration de ce Ministre portoit que les Empereurs Léopold & Joseph n'ayant possédé le Milanois qu'en qualité d'Usufruitiers, ni eux ni aucuns des Princes qui ont été en possession de ce Duché n'ont jamais été en pouvoir de le démembrer ou d'en disposer par donation au préjudice de la loi fondamentale. Cependant le Duc de Savoye peu en peine de ce qui seroit statué dans la suite sur cet incident, ne perdit point de tems pour s'approprier une acquisition si considérable, & en fit prendre aussitôt possession, de même que du Montferrat-Mantouan & de l'Alexandrin.

Les Troupes que l'Empereur avoit laissées en Catalogne étoient restées dans une

assez grande inaction depuis long-tems, de même que celles de France & d'Espagne, & il paroissoit que ce pays étant à la veille de changer de domination & d'être rendu à son prémier Maître, tout y penchoit déjà vers le calme auquel toute l'Europe s'attendoit avec impatience; cependant le Général Staremberg qui y commandoit l'armée Impériale, ne pouvant s'accommoder d'une si grande tranquillité, forma le dessein de surprendre quelques postes occupés par les Troupes Espagnoles; & comme le Pont de Suert sur la Riviére de Bibogerçana lui pouvoit faciliter le passage pour entrer dans le Royaume d'Arragon; il crut devoir commencer par là, & détacha dès l'entrée de la Campagne le Général Nebot avec deux mille hommes qu'il chargea de cette expédition. Le Gouverneur de Venasque ne fut pas plutôt averti de la marche de ce Corps détaché, qu'il sortit de sa Place à la tête d'une partie de sa Garnison pour aller au secours du Pont qui en est éloigné d'environ quatre lieuës, & qu'on ne peut faire qu'en traversant les Montagnes & les Vallées qui occupent le terrain entre les Riviéres de Bibogerçana & d'Essera. Nebot averti de la résolution du Gouverneur de Venasque ne manqua pas de lui dresser des embuscades dont il étoit difficile de se garantir. Le Détachement Espagnol ne fut pas long-tems à s'en appercevoir; mais comme il étoit déjà engagé trop avant dans les Gorges pour pouvoir retourner sur ses pas, il fallut disputer le passage à la pointe de l'épée: le com-

Entreprises de Staremberg en Catalogne.

bat, quoique très-sanglant, dura assez long-tems, presque à forces égales; mais ce Gouverneur ayant été à la fin blessé, on força le Détachement à se rendre Prisonnier de Guerre avec le Chef. Les Troupes Allemandes songérent à profiter de cet avantage, & ayant marché droit à Venasque, ils sommérent le Lieutenant de Roi de livrer la Place, en le menaçant que, s'il refusoit ou différoit d'obéïr, on alloit faire mourir sous ses yeux le Gouverneur qui étoit tombé entre leurs mains, & qui se trouvoit être son frére: mais cet Officier sans écouter d'autres sentimens que ceux de l'honneur, fit réponse que sa fidélité pour son Roi & la gloire du service lui étoient infiniment plus chéres que la vie même d'un frére, quelque attachement qu'il pût avoir pour lui; qu'ils s'étoient toujours estimés heureux l'un & l'autre de répandre leur sang pour la défense du Royaume & les intérêts de leur Prince légitime. Qu'au reste il ne pouvoir pas empêcher un Commandant de Troupes ennemies de faire une action aussi barbare que celle dont on le menaçoit; mais que pour lui il alloit lui prouver d'une maniére à n'en pouvoir douter, qu'il sçavoit depuis long-tems défendre en bon & fidéle Sujet la Place, que son Maître avoit daigné lui confier: & en même tems il fit tirer sur les Catalans plusieurs volées de Canons chargés à cartouche. Cette fermeté jointe à l'approche de Dom Miguel Pons qui venoit d'être détaché de l'armée d'Espagne pour dégager

la Ville de Venasque, obligea le Général Nebot d'abandonner son entreprise, de rappeller les Troupes qu'il avoit laissées au Pont de Suert, & de retourner sur ses pas pour regagner les Montagnes de Catalogne.

CHARLES VI. 1712.

Staremberg ne se rebuta pas du peu de succès de cette entreprise: La mort du Duc de Vendôme qui avoit commandé les Armées du Roi d'Espagne lui donna de nouvelles espérances & lui fit faire de nouveaux projets. Ses prémiéres vuës se portérent sur Cervera Place importante par sa situation, & qu'il avoit déja tenté deux fois de surprendre sans pouvoir y réüssir. Il fit un détachement de Troupes réglées & des plus anciens Regimens Impériaux soutenu d'un grand nombre de Miquelets. On arriva le 15. Juin devant la Place, & sans perdre de tems on planta des échelles pour l'escalader: mais le Commandant qui le jour d'auparavant avoit reçu un renfort de six cens Grenadiers venus de Balaguer, s'étant apperçu de l'approche des Troupes Allemandes, fit faire un si grand feu de Canon & de Mousqueterie, que le détachement se vit contraint de se retirer avec tant de précipitation qu'ils abandonnérent leurs échelles, tous leurs outils, & une bonne partie de leurs munitions avec quelques piéces de Canon.

Dessein de Staremberg sur Cervera échoüé.

Cependant l'armée de l'Empereur étoit augmentée depuis peu considérablement en Catalogne par les nouveaux renforts de Troupes qu'on y avoit envoyé d'Italie, & qui

CHARLES VI. 1712.

qui mirent le Comte de Staremberg plus en état qu'il n'avoit jamais été de soutenir la campagne avec quelque avantage. La Cour de Vienne outre cela venoit d'envoyer des ordres au Vice-Roi de Naples de faire tenir à l'Impératrice qui étoit restée à Barcelone, une somme de six cens mille Ducats tant pour sa Maison que pour l'entretien des Troupes Impériales: Staremberg crut qu'il ne pouvoit trop se hâter de mettre à profit des secours venus si à propos pour tirer vengeance de la Ville de Roses, dont une partie de la Garnison étoit venu brûler en dernier lieu ses Magazins de Fourages qu'il avoit eu tant de peine d'amasser à quatre lieuës de Barcelone. En effet il forma le dessein de se rendre maître de cette Ville par surprise, & se flatta d'autant plus d'y mieux réüssir que dans les autres tentatives où il avoit échoué auparavant, que pour donner le change à l'Ennemi, il avoit rappellé depuis peu de jours les Troupes qui cantonnoient aux environs de Roses, afin de persuader la Garnison qu'elle n'avoit plus rien à craindre. Quelques jours après il fit embarquer le plus secrétement qu'il put deux mille Grenadiers avec des Petards & des Echelles. Ce Détachement arriva le 10. de Septembre devant la Place, & l'entreprise lui avoit paru si bien concertée, que le même jour il en parla ouvertement à la Cour de l'Impératrice comme d'un événement certain. Le Général Wetzel qui étoit revenu avec les Troupes du Blocus de Girone, eut ordre de retourner sur ses pas pour

Staremberg tente de surprendre la Ville de Roses.

sou-

soutenir l'expédition que les Grenadiers embarqués devoient exécuter. Ils débarquérent heureusement à quelque distance de la Ville, & s'en étant approchés sans avoir été apperçus, ils s'emparérent au prémier choc d'un Corps de Garde hors de la Barriére de Castillon, & s'étoient déjà attachés à la porte pour la briser à coups de haches, ne pouvant pas croire que la Garnison pût être assez tôt sous les armes; mais la vigilance de Franco Lieutenant de Roi qui ne s'étoit tenu d'abord en repos que pour mieux laisser approcher le Gros vers le Corps de la Place, se fit bientôt sentir par la maniére dont ils furent reçus un moment après. Le feu de la Mousqueterie fit d'autant plus d'effet, que l'affaire se passa au clair de la Lune, de sorte que les Impériaux après d'inutiles efforts se trouvant repoussés, furent obligés de laisser aux vainqueurs tous les préparatifs qu'ils avoient faits pour cette expédition, avec deux cens hommes tués ou blessés. La prudence ne permit pas au Commandant de faire poursuivre les fuyards dans leur retraite, & la crainte de donner dans quelque embuscade, fit que l'on arrêta l'ardeur de la Garnison qui se contenta d'apprendre le lendemain que les Barques des Ennemis qui avoient eu ordre de se tenir sur la côte pendant que l'on feroit l'expédition, avoient remis à la voile pour retourner à Barcelone, & que les Troupes du Général Wetzel avancées pour soutenir le Détachement avoient repris la route du Ter & repassé la Fluvia.

CHARLES VI. 1712.

Ce fut ainsi que Roses une des plus importantes Places de l'Espagne fut garantie du danger où elle se trouva d'être surprise. Franco qui n'oublia rien dans cette occasion pour donner des marques de son zéle & de sa capacité fut vaillament secondé par les soins du Comte de Reveft & de l'Abbadie Commandans des Troupes Françoises qui faisoient partie de la Garnison de Roses.

Description de la Ville de Roses.

Cette Ville est située sur la Méditerrannée, dans cette contrée de la Catalogne que l'on nomme le Lampourdan : son Port qui est très-beau, & où les Vaisseaux sont à couvert des vents du Septentrion & du Midi qui sont les plus à craindre sur cette Mer, est formé par le Golfe de Castillon qui donne l'Embouchure aux Riviéres de Lobrega, de Hortina, & de Muga : l'entrée en est défenduë par le Fort de la Trinité construit sur un Rocher au bord de la Mer à environ cinq cens toises de la Ville ; les cinq Bastions dont cette Place est fortifiée portent les noms de S. Marie, de S. Jacques, de S. André, de S. Georges & de S. Jean. Les François l'assiégérent & la prirent en 1645. sous les Ordres du Comte d'Harcourt-Lorraine & du Plessis Prâlin : Elle fut renduë aux Espagnols à la Paix des Pirenées & leur resta jusqu'en 1693. que le Duc de Noailles en fit la conquête. Le Traité de Riswic qui survint en 1697. l'a fait rentrer sous la domination du Roi d'Espagne, & elle est restée depuis à cette Couronne.

La mauvaise fortune qui s'étoit pour ainsi dire attachée à tous les pas que faisoient les Trou-

Troupes Impériales cette année en Catalogne, leur en venoit de donner encore une marque par la levée du Blocus de Girone, que le Général Wetzel, dont nous venons de parler, avoit formé avec une bonne partie de l'Armée ; l'extrémité où la longueur du Blocus avoit réduit cette Place malgré le secours qu'on étoit parvenu d'y faire entrer, l'auroit fait tomber indubitablement d'elle-même, si le Maréchal de Barwick qui étoit venu prendre le commandement de l'Armée de France & d'Espagne après la mort du Duc de Vendôme n'eût formé un dessein convenable pour la délivrer. Ce Général ne fut pas long-tems à connoître combien il lui importoit de se conserver une Place dont la perte lui ôteroit beaucoup de facilité de subsister. Il y marcha avec la plus grande partie de ses Troupes de l'une & de l'autre Nation : ce mouvement presque général produisit l'effet qu'on en attendoit : les Troupes Allemandes eurent ordre d'abandonner tous les postes qu'elles occupoient autour de Girone, & ne jugeant pas à propos d'attendre des forces aussi considérables qui étoient prêtes d'arriver, elles levérent le Blocus avec tant de précipitation, qu'elles n'eurent pas le tems de faire sortir de leurs retranchemens une grande quantité de provisions, de Chariots, & quatre piéces de Canon qu'elles y laissérent. Le Comte de Staremberg pouvoit d'autant moins se dispenser de prendre ce parti, qu'en s'opiniâtrant, il couroit risque de perdre Ostabrie qui étoit le seul endroit par où il

CHARLES VI. 1712.

Blocus de Girone levé par les Troupes Impériales.

CHARLES VI. 1712.

il pouvoit se conserver la communication avec Barcelone, & s'exposoit en même tems de manquer de Vivres dans le tems qu'il s'efforceroit d'empêcher que l'on n'en fit entrer dans Girone.

Les Catalans commencent à s'allarmer sur leur destinée.

Tant de malheurs suivis de près, joints au rappel des Troupes Angloises & Portugaises n'allarmérent pas peu les principaux d'entre les Catalans qui s'étoient déclarés Chefs du parti que la Maison d'Autriche avoit trouvé en ce Pays-là. Comme ils envisageoient de près le châtiment que leur peu de fidélité avoit mérité, sans presque oser espérer la clémence du Roi sous la domination duquel ils se voyoient à la veille de rentrer par une paix prochaine, ils n'oubliérent rien pour s'opposer au départ de la jeune Impératrice, dès qu'ils sçurent qu'elle se disposoit à s'embarquer pour l'Italie, & à aller joindre en Allemagne l'Empereur son époux : Cette Princesse les flatoit à la vérité qu'une des Archiduchesses viendroit prendre le Gouvernement de la Catalogne au nom de son frére, mais rien ne pouvant les persuader d'un pareil changement auquel ils ne voyoient aucune apparence, ils ne s'apperçurent que trop, quoique tard, que leur zéle n'avoit servi qu'à ruïner la patrie, & à les rendre les victimes de l'ambition. Dans cette extrémité qu'ils regardoient d'avance comme un événement inévitable, la politique leur suggéra de demander au nouvel Empereur la continuation de sa bienveillance, & de le prier que, lorsqu'il traiteroit avec le Roi d'Espagne, il voulut bien leur mé-

ménager à la faveur de sa protection une Amnistie convenable dans laquelle fût comprise la conservation de leurs biens.

CHARLES VI. 1712.

Les Catalans allarmés écrivent à l'Empereur.

Ce fut dans cet esprit qu'ils adressérent à ce Prince une lettre très-touchante & telle que devoit leur dicter l'inquiétude où ils étoient de se voir dépouillés avec justice de leur fortune, & peut-être de leurs vies. Après l'avoir loué beaucoup sur la fermeté avec laquelle on les assuroit qu'il rejettoit toutes les propositions de paix, qu'il ne fût en possession de toute la Monarchie d'Espagne, ils lui remontroient avec les expressions les plus tendres & les plus pressantes que sa présence en Catalogne contribuëroit plus que tout le reste à l'éxécution d'un dessein si équitable & si digne de lui, s'offrant en cas qu'il voulût bien encore leur faire cette grace, de l'assister de toutes les forces de la Principauté, & de faire leurs derniers efforts pour lui prouver l'excès de leur zéle, & le seconder jusqu'à la derniére goute de leur sang à avoir la satisfaction qui lui étoit duë; mais comme ils prévoyoient que les soins attachés à sa nouvelle dignité ne lui permettroient pas aisément de prendre ce parti, ils le conjuroient qu'au cas qu'il ne pût pas obtenir la Monarchie d'Espagne en son entier par le Traité de paix que l'Europe attendoit, il fît du moins ensorte que la Catalogne lui restât avec les Provinces qui en dépendent. Ils ajoûtoient enfin qu'ayant été les prémiers & les plus ardens à lui offrir leurs soumissions, à le reconnoître pour leur Souverain & à le soutenir dans les tems

les

CHARLES VI. 1712.

les plus difficiles, ce feroit une fatalité déplorable, fi des Sujets auffi fidéles, que nul revers de fortune n'avoit pu ébranler, fe voyoient livrés à la vangeance d'un autre gouvernement; & fi la Province auffi bien que la Ville qui lui avoit rendu des hommages préférablement à tout autre, fe trouvoit réduite à des extrémités, que l'on ne pouvoit envifager qu'avec frayeur.

Réponfe de l'Empereur faite aux Catalans.

Le Confeil de l'Empereur fut peu fenfible à des inftances aufquelles on n'étoit guére en état de fatisfaire; cependant pour garder encore quelques mefures avec les Catalans, ce Prince leur fit réponfe en termes généraux, que quoique la fituation de fes affaires fe trouvât différente à préfent, & ne lui permit plus de fe rendre en perfonne en Catalogne, ils pouvoient également compter fur l'amitié de la Maifon d'Autriche: que les marques d'attachement & de zéle qu'il avoit reçu d'eux les devoient perfuader qu'il ne les abandonneroit jamais: Que c'étoit dans cette vûë qu'on leur avoit laiffé les Troupes Impériales fous le commandement d'un des plus habiles Généraux de l'Europe pour défendre leur Province & étendre même les frontiéres par les conquêtes qu'on y ajoûteroit: Que ces Troupes y refteroient tout le tems qu'ils le voudroient eux-mêmes par les marques de fidélité qu'ils continueroient à lui donner: Que fi le fuccès de fes armes ne répondoit pas toujours à fes intentions, il leur promettoit du moins, en cas qu'il fallût traiter du fort de la Catalogne, d'employer tous fes foins pour leur

pro-

procurer les avantages ausquels ils pouvoient s'attendre & de les maintenir dans les loix & les priviléges de leur Nation.

CHARLES VI. 1712.

Les Catalans n'eurent pas de peine à voir par cette réponse qu'il n'étoit plus tems de se laisser éblouir, & ils jugérent dès-lors que toutes les espérances dont ils s'étoient flattés de se frayer, à la faveur des troubles du Pays, un chemin à la liberté & aux honneurs, étoient entiérement évanouies. C'est ainsi que le repentir & les retours de regret se trouvent d'ordinaire être les fruits de la révolte, à laquelle une Nation s'est abandonnée. Les Princes qui la fomentent s'en servent autant qu'elle peut concourir à l'exécution de leurs desseins, & lorsque le succès qu'ils se sont proposé n'est point favorable, ils abandonnent à leur mauvaise destinée, quoiqu'avec une apparence de ménagement, ceux qui ont été assez aveuglés pour en être les auteurs. Quoiqu'il en soit, la sureté de la personne de l'Impératrice qui n'étoit point encore partie de Barcelone, & que l'on attendoit avec impatience à Vienne, ne fut pas un des moindres motifs qu'eût cette Cour de ménager encore les esprits des Catalans, dans la crainte qu'elle eût qu'une Nation naturellement portée au trouble, ne fût capable de se livrer à quelque extrémité, si on ne lui laissoit plus lieu de rien espérer pour l'avenir. La diversion d'ailleurs que les Troupes Impériales, quoique beaucoup inférieures, continuoient de faire dans cette seule Province, occupoit toutes les forces de l'Espagne, de même qu'u-

Motifs qu'a l'Empereur de ménager les Catalans.

CHARLES VI. 1712.

qu'une partie de celles de la France, & paroissoit devoir favoriser les projets que ce Prince s'étoit reservé de faire éclater l'année suivante sur le Rhin, où la Campagne de 1712. se passa presque sans rien faire de part & d'autre.

Entreprise de l'Armée Impériale sur le Rhin.

Le Marêchal d'Harcourt qui y commandoit les Troupes Françoises ne fut occupé qu'à garder les Lignes de Wissembourg dans la basse Alsace, & se contenta de les faire subsister, tant par les secours de cette Province que par les contributions de quelques Etats de l'Empire les plus à portée du Rhin. Il n'en fut pas tout-à-fait de même de l'armée Impériale: le Duc de Wirtemberg auquel l'Empereur en avoit donné le commandement reçut des ordres de la Cour de Vienne de se mettre en mouvement pour attaquer les Lignes des François, suivant le plan qu'on lui adressa en même tems: ce Général ne balança pas sur l'éxécution, mais avant que de l'entreprendre il jugea à propos de se servir d'une ruse qui devoit faire soupçonner toute autre chose à l'ennemi. Il eut soin de faire publier dans son camp qu'il avoit résolu de faire un Détachement considérable pour renforcer l'Armée de Flandres, & que les ordres qui lui étoient venus, portoient qu'après qu'il auroit pourvu Landau & Philisbourg de bonnés garnisons & de tout ce qui étoit nécessaire pour la défense de ces deux Places, il repassât le Rhin avec ce qui lui resteroit des Troupes de l'Empire. En effet, les mouvemens qu'il fit faire durant quelques jours sem-

bloient

bloient donner un air de vérité aux bruits qu'on en avoit répandus. Cependant le Général François ne s'y reposa pas si fort qu'il ne prît toutes les précautions qu'il jugea nécessaires, soit pour défendre ses Lignes en cas qu'elles fussent attaquées, ou pour faire tenir prêt un Détachement qui fût de la force de celui des Impériaux, au cas qu'il se déterminassent de marcher vers les Pays-Bas. On fut ainsi à s'observer de part & d'autre jusqu'au 14. Août que l'armée Impériale se présenta tout à coup devant les Lignes, & elle eut bientôt dressé ses batteries contre la Ville de Wissembourg qui fut canonée pendant deux fois vingt-quatre heures. Comme le Marêchal d'Harcourt avoit prévu que la chose pourroit arriver de la sorte, on ne se trouva point surpris dans cette Place, & la garnison aussi-bien qu'une partie de l'armée qui soutenoit les Lignes y répondit avec un feu supérieur, & rendit cette attaque inutile.

CHARLES VI. 1712.

Les Impériaux attribuérent le peu de succès de cette entreprise à l'accident arrivé à un grand Détachement que le Duc de Wirtemberg avoit fait le jour même que son Armée devoit attaquer les Lignes. Ce Détachement avoit eu ordre de marcher sur deux colones & de couler le long des Montagnes par deux chemins différens pendant la nuit pour prendre en flanc la gauche des François & l'occuper, pendant que le gros corps de l'armée s'attachant aux lignes les trouveroit moins garnies & s'en rendroit par conséquent plus facilement le maître. Le ha-

hazard voulut que ces deux colonnes se joignissent assez avant dans une Gorge où ces deux chemins les avoient fait aboutir à un seul ; & comme la nuit ne leur permit pas de se reconnoître, se trouvant déjà d'ailleurs assez proche du camp qu'elles devoient attaquer ; chacun de son côté crut aisément avoir affaire à l'ennemi, de sorte que dans cette prévention, & sans oser s'éclaircir davantage, elles firent une si furieuse décharge l'une sur l'autre que la confusion y fut toute entiére. Cette méprise rejaillit sur toute leur armée, qui n'ayant plus l'avantage de la diversion que ce Détachement devoit faire, & trouvant toute la défense des Lignes réünie dans un seul endroit ne put jamais les entamer & fut obligé de décamper avec assez de précipitation la *nuit du* 17. au 18. pour se retirer dans le camp de Germersheim près de Spire. Le Duc de Wirtemberg n'y resta pas long-tems, & ayant fait passer le Rhin à toute l'armée Impériale le 23. Septembre, il rentra *dans les* lignes d'Etlingen, & finit ainsi la Campagne sans qu'il y eût eu de siége ni bataille.

Inquiétudes de la Cour de Vienne au sujet de la Guerre du Nord.

Les troubles qui agitoient pendant ce tems-là la basse Allemagne & qui étant devenus cette année plus grands que jamais, ne paroissoient pas devoir finir si-tôt, ne faisoient pas une des moindres *occupations* du Conseil de Vienne. L'Empereur *voyoit* d'un côté avec peine les plus belles Troupes de l'Empire employées dans la guerre du Nord qu'il regardoit comme une fatale diversion à ses grands desseins : de l'autre, il *étoit*

étoit persuadé qu'en interposant sa médiation pour faire rentrer en paix tous ces Princes, il travailleroit en même tems au retour du Roi de Suéde qui étoit toujours dans les Etats du Grand Seigneur, & que ce Prince étant d'un naturel entreprenant, qui avoit d'ailleurs sujet de n'être pas content de la Maison d'Autriche, chercheroit toutes les occasions de lui nuire & de traverser ses entreprises. Dans cette diversité d'intérêts, l'Empereur aima mieux ne point paroître partial dans les démêlés du Nord que d'y apporter aucun tempérament, soit qu'il crût travailler par-là plus efficacement à mettre la Couronne de Suéde hors d'état de l'inquiéter à l'avenir, ou qu'il vît que malgré tous ses efforts, il seroit enfin obligé de faire lui-même la paix avec la France & l'Espagne, & que le secours des Puissances du Nord lui devenant par conséquent inutile, ces mêmes Puissances seroient en droit de lui reprocher dans la suite d'avoir arrêté le cours de leurs conquêtes, ou enfin qu'il se flattât que les avantages qu'ils remporteroient sur le Roi de Suéde lui tiendroient lieu de dédommagement de sa part, & qu'il les trouveroit dans les occasions plus zélés pour ses intérêts que jamais: qu'au surplus en gardant cette conduite, les Etats de l'Empire n'auroient pas lieu de se plaindre, puisqu'il leur laissoit la liberté de faire la guerre ou la paix indépendamment de son autorité: sur quoi les Princes appuyés des Loix & des Constitutions de l'Empire s'étoient si souvent récriés.

CHARLES VI. 1712.

La Campagne ne fut pas si-tôt ouverte dans la basse Allemagne, que l'on vit quatre Villes différentes assiégées par les Troupes Danoises & Saxones, qui s'étoient jointes dans la Poméranie à un Corps de quarante-cinq mille Moscovites. Ce furent les Villes de Stetin, de Stralsonde, de Wismar, & de Staden, dans le Duché de Meklenbourg & dans celui de Bremen : il étoit arrivé outre cela sur les côtes de Norwége une Escadre composée de plusieurs Vaisseaux & Frégates de Moscovie, qui devoit se joindre à la Flotte de Dannemarc, pour faire des descentes sur les côtes Maritimes, appartenantes au Roi de Suéde. Quoique toutes ces entreprises fussent autant d'infractions faites au Traité de Westphalie, parce qu'elles tendoient à troubler des Etats qui appartiennent à l'Empire, on ne vit faire aucune démarche, ni de la part de l'Empereur, ni de la Diéte, pour en arrêter les progrès.

Plaintes du Roi de Suéde à la Diéte de l'Empire.

Le Roi de Suéde en fit porter ses plaintes, tant à la Cour de Vienne qu'à la Diéte de Ratisbonne, mais elles ne servirent de rien. Il représenta en vain que la marche que le Roi de Pologne & de Dannemarc avoient fait prendre à leurs Troupes par les Etats de Brandebourg, pour continuer la guerre en Poméranie, Pays dépendant de l'Empire, étoit contraire à toutes ses Loix, que cette invasion pouvoit avoir des suites fâcheuses pour l'Allemagne ; que tous ses Etats que l'on cherchoit à envahir par la voye des armes, étant des Fiefs perpétuels &

& immédiats de l'Empire, il n'y avoit pas un de ces Membres qui ne dût craindre le même sort, & qu'il étoit inouï que des Princes eussent passé impunément dans les Provinces d'un de ses Alliés & Feudataires. On ne fit aucune attention à toutes ses remontrances, & ce Roi dans l'infortune ne parut plus tel qu'il se montra quelques années auparavant, lorsque triomphant dans le Nord, & jettant la terreur jusques dans le coeur de l'Empire, il fit signer le Traité d'Alt-Ranstadt, par lequel le Roi Auguste se vit contraint d'abdiquer la Couronne de Pologne en faveur de Stanislas Leszczinski, Palatin de Posnanie, qui ayant été élu le 12. Juillet 1704. fut couronné à Warsovie par l'Archevêque de Lemberg le 4. Octobre 1705. C'est ainsi que le changement de fortune dans les Princes, de même que dans les Particuliers, fait souvent succomber ceux qui n'ont plus la force en main pour soutenir leurs droits & l'équité.

Vengeance du Roi de Dannemarc contre la Ville de Hambourg.

Le Roi de Dannemarc qui avoit profité des disgraces de la Suéde, pour soumettre la Poméranie à ses armes, & à celles de ses Alliés, porta ses vuës plus loin, & quoique la Ville de Hambourg ne dût pas prendre part dans les démêlés du Nord, elle en devint bientôt la victime. Ce Prince fier de ses succès, fit savoir au Sénat, que, puisque Hambourg avoit cherché à faire naître des obstacles à l'expédition du Duché de Brêmen, & à troubler le Commerce de ses Sujets, il étoit juste qu'il lui en demandât à présent la réparation, ce qu'elle ne pou-

CHARLES VI. 1712.

voit qu'en lui payant quatre cens mille écus. Cette demande étoit appuyée du Corps d'Armée qui venoit de faire la conquête de Staden, & on menaçoit d'user des derniéres rigueurs en cas de refus. Le Sénat promit de donner toute la satisfaction que l'on pouvoit éxiger, & gagna cependant assez de tems, pour employer l'entremise des Ministres de Prusse, de Wolfenbuttel & de Hanover qui obtinrent que cette somme exorbitante fût modérée à deux cens trente mille écus. Il fallut que cette Ville payât encore seize mille écus de plus pour le retardement qu'elle avoit apporté à convenir de sa rançon, depuis le 28. Octobre que les Commissaires Danois la proposérent, jusqu'au 5. Novembre qu'elle y consentit, & ce ne fut qu'à ce prix-là que le Roi de Dannemarc voulut mettre fin aux hostilités que ses Troupes avoient éxercées dans le Territoire de Hambourg, & qu'il les fit retirer des quatre Bailliages qui en dépendent, avec promesse de faire rendre aux Hambourgeois leurs Vaisseaux que l'on avoit arrêtés par ses ordres.

Quoique cette satisfaction parût assez forte, elle n'eut rien de commun avec celle que le Conseil de Vienne prétendoit tirer à son tour de cette Ville infortunée, & le prétexte dont on se servit pour la châtier, a trop de rapport aux intérêts de l'Empire, pour n'être pas expliqué dans ses circonstances. L'Empereur ayant prévu les reproches que lui pouvoient faire dans la suite les Etats de l'Empire au sujet de la guerre du Nord,

s'il

s'il continuoit à la favoriser, ou du moins s'il la toléroit par son inaction; pour éloigner l'idée peu favorable que l'on pourroit avoir à ce sujet, il avoit fait marcher dans ces contrées-là un Corps de Troupes assez considérable, auquel on donna le nom de Neutralité. Cette Armée bien loin de s'opposer au passage que les Troupes de Dannemarc, de Saxe & de Moscovie cherchoient pour entrer dans la Poméranie, leur avoit facilité l'irruption qu'elles firent bientôt après dans cette Province; mais pour sauver les apparences, ses Généraux avoient demandé à la Ville de Hambourg l'Artillerie nécessaire pour entreprendre les expéditions ausquelles elle étoit destinée. Le Sénat ne se trouva pas peu embarrassé dans une conjoncture qui lui parut délicate, soit qu'il craignit d'irriter de nouveau les Puissances voisines, dont la grande animosité paroissoit tombée, ou qu'il ne crut pas devoir dégarnir ses Arsenaux, dans l'appréhension de fournir des armes à ceux-là même qui avoient peut-être résolu de devenir ses Maîtres, il jugea à propos de s'excuser sur la demande que lui faisoient les Chefs des Troupes Impériales: ce refus surprit la Cour de Vienne, & si elle sçut dissimuler son ressentiment, elle ne l'étouffa pas. Ce fut à la fin de cette année, que l'Empereur chercha à en avoir raison, en faisant dire à cette Ville, qu'elle ne pouvoit expier la faute qu'elle avoit faite de refuser ses munitions de guerre à une Armée que l'Empire avoit agréée pour maintenir ses Provinces dans la Neutralité,

CHARLES VI. 1712.

CHARLES VI. 1712.

qu'en lui payant la somme de quatre-vingt mille écus, qui étoit la dépense à laquelle ce refus avoit donné occasion.

Les desseins du Czar de Moscovie par rapport à l'Empire.

Ce ne fut pas là le seul coup que la guerre du Nord porta aux Etats de l'Empire. Pierre Alexiowitz, Czar de Moscovie, dont l'esprit supérieur pour le Gouvernement, & la grandeur du courage ne s'étoit pas trouvé dans aucuns de ses Prédécesseurs, avoit formé le projet de rendre sa Monarchie redoutable au reste de l'Europe. Ce Prince se liguant avec la Pologne & le Dannemarc, s'étoit proposé de faire des conquêtes sur la Suéde, & de se former de grands établissemens dans l'Allemagne; & quand bien même ses armes ne dussent pas avoir tout le succès, il prévoyoit qu'il lui resteroit toujours l'avantage d'avoir établi un bon ordre dans ses Finances, & d'avoir aguerri ses Troupes en les faisant subsister aux dépens de ses Voisins, ausquels il se seroit rendu nécessaire, & dont il retrouveroit l'assistance dans l'occasion. Comme le crédit du Czar avoit augmenté à mesure que ses prospérités & celles de ses Alliés s'étoient affermies, il se crut en droit, sur la fin de cette année, de former deux demandes, dont l'Empereur & l'Empire ont du être également étonnés. La prémiére étoit, que les Maisons d'Autriche, de Dannemarc & de Saxe lui fussent garantes de la possession des Etats & Provinces de Suéde, dont il s'étoit emparé pendant le cours de cette guerre. La seconde, qu'il fût aggrégé dans le Collége des Princes de l'Empire, & qu'il eût droit d'entretenir

tretenir

tretenir un Ministre à la Diéte de Ratis- CHARLES
bonne, avec les mêmes honneurs & préro- VI.
gatives dont jouïssent tous ceux qui compo- 1712.
sent ce Collége. Le dessein d'un Prince aussi puissant ne pouvoit qu'être suspect dans l'une & dans l'autre de ses demandes. Le Conseil de Vienne, où il s'étoit adressé pour cela, trouvant la négociation trop délicate dans les conjonctures d'un commencement de Régne, prit le parti de s'en débarrasser, & lui fit entendre que l'affaire étoit de nature à devoir être proposée à l'Assemblée générale de l'Empire. Ce fut par ce moyen-là que l'on sçut rendre inutile la démarche du Czar, qui ne pouvoit renfermer qu'un projet pernicieux pour toute l'Allemagne, en l'exposant sans cesse à être dechirée par des troubles & des guerres intestines.

1713.

Dispositions de l'Empire à la veille d'une Paix forcée.

Tel étoit l'état où se trouva l'Empire au commencement de l'année 1713. occupé contre la France & l'Espagne dont les forces étoient augmentées considérablement, depuis que l'Angleterre, le Portugal & quelques autres Puissances s'étoient détachées de la Maison d'Autriche, par leur paix particuliére. Inquiété d'un autre côté par les mouvemens du Nord, qui paroissoient de jour en jour plus difficiles à appaiser, il se voyoit à la veille d'être obligé à demander lui-même la paix, & ne pouvoit s'attendre qu'à des regrets d'avoir sacrifié si long-tems ses intérêts, & exposé ses Provinces à être désolées par les Troupes ennemies.

Il ne fut pas difficile à l'Empereur de re-

CHARLES VI. 1713.

connoître ces dispositions par les différentes démarches qui avoient déjà été faites de la part de plusieurs Membres de l'Empire, & il fallut redoubler ses soins pour s'en conserver du moins une partie dans son alliance, & se mettre en état de faire un dernier effort par la voye des armes. Dans les conférences qu'on avoit tenuës à ce sujet à Vienne, ses Ministres crurent enfin avoir trouvé le seul moyen d'empêcher la conclusion d'une paix générale ; ce fut de négocier une Tréve de quelques années, pendant lesquelles chacun jouiroit paisiblement de ses conquêtes, sans que l'Empereur renonçât à ses prétentions sur la Monarchie d'Espagne, qu'il pourroit faire valoir après le terme expiré. Ce dessein parut flatteur à la plupart des Princes de l'Empire : outre le repos qu'ils y trouvoient pour rétablir leurs affaires, ils pouvoient s'assurer d'obtenir dans cet intervalle tout ce qu'ils demanderoient à la Cour Impériale, par la nécessité où elle seroit de les ménager, & de s'approprier même dans la suite les conquêtes qu'ils méditoient de faire. L'avantage que Charles se proposoit de son côté, en suspendant le Traité général de l'Empire, étoit bien plus considérable. Il se flattoit qu'étant à la fleur de son âge, & pouvant espérer de survivre la plupart des Princes de l'Europe, il convenoit de faire voir de bonne heure à ses Voisins qu'ils devoient juger de l'avenir par les commencemens d'un Régne, où tous les Etats de l'Empire lui étoient dévoués : que d'ailleurs, si la carriére de Louis XIV.

Nouveau projet du Conseil de l'Empereur pour prolonger la Guerre.

qui

qui étoit dans un âge fort avancé, se terminoit avant que le Dauphin fût majeur, la situation d'une minorité ne pourroit lui être que favorable dans le dessein de faire de nouveaux progrès sur les Frontiéres du Rhin & de la Mozelle, & même sur les Provinces d'Espagne, dont la conquête deviendroit plus aisée, au moment qu'elle se verroit privée du secours de la France. Que si d'un autre côté la Reine d'Angleterre, dont la santé étoit chancellante, venoit à mourir pendant la suspension, & qu'un Prince d'Hanover montât sur le Trône, il ne lui seroit pas difficile de faire rentrer ce Roi dans son alliance par les obligations qu'il avoit à sa Maison, par rapport à la dignité Electorale dans laquelle elle l'avoit soutenu, malgré les oppositions des trois Colléges.

Le Conseil de Vienne se persuadoit encore, que par le moyen de cette Tréve l'Empereur se maintiendroit dans la possession de la Principauté de Catalogne, & que les Familles les plus considérables de ce Pays-là lui étant demeurées attachées, il pourroit entretenir des intelligences en Arragon, en Valence & dans les autres Provinces d'Espagne, qui, dans la suite, lui faciliteroient la conquête de tout ce continent: qu'en restant Maître du Royaume de Naples, des Duchés de Milan, de Mantoüe & des autres Etats, il contiendroit le Pape & les Princes voisins dans la dépendance, où ses Prédécesseurs les avoient mis, en rétablissant peu à peu l'ancienne autorité Impériale en Italie; qu'en conservant pour

CHARLES VI. 1713.

quelque tems l'Electorat de Cologne, la Principauté de Liége & la Baviére, il renverroit au loin les instances réïtérées qu'on lui faisoit depuis quelques années, de restituer ces Etats, & de donner d'un autre côté l'équivalent du Montferrat, Mantouan, de la Mirandole, du Haut-Palatinat & de Comachio qu'il possédoit, & dont il avoit gratifié en partie quelques-uns de ses Alliés. Ce fut dans cette espérance que l'Empereur fit tous ses efforts dans les Pays héréditaires, pour rétablir ses Troupes & tirer de nouveaux avantages de cette Campagne, qu'il jugea bien devoir être la derniére, ou du moins, pour obliger la France & l'Espagne d'accepter la suspension d'Armes, dont il se promettoit tant d'heureux événemens.

La guerre du Nord jointe aux intrigues que le Czar de Moscovie avoit formées dans l'Empire, & dont la Cour de Vienne avoit paru faire assez peu de cas dans les commencemens, étoit tout ce qui embarrassoit le plus l'Empereur cette fois-là. Il y voulut remédier en quelque façon, & ce fut dans cette vuë qu'il ménagea une Assemblée de quelques Princes de l'Empire, dont les soins pourroient contribuer à arrêter les désordres dans la basse Allemagne: le rendez-vous fut donné à Brunswic entre les Ministres de l'Empereur, ceux du Roi de Prusse, des Ducs d'Hanover, & de Wolfembuttel, de l'Evêque de Munster & du Landgrave de Hesse-Cassel; les résolutions que l'on prit dans cette Assemblée au mois de Janvier 1713. regardent les intérêts de l'Em-

l'Empire d'assez près, pour en rapporter le précis dans cette Histoire. CHARLES VI. 1713.

Il y fut conclu qu'on feroit une alliance de Neutralité dont on demanderoit l'approbation à la Diéte de l'Empire. Qu'on mettroit sur pied une armée de vingt mille hommes, dont le contingent seroit reparti sur l'Empereur, le Roi de Prusse, les Electeurs Palatins & d'Hanover, l'Evêque de Munster & le Landgrave de Hesse. Que chaque Prince entretiendroit les Troupes de son contingent à ses dépens. Que cette armée iroit camper sur l'Elbe le plutôt qu'elle pourroit, & qu'on en offriroit le commandement au Prince Eugéne de Savoye. Qu'on notifieroit aux deux partis qui étoient en guerre qu'ils eussent à se retirer des frontiéres de l'Empire dans le terme de trois semaines, après qu'ils auroient donné des suretés pour l'indemnité du pays qui auroit souffert de leur voisinage. Qu'ils ne troubleroient plus l'Allemagne pendant qu'elle seroit en guerre avec la France, & qu'en cas de refus, ils seroient déclarés ennemis de l'Empire. Que cette Déclaration seroit faite aux Suédois, avec moins de ménagement qu'au Czar de Moscovie. Que les Places de Mecklembourg seroient évacuées; mais que celles qui avoient été prises en Poméranie & dans le Duché de Brèmen seroient mises en séquestre entre les mains de l'Empereur, qui laisseroit le Roi de Dannemarc jouïr des revenus de ce Duché, sans qu'il pût disposer des frais du séquestre. Qu'on ne permettroit pas aux Suédois de re-

Traité de Neutralité pour les intérêts des Princes du Nord.

CHARLES VI. 1713.

retourner en Pologne, mais qu'on les obligeroit de repasser la mer en ne leur laissant que le nombre de Troupes qu'il leur falloit pour garder leurs places. Que les Danois, ni leurs Alliés ne s'opposeroient point au passage des Suédois pour se rendre à Stralsunde & s'y embarquer. Que si l'un ou l'autre parti venoit à être défait, l'Armée de l'Empire se joindroit au plus foible ; mais que si quelqu'un se liguoit avec les Suédois, l'Armée de Neutralité agiroit contre lui. Qu'on ne recevroit pas les excuses du Général Steimbock, sous prétexte de l'absence du Roi son Maître. Et qu'après que les frontiéres de l'Empire seroient délivrées de toutes les Troupes étrangéres, si les Puissances qui sont en guerre étoient dans la volonté de traiter de la paix, l'Empereur & l'Empire offriroient leur médiation pour les reconcilier, & que le lieu de l'assemblée seroit à Lubeck.)

La partialité contre le Roi de Suéde parut trop marquée dans cette confédération, pour que le Général Steimbock auquel il avoit laissé le commandement de ses Troupes crût pouvoir s'y conformer. Il prit le parti dès le mois de Février de se retrancher de nouveau dans son camp de Tonningen, & de construire un pont de batteaux sur l'Eyder, pour être en état d'envoyer des détachemens dans tout le pays qui est entre cette riviére & l'Elbe, persuadé que les Moscovites ne pouvant point être maîtres du pays, pendant qu'il occuperoit un poste aussi avantageux, ne manqueroient pas de

lui

lui livrer combat. La chose arriva comme il l'avoit prévuë, le Czar ayant fait marcher un corps de dix mille hommes pour empêcher la construction de ce pont il y eut le 22. une affaire très-vive & qui dura près de trois heures. Quoique la perte fût à peu près égale de part & d'autre, la supériorité des Moscovites obligea les Suédois d'abandonner leur Ouvrage presque achevé & de se retirer dans leur camp. L'attente de quelque événement favorable fit prendre la résolution à Steimbock de se maintenir dans ce poste le plus qu'il pourroit malgré les incommodités & la disette de vivres qu'il prévit devoir essuyer dans un terrain aussi resserré: en effet, il y resta près de quatre mois dans l'espérance du retour du Roi son Maître dans ses Etats; mais voyant à la fin son Armée qui avoit été forte de plus de vingt mille hommes réduite à sept ou huit mille, & n'ayant plus de secours à attendre contre des Troupes innombrables qui le tenoient assiégé de toutes parts, il fut forcé de se rendre prisonnier de guerre par la capitulation qu'il signa le 16. de Mai.

CHARLES VI. 1713.

Sort du Géneral Steimbock & des Troupes de Suéde dans le Holstein.

Le peu de succès que les armes du Roi de Suéde avoient eu depuis la bataille de Pultowa donnée en 1709. paroissoit devoit remettre enfin le calme dans tout le Holstein & dans toute cette partie de la Basse-Allemagne, qui souffroit depuis long tems par le séjour de tant de Troupes étrangéres; de sorte que l'Empereur ne se trouvant pas si fort inquiété de ce côté-là, donna tous ses soins pour faire l'ouverture de la Campagne

L'Empereur destine toutes ses forces sur le Rhin.

CHARLEMAGNE VI. 1713. gne fur le Rhin, qui devoit régler, pour ainsi dire, les conditions d'une paix que les deux partis étoient à la veille de conclure. Il avoit formé le dessein de s'y rendre en personne pour commander ses Troupes qui étoient nombreuses & en bon état: le Prince Eugéne qui étoit averti de la supériorité des Troupes de France, & des grands préparatifs qu'elle faisoit pour faire des siéges sur cette frontiére, n'oublia rien pour l'en dissuader. Il obtint donc que Charles ne se mettroit point à la tête de l'armée, pendant que de son côté il se hâta de faire marcher les Troupes des différens Etats de l'Empire pour se rendre sur le Haut-Rhin, où l'on devoit faire les derniers efforts. Quelque soin que ce Général se donnât, il lui fut impossible de prévenir les François, qui dès le commencement du Printems avoient fait marcher des Troupes considérables le long de la *Saar* pour être à portée de la Basse-Alsace. Le Maréchal de Villars que Louis XIV. avoit chargé des derniéres expéditions de cette guerre, s'étant emparé aussi-tôt de la Ville & du château de Linange, & des autres postes qui couvrent le Palatinat, fit tirer une ligne depuis Frankenthal jusqu'aux Montagnes, tant pour rassûrer les Troupes dans leurs quartiers que pour subsister en partie sur le pays ennemi, jusqu'à ce que tout fût en état pour entreprendre le siége de Landau.

Cette Ville avoit été assiégée & prise trois fois pendant cette guerre. L'Empereur Joseph encore Roi des Romains en fit

sa conquête en 1702. & ensuite en 1704. aprés que l'armée de France commandée par le Maréchal de Tallard l'avoit reprise en 1703. C'étoit assez qu'un parti eût de l'avantage sur l'autre pour ne pas le laisser maître d'une Place aussi importante. La France qui avoit repris le dessus depuis la Campagne de Denain, voulut encore s'assurer de cette conquête: outre qu'elle s'ouvroit par-là l'entrée dans les terres de l'Electeur Palatin, elle mettoit les forces de l'Empereur hors d'état de rien entreprendre dans la Basse-Alsace & les obligeoit de se retrancher du côté du Rhin. Le Prince Aléxandre de Wirtemberg Gouverneur de la Ville avoit pris toutes ses précautions pour faire une vigoureuse défense; sa garnison que l'on avoit composée de Troupes choisies étoit forte de huit mille cinq cens hommes, & la Place munie de tout ce qui pouvoit être nécessaire pour soutenir un long siége. Les François en ouvrirent la tranchée la nuit du 24. au 25. Juin, & il ne se passa guére de jours qu'il n'y eût de part & d'autre des actions de valeur dans l'attaque des Ouvrages differens qu'il fallut emporter. Parmi les Régimens de France qui firent le plus leur devoir, celui d'Alsace se distingua si fort que le Roi l'honora d'une lettre en particulier pour lui témoigner à quel point il étoit sensible aux marques de bravoure, & de bonne volonté qu'il lui donnoit dans une occasion aussi importante. La résistance que l'on trouva de la part des Assiégés retarda

CHARLES VI. 1713.

La Ville de Landau assiégée & prise par les François.

le

CHARLES VI. 1713.

le succès de cette expédition jusqu'au 20. du mois d'Août. L'accord fut signé par les Maréchaux de Villars & de Besons en présence du Duc de Bourbon & du Prince de Conty, à qui le Roi avoit permis de faire cette derniére Campagne. Quelques instances que fit le Prince de Wirtemberg il ne put obtenir la liberté de sa garnison qui fut faite prisonniére de guerre, parce que les Généraux François prétendirent que la bréche étant en état pour donner l'assaut général deux jours avant qu'il eût demandé à capituler, il ne pouvoit plus espérer d'être traité aussi favorablement que l'avoit été la garnison de Tournai par le Prince Eugéne, que le Gouverneur de Landau alléguoit pour exemple dans cette occasion.

Cette prémiére conquête étant faite, le Maréchal de Villars songea à s'assurer d'une plus considérable, quoique la saison commençât à être avancée. Les précautions que le Prince Eugéne avoit prises pour garantir la Ville de Fribourg lui avoient donné une si grande confiance qu'il ne put jamais se persuader que l'armée de France, malgré sa supériorité, dût porter ses vuës de ce côté là. Outre les Lignes qu'on avoit fait faire depuis quelques années, soutenuës de Fortins & de Redoutes, qui commençoient au Château de Homberg & aboutissoient jusqu'aux ouvrages antérieures de Fribourg, il en avoit fait encore élever d'autres à trois lieues au delà vers le Holgraben, avec un Fort, qui par leur épaisseur & leur élévation sur des Montagnes, par elles-mê-

Dessein des François d'assiéges Fribourg.

mes

mes impraticables sembloient mettre cette Place à couvert de toute insulte. Quoique la Cour de France sentît toutes les difficultés que l'on rencontreroit dans cette expédition, le Maréchal de Villars reçut des ordres si précis de l'entreprendre, que dans le Conseil de guerre qu'il fit tenir à ce sujet; il ne fut plus question que de la maniére de l'éxécuter. Le Général Vaubonne à la tête d'un Corps de dix-huit mille hommes avoit été chargé dès le commencement de la campagne de garder les retranchemens que le Prince Eugéne avoit fait faire pour couvrir Fribourg, & son camp établi sur la montagne de Rosscopf s'étoit étendu dans toutes les Gorges par où l'on pouvoit déboucher vers la Ville; de sorte qu'il falloit de nécessité forcer cette armée retranchée dans des lieux presqu'inaccessibles pour parvenir à en former le siége.

La résolution en fut prise le 10. Septembre, & l'armée décampa des environs de Spire dès le 11. Le Maréchal ayant passé le Rhin au Fort-Loüis avec trente bataillons & quelques escadrons, fit mine d'en vouloir aux Lignes d'Etlingen, que le Prince Eugéne gardoit avec le gros de l'armée Impériale, ce qui obligea ce dernier de rappeller dans son camp toutes les Troupes qu'il avoit le long du Rhin depuis Philisbourg jusqu'à Mayence, pour être en état de le recevoir. Il parut bientôt que ce ne fut qu'une feinte, lorsque la plus grande partie des Troupes de France ayant passé ce fleuve sur le pont de Strasbourg, & une autre sur celui de Brisach

Les retranchemens des Allemands forcés par

CHARLES VI. 1713.

l'Armée de France.

bach sous les ordres du Comte du Bourg, toute l'armée se trouva marcher sur trois colonnes & faire face aux retranchemens de Vaubonne: l'attaque ne dura pas long-tems. Quelques détachemens de Grenadiers ayant gagné les hauteurs, & la droite où se trouvérent le Duc de Bourbon & le Prince de Conti de même que le centre s'étant avancés pour forcer les prémiéres aproches vers les sept heures du soir, l'épouvante se mit tellement dans les Troupes Allemandes qu'elles ne songérent qu'à faire leur décharge & à prendre la fuite à la faveur de la nuit. Vaubonne dans sa retraite jetta douze bataillons dans Fribourg & alla camper près de Rotweil, où il reçut un renfort de Troupes sous les ordres des Généraux Bibia & Sickingen, pendant que le Maréchal de Villars s'avança par la Vallée de S. Pierre, dans le dessein d'attaquer les secondes lignes de Holgraben, où il comptoit trouver plus de résistance qu'aux prémiéres, puisque par la seule situation du terrain il eût été facile à un Corps de quatre mille hommes d'y arrêter une Armée de cinquante mille. Il fut fort étonné de les voir abandonnées, & ne trouvant aucun obstacle dans sa marche, il traversa toute cette partie de la Forêt Noire le long de la Vallée de S. Pierre, d'où il envoya plusieurs détachemens de Cavalerie & de Dragons assez avant dans la Suabe, pour y établir des contributions & favoriser l'entreprise de Fribourg, dont la tranchée fut ouverte la nuit du 1. Octobre.

On n'avoit point vu depuis long-tems de Pla-

Place attaquée avec plus d'intrépidité, ni défenduë avec plus de valeur, & on peut dire que les Troupes de part & d'autre s'y sont acquis beaucoup d'honneur.

Siége de Fribourg en Brisgau.

Le Baron d'Arches auquel l'Empereur avoit confié le gouvernement de la Ville donna de si bons ordres, tant pour la défense des ouvrages avancés que pour les sorties, que le chemin couvert ne put être emporté que la nuit du 14. au 15. Cette attaque coûta plus de quinze cens hommes aux Assiégeans, parmi lesquels il se trouva près de deux cens Officiers tant tués que blessés : la perte que les Assiégés firent de leur côté fut si considérable que le Gouverneur se trouva obligé à demander une Suspension d'Armes pour enterrer les morts. Cependant l'Artillerie continuant toujours à battre en bréche, les Bastions & le Corps de la Place se trouvérent renversés en tant d'endroits, que les Habitans se virent à la veille de souffrir les derniers malheurs si le Commandant par un excès de valeur s'exposoit à un assaut général: Dans cette consternation, le Clergé, tous les Officiers de la Régence, la Noblesse, les Magistrats de la Ville & les Bourgeois accompagnant le S. Sacrement se rendirent le 26. chez le Baron d'Arches, & n'oubliérent rien par leurs priéres & leurs larmes pour l'engager à se rendre dans cette extrémité, & à épargner la vie de tant d'innocens. Une démarche aussi touchante ne fit point d'effet, & leur ayant dit pour toute réponse qu'il n'étoit pas encore tems de parler de reddition, & qu'il sça-

CHARLES VI. 1713.

sçavoit ce qu'il avoit à faire, le feu des remparts continua comme auparavant. Tout étoit prêt pour l'assaut général qui devoit se donner au prémier de Novembre; tous les piquets de l'armée avec cent quarante Grenadiers soutenus de soixante bataillons, étoient destinés pour faire cette grande attaque lorsqu'on apperçut deux Drapeaux blancs arborés, & que quelques Magistrats arrivérent à la tranchée avec une lettre par laquelle le Gouverneur faisoit sçavoir au Marêchal de Villars qu'il abandonnoit la Ville à sa discrétion, & se retiroit avec le reste de sa Garnison dans les Châteaux où il comptoit lui procurer une nouvelle occasion d'acquerir de la gloire.

Le Marêchal de Villars devenu ainsi maître d'une Ville dont il avoit été Gouverneur autrefois, ne voulut point user du droit de Vainqueur, & sans donner aucune marque de sévérité aux Habitans, il ne songea qu'à rendre sa victoire complette en forçant les Châteaux de se soumettre à leur tour. Le parti que le Baron d'Arches avoit pris de laisser dans la Ville les Officiers & Soldats blessés au nombre de près de trois mille hommes, comme gens inutiles pour cette seconde défense, lui fournit le moyen d'achever bientôt cette conquête sans exposer de nouveau les Troupes du Roi. Il fit avertir le Gouverneur que son procédé étant contraire aux régles de la Guerre, puisqu'il n'avoit point attendu l'assaut pour être forcé d'abandonner la Place, bien loin de se charger de la conservation & de la subsistance

ce de cette partie de sa Garnison, il feroit porter tous les malades & les blessés sur l'esplanade qui est entre la Ville & les Châteaux où ils seroient à la merci de la faim & des boulets de Canon. Cette menace qui alloit avoir son effet, ne permit point au Gouverneur de passer outre: Il demanda une Suspension d'Armes de cinq jours pour en informer le Prince Eugéne, & les prémiers ordres ne se trouvant pas encore suffisans pour régler la Capitulation, on prolongea jusqu'au 15. que les pouvoirs nécessaires pour traiter arrivérent du Camp Impérial. Les Otages furent donnés encore le même jour de part & d'autre, & le lendemain on signa la Capitulation sans que les Châteaux eussent été attaqués: On accorda aux Assiégés toutes les marques d'honneur, qu'une défense aussi distinguée avoit méritées, & la Garnison à la tête de laquelle marchoient six piéces de Canon & quatre Mortiers, après avoir été réduite à sept mille hommes de treize mille qu'elle étoit au commencement du Siége, fut conduite au Camp de Rotweil le 21. Novembre.

Le Gouverneur de Fribourg est contraint de Capituler.

Ce fut ainsi que la perte de Fribourg mit fin à la derniére Campagne que l'Empereur fit sur le Rhin. Cette Ville appartenoit autrefois aux Ducs de Zeringen. La Princesse Agnès derniére héritiére de ce nom l'avoit apportée dans la Maison de Furstenberg par son mariage avec le Comte Hugon. Ses Descendans en jouïrent jusqu'en 1386. que les Habitans s'étant révoltés contre leurs Seigneurs se donnérent aux Ducs

CHARLES VI. 1713.

d'Autriche. Les Suédois la conquirent trois fois dans le dernier siécle sur les Impériaux. Par le Traité de Munster elle fut renduë à l'Empereur qui la conserva jusqu'en 1677. que l'Armée de France sous le Maréchal de Crequi la prit en huit jours de tranchée ouverte. Par les Articles V. VI. & VII. de la Paix de Nimégue concluë en 1679. L'Empereur Léopold en céda la Souveraineté au Roi Loüis XIV. en échange de la Forteresse de Philisbourg qui avoit été acquise à la Couronne de France par le Traité de Munster en 1641. enfin par la Paix de Riswick en 1697. Fribourg fut encore cédée comme auparavant à la Maison d'Autriche avec le Brisgau qui fait partie de ses pays héréditaires.

L'entreprise du Siége de cette Ville, suivie de l'abandonnement des lignes qui devoient servir de remparts à cette partie de l'Allemagne, donna l'allarme à toute la Suabe, qui alloit être de nouveau exposée à des malheurs dont elle avoit fait une triste expérience par le passé. Ses Députés s'étant joints à ceux des quatre Cercles associés dès le commencement de Novembre, résolurent dans l'Assemblée qu'ils tinrent à Francfort de faire des remontrances à l'Empereur & de lui exposer l'impossibilité où se trouvoient ses Etats de continuer à soutenir la Guerre, en le priant de leur procurer une prompte paix, ou de trouver bon qu'ils demandassent la neutralité, persuadés que l'Armée de France qui alloit se faire un passage dans l'Empire par la prise de Fribourg, ne manque-

queroit pas de s'établir dans le cœur de la Suabe comme elle avoit fait dans les prémiéres années de la Guerre. Les représentations des Cercles eurent d'autant moins de peine à être écoutées, que tout se trouvoit déjà disposé à la Cour de Vienne pour conclure un accommodement, quoiqu'elle jugeât bien, que les conditions n'en seroient pas si favorables, qu'elles l'eussent été dans le tems que les Armes de l'Empire aussi bien que celles de ses Alliez étoient dans la prospérité.

CHARLES VI. 1713.

L'événement fit bientôt voir en effet que l'on n'attendoit que la réduction de cette Place, comme une affaire concertée entre les deux partis, pour commencer les négociations de la paix. Le Maréchal de Villars n'eut pas plutôt pris possession de Fribourg, qu'après avoir remis le soin de commander l'armée au Comte du Bourg, depuis Maréchal de France, il se rendit dès le 25. du même mois au Château de Ratstad, appartenant à la Maison de Baden, où il attendit le Prince Eugéne, qui y arriva le lendemain. Ce fut là que ces deux Généraux, qui avoient eu le plus de part au commandement des Armées de leurs Maîtres travaillérent avec un zéle & une sagesse égale à les réconcilier & à rendre la paix à l'Europe.

Le Maréchal de Villars s'abouche avec le Prince Eugene à Ratstad.

Quoique les principales difficultés fussent aplanies dans les prémiéres conférences que les deux Généraux eurent ensemble, les raisons d'Etat ne permirent point encore, que l'on convînt d'aucune Suspension d'Armes entre les deux partis, de sorte que pendant

CHARLES VI. 1713.

qu'ils étoient le plus occupés à faire rentrer cette Frontiére dans le calme, il se passoit, pour ainsi dire, sous leurs yeux des Actes d'hostilité, qui paroissoient renverser tout leur projet. Une partie de la Forêt noire, ne voulant pas se soumettre aux contributions des François depuis la réduction de Fribourg, sous prétexte d'une défense suffisante que lui donnoient les Troupes Impériales, qui s'etoient retranchées à Neustat près de Villingen, pour garder le passage de ces montagnes, quoique cette étenduë de pays dût naturellement dépendre de cette conquête. Il fallut employer la force, & un corps de Troupes ayant marché de ce côté là, ce poste fut attaqué & enlevé après quelque résistance, & on emmena le Commandant prisonnier de Guerre avec une bonne partie des Siens. On ne peut douter que cette expédition ne fût agréée de part & d'autre, puisqu'elle ne prejudicia eu rien aux Conférences des deux Ministres, & si le Traité ne se trouva arrêté entre eux, que l'année suivante, ce retard ne peut être attribué qu'aux ménagemens que la Cour de Vienne fut obligée de prendre pour s'en assurer le succès auprès de quelques Etats de l'Empire. Ainsi ce ne fut que le 6. de Mars que les derniéres résolutions étant acceptées par les deux Cours, la Paix de Rastadt fut signée. On convint en même tems de cesser tout Acte d'hostilité, qu'en attendant l'échange des Ratifications, l'on rendroit tous les Prisonniers de part & d'autre, sans éxiger de rançon, & que le Commerce seroit re-

retabli entre les deux Nations. Cependant comme on ne pouvoit rendre trop solemnel un Traité, où presque toutes les puissances devoient avoir part, il fut conclu que l'on tiendroit, pour cet effet, dans le cours de l'année 1714. un Congrès général dans la Ville de Baden en Suisse, dont les circonstances seront rapportées dans la suite.

CHARLES VI. 1713.

Telle étoit la situation de l'Allemagne prête à rentrer dans le calme, si les troubles du Nord n'avoient pas continué à agiter une partie de ses Etats; quoique la Suéde depuis ses derniers malheurs, & pendant l'absence de son Roi ne dût plus donner d'ombrage à ses voisins. Les Moscovites non contens d'avoir subsisté pendant presque toute cette Guerre aux dépens des autres, & d'avoir laissé par tout des traces de leur avidité, portérent de nouveau la désolation dans le Duché de Mecklembourg & dans le Holstein: Ils tournérent ensuite leur ressentiment contre la Ville de Hambourg, & l'obligérent de leur payer une somme de trois cens mille écus que le Prince de Menzikow leur Général éxigea avec la derniére rigueur. Cet éxemple fut bientôt suivi par le Comte de Flemming qui commandoit les Troupes de Saxe; il fit sommer à son tour de payer cent mille écus au Roi Auguste pour son contingent. La consternation où se trouva le Magistrat de Hambourg, & la crainte d'essuyer peut-être de plus grands malheurs ne lui permirent pas de s'opposer à des demandes si outrées, ensorte que sans avoir eu aucune part à la querelle du Nord, cette Ville in-

La Ville de Hambourg est la victime de la Guerre du Nord.

CHARLES VI. 1731.

fortunée qui avoit porté en vain ses plaintes à l'Empereur & à la Diete, fournit pendant l'éspace d'une seule année plus de deux millions pour éviter les derniéres extrêmités.

Entreprises des Moscovites sur les Etats du Roi de Suéde en Allemagne.

Le peu d'obstacle que les Troupes Moscovites & Saxones avoient trouvé de la part de l'Empire dans leurs entreprises sur le Holstein, le territoire de Hambourg, celui de Lubeck, & le Duché de Mecklembourg, les fit bientôt revenir dans la Poméranie, qu'elles avoient fait mine d'évacuer après la reddition du Général Steimbock : leur retraite simulée ne fût que pour avoir le tems de concerter le Siége de Stetin avec les Danois ; & pour assurer davantage cette expédition, il fut résolu, que ceux-ci assiégeroient dans le même tems Stralsund. Une diversion aussi forte ne pouvoit manquer de faire tomber ces deux Places, parce que les Suédois réduits à peu de Troupes étoient obligés d'un autre côté de défendre leur Royaume sur les Frontiéres de la Finlande & de la Norwége, où le Roi de Dannemarck avec une Flotte considérable étoit en état de faire une descente & de pénétrer dans le cœur de ses Provinces, pendant que sous divers prétextes, on différoit de mettre en liberté les Suédois qui s'étoient rendus Prisonniers à Tonningen, quoique leur rançon fut prête & qu'on eût offert de la payer depuis assez long-tems.

Il parut cette année plus que jamais, que tous les Princes du Nord avoient conspiré de dépouiller le Roi de Suéde, de ses Etats situés dans l'Empire. Le Roi de Prusse, qui,

qui, jusqu'alors n'avoit eu part qu'indirectement à ces démêlés, crut en Prince politique, devoir y entrer cette fois là ouvertement en qualité de Médiateur, parce que les progrés de ses voisins commençant à lui donner de l'ombrage de tout côté, il étoit tems qu'il songeât à les contrebalancer. Il proposa qu'on mît entre ses mains comme en séquestre les Places que les Suédois possédoient encore en Poméranie, pour les garder jusqu'à ce qu'un Traité de paix eût réglé toutes les contestations : qu'au moyen de ce Séquestre les Moscovites, les Suédois & les Danois, évacuëroient cette Province, que les Garnisons Suédoises de leur côté seroient embarquées pour repasser la Mer, que les Etats de Holstein-Gottorp seroient remis sous la Régence du Duc Administrateur, & que le Duché de Brèmen resteroit entre les mains du Roi de Dannemarck, jusqu'à ce qu'un accommodement général en eût décidé. Le Sénat, auquel le Gouvernement du Royaume de Suéde étoit confié en l'absence du Roi, sous la Régence de la Princesse Ulrique sa sœur, n'eût pas de peine à pénétrer les motifs qui faisoient agir cet Electeur; il sentit en même tems combien ce Séquestre tourneroit au désavantage de la Suéde; quand même on ne lui ôteroit que pour un tems les Etats qu'elle posséde en Allemagne, & qui lui ont été assurés par la Paix de Westphalie; qu'elle ne pourroit espérer de se les voir restituer, que par un Traité, dont les conditions seroient incertaines, & que les partis interessés diffé-

Le Roi de Prusse veut être le Médiateur des Guerres du Nord.

CHARLES VI. 1713.

reroient de conclure tant qu'ils jugeroient à propos. La Régence de Stockolm se contenta donc de répondre à ce Roi, qui s'offroit de calmer les troubles, que bien loin qu'on dût séquestrer les Places possédées encore par les Suédois, il seroit de l'équité & du droit naturel des Nations, de mettre en Séquestre celles qui avoient été enlevées par les Danois, les Moscovites & les Saxons, afin d'établir une parfaite neutralité dans la basse Allemagne, en attendant que la Guerre du Nord fût terminée; que si la Négociation que l'on proposoit avoit pour motif une pareille justice, la Régence ne s'éloigneroit pas d'y donner les mains, sous le bon plaisir d'un Roi absent de ses Etats, & qui n'ayant pris les Armes que pour une cause légitime, seroit toujours disposé à écouter des conditions raisonnables, & à se reconcilier avec ses voisins.

Quelque équitable que fût la réponse des Suédois, on n'y eut aucun égard, & le Siége de Stétin ayant été formé dans ces entrefaites, cette Place fut réduite en moins de quinze jours de Tranchée ouverte. On convint de la déposer en Séquestre au Roi de Prusse & au Duc de Holstein-Gottorp. Comme cette disposition fut faite assez secrétement, pour que le Roi de Dannemarck, un des principaux Alliés, n'en pût être informé, qu'après que la chose fut mise en éxécution, il en porta ses plaintes à l'Empereur, & lui remontra combien cette entreprise étoit de dangéreuse conséquence, & quelle atteinte elle donnoit aux Constitutions

1713.

tions Impériales, puisqu'elle étoit faite sans son autorité. La Cour de Vienne qui avoit eu intérêt d'abaisser la puissance du Roi de Suéde, ne sentit que trop dans cette occasion les excès où les Princes du Nord s'étoient portés; mais le mal étant devenu presque sans remède, on prit le parti de dissimuler. La Diéte de son côté instruite de l'oppression où se trouvoient plusieurs Etats de l'Empire dans le Nord, fit dresser un résultat, par lequel l'Empereur étoit prié, d'interposer son autorité, pour faire restituer à la Suéde & à la Maison d'Holstein tous les Pays usurpés, & pour leur procurer une juste satisfaction. Cette démarche fit quelque effet sur la fin de l'année, du moins par rapport aux Troupes Moscovites, qui reçurent des ordres du Czar d'abandonner la Poméranie & de revenir sur les Frontiéres: leur retraite cependant ne se fit point sans de nouvelles véxations, & le Prince de Menzikow leur Général, avant que de passer la Vistule contraignit la Ville de Dantzick à lui payer une rançon de cent mille écus, pour garantir son territoire du pillage.

L'Empereur sollicité de pacifier les troubles du Nord.

1714.

Le tems qui se passa jusqu'au Congrès général, ne fit naître aucun événement remarquable dans l'Empire, & les Princes engagés jusqu'à présent dans la Guerre, s'occupérent depuis le Traité de Ratstad, à dresser des instructions convenables, dont ils chargérent leurs Ministres députés pour avoir part à la Paix qui alloit régler les prétentions de presque toute l'Europe. L'Empereur avoit dès le mois de Mars 1714. com-

L'Empire autorise l'Empereur

CHARLES VI. 1714.

communiqué un Decret Impérial à la Diéte de l'Empire par lequel il marquoit aux Etats, que plusieurs Princes s'étant détachés de la grande alliance, la situation des affaires de l'Allemagne ne permettoit plus de faire la Guerre sans un extrême danger. Que les quatre Cercles de l'Empire les plus exposés aux invasions de l'Ennemi avoient prié Sa Majesté Impériale d'accepter la Paix à des conditions raisonnables, qu'après en avoir communiqué avec les Electeurs & les Membres de l'Empire les plus intéressés, il avoit donné un plein pouvoir au Prince Eugéne, de maniére que le Traité avoit été conclu en ménageant l'honneur & les intérêts de la Nation: que pour mettre la derniére main à un ouvrage si important, on étoit convenu d'un Congrès où devoit se signer & ratifier la Paix générale, & que le terme étant fixé pour tenir cette Assemblée, les Electeurs & les Etats de l'Empire devoient déclarer sans perdre de tems, s'ils vouloient lui remettre leurs intérêts entre les mains, ou y envoyer eux-mêmes des Députés comme il s'étoit pratiqué à la Paix de Riswic. Le prémier de ces deux partis fut adopté dans la Diéte, de sorte que le Prince Eugéne de Savoye se trouva, non seulement chargé des intérêts de l'Empereur, mais encore de ceux de tout l'Empire.

de conclure la Paix générale.

Ce fut le 5. Juin de cette année, que se fit l'ouverture du Congrès de Baden; quoique la plus grande partie des Princes de l'Europe y eussent part, & que leurs Ministres s'y trouvassent, il fut convenu, pour

La Paix signée à Baden, par le Prince Eu-

en

en empêcher le retardement trop ordinaire dans ces sortes d'occasions, qu'il n'y auroit que les Plénipotentiaires de l'Empereur & ceux de France, qui tiendroient les Assemblées cinq fois la semaine, & que ceux qui auroient quelques demandes à former contre ces deux Puissances, ou les uns contre les autres, se contenteroient de produire leurs Titres, & ne seroient appellés à l'Assemblée que lorsqu'il s'agiroit de statuer sur leurs prétentions en particulier. Cette précaution remédia aux longueurs qui sont si ordinaires dans ces rencontres; & comme les principales difficultés avoient été applanies par le Traité de Ratstad, les Comtes de Goës & de Zeilern pour l'Empereur, de même que le Comte du Luc & M. de Saint Contest pour Louis XIV. travaillérent avec tant de succès, que tout se trouvant en état, dès la fin d'Août, le Prince Eugéne & le Maréchal de Villars, qui se rendirent à Baden dans les prémiers jours de Septembre, le signérent le 7. en présence des Ministres d'Espagne, d'Angleterre, de Suéde, de Hollande, des Electeurs de Cologne & de Baviére, de Turin, de Génes, de Lorraine, de Modéne & de Parme.

CHARLES VI. 1714.

gene & le Maréchal de Villars.

Comme ce Traité, que l'on pourra voir à la suite de cet Ouvrage, eut pour fondement ceux de Munster, & de Riswic, les plus surs garans de la tranquillité de l'Europe, l'Empire parut être rentré dans son Etat naturel: Les deux Electeurs de Cologne & de Baviére, qui, par cette Paix, se trouvoient rétablis dans leurs Etats, furent oc-

CHARLES VI. 1714.

occupés à donner des marques publiques de la joye que leur causoit cet événement. L'Empereur en particulier, quoique par ce Traité il n'eût pas renoncé à la qualité de Roi d'Espagne & à ses prétentions sur cette Monarchie, avoit lieu d'en être satisfait, puisque par là il faisoit entrer dans sa Maison les Royaumes de Naples & de Sicile, le Duché de Milan & les Pays-Bas Espagnols, ce qui égaloit presque sa puissance avec celle de Charles V.

Avantage que l'Empereur tire de cette Paix.

La Cour de Vienne ayant eu tout le succès qu'elle pouvoit espérer dans ses négociations de paix, étoit occupée à disposer toutes choses pour faire couronner l'Impératrice comme nouvelle Reine de Hongrie: Cette Princesse étoit revenuë en Allemagne dès l'année précédente, après avoir abandonné Barcelonne à son mauvais sort. La Cérémonie du Couronnement se fit à *Presbourg* le 18. Octobre par les mains du Cardinal de Saxe-Zeith, & rien n'y fut oublié pour rendre la chose solemnelle. On avoit procédé trois jours auparavant dans l'Assemblée des Etats à l'Election d'un Palatin de Hongrie, qui est la prémiére Charge du Royaume. Celui qui la posséde étant le Juge né de la Noblesse, le Protecteur des Loix, des Libertés & des Priviléges de la Nation. Cette Charge étoit vacante depuis la mort du Prince Esterhasi; elle fut remplie à la pluralité des voix par le Comte Palfi, qui auparavant avoit eu celle de Gardien de la Couronne, qui est la seconde Place dans l'Etat, & cette derniére fut donnée au Comte Nadasti. Les Hongrois à qui

L'Impératrice couronnée Reine de Hongrie.

qui Charles laissa la liberté de disposer ainsi des prémiéres Places du Royaume, eurent sujet de se flatter cette fois-ci, que l'Empereur les faisant rentrer dans une partie des droits dont ils avoient été privés sous les deux précédens Régnes, l'on verroit entiérement tomber le ressentiment de la Noblesse & du Peuple, qui avoient cherché à secouer le joug de la Maison d'Autriche, & causé une Guerre sanglante. La présence de la Reine ne contribua pas peu à leur inspirer ces sentimens de confiance par ses maniéres affables, & sa générosité soutenuë d'une vertu qui la rendoient si digne du Trône où elle venoit d'être élevée.

La Diéte de l'Empire que l'on avoit été obligé de transférer à Ausbourg, à cause des maladies contagieuses qui régnoient à Ratisbonne, avoit repris ses séances cette année dans cette derniére Ville. Le Traité de Paix conclu à Baden, y fut cummuniqué aux Etats, pour en avoir la ratification; formalité essentielle dans tous les engagemens, où le corps de l'Empire se trouve intéressé: plusieurs Députés des Princes Protestans ne se croyant pas assés autorisés pour y donner leur consentement, sans avoir reçu de nouveaux ordres, la demande de l'Empereur ne put avoir son effet que dans l'Assemblée du 15. de Novembre, où l'on dressa un Decret par lequel il fut dit que l'Empire consentoit que Sa Majesté Impériale ratifiât au nom de toute la Nation un Traité dans lequel les intérêts de l'Allemagne étoient communs, puisqu'elle avoit eu le pouvoir de le conclure; ces Députés furent

La Diéte autorise l'Empereur de ratifier le Traité de Paix.

CHARLES VI. 1714. rent chargés en même tems par leurs Maîtres de faire inserer quelques Protestations dans la Chancellerie de la Diéte, pour la sureté de la Religion Protestante en Allemagne.

Tout s'étant passé au désir des Puissances intéressées, on ne fut occupé de part & d'autre dans le cours de cette année qu'à éxécuter les Articles convenus : pendant que du côté de la France on travailloit à évacuer les Places situées sur la Saar & le Rhin, l'Empereur eut soin d'envoyer ses Mandemens à Cologne, à Liége & à Munich, pour y faire rétablir les deux Electeurs dans tous les Droits dont ils avoient joui auparavant. Les prémiers soins de l'Electeur de Baviére se portérent à retirer les Princes ses enfans de la Ville de Gratz en Stirie, où ils étoient gardés depuis plusieurs années : Ce fut le Baron de Malecknech, prémier Ministre de l'Electeur, qui fut chargé de cette commission. Quelque plaisir que le Prince Electoral sentît de retourner dans les Etats de son pére, il ne voulut point quitter le lieu de sa détention sans écrire à l'Empereur, pour le remercier des bons traitemens qu'il avoit reçus depuis qu'il étoit monté sur le Trône Impérial. Les suites ont fait voir les impressions favorables que cette Lettre, jointe au mérite personnel de ce jeune Prince, ont fait sur l'esprit de Charles VI. il lui conféra dès-lors l'Ordre de la Toison d'Or, & peu de tems après lui destina l'Archi-Duchesse Marie-Amélie sa niéce qu'il lui fit épouser en 1722. comme on le verra dans la suite.

On éxécute de part & d'autre les Articles de la Paix de Baden.

Fin du Tome Troisiéme.


Digitized by Google



